

C.A.P.S.U.

**Conseil d'Action pour la Prévention des
Accidents et les Secours d'Urgence**

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 31 mai 1999

Monsieur le Commandant J.P. MONET,
Ecole Nationale Supérieure des
Officiers de Sapeurs-Pompiers,
NAINVILLE-LES-ROCHES,
B.P. 36,
91750 CHAMPCUEIL

Mon Commandant,

Je ne manque pas de vous faire parvenir le tome II
d'une série de documents à la mémoire du Professeur
Marcel ARNAUD.

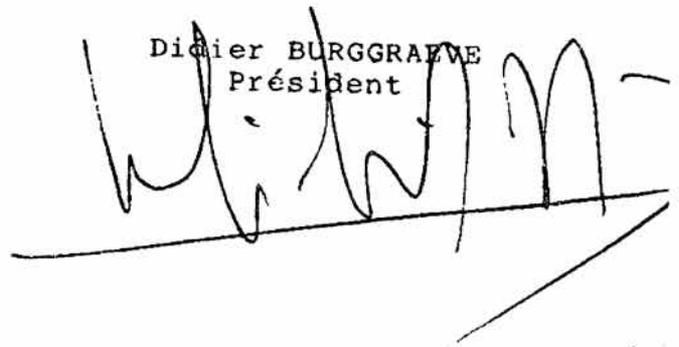
J'espère que vous avez bien réceptionné le tome I
adressé avec un courrier en date du 9 novembre 1997.

Je suis en contact avec M. le Sénateur-Maire de Salon
de Provence qui est destinataire de ces dossiers.

De passage dans la région en juillet, je me rendrai
enfin dans la rue "Professeur ARNAUD" qui existe
également dans cette ville et dont je connais l'exis-
tence grâce à vous-même lors de notre rencontre à
Marseille le 17 août 1997.

En espérant avoir l'occasion de vous revoir, je vous
prie de croire, Mon Commandant, en l'expression de
mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE
Président



L'hommage à Marseille le 17 août 1997

Pour le vingtième anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD, je souhaitais réunir à nouveau à Marseille ceux qui, à cette date très particulière, pouvaient se libérer. Comme l'a écrit le Docteur SOUBIRAN dans son article dans la revue de l'ACMF (voir par ailleurs), plusieurs des compagnons de route de Marcel ARNAUD du 18 août 1987 nous avaient quittés depuis.

Je réalisais donc à en tête du CAPSU une invitation pour le dimanche 17 août, jour où il serait plus facile de nous réunir que le 18 août, un lundi. J'avais réalisé un bref questionnaire. Le Docteur SOUBIRAN fut l'un des premiers à répondre et l'un des seuls à cocher toutes les cases. (Voir ci-après). Il était aussi d'accord pour venir à nouveau dans le Nord afin de participer à l'inauguration de la cinquième rue (à Wasquehal), que je préparais avec le maire de la ville et une de ses adjointes, une amie de longue date.

Je lui écrivais le 9 mai – à propos de la revue de l'ACMF que je ne recevais pas – car j'avais lu, par hasard, dans la salle d'attente d'un cabinet médical, un nouvel article sur Marcel ARNAUD (que je récupérais avec l'accord du secrétariat). Je ne pouvais que le remercier à nouveau de tant d'effort à perpétuer la mémoire de notre ami Marcel ARNAUD. Il faut savoir le dire aux intéressés, l'écrire aussi ; c'est donc ce que je faisais. Je lui parlais aussi des « 5 gestes » et du dépôt de la première proposition de loi ainsi que de la préparation de ce qui deviendra le tome I.

Il me répondit le 8 juin, heureux de ce nouveau rendez-vous à la mémoire de Marcel ARNAUD. Il me confirmait déjà sa présence.

Par ailleurs, il avait bien identifié que, à propos des « 5 gestes qui sauvent » il y avait un blocage de la part de la « délégation interministérielle à la sécurité routière » (Voir le 9^{ème} mémoire). Ecrivant même : « C'est là que sera la plus grande difficulté comme toujours ».

Il arriva la veille au soir. Dès son arrivée à l'hôtel, je descendais alors pour le rejoindre rapidement. Il me proposa de dîner avec lui mais pour moi et mon épouse, c'était déjà fait. Il était tard. Il souhaitait que nous parlions. Tout de suite il évoqua les problèmes relationnels récents entre moi et mon successeur à la présidence de l'ASAR (ASSARN). Je n'en parlerais pas volontairement*. Il voulait savoir si cela « pouvait s'arranger ». Puis nous avons évoqué la préparation de l'hommage à Marcel ARNAUD.

Dans l'après midi, J'étais allé au cimetière pour préparer la tombe puis chez un fleuriste proche de l'hôtel afin de payer le coussin de fleurs commandé (Voir mes notes plus loin).

Le lendemain dimanche, le Professeur JOLIS nous rejoindra, ainsi qu'Isabelle BLAHA, puis le Docteur NEUVEUX ainsi que deux nouveaux membres du comité directeur de l'ACMF ayant connu et collaboré avec le Professeur ARNAUD, le Professeur RAMPAL et le Docteur PIRACCI. Enfin, au cimetière, à notre arrivée, nous attendait le Commandant MONET qui représentait l'école nationale de Nainville les Roches (en région parisienne) où enseigna longtemps Marcel ARNAUD (par contre personne de l'école de Valabre, plus proche...).

Et nous nous sommes retrouvés au cimetière où, après le dépôt des fleurs sur la tombe de Marcel ARNAUD, je prononçais quelques mots en évoquant, je m'en souviens, ceux qui avaient été avec nous, au même endroit, dix ans auparavant. Voir photos (1).

* Il est possible qu'à travers des textes et commentaires dans le bulletin du CAPSU, notamment lors de rappels historiques, cet épisode soit évoqué. Sinon, je réserve ces explications pour mes Mémoires.

1 – Ces photos ont été prises par mon épouse Catherine (comme elle l'avait fait dix ans auparavant). Au centre, on reconnaît le Docteur André SOUBIRAN, à sa droite le Docteur François NEUVEUX et à l'extrême gauche sur la photo le Professeur Pierre JOLIS. Le Commandant MONET à l'extrême droite sur la seconde photo. Puis la tombe fleurie de Marcel ARNAUD avec, bien visible, la plaque souvenir de 1987.



HOMMAGE

AU PROFESSEUR

Marcel ARNAUD

Amis (e) de Marcel ARNAUD

Pour le 20ème anniversaire de la disparition du Professeur Marcel ARNAUD, je vous propose de nous retrouver, afin de lui rendre Hommage, le dimanche 17 août 1997, à 15h 00, au cimetière de MAZARGUES à MARSEILLE.

Comme nous l'avions fait il y a 10 ans, en compagnie de sa fille et de ses disciples, élèves et Amis, notamment :

- . Professeur Paul BOURRET**
- . Professeur Maurice CARA et son épouse**
- . Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE**
- . Professeur Pierre JOLIS**
- . Professeur Louis SERRE**
- . Docteur André SOUBIRAN**
- . Professeur Robert VIGOUROUX, élève de Marcel ARNAUD, alors maire de MARSEILLE**

- MM: . ADAM**
. ARDOINO
. ARRIGHI
. GALLEGO

A l'issue de cette cérémonie, nous pourrons nous rejoindre pour évoquer l'oeuvre de Marcel ARNAUD dans un hôtel Marseillais.

Afin de prévoir l'organisation de cette manifestation, je vous remercie de me retourner le document joint qui fait état d'autres initiatives à la mémoire de notre *Maître et Ami*.

Bien sincèrement à vous.



Didier BURGGRAEVE

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"



HOMMAGE

AU PROFESSEUR

Marcel ARNAUD

Je vous donne rendez-vous au cimetière de Mazargues (voir plan au verso) à 15h 00, le DIMANCHE 17 AOUT 1997.

A l'issue de cette cérémonie à la mémoire de notre Ami, je vous propose de nous retrouver, pour évoquer son oeuvre (comme nous l'avions fait à la Mairie de MARSEILLE le 18 août 1987) :

Hôtel MERCURE
Avenue Elsa Triolet
13008 MARSEILLE (voir plan)

Vous pouvez me joindre à cette adresse dès le samedi 16 après-midi T. 04 91 22 96 00, si nécessaire.

En attente de vous revoir pour ce moment d'émotion.

Bien Cordialement à vous,

Didier BURGGRAEVE

Merci de retourner ce questionnaire à :

Didier BURGGRAEVE

C.A.P.S.U 59390 LYS-LEZ-LANNOY ou par fax au 03.20.82.17.15

- Pensez-vous être présent à la cérémonie prévue le 17.8.1997 au cimetière de MAZARGUES (le cas échéant vous recevrez un carton définitif avec les dernières précisions)

*

X	
Oui	Non

- Ainsi qu'à la réunion qui suivra (16h 00 dans un hôtel à proximité)

X	
Oui	Non

- Voulez-vous être informé de l'information locale qui en aura été faite

X	
Oui	Non

- Souhaitez-vous être destinataire d'un dossier-Hommage à Marcel ARNAUD (concernant le Secourisme routier et l'inauguration de la 1ère rue à son nom en 1985 à LYS-LEZ-LANNOY)

X	
Oui	Non

- Voulez-vous être invité à l'inauguration officielle de la 5ème rue dans l'agglomération de ROUBAIX au nom du Professeur ARNAUD, en cours de préparation

X	
Oui	Non

* **Mettre une croix dans la case correspondante**

*selon la date
et l'heure*

André SOUBIRAN

AS

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 9 mai 1997

Monsieur le Docteur André SOUBIRAN,
Président de l'Automobile-Club
Médical de France,
PARIS

Cher Président,

Je me trouvais ce vendredi 9 mai dans la salle d'attente de mon dentiste et je triais les différentes revues mis à notre disposition quand je suis "tombé" par hasard sur le dernier numéro de la revue de l'ACMF dont j'ai évidemment reconnu le logo.

J'ai pu lire dès les premières pages votre "chronique en blanc" et c'est avec beaucoup de satisfaction que j'ai lu votre nouvel et remarquable hommage à Marcel ARNAUD.

Je tiens à vous en remercier chaleureusement, autant pour la précision et les renseignements historiques qu'il contient.

On sent bien, à travers les mots employés, l'estime et l'admiration personnelles que vous lui portez - et que je partage, vous le savez - et je vous en suis très reconnaissant.

Vous faites référence à des articles précédents qu'hélas je ne possède pas car je ne suis pas destinataire de la revue. J'avais souhaité par le passé recevoir (seulement) les articles évoquant l'oeuvre de Marcel ARNAUD ou qui ont trait aux secours aux accidentés de la route.

Il est fait état également d'une monographie (De LARREY à Marcel ARNAUD) que l'on peut obtenir et que je vous remercie de me faire adresser.

Vous savez que tout ce qui concerne Marcel ARNAUD m'intéresse.

.../...

Vous avez reçu, tout début mars - et le premier - un dossier "29 ans de campagne" sur les 5 GESTES QUI SAUVENT.

Mi-mars, une proposition de Loi pour l'apprentissage des 5 GESTES QUI SAUVENT aux candidats au permis de conduire a été déposée sur le bureau de l'Assemblée Nationale. J'ai l'honneur de vous remettre ce document ci-inclus.

Il s'agit d'une étape importante. Du fait de la dissolution de l'Assemblée Nationale, cette proposition de Loi est caduque.

Elle sera à nouveau déposée à la prochaine rentrée (avec quelques correctifs de détail) et le CAPSU fera campagne auprès de tous les députés.

Bien sûr je me suis empressé d'adresser ce texte au Professeur Louis SERRE ainsi qu'au Docteur Charles PRIM qui, outre leur fidélité à Marcel ARNAUD - comme vous - approuvent et appuient le concept des 5 GESTES.

Je prépare un document-Hommage sur Marcel ARNAUD en ce 20ème anniversaire et la cérémonie d'août. Je vous tiendrai bien évidemment au courant pour ces deux projets.

En vous remerciant encore pour ces belles pages sur Marcel ARNAUD et son oeuvre (que nous prolongeons aujourd'hui avec l'éducation du 1er maillon par les 5 gestes), je vous prie de croire, Cher Président, en mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

DOCTEUR ANDRÉ SOUBIRAN

76. RUE LAURISTON. 76

75116 PARIS

TÉL. 47.27.87.77

8 juil. 1992

Mon cher Grand et Ami.

Merci de tout cœur de votre merveilleuse
initiative pour le 20^{ème} anniversaire
de la mort de Marcel Armand!

Je ne suis plus de Paris depuis
des années mais je viendrai
avec joie au nom de l'A.C.M.F.
et en mon nom

Voici les deux numéros de la Revue
Automobile Médicale. Que vous me
demandez. Le troisième numéro
sur "Marcel ARMAND, fondateur
d'Amis de l'A.C.M.F." est sous
presse et paraîtra dans un

Quinze de jours, je vous le remercie.

Voici la petite plaquette sur LORREY-
MARCEL BRAYON editée par le MEDEC
1997

Bravo pour votre "proposition de loi":
bêtement arrêtée par la dissolution.
et à reprendre! Mais n'oubliez pas
qu'elle sera soumise ~~au~~ la Délégation
Interministérielle à la Sécurité Routière,
et c'est là que sera le plus grande
difficulté, comme toujours.

Donc au 17 aout 1997 à Marseille
En attendant, embrasy pour mes
Catherine et mille autres fidèles
avant que deviens





Après cette brève mais toujours émouvante cérémonie, nous nous retrouvâmes dans une salle de réception de l'hôtel où, devant les mêmes personnes (à l'exception du Commandant MONET qui n'avait pas pu rester avec nous), je pouvais alors prononcer un hommage, que j'avais écrit, afin d'en conserver la trace et que je peux publier dans ce tome en souvenir de ces instants.

Le Professeur SERRE – et son épouse – n'avaient pas pu nous rejoindre, son état de santé ne lui permettant pas ce déplacement comme il l'avait pourtant prévu. Je le signalais dans mon intervention et, achevée, je l'appelais par téléphone. Il me dira qu'il était « triste » de ne pas être là avec nous. Je passais ensuite le téléphone à son ami le Professeur JOLIS qui lui parla également.

Je parlais aussi du Professeur Pierre JOLIS qui était devant moi, de ces médecins inséparables qui se retrouvaient régulièrement, notamment à l'école de Nainville.

Je me devais d'évoquer les deux organismes qui auront fait le plus pour aider Marcel ARNAUD. L'ACMF et le SRF. Pour le premier, j'avais devant moi son président depuis le début, le Docteur André SOUBIRAN, en citant le Professeur SICARD qui en avait déjà fait mention. Le SRF ne pouvait plus être représenté comme en 1987 car il avait disparu, supprimé par la cupidité d'un haut fonctionnaire (puisqu'on les nomme ainsi) sans que son ministre de tutelle n'ait daigné s'y opposer.

Robert ARDOINO, présent en 1987, ne put faire le déplacement, également pour raison de santé, mais je le citais car même si son action au sein de l'ANUR en faveur des « 5 gestes » n'aura duré que quelques années, il aura eu un rôle décisif pour la sortie de la brochure et c'est lui qui rencontrera le Professeur ARNAUD (Voir son témoignage).
Je ne manquais pas d'excuser ceux qui avaient bien voulu me répondre.

Le journal « La Provence » fit paraître en ce 18 août 1987 : « L'hommage au Pr Marcel Arnaud, l'inventeur du Samu », reprenant ainsi le titre que je leur avais proposé (Voir l'article de presse). Et comment ne pas être « heureux » du lien entre l'œuvre, d'hier, de Marcel ARNAUD et les « 5 gestes qui sauvent » d'aujourd'hui ?

On trouvera ci-après :

- Le communiqué de presse du CAPSU aux journaux locaux (qui comprend des précisions non reprises dans l'article paru).
- L'article paru (4 septembre) dans le journal « La Voix du Nord », le seul à en parler.
- Autre article paru également le 18 août dans le journal « La Marseillaise » suite à une interview sur place, à l'hôtel, la veille.

Puis il y a mes notes, prises durant ces deux jours afin de conserver intacts mes sentiments et tout ce que j'ai fait ou entendu de nos amis présents.

Je les reprends telles que je les ai écrites.

Cette pratique est importante. Je ne l'ai pas toujours exercée. Je le regrette. C'est souvent par manque de temps ou en pensant que l'essentiel sera retenu.

Même avec une bonne mémoire il est facile de faire des confusions. Mais il y a surtout l'oubli, parfois de détails qui peuvent être importants.

Les notes manuscrites seront conservées dans nos archives.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

20ème ANNIVERSAIRE DE LA MORT
DU PROFESSEUR MARCEL ARNAUD

MARSEILLE - DIMANCHE 17 AOUT 1997 -

Intervention de Didier BURGGRAEVE
Président du CAPSU
Hôtel Mercure - 16 heures

MARCEL ARNAUD

"LE PHARE DES SECOURS D'URGENCE EN FRANCE"

Nous nous sommes retrouvés en ce petit cimetière de Mazargues pour célébrer le 20ème anniversaire de la mort du Professeur Marcel ARNAUD.

Au delà du souvenir, notre rencontre autour de sa mémoire nous permet de nous rappeler qui il a été et son oeuvre que nous voulons défendre.

Nous n'avons pas oublié - votre présence aujourd'hui le confirme - le message d'espoir de Marcel ARNAUD pour sauver, épargner donc secourir convenablement ceux qu'il appelait les blessés de la route.

Son oeuvre qu'il nous a léguée fait que Marcel ARNAUD reste bien présent.

C'est lui qui a commencé, qui a inventé.

Le terme précurseur est souvent utilisé, notamment pour les SAMU, mais l'invention de la traumatologie routière, du Secourisme routier, la médicalisation des secours, les techniques d'abordage des blessés, la compréhension de leur état, les gestes sauveurs, les méthodes de cueillette, la surveillance des fonctions vitales, c'est lui.

C'est pourquoi je ne peux que corriger, amicalement mais nécessairement, ce qu'a bien voulu m'écrire la fille du Professeur ARNAUD, Madame MUSELLI, dans sa lettre du 20 juin en s'excusant de ne pouvoir nous rejoindre aujourd'hui :

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

"C'est donc avec regrets que je ne participerai pas aux diverses cérémonies. J'aurais eu plaisir à vous revoir ainsi que la sympathique et fidèle équipe qui poursuit l'oeuvre modestement commencée par mon père. J'aurais eu plaisir à les en féliciter. Je resterai toutefois par la pensée auprès de vous, admirative de votre dévouement".

Non Marcel ARNAUD n'a pas commencé modestement, il a tout dit, il a tout fait. Ce qui a été dit et fait ensuite tous et toutes le lui doivent.

Marcel ARNAUD, c'est le phare, il a guidé ceux qui allaient devenir ses disciples.

Le professeur Paul BOURRET dont nous évoquons la mémoire tout à l'heure et qui a expérimenté cette fameuse médicalisation à la demande de Marcel ARNAUD. Paul BOURRET me l'avait confirmé il y a 10 ans lors de notre rencontre pour le 10ème anniversaire de la disparition de celui qui pour tous fut un Maître.

Puis ces médecins particuliers appelés anesthésistes-réanimateurs, ou de l'urgence, qu'ils soient de l'hôpital ou des Sapeurs-Pompiers qui deviendront les spécialistes du secours routier.

Citons donc immédiatement le Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE, présent lui aussi le 18 août 1987 et à qui j'avais rappelé avoir lu l'Hommage qu'il avait rendu à Marcel ARNAUD à l'école de NAINVILLE lors d'une promotion d'officiers de Sapeurs-Pompiers. Il m'en avait paru très touché.

Dans cette salle aujourd'hui, après nous être inclinés devant cette tombe, si simple, de notre Ami, sur laquelle nous avons déposé cette plaque-souvenir, nous retrouvons quelques-uns de ceux qui ont oeuvré auprès de lui avec la même générosité, le même dévouement, le même état d'esprit et surtout la même efficacité.

Je ~~vous~~ citerais ~~donc~~ le premier, Monsieur le Professeur Louis SERRE car ~~vos~~ collègues et amis médecins ~~vous~~ citent toujours comme l'un des plus proches de Marcel ARNAUD. Il suffit de ~~vous~~ écouter parler de lui et d'écouter aussi ~~vous~~ votre épouse. ^{absent pour raison de santé}
Il m'arrive d'avoir ce privilège lorsque je vais ~~vous~~ revoir dans ~~vous~~ votre village du pays Nimois. ^{le mot (Service du 5.8)}

Mais à côté de Louis SERRE, nous trouvons souvent le Professeur Pierre JOLIS. [Dans le tome II sur Marcel ARNAUD je dois insérer une photo prise à NAINVILLE où vous êtes avec Marcel ARNAUD et deux autres médecins inséparables, les

Docteurs DUFRAISSE et PRIM.]

Si, 20 ans après sa mort, en plein mois d'août, Marcel ARNAUD réussit encore à réunir de telles personnalités, on voit bien que sa stature (d'Homme d'Etat a dit Louis SERRE à LYS LEZ LANNOY le 28 avril 1985) n'a pas souffert de l'usure du temps. Car son message, son oeuvre, son exemple demeurent actuels.

Il n'y a plus en France aujourd'hui de Professeur ARNAUD. Nous qui l'avons connu le savons. Mais il nous reste ce devoir de faire connaître son action et je vous remercie d'y contribuer.

Je me permets à ce titre d'avoir une mention spéciale pour le Docteur André SOUBIRAN, Président de l'Automobile-Club Médical de France, ici présent, pour ses écrits chaleureux et réguliers à la mémoire de Marcel ARNAUD.

En relisant la préface du Professeur SICARD du livre de Marcel ARNAUD "les blessés de la route" paru au cours du 4ème trimestre 1961, ce dernier mentionnait déjà l'action de cet organisme face aux accidents de la route et donc des "blessés de la route". On peut dire que l'Automobile-Club Médical de France et le Comité National du Secours Routier Français auront été les deux principaux organismes Français supports de l'oeuvre de Marcel ARNAUD.

Marcel ARNAUD se dévoua, sans répit, pour diffuser cette nouvelle discipline, la traumatologie routière, notamment auprès des médecins Sapeurs-Pompiers. Mais il enseigna lui-même le Secourisme routier qu'il créa de A à Z et c'est ainsi que des moniteurs de Secourisme devinrent des moniteurs de Secourisme routier pour relayer l'enseignement du Professeur ARNAUD.

Ce que Marcel ARNAUD n'a pas eu le temps de faire, c'est à nous de le réaliser.

Si, dès le départ et le premier, il s'est intéressé au public, aujourd'hui ce maillon reste le plus faible de la chaîne des secours malgré les efforts entrepris, notamment par le Secours routier Français, alerté et guidé déjà à l'époque par Marcel ARNAUD, mais efforts qui n'auront pas été suffisants car le public ce sont tous les usagers de la route !

Et nous sommes très en retard !

.../...

Nous devons donc nous unir, soutenus par les anciens qui ont fait la plus grande partie de la besogne sous la conduite de Marcel ARNAUD pour parachever ce Noble et juste combat uniquement destiné à sauver des vies humaines.

Qui a t'il de plus urgent ?

Marcel ARNAUD le disait déjà, à nous de le répéter sans cesse, à nous de continuer !

Et en ce jour, en votre Nom à tous, je tiens à dire,
Professeur Marcel ARNAUD, Merci !

Je tiens à remercier également de leur présence :

Le Docteur François NEVEUX - que je rencontre enfin pour la première fois

absent -> M. Robert ARDOINO, Président-Fondateur de l'Association Nationale des usagers de la route et grâce à qui est sortie en 1972 la première édition de la brochure "5 gestes qui sauvent"

Les membres du CAPSU qui ont bien voulu se libérer

M Isabelle BLAHA

M

M

Je tiens enfin à excuser :

D Monsieur le Professeur Maurice CARA, fondateur du SAMU de PARIS, présent il y a 10 ans et qui a inauguré à LEERS commune limitrophe à LYS LEZ LANNOY la 4ème rue de l'agglomération au Nom du Professeur Marcel ARNAUD, en 1988.

Le Médecin-Colonel Charles PRIM, médecin-Sapeur-Pompier, comme M. Louis SERRE et M. Pierre DUFRAISSE.

Monsieur le Professeur Alain LARCAN, fondateur d'un service de secours médicalisé dans la région de NANCY

Et, parmi les moniteurs de Secourisme, je citerais M. Guy BONNETERRE? ANCIEN Président de la Fédération Nationale de Protection Civile et M. François MORENO, de l'A.D.P.C des Côtes du Nord (d'Armor) qui ont écrit ceci :

lettres

L'hommage au P^r Marcel Arnaud, l'inventeur du Samu

Père de l'organisation des secours routiers et du traitement des polytraumatisés, le P^r Arnaud n'a pu mener tous ses projets à terme. Ses disciples poursuivent son œuvre.

Vingt ans après la disparition du professeur Marcel Arnaud, quelques-uns de ses élèves, compagnons et disciples se sont réunis, hier après-midi, au cimetière de Mazargues où repose le neuro-chirurgien marseillais reconnu comme le père de la traumatologie routière.

Pour le grand public, le P^r Ar-

naud doit être assimilé à la création des Smur et Samu, celui qui a imposé l'idée de "mettre un médecin dans l'ambulance, plutôt que d'attendre que l'accidenté ait franchi les portes de l'hôpital", explique Didier Burggraève, président du Conseil d'action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence (Capsu).

Une "première" à Salon

Soulignant sa "vision globale" des choses et son engagement sans répit, les différents intervenants ont rendu un hommage appuyé à Marcel Arnaud.

Qu'il s'agisse du docteur André Soubiran, président de l'Automobile-Club médical de France, du professeur Pierre Jolis ou du professeur Rampal notamment, chacun a rappelé l'œuvre essentielle du neuro-chirurgien marseillais dans l'approche des polytraumatisés.

Grand public : le "maillon faible"

A l'instigation du P^r Arnaud, l'expérimentation de la "première ambulance de secours routiers médicalisés" était réalisée en juillet 1957 à Salon-de-Provence par son élève Paul Bourret qui devait

devenir professeur de neuro-chirurgie à Salon.

Après quelques minutes de recueillement sur la tombe de Marcel Arnaud à Mazargues, où le commandant Jean-Paul Monet représentait la Sécurité civile et plus particulièrement l'Ecole nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompiers, ses disciples se sont retrouvés à l'hôtel Mercure de Bonneveine pour évoquer son œuvre et ses nécessaires prolongements. A savoir la diffusion auprès du grand public de la conduite à tenir en présence d'un accident de la route. Les cinq gestes qui sauvent dans les premières minutes pour permettre d'attendre l'arrivée des secours médicalisés. En effet, si le P^r Arnaud a diffusé cette nouvelle discipline qu'était à l'époque la traumatologie routière, puis enseigné le secourisme routier auprès des moniteurs de secourisme, le temps lui a manqué pour passer à l'étape suivante, la sensibilisation des automobilistes. Ce que Didier Burggraève qualifie de "maillon le plus faible de la chaîne des secours".

Une formation qui, vingt ans après la disparition de Marcel Arnaud, n'a rien perdu de sa nécessité, bien au contraire. L'actualité nous apportant chaque jour son flot d'exemples d'accidents de la route plus meurtriers les uns que les autres.

J.F.C.

Guide des premiers secours

■ Pour poursuivre l'œuvre du professeur Arnaud, l'action du Conseil d'action pour la prévention des accidents et les secours d'urgence (Capsu) s'articule autour de deux objectifs majeurs. Apprendre à tous les usagers de la route les cinq gestes qui sauvent et prévenir les accidents en créant notamment un ministère de la protection civile en France.

Le Capsu se bat ainsi auprès des pouvoirs publics pour que les cinq gestes

qui sauvent fassent l'objet d'une "formation pratique obligatoire pour la délivrance de tout permis de conduire". Les cinq gestes en question sont :

alerter les secours (sapeurs-pompiers ☎ 18, police-secours ☎ 17, gendarmerie, bornes d'appel...), baliser les lieux (30-40 m avant l'accident en ville, 100 m avant sur route, 300 m sur autoroute) et faire des signaux de ralentissement, ranimer par le bouche-à-

bouche si la respiration est arrêtée,

comprimer une plaie qui saigne abondamment,

sauvegarder un blessé inconscient pour lui éviter l'asphyxie (mis délicatement sur le côté).

La brochure du Capsu peut vous être adressée en envoyant une enveloppe timbrée (plus de 20 g) de format normal, libellée à vos nom et adresse à : Capsu, Didier Burggraève, 59390 Lys-Lez-Lannoy.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Nous vous remercions de bien
vouloir faire paraître ce
communiqué de presse

L'HOMMAGE A MARSEILLE AU PROFESSEUR MARCEL ARNAUD
L'INVENTEUR DU SAMU.

Pour le 20ème anniversaire de la disparition du Professeur
Marcel ARNAUD dont une rue porte le Nom à LYS LEZ LANNOY,
HEM, ROUBAIX et à LEERS inaugurées entre 1985 et 1988,
le Président du CAPSU, Didier BURGGRAEVE, avait organisé
le dimanche 17 août, à MARSEILLE, une cérémonie à sa mémoire.

Tout d'abord au petit cimetière de Mazargues où fut déposée
il y a 10 ans une plaque rappelant l'oeuvre du fondateur de
la traumatologie routière et du Secourisme routier en pré-
sence du Professeur Paul BOURRET, fondateur du premier SMUR,
du Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE, disparus depuis, et dont
le souvenir fut évoqué par Didier BURGGRAEVE.

La tombe de Marcel ARNAUD fut fleurie en présence de plusieurs
personnalités dont le Professeur Pierre JOLIS, collaborateur
du Professeur ARNAUD, du Docteur André SOUBIRAN, Président de
l'Automobile-Club Médical de France, du Docteur François
NEVEUX médecin très proche du Professeur ARNAUD.

Le Commandant MONET représentait l'école Nationale de la
Sécurité Civile de NIANVILLE LES ROCHES où le Professeur
ARNAUD enseigna de longues années afin de former autant les
médecins Sapeurs-Pompiers que les cadres de la Protection
Civile. Le CAPSU, outre son Président était représenté
par Isabelle BLAHA dont le père fut l'un des premiers à
apporter son appui et son concours au projet des 5 GESTES
QUI SAUVENT.

Au cours d'une réception qui suivit ce premier Hommage, le
Président du CAPSU, ancien élève de Marcel ARNAUD et qui
vient d'achever la rédaction d'un premier document sur

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention .../...

son oeuvre intitulé "Marcel ARNAUD, le phare des secours d'urgence en France" évoqua le souvenir de "celui qui a tout dit, tout créé".

Il lut les lettres du Professeur Louis SERRE, absent pour raison de santé et de la fille de Marcel ARNAUD, dans l'impossibilité d'être présente.

Dans son allocution, Didier BURGGRAEVE rappela notamment :

"On peut dire que l'Automobile-Club Médical de France et le Comité National du Secours Routier Français auront été les deux principaux organismes Français supports de l'oeuvre de Marcel ARNAUD...

Marcel ARNAUD se dévoua, sans répit, pour diffuser cette nouvelle discipline, la traumatologie routière, notamment auprès des médecins Sapeurs-Pompiers. Mais il enseigna lui-même le Secourisme routier qu'il créa de A à Z et c'est ainsi que des moniteurs de Secourisme devinrent des moniteurs de Secourisme routier pour relayer l'enseignement du Professeur ARNAUD...

Ce que Marcel ARNAUD n'a pas eu le temps de faire, c'est à nous de le réaliser.

Si, dès le départ et le premier, il s'est intéressé au public, aujourd'hui ce maillon reste le plus faible de la chaîne des secours malgré les efforts entrepris... mais efforts qui n'auront pas été suffisants car le public ce sont tous les usagers de la route ! Et nous sommes très en retard.

Nous devons donc nous unir, soutenus par les anciens qui ont fait la plus grande partie de la besogne sous la conduite de Marcel ARNAUD pour parachever ce Noble et juste combat uniquement destiné à sauver des vies humaines.

Qui a t'il de plus urgent ?

Marcel ARNAUD le disait déjà, à nous de le répéter sans cesse, à nous de continuer !

Professeur Marcel ARNAUD, Merci !".

Lys-lez-Lannoy

Hommage à Marcel Arnaud

L'inventeur du SAMU

Pour le 20e anniversaire de la disparition du professeur Marcel Arnaud dont une rue porte le nom à Lys Lez Lannoy, Hem, Roubaix et Leers inaugurées entre 1985 et 1988, le président du Capsu, Didier Burggraeve, avait organisé le dimanche 17 août, à Marseille, une cérémonie à sa mémoire.

Celle-ci s'est déroulée au petit cimetière de Mazarques où avait été déposée il y a 10 ans, une plaque rappelant l'oeuvre du fondateur de la traumatologie routière et du secourisme routier.

La tombe de Marcel Arnaud a été fleurie en présence de plusieurs personnalités dont le professeur Pierre Jolis, collaborateur du professeur Arnaud, du docteur André Soubiran, président de l'Automobile Club médical de France, du docteur François Neveux, médecin très proche du professeur Arnaud.

Le commandant Monet représentait l'école nationale de la sécurité civile de Nianville-les-Roches où le professeur Arnaud enseigna de longues années afin de former autant les médecins sapeurs-pompiers que les cadres de la protection civile.



Moment de recueillement sur la tombe du professeur Marcel Arnaud pour plusieurs personnalités proches du défunt.

Didier Burggraeve : « Notre devoir est de sauver des vies »

Président du Conseil d'action pour la prévention des Accidents et les secours d'Urgence (CAPSU), Didier Burggraeve fait le point sur le secourisme en France.

Vous êtes président de CAPSUS, le Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence. Pouvez-vous nous résumer l'action et les objectifs de votre association ?

Créée il y a vingt ans, cette association poursuit l'oeuvre du Professeur Marcel Arnaud, le précurseur du secourisme routier.

Elle est composée uniquement de bénévoles. Vingt-cinq correspondants au total qui s'impliquent véritablement pour la prévention. L'association est en fait une structure qui nous permet de mener concrètement cette action. Nos objectifs sont essentiellement de deux ordres.

Le premier est d'éduquer les usagers de la route. Le second d'organiser dans de meilleures conditions les secours en cas d'accident.

Quels sont les textes qui réglementent le secourisme en France ?

La dernière réforme remonte à 1991. Des textes et des nouveaux programmes ont été mis en place. En revanche, il subsiste une lacune importante en la matière puisqu'aucune formation spécifique n'a été envisagée dans ces textes. De notre côté, nous avons élaboré une proposition intitulée « les cinq gestes qui sauvent ». Un concept simple, que l'on a ébauché il y a une trentaine d'années, afin de sauver les accidentés de la route d'une mort certaine.

Mais, ce concept n'a jamais été intégré dans un programme. L'objectif étant un apprentissage systématique durant cette période de formation au code de la route et à la conduite automobile, rendue obligatoire pour la

délivrance d'un permis de conduire.

Pour quelles raisons, ce projet est-il resté sans réponse ?

Pour un ensemble de raisons, je pense. Il y a quelques années, on a osé me répondre « pensez-vous que les gens seront capables d'apprendre les gestes essentiels du secourisme ». C'est une honte, lorsque l'on pense que chaque année, 300 000 personnes s'initient au secourisme.

On a également avancé le problème du coût. C'est une fausse réponse. On estime à 600 000 le nombre de candidats aux permis de conduire chaque année.

Un permis de conduire qui coûte à peu près entre deux et trois mille francs. On estime à cent francs le coût supplémentaire d'un forfait de cinq heures de formation aux principes de base du secourisme assuré par des associations agréées.

Si chacun suivait cette formation, on pourrait sauver entre 1000 et 1500 vies par an. C'est une certitude, puisque l'on a réalisé des expériences dans des auto-écoles. Mais on ne fait toujours rien. Alors, qui est responsable ? Personnellement, j'ai déjà prévenu tout le monde.

Pouvez-vous nous faire le point sur vos démarches ?

Le 27 juillet dernier, j'ai adressé une lettre au Ministre des Transports, Jean-Claude Gayssot, puisque c'est lui qui est en charge de la sécurité routière et notamment du dossier du permis de conduire. Le plus important est en fait de trouver un terrain d'entente avec le Ministre de l'Intérieur Jean-Pierre Che-

vènement, qui de son côté gère les secours.

Il faut en vérité un programme de formation court qui puisse être accepté par tous. Cinq heures par exemple.

Depuis trente ans, on attend toujours de mettre à plat

ce problème. Mais depuis trente ans les gestes qui sauvent sont demeurés les mêmes, ils sont et resteront universels. Le geste d'arrêter une hémorragie est le même ici qu'aux Etats-Unis par exemple.

Depuis des années j'ai contacté tous les présidents de la République depuis Pompidou, tous les Premiers Ministres concernés. Mais au bout de tant d'années de combat, j'ai constaté qu'il y avait des incompétences.

Personne ne comprend l'enjeu de notre démarche.

Aujourd'hui, quelle est l'évolution de la situation ? Mon objectif est que notre action s'inscrive dans un cadre juridique défini comme celui d'une proposition de loi par exemple.

C'est le cas à l'heure actuelle avec Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée, et député-maire qui défend mon projet. Mon ambition : que les autres 576 députés acceptent de co-signer la proposition de loi et qu'elle passe au plus vite à l'ordre du jour. Je vais bientôt contacter les présidents de groupes à l'Assemblée ainsi que son Président. On pourrait enfin avoir une loi.

D'où provient cette formidable motivation dont vous faites preuve ?

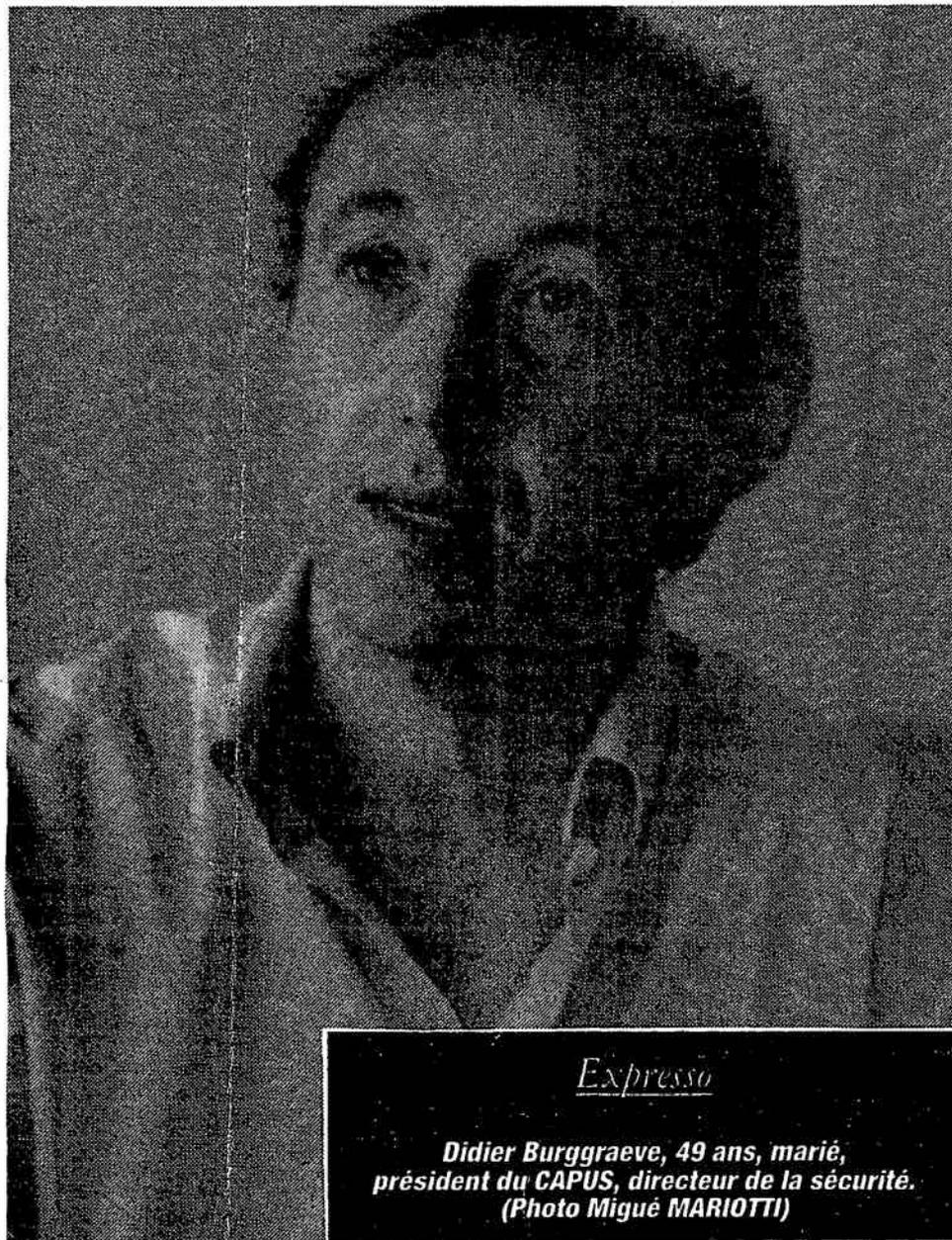
A douze ans, j'ai été témoin d'un accident de la route. Un cyclomoteur s'est encastré dans une remorque. Quand je suis sorti de l'école, il était par terre.

Je me suis approché plus près du blessé. Il était inconscient, et perdait beaucoup de sang. Je pensais à l'époque que les adultes savaient ce qu'il fallait faire pour arrêter le sang. Mais personne n'a rien fait.

Cet épisode m'a énormément touché. Quelques années plus tard, j'ai suivi des cours de secourisme, j'ai intégré la brigade des Sapeurs Pompiers de Paris. Je pense que c'est le devoir de chacun de sauver des vies, de porter secours aux accidentés dès les premières minutes.

Aujourd'hui, le seul maillon qui manque, c'est le premier maillon de la chaîne, c'est à dire le témoin.

**Propos recueillis
par Sandrine GUIDON**



Expresso

**Didier Burggraeve, 49 ans, marié,
président du CAPUS, directeur de la sécurité.
(Photo Migué MARIOTTI)**

Notes sur Hommage au Professeur Marcel ARNAUD.

Marseille Samedi 16.8.1997

Arrivé à l'hôtel Mercure vers 16h, samedi 16.8.1997, il y avait un message du Pr SERRE. J'ai rappelé ce dernier. Son épouse me l'a passé immédiatement. Il me dit avoir eu durant la nuit une tachycardie qui s'est prolongée jusqu'au matin et qu'hélas, de ce fait, il ne pourra pas se rendre à Marseille demain comme prévu et il le regrette profondément.

Il rappelle ceux qui ont aidé ou assisté Marcel ARNAUD et notamment DUFRAISSE, le Pr VIGOUROUX qui fut son « élève, le rôle de ARRIGHI. Je lui ai dit que j'en parlerai demain, que je l'excuserai et le tiendrai au courant du déroulement de la cérémonie. Le Dr NEUVEUX qui devait prendre M et Mme SERRE à la gare St Charles de Marseille a été prévenu et se rendra directement au cimetière.

Je m'apprêtais à me rendre (il était près de 17h) au cimetière puis chez le fleuriste quand je reçus un appel tél. de Robert ARDOINO, en convalescence à Cassis – donc pas très loin de Marseille – mais qui ne peut quitter ce lieu notamment en raison de la très grande chaleur. Il le regrette et me reparle de ses contacts récents avec le secrétariat à Paris du CISR puis du coordonnateur régional suite à ses propositions de secourisme au permis de conduire et d'action contre l'alcool au volant. Il me dit qu'il est nécessaire de relancer l'ANUR pour obtenir une aide éventuelle (?) de ces services et il me demande des noms pour constituer le bureau dans cette perspective. Je lui demande alors de réfléchir car il existe le CAPSU et il est inutile de multiplier les structures associatives et de me faire parvenir rapidement son projet pour que je puisse lui donner une réponse. Enfin je lui précise – en raison de son absence – j'ai prévu de rappeler demain, lors de la réunion au Mercure qu'il a contribué à la sortie de la 1^{ère} édition de la brochure en 1972. Il me répond qu'il s'agissait d'un acte de générosité mais je lui rétorque qu'il fallait le rappeler. Je lui confirme enfin être à Toulon début novembre et que j'espère le revoir à cette occasion après plusieurs RV manqués.

Je me rends donc au cimetière, proche de l'hôtel, d'où le choix de « Bonneveine ». Je rencontre le gardien qui me précise comment ouvrir le portail demain dimanche car il n'y aura personne. Il me prête un arrosoir que je remplis d'eau. Je nettoie donc la tombe de Marcel ARNAUD, gratte un peu de mousse et enlève cailloux ou herbes sur le devant. Je replace notre plaque du 18.8.1987 que je nettoie un peu. Tout est propre pour demain.

Je me rends chez le fleuriste contacté auparavant par téléphone et repéré grâce au minitel et un plan de Marseille, pas très loin du cimetière et de l'hôtel et je traite la question du coussin de fleurs que je trouve très beau et qui me sera livré le dimanche matin à l'hôtel. J'explique aux deux femmes présentes l'objet de l'hommage qui sera rendu à un Marseillais et elles ont l'air très intéressées. Récupérant mon véhicule garé dans la rue, je fais une halte pour leur remettre à chacune une brochure « 5 gestes qui sauvent » afin que l'on sache ce qu'il faut faire avant l'arrivée des secours compétents imaginés – et formés – par Marcel ARNAUD.

De retour à l'hôtel vers 18h, j'apprends que j'ai été contacté par la presse marseillaise, les 2 journaux locaux, que j'avais prévenus pas fax puis par courrier de la cérémonie du 17.8. Au téléphone vers 19h, nous nous mettons d'accord pour une interview vers 10h 30 pour le journal « La Marseillaise » à l'hôtel – puis à 14h ou après le cimetière pour « La Provence » - ce qui fut le cas, le journaliste nous ayant rejoints au cimetière puis il assista à une partie de la réunion à l'hôtel.

Ce même samedi – avant 20h – un autre message me fut remis par la réception de l'hôtel. Il s'agissait du Pr JOLIS qui rappellera vers 21-22h.

Ce dernier rappellera effectivement pour me confirmer sa venue sauf qu'il viendrait de Paris où il avait dû retourner pour raison familiale et non de la région bordelaise où il était. Il arriverait donc + tôt et me demanda s'il lui était possible de déjeuner à l'hôtel – ce qui ne pose aucun problème – je lui dis que je m'en chargeais. Je l'informais du problème de santé du Pr SERRE et donc de son absence, qu'il regretta. Nous parlâmes alors de lui et JOLIS me dit, vous avez raison d'impliquer Louis SERRE, il faut qu'il sache qu'on ne l'oublie pas !

Isabelle BLAHA nous confirme ensuite par tél. sa bonne arrivée de Nancy à Marseille chez une amie de sa famille. Nous nous donnons RV dimanche matin si elle voulait assister à l'interview puis à l'arrivée du Pr JOLIS.

En soirée, je remaniais mon intervention prévue lors de la petite réception à l'hôtel. J'avais demandé à la réception de me prévenir de l'arrivée du Dr SOUBIRAN – son avion devait atterrir à Marignane vers 21h 10. En effet, vers 22h on m'avertit de son arrivée. Je m'y rendais immédiatement. Il fut apparemment heureux de cet accueil et je restais avec lui pour bavarder durant son repas. Il me demanda des précisions sur l'organisation et les invités et me confirma la présence, à son initiative car contactés par eux suite à un écrit dans la revue de l'ACMF sur Marcel ARNAUD, d'un professeur et d'un médecin qui ont connu et travaillé avec Marcel ARNAUD.

Marseille Dimanche 17.8.1997

Cette journée du souvenir a débuté par une interview donnée au journal « La Marseillaise » dans le salon réservé pour notre cérémonie. La journaliste s'était déplacée avec un photographe. Elle avait reçu par fax de mon domicile, quelques jours auparavant, des informations sur le CAPSU, les 5 gestes qui sauvent et le Pr ARNAUD dont notamment copie de la lettre récente adressée au nouveau ministre des transports. Je lui remettais alors le texte du dossier réalisé (29 ans de campagne) où elle pourrait puiser d'autres renseignements pour ses articles et une brochure 5 gestes ainsi qu'au photographe.

Je lui rappelais que pour moi, ici à Marseille, l'essentiel était de parler du Pr ARNAUD à qui nous rendions Hommage. Mais elle précisa que d'abord un article serait consacré au CAPSU et aux 5 gestes qui sauvent puis un autre sur la médicalisation et les secours aux blessés en sollicitant l'opinion du SAMU et des sapeurs pompiers.

Je répondis donc à ses nombreuses questions en insistant sur des points essentiels. Son article parut comme prévu – avec une grande photo de moi-même – le lendemain, lundi et le 18 août, jour anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD.

Peu après leur départ, vers midi et quelques mn, je pensais que le Professeur JOLIS ne devait plus tarder à arriver. Donc je me portais à l'entrée de l'hôtel juste au moment où il se présentait – ce qui me permit de l'accueillir – il en fut surpris agréablement. Nous allâmes donc dans le salon qui nous avait été réservé. Il avait avec lui, dans sa serviette, le dossier sur les 29 ans de campagne sur les 5 gestes qui sauvent que je lui avais adressé quelques semaines auparavant puis le document-Hommage à Marcel ARNAUD qu'il avait reçu (comme le Docteur HERAUT) la semaine précédente (Je souhaitais qu'il puisse le lire avant notre rencontre).

Nous bavardâmes alors un moment. Je lui fis part de la non-venue de Louis SERRE. Puis arriva Isabelle BLAHA que j'allais chercher à la réception de l'hôtel non sans préciser au Professeur JOLIS qu'elle était la fille de Pierre BLAHA qui avait été l'un des premiers à soutenir le projet des 5 gestes qui sauvent, membre du CAPSU afin de continuer l'action de son père et qui poursuivait des études d'Histoire.

Nous avons poursuivi notre conversation à 3. A 12h 30 comme demandé par le Dr SOUBIRAN je l'appelais dans sa chambre. Il nous rejoignit pour le déjeuner ainsi que mon épouse Catherine.

Durant le repas, la conversation s'arrêta un moment sur le récent MEDEC (fin mars) à Paris où le Pr JOLIS avec le Dr RICHTER (Médecin Chef adjoint BSPP) et R. FUSILIER de France Sélection (éditeur) reçurent justement de l'ACMF le prix « Marcel ARNAUD » pour la sortie d'un ouvrage sur le Secourisme « premiers secours en équipe ».

Isabelle BLAHA indiqua avoir été surprise de l'intervention écourtée du Dr SOUBIRAN à la mémoire de Marcel ARNAUD du fait de l'arrivée du ministre Xavier EMMANUELLI et, en ce qui concerne le Pr JOLIS de ne pas l'avoir nommé.

Le Dr SOUBIRAN expliqua que le protocole avait bouleversé l'organisation de cette séance présidée par le Pr CARA et le Pr JOLIS précisa qu'il avait indiqué être honoré recevoir un tel prix qui porte ce Nom.

En récupérant le coussin de fleurs déposé le matin, dans une salle climatisée, nous nous sommes dirigés tous les 5 vers ma voiture, au sous-sol, afin de prendre la direction du cimetière. Nous y arrivâmes après 5 bonnes minutes et à l'approche de l'entrée, dans la petite ruelle qui y donne accès, nous repérions quelques véhicules mais surtout une voiture rouge surmontée d'un girophare – ce qui nous confirmait la présence d'un représentant des sapeurs pompiers.

En effet, un petit groupe était en discussion parmi lequel un officier de S.P. Lorsque nous nous approchâmes pour les saluer, le Cdt MONET me remit de la part du directeur de l'INESC de Nainville-les-Roches une photo retrouvée dans les archives de l'école représentant le Pr ARNAUD le mégaphone à la main en train de diriger un exercice de secours. Ce geste me fit énormément plaisir et je dis au Cdt tout ce qu'avait fait à Nainville le Pr ARNAUD pour l'enseignement du Sme routier, avec d'autres et notamment le Pr JOLIS ici présent.

Après quelques minutes d'attente et après avoir déposé le coussin de fleurs près de la tombe, avoir demandé à Catherine de se placer pour filmer et prendre quelques photos en souvenir, nous vîmes arriver une première voiture. C'était le journaliste de « La Provence ». Il assista donc à la cérémonie puis au début de notre hommage à l'hôtel Mercure. Enfin un autre véhicule d'où sortit un homme que je ne connaissais pas. Il s'agissait du Docteur François NEUVEUX, très proche de Marcel ARNAUD dont je faisais donc la connaissance enfin et qui me dit rapidement qu'il n'avait pas pu venir il y a 10 ans – à cause d'empêchements personnels – et qu'il avait des documents à remettre.

Nous nous dirigeâmes vers la tombe de Marcel ARNAUD. Je demandais au Pr JOLIS de s'approcher de moi et au petit groupe de se resserrer. Je pris la parole comme je le fis 10 ans plus tôt au même endroit. Je demandais d'avoir une pensée pour Paul BOURRET et le Médecin Colonel DUFRAISSE, présents en 1987 et disparus depuis. Puis je demandais un moment de recueillement. Probablement à cet instant chacun se remémora ce qu'il savait de Marcel ARNAUD, des souvenirs personnels pour ceux qui l'avaient côtoyé longtemps.

Nous étions assistés par deux autres médecins et l'épouse de l'un d'eux, qui avaient travaillé avec Marcel ARNAUD.

L'atmosphère était empreinte de recueillement sincère et profond. Qu'importe si nous n'étions qu'une poignée. Ceux qui ont eu le courage de venir ont su choisir entre un Hommage essentiel à rendre à un homme exceptionnel sans qui nous n'en serions pas où nous en sommes actuellement pour les secours aux accidentés de la route et par extension à tous ceux en détresse – et une journée de congé en plein mois d'août !

Le Cdt prit congé et s'excusa de ne pouvoir nous accompagner pour notre réunion à l'hôtel. Il précisa toutefois que l'école de Nainville pourrait peut être organiser quelque chose en mémoire du Pr ARNAUD. Surtout, il me dit avoir connu personnellement Paul BOURRET et nous apprit que, depuis 1992, il y avait une rue Professeur Marcel ARNAUD à Salon de Provence, ce que nous ignorions et qui nous a vraiment réjouis.

A l'hôtel, je lus le texte de mon intervention complété de la lecture d'un petit mot reçu du Pr SERRE après la réception du document sur Marcel ARNAUD et des réponses obtenues de l'ancien Président de la FNPC, Guy BONNETERRE et de François MORENO, de l'ADPC des Côtes du Nord à l'époque mais surtout collaborateur de Léon ROBINE à l'origine de la FNPC et ancien responsable du bureau de la formation et du Secourisme au SNPC devenu ensuite DSC.

Après la lecture de mon Hommage, le Docteur SOUBIRAN prit la parole mais évoquant la présence du Professeur RAMPAL, ce dernier se leva et parla de Marcel ARNAUD avec qui il avait travaillé. Le Dr SOUBIRAN poursuivit alors en rappelant le rôle de pionnier de Marcel ARNAUD, ce qu'il fit au sein de l'ACMF et du Sec. Routier Fr. et me remercia d'avoir été à nouveau à l'initiative de cet Hommage. Le Pr JOLIS, à sa suite, reprit le terme de Phare que j'avais employé, en indiquant que j'étais aussi la lumière qui permettait de le voir ! Puis ce fut un échange entre les membres présents.

Le Dr NEUVEUX nous informa des documents dont il n'était d'après lui que le dépositaire. La discussion se porta un moment sur ce problème. Le Dr SOUBIRAN compte tenu de l'âge des participants estima que ces pièces devaient me revenir. Le Pr JOLIS proposa que ces documents historiques puissent servir à des jeunes en préparation de thèses ou de mémoires et qu'on puisse envisager de les léguer à une bibliothèque de la faculté. André SOUBIRAN posa plusieurs questions au Dr NEUVEUX et nous revenions alors à la mort de Marcel ARNAUD.

Ce jour là il se trouvait à Avignon à la caserne des S.P. Il eut un malaise brutal qui provoqua une mort – d'après lui – quasi instantanée. Il y avait un médecin sur place et malgré les soins prodigués, rien ne put être utile.

Le Dr NEUVEUX parla des séjours précédents de surveillance à l'hôpital ou de ses rencontres chez lui à SISTERON.

J'appris donc que, faisant médecine, François NEUVEUX s'était intéressé aux travaux du Pr ARNAUD et que leur contact mutuel date de cette époque.

Nous sommes convenus que – de passage chez mes beaux-parents à VINON S/VERDON – je le préviendrai et prendrai en charge et donc la garde des documents de Marcel ARNAUD dont il était encore le dépositaire.

Je demandais au Pr JOLIS également de me réserver tous documents qu'il pourrait détenir sur cette période, le secourisme routier et Marcel ARNAUD.

Vers la fin de ces retrouvailles à la mémoire de Marcel ARNAUD, nous appelâmes le Pr SERRE par le téléphone portable de Catherine. Louis SERRE me dit qu'il était triste de n'avoir pu venir et le Docteur SOUBIRAN, puis le Pr JOLIS et enfin le Dr NEUVEUX lui parlèrent un instant.

Une partie de cette réunion et notamment ce contact téléphonique avec Louis SERRE fut filmée.

J'accompagnais le Pr JOLIS près de son taxi et en me quittant il me dit : « Vous êtes la mémoire de Marcel ARNAUD, merci ! ».*

Le Dr SOUBIRAN avait eu l'occasion de préciser à plusieurs reprises que sans mes initiatives on ne se souviendrait plus de Marcel ARNAUD et qu'évidemment nous n'aurions pas été réunis en ce jour.

Cette journée se termina par un dîner à 4 à l'invitation du Dr SDOUBIRAN et la conversation a pu se diversifier, de Marcel ARNAUD, aux 5 gestes, à l'ACMF, voire des soucis plus personnels.

Lundi matin, j'allais apporter les 2 journaux locaux au Dr SOUBIRAN qui s'inquiéta du coût des fleurs et de la réception. Il insista quand il sut que je payais personnellement. Mais je lui répondais que c'est moi qui avait pris cette initiative ; par contre, s'il voulait m'aider, il devait sortir le dépliant sur les 5 gestes qui sauvent, prévu pour le MEDEC (mais non sorti d'après lui par manque de temps – « c'était trop court »), en 75 000 exemplaires, ce qui revenait moins cher que la brochure, plus élaborée.

Il suffisait de reprendre le projet que je lui avais envoyé – qui datait de 1983 – réalisé par un graphiste de Paris, désireux de m'aider et qui m'avait entendu un soir sur l'antenne radio de RTL.

En prenant en exemple un dépliant de l'hôtel, je lui précisais comment il fallait procéder. Il me promit d'en parler à son fils. Je suis donc assez confiant même s'il nous reste encore plusieurs milliers de brochures. Mais les contacts médias en cours peuvent aboutir et donc amener à de nombreuses demandes par courrier.

Dès que la maquette serait prête, il suffisait de me la faire parvenir pour approbation.

* de la page 9 : En quittant le Pr JOLIS et en le remerciant une nouvelle fois de sa présence, je lui demandais de me faire connaître son avis sur mon mémoire 5 gestes qui sauvent/29 ans de campagne, ainsi que sur le dossier-Hommage au Pr ARNAUD (et de penser à moi pour des écrits de Marcel ARNAUD). Devant s'établir définitivement en Gironde il doit prochainement s'attacher au tri de ses archives. Il y pensera donc. Quant aux réponses il me promit de le faire durant la 1^{ère} quinzaine d'octobre.

Notes diverses :

A la suite de mon intervention et de la citation du Pr SERRE « l'un des plus proches du Pr ARNAUD », le Pr JOLIS précisa qu'il y avait eu au début une opposition entre les 2 hommes car M.A. considérait qu'il fallait mettre les polytraumatisés entre les mains d'un centre chirurgical – donc des chirurgiens – et L.S. plutôt des réanimateurs car les blessés de la route meurent d'abord – donc tout de suite – d'asphyxie ! Après plusieurs années de discussion (3 ans ?) M.A. se rallia à la thèse de Louis SERRE.

Le Dr SOUBIRAN m'avait déjà demandé plusieurs fois pourquoi je faisais tout cela pour le Pr ARNAUD et notamment lorsque j'étais allé le voir en 1994 (oct) à l'hôpital A. Paré de Boulogne lors de son admission à la suite d'un infarctus. Je lui donnais ainsi, ce lundi 18.8.1997 une réponse précise : « Marcel ARNAUD a eu le courage, a accepté, a concrétisé son appui en ma faveur, par une lettre de 1972 pour donner son accord sur les 5 gestes qui sauvent donc mon projet. Je lui en dois donc, à mon avis, une totale reconnaissance (tandis que d'autres ne disaient rien, ne faisaient rien ou pire s'opposaient/bloquaient/critiquaient voire torpillaient).

Le Pr JOLIS aborda lors de nos discussions ses participations à la C.N.S et les querelles entre ses membres dont il fut longtemps le témoin. Il nous expliqua qu'il était intervenu pour dire que pour lui il accueillait dans cette instance de la même manière tous ceux qui venaient y parler de Secourisme – propos qui me plurent particulièrement. Il évoqua aussi un différend avec son « Maître CARA » qui se régularisa par la suite. On sent bien la déférence et le respect qu'il a envers Maurice CARA.

Notre dernière rencontre, avant de quitter l'hôtel, alors qu'il était toujours dans sa chambre vers midi est raconté dans la lettre à son fils, Bruno, inséré dans ce tome.

La dernière photo avec le Docteur André SOUBIRAN, le dimanche 17 août 1997, à l'issue du dîner avec lui.

A gauche, Isabelle BLAHA.



La 5^{ème} rue, dans le Nord

Après les rues dans les villes d'action de l'ASAR et du CAPSU, de 1985 à 1988, j'avais demandé également à la mairie de Wasquehal (également proche de Roubaix) que cette ville ait, aussi, une rue « Professeur Marcel ARNAUD ».

J'avais sollicité directement une très ancienne amie – malgré notre différence d'âge – que je connaissais depuis la création des ESPC de Wasquehal-Flers en 1968 – 1969, Raymonde FRANCOIS, devenue adjointe au maire de Wasquehal, en charge de l'humanitaire, ce qui n'avait rien de surprenant pour qui la connaissait. Je confirmais ainsi ma demande par une lettre du 29 juin 1996 (à l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD, le 18 août 1997) par laquelle, en rappelant son action, je lui apportais les éléments nécessaires pour défendre ce dossier auprès de la municipalité.

Wasquehal n'était pas, après Lys lez Lannoy, Hem, Roubaix et Leers (ou Marseille), un choix au hasard.... Je le rappelais à mon amie qui m'avait épaulé, avec son mari, Georges, et ainsi encouragé tous les jeunes qui étaient autour de moi à cette époque.

Je relançais le maire de Wasquehal le 16 mars 1997. En prévision de l'inauguration « officielle », j'avais sollicité le Professeur Alain LARCAN (Voir plus loin). Ce que je confirmais le 4 juillet 1998. Entretemps, j'avais remis à son adjointe le tome I* (Voir lettre du 22 novembre 1997) sur Marcel ARNAUD diffusé au moment de notre nouvel hommage à Marseille en août 1997.

Le maire avait donné un « accord de principe » à son adjointe, qui, relancée par moi, revenait « à la charge » (comme elle savait aussi le faire pour toute cause qu'elle défendait). Et le 26 décembre 2001, il me fallait à nouveau le rappeler au maire. Nous nous étions rencontrés, à trois, dans son bureau de la mairie l'année précédente. Enfin, le 17 janvier 2002, le maire confirmait la décision mais il était en attente d'une « voie nouvelle ».... Le 12 novembre, son directeur général des services m'annonçait enfin la bonne nouvelle et le choix d'une rue, au centre ville.

Cette rue existe donc désormais. Mais il n'y a pas eu d'inauguration officielle, comme demandé par nous... Après les « 30 ans de l'ASAR – ASSARN » en février 2009, nous y sommes passés à quelques-uns. Une photo a été publiée dans le bulletin du CAPSU.

Ci-dessous la photo de la plaque de rue (photo de Cyr DE REVIERE) et l'annonce faite dans le bulletin municipal de Wasquehal.

Après ces cinq rues dans le Nord, celle de Marseille (1988), Salon de Provence (1992) quel médecin de SAMU, quel responsable d'une association de secourisme, simple moniteur ou simple secouriste en fera désormais la demande à son maire ?

* Je lui remettais le tome II avec un mot en date du 11 mars 1999.



• La rue du Professeur-Marcel-Arnaud (1896-1977). Inventeur du concept de secourisme routier, c'est-à-dire le S.A.M.U. (Service d'Aide Médicale d'Urgence).

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 29 juin 1996

DIDIER BURGGRAEVE
PRESIDENT

Madame Raymonde FRANCOIS,
Adjointe au Maire,
Hôtel de Ville,
59290 WASQUEHAL

Madame l'Adjointe au Maire, Chère Raymonde,

Comme nous en avons parlé à plusieurs reprises et notamment à Leers en mars au cours de l'assemblée générale de l'ASSARN, en 1997 ce sera le 20ème anniversaire de la disparition du Professeur Marcel ARNAUD.

Nous avons donc prévu en 1997 un certain nombre d'initiatives, autant pour les 30 ans des "5 GESTES QUI SAUVENT" que pour les 20 ans de la mort de notre Maître et Ami Marcel ARNAUD.

C'est en effet cet homme qui, neuro-chirurgien, témoin d'un grave accident de la route dans la région d'Aix-en-Provence, comprend alors qu'on laisse sur les routes des accidentés pour morts et que probablement beaucoup d'entre-eux pourraient être sauvés par une intervention rapide et adéquate.

J'ai pensé aux "5 gestes" en 1967, de mon côté quand j'ai vu l'impuissance des témoins lors des accidents de la route.

Au lieu de jouir d'une paisible et tranquille retraite, Marcel ARNAUD consacra le reste de sa vie à cette oeuvre. Il inventa la traumatologie routière puis la manière de secourir les blessés de la route. Il écrivit un livre, "les blessés de la route", en 1960, qu'il me dédicaça en avril 1970 lorsque j'ai suivi un stage en sa compagnie, d'une semaine, afin de devenir moniteur de secourisme routier (enseignement que j'ai mis ensuite immédiatement en pratique aux ESPC de WASQUEHAL).

Nous n'avons pas cessé ensuite de correspondre ou parfois de nous revoir lors d'autres stages ou journées d'études ou de conférences.

.../...

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

En 1972 sortait une première édition de la brochure "5 GESTES QUI SAUVENT". Nous sollicitons son parrainage. Et c'est ainsi que son Nom demeure sur cette brochure depuis 25 ans car, outre sur ce qu'il a fait directement pour le Secourisme routier il a mis en place, par ses conseils et ses multiples propositions et projets, ce que nous appelons les SAMU.

Je me suis donc rendu un jour à MARSEILLE, seul, pour me recueillir sur sa tombe, au cimetière de Mazargues. J'ai du demander le concours du gardien car sa tombe était introuvable. En effet, elle était totalement anonyme. J'ai vraiment été choqué de ce sort même si ce fut sa volonté ou celle de sa famille.

J'ai entrepris des recherches pour prendre contact avec sa fille. Elle accepta que nous organisions une cérémonie pour le 10ème anniversaire de sa mort. Ce fut le 18 août 1987, ce fut un moment très émouvant pour moi.

Entretemps, au Nom de l'ASAR dont j'étais à l'époque le Président, j'ai sollicité les maires des communes où cette association de bénévoles oeuvrait pour le Secourisme, notamment dans l'esprit de Marcel ARNAUD, c'est à dire dévouement et altruisme.

En avril 1985, la première rue de France portant son Nom fut inaugurée par le Professeur Louis SERRE, fondateur du SAMU de MONTPELLIER, disciple de Marcel ARNAUD à LYS LEZ LANNOY; en septembre 1986 à HEM par le Docteur André SOUBIRAN, Président de l'Automobile-Club Médical de France également disciple de Marcel ARNAUD avec qui il travailla au sein de la commission médicale du Secours routier Français et aux assises annuelles sur les accidents de la route; en septembre 1987 à ROUBAIX par le médecin-colonel des Sapeurs-Pompiers du Pas de Calais, le Docteur HERAUT également disciple de Marcel ARNAUD puis en 1988 à LEERS par le Professeur Maurice CARA, fondateur du SAMU de PARIS.

C'est pourquoi, WASQUEHAL n'étant pas une ville sans historique à propos du Secourisme, il serait hautement symbolique que le Professeur Marcel ARNAUD puisse y avoir également une rue à son Nom que nous pourrions inaugurer officiellement au printemps 1997 si possible.

Tu trouveras ci-inclus, outre copies d'articles relatifs aux cérémonies organisées pour l'inauguration des rues dans l'agglomération et l'hommage à MARSEILLE en 1987, le carton d'invitation de MARSEILLE et celui de ROUBAIX.

Madame l'Adjointe au Maire, Chère Raymonde, je te remercie par avance de ce que tu pourras faire pour que cette demande puisse aboutir.

Je reste évidemment à ta disposition pour tout renseignement complémentaire.

Bien cordialement à toi,


Didier BURGGRÄVE

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 16 mars 1997

Monsieur Gérard VIGNOBLE,
Député-Maire de Wasquehal,
Hôtel de Ville,
59290 WASQUEHAL

Monsieur le Député-Maire,

Désireux d'honorer à nouveau la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD, fondateur du Secourisme routier et d'une nouvelle discipline, la traumatologie routière ainsi que du concept de médicalisation des secours, j'ai sollicité, vous le savez, votre adjointe, Raymonde FRANCOIS, par une lettre en date du 29 juin 1996.

Il s'agit de donner le Nom du Professeur Marcel ARNAUD, précurseur des SAMU, à une rue de Wasquehal.

Raymonde FRANCOIS m'a fait savoir que vous aviez donné un accord de principe en conseil d'administration.

Je tiens à vous en remercier car nous devons honorer ceux - et celles - qui ont, comme Marcel ARNAUD, consacré leur vie à une oeuvre humanitaire.

Wasquehal n'est pas un choix au hasard. En 1968, désireux de créer une association de Secouristes, c'est votre prédécesseur, Pierre HERMAN, qui m'avait apporté son aide et nous avons pu mettre en place des stages de formation de Secouristes au sein de la toute nouvelle maison des jeunes de votre ville.

Ce sont de beaux souvenirs car il fallait tout faire et à cette époque nous savions faire avec presque rien.

Je me félicite que les E.S.P.C aient pu continuer. C'est l'espoir de tout responsable qui ne peut se charger de tout et partout.

.../...

- 2 -

Evidemment, dès votre réponse officielle, je prendrai contact avec le Président des E.S.P.C afin de prévoir l'inauguration de cette rue en toute collaboration.

Pour cette cérémonie, la 5ème dans notre agglomération, j'ai sollicité et obtenu un accord de principe du Professeur Alain LARCAN, ancien Président de l'Académie Nationale de Médecine.

Je vous remets ci-inclus copie de la lettre que je lui ai adressée le 12 janvier dernier.

Je vous remercie encore de nous permettre d'honorer Marcel ARNAUD, notre Maître et Ami, celui qui fut et demeure le plus grand.

Veillez agréer, Monsieur le Député-Maire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,



Didier BURGGRAEVE

C.A.P.S.U.

**Conseil d'Action pour la Prévention des
Accidents et les Secours d'Urgence**

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile

Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 4 juillet 1998

Monsieur Gérard VIGNOBLE,
Maire de Wasquehal,
Hôtel de Ville,
59290 WASQUEHAL

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de revenir vers vous à propos de ma demande de donner à une rue de votre ville le Nom du Professeur Marcel ARNAUD, précurseur des SAMU (comme à Lys lez Lannoy [1985], Hem [1986], Roubaix [1987] et Leers [1988]).

Je vous remets copies de ma lettre du 29.6.1996 à Madame Raymonde FRANCOIS avec qui j'en avais parlé et de celle que je vous avais adressée le 16.3.1997.

Un Hommage a été rendu au Professeur ARNAUD à Marseille le 17.8.1997 pour le 20ème anniversaire de sa mort.

J'ai remis à Madame FRANCOIS le tome I que je lui ai consacré et dédié au Professeur Paul BOURRET, créateur, en 1957, du premier SMUR de France et qui comprend de nombreux documents historiques.

je souhaite donc que ce projet ne soit pas oublié et je vous propose que nous nous rencontrions, dès que possible, avec Raymonde FRANCOIS, pour l'évoquer.

Je vous rappelle que Wasquehal n'est pas un choix "au hasard". C'est la ville où j'ai créé ma lère association de Secouristes en 1968, organisé mes premiers stages de formation, animé des séances sur les 5 gestes qui sauvent, des exercices de secours et relayé l'enseignement de Secourisme routier du Professeur ARNAUD.

En attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE
Président

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

C.A.P.S.U.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 22 novembre 1997

Madame Raymonde FRANCOIS,
Adjointe au Maire
de WASQUEHAL

Chère Amie,

Comme indiqué par téléphone, je te remets ce jour
le tome I d'une série de dossiers-hommage au
Professeur Marcel ARNAUD.

Je te remercie de le faire lire à Gérard VIGNOBLE
ce qui lui permettra d'en savoir un peu plus sur
le précurseur des SAMU et l'inventeur de la trau-
matologie routière et du Secourisme routier.

En attente d'informations précises pour la rue
qui portera son Nom à Wasquehal, ville que j'avais
choisie en 1968 afin de prendre mon autonomie comme
responsable d'équipes Secouristes.

Bien cordialement,



Didier BURGGRÆVE

Le 26 décembre 2001

Monsieur Gérard VIGNOBLE,
Maire de Wasquehal,
Hôtel de ville,
59290 WASQUEHAL

Objet : rue « **Professeur Marcel ARNAUD Précurseur des SAMU** »

Monsieur le Maire,

C'est dès 1996 (lettre du 29 juin) que je sollicitais Mme Raymonde FRANCOIS, alors adjointe, afin que la ville de Wasquehal (après Lys en 1985, Hem en 1986, Roubaix en 1987, Leers en 1988) ainsi que Marseille puis Salon de Provence en 1992, accepte de donner, à une de ses rues, le Nom du Professeur Marcel ARNAUD.

Le choix de Wasquehal n'est pas un hasard. Le Secourisme et notamment le Secourisme routier (créé par Marcel ARNAUD dans les années 60) a été lancé dans cette ville dès 1968 avec la création, en 1969 des ESPC (Equipes de secours Protection Civile) que j'ai animées et dirigées.

Raymonde FRANCOIS m'avait indiqué que vous aviez donné un accord de principe lors d'un Conseil d'Administration et je vous faisais part, par une lettre du 16 mars 1997 d'un contact avec le Professeur Alain LARCAN afin qu'il accepte de présider la future cérémonie.

Puis, sans nouvelles, je me permettais de vous réécrire en date du 4 juillet 1998 et nous nous sommes rencontrés, dans votre bureau, avec Mme FRANCOIS pour évoquer ce projet le 10 octobre 2000 où vous nous avez confirmé votre accord en indiquant que vous feriez une proposition à Mme FRANCOIS.

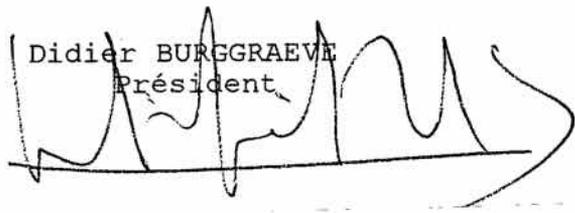
Entre temps, j'ai rédigé deux tomes à la mémoire de Marcel ARNAUD, sur son œuvre, remis à Raymonde FRANCOIS. Le tome III se prépare.

Le but de ce courrier est d'activer maintenant ce projet afin que nous puissions prévoir une belle cérémonie en hommage à Marcel ARNAUD et y associer tous ceux qui le souhaitent.

En espérant que vous voudrez bien nous rassurer, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Copie : Mme Raymonde FRANCOIS

Didier BURGGRÆVE
Président



WASQUEHAL, le 17 janvier 2002



Cabinet du Maire

24 FÉV 2002

Monsieur Didier BURGGRAEVE
Président
CAPSU
59390 LYS LEZ LANNOY

GV/SH

Monsieur le Président,

Votre proposition de donner à l'une des rues de Wasquehal le nom du Professeur Marcel ARNAUD est une idée que nous avons retenue.

Malheureusement, pour le moment, il n'existe aucune voie nouvelle à Wasquehal. Ne souhaitant pas débaptiser une rue existante, je vous informerai dès qu'il nous sera possible de donner suite à ce projet.

Espérant avoir répondu à vos préoccupations, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Gérard VIGNOBLE
Conseiller Régional

Maire de WASQUEHAL

27 NOV 2002

Département du Nord

Arrondissement de Lille

Canton de Roubaix-Ouest

MAIRIE DE



WASQUEHAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Wasquehal, 12 novembre 2002

Monsieur Didier BURGRAEVE
Président du C.A.P.S.U

Résidence Parc d'Auteuil
Bat C
59390 LYS LEZ LANNOY

DGS/M.M/ng

Monsieur le Président,

Vous nous avez fait part, il y a quelques temps de votre souhait de voir honorer la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD, fondateur du Secourisme Routier, en donnant son nom à une rue de Wasquehal.

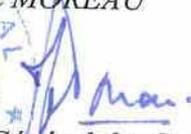
Un lotissement est en construction sur notre cité, et le Conseil Municipal a répondu favorablement à votre requête.

J'ai donc le plaisir de vous informer que prochainement, nous honorerons la mémoire du professeur ARNAUD lors de l'inauguration d'une rue de ce nouveau lotissement situé dans le quartier des Böers.

Je ne manquerai pas de vous informer de la date de cette cérémonie que nous préparerons avec votre collaboration.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Marc MOREAU

Directeur Général des Services

Le secourisme routier de Marcel ARNAUD

Il s'agit bien de « son » secourisme routier puisqu'il en est le créateur. Personne n'a pu le lui contester. Certes, il n'y avait pas beaucoup de chirurgiens, médecins ou éminents professeurs qui voulaient s'intéresser à cette « chose ». Puis, ils ne furent pas très nombreux autour de lui pour l'aider dans sa tâche.

A Marseille, il accueille les « polytraumatisés » de la route comme neurochirurgien et « Chirurgien-chef des hôpitaux de Marseille ». C'est aussi une « guerre », celle de la route. Il comprend alors, avec l'accident de 1954 que de très nombreux accidentés de la route meurent car laissés pour morts ou, non secourus à temps ou mal, par l'inorganisation d'alors à tous les niveaux ; il faut faire quelque chose ! Ce sera son devoir, sa mission.

Il réfléchit et pense à des prompts secours d'abord mis en place par des médecins (ainsi que les chirurgiens et les réanimateurs). Il commence à écrire son futur livre « Les blessés de la route », - à partir de 1956 me dira Louis SERRE lorsque nous en parlions au cours de nos rencontres à Saint Laurent le Minier. Et la « bible », pour ces médecins, est publiée chez Masson en 1961.

Entretemps, la première expérience se met en place par son collaborateur et ami (donc son élève, puisque ce terme a été utilisé par d'autres plus qualifiés que moi), le Professeur Paul BOURRET, qui, outre son rôle au sein de l'hôpital de Salon de Provence sera aussi, premier adjoint au maire, ce qui a pu lui faciliter un certain nombre de démarches.

Des extraits de ce livre sous titré : « Du prompt-secours au bord de la route à l'accueil au centre chirurgical » sont parus dans les tomes précédents : Pour le tome II (1999), les pages 117 à 124 du chapitre IV ; la table des matières du livre dans le tome III (2003), pages 125 et 126. Et dans le tome IV (2006), les pages 13 et 14 sur le traumatisme, les pages 60 à 62 sur l'alerte, les secours et la page 115 sur les changements de brancards. Pour la PLS, les pages 76 à 78 (ainsi que la couverture du livre).

Dans le bulletin 43 du CAPSU (4.2009) ont été reprises les pages 63 à 68 concernant l'alerte, objet d'une étude permanente par l'association.

Ainsi, son livre, « Les blessés de la route », deviendra l'ouvrage de référence de Marcel ARNAUD. On retiendra, page 42 (ci-après), un tableau sur les conséquences, aggravation de la détresse vers la mort, en fonction de l'atteinte de la respiration, de l'état du pouls, du réflexe de toux ou de la déglutition, la dimension des pupilles vers la mydriase et les réflexes abolis au niveau des yeux.

Concernant le « stade immédiat », au bord de la route, un tableau rappelle des points essentiels dont la nécessité absolue de « ne pas considérer comme morte une victime qui vient d'être privée de son souffle et de ses battements cardiaques ». Page 84.

Beaucoup de ces explications, conseils, consignes, conduites à tenir, seront repris dans le « précis » qui sortira dix ans plus tard pour fixer l'enseignement du secourisme routier qui avait débuté dès 1963 à Valabre et à Nainville.

Page 86, Marcel ARNAUD insiste, en l'attente (des secouristes professionnels) ou de l'arrivée près de la victime du matériel nécessaire, sur la nécessité de pratiquer tout de suite la ventilation par « bouche à bouche », afin de compenser le manque crucial d'oxygène qui va déclencher partout la détresse, respiratoire (donc ventilatoire), circulatoire, et celles des organes vitaux, éventuellement déjà touchés par des « impacts » directs ou indirects suite à la collision.

LE STADE IMMÉDIAT

tatif, respiratoire et cardio-vasculaire) s'ajoute (1), chez ces victimes-là, toute une gamme de lésions pathologiques locales ou régionales (fractures exposées ou non, luxations, plaies, contusions, hématomes, brûlures...) en rapport avec les impacts.

Un observateur permanent et attentif s'aperçoit très vite que ces conjonctions pathologiques sont à l'origine chez les blessés de curieuses évolutions syndromiques : ces évolutions viennent du fait

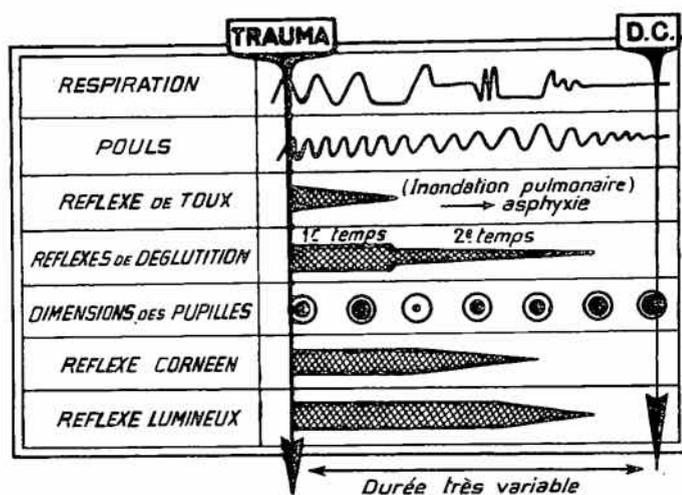


FIG. 21.

Schéma (approximatif) figurant les horaires décalés de leurs aggravations respectives et estimées dans leur contemporanéité de grands polytraumatisés (sans qu'il soit ici question d'une localisation spéciale).

que les processus locaux et les perturbations fonctionnelles établissent entre eux de nombreuses et de nocives *interférences réactionnelles*.

Les effets de ces interférences ne se limitent pas seulement à l'explosion d'autres et d'abusives perturbations ; ils vont plus loin dans le domaine de la nocivité : ils engendrent à leur tour de *nouvelles lésions*, créatrices pour leur propre compte d'une turbulence

(1) La mécanique physique qui commande la genèse de ces lésions est *double* : 1^o Les altérations fonctionnelles (des systèmes) découlent d'un mécanisme vibratoire extensif et grave, lié aux grandes décélérations, qui atteint l'axe du corps. 2^o Les altérations structuraires (d'organes) dépendent d'une dynamique simple : choc, torsion, écrasement...

La conjonction de ces mécanismes est habituelle dans les accidents survenus à grande vitesse. D'où la superposition contemporaine d'expressions pathologiques intriquées.

LE STADE IMMÉDIAT

et des ongles, commence-t-elle à contracter une grave dette en oxygène. Elle continuera à mourir si on ne l'aide pas immédiatement à respirer efficacement. Cette assistance respiratoire est un acte de sauvetage capable de ressusciter des victimes en état de mort apparente ou des victimes moribondes.

NE JAMAIS OUBLIER

Que l'on observe en bord de route dans les très graves accidents de la circulation :

- 1^o Parfois des victimes mortes de toute évidence, TUÉES SUR LE COUP.
- 2^o Parfois AUSSI des victimes EN ÉTAT DE MORT APPARENTE, frappées d'ARRÊT CIRCULATOIRE et RESPIRATOIRE dont il est impossible de dire et de savoir s'il sera ou non définitif.
- 3^o Souvent des victimes en COLLAPSUS vasculaire plus ou moins complet.

IL NE FAUT JAMAIS

- 1^o Considérer comme MORTE une victime qui vient d'être privée de son « souffle » respiratoire et de ses battements cardiaques.
- 2^o Déplacer sans d'infinies PRÉCAUTIONS ces graves victimes : morts apparents, états de collapsus.

IL FAUT

- 1^o Déclencher l'ALERTE à la gendarmerie et demander des SECOURS.
- 2^o Essayer, en attendant mieux, d'amorcer tout de suite la ressuscitation en pratiquant instantanément la RESPIRATION ASSISTÉE de « bouche à bouche ».

Même si on doit s'apercevoir ensuite que ce secours a été inutile, puisque la syncope a spontanément cessé, l'aide respiratoire n'est jamais nocive ; cela est absolument certain. Pour cette raison il n'y a aucun danger à procéder systématiquement à une assistance respiratoire correctement effectuée.

LE STADE IMMÉDIAT

Il existe actuellement toute une gamme d'appareils ressuscitateurs respiratoires riches en variétés et d'usage fort simple. Nous avons confié à des figures commentées le soin d'en informer le lecteur.

L'essentiel est que le personnel qui a la charge d'utiliser ces appareils connaisse exactement leur fonctionnement et qu'il évite de se servir, au moment de l'urgence, d'un outillage avec lequel il n'est pas entièrement familiarisé.

On nous objectera peut-être que le matériel nécessaire à cette tactique de ressuscitation respiratoire, que nous avons estimée primordiale et d'une urgence qui ne peut attendre, n'est jamais immédiatement disponible sur le lieu même d'un sinistre routier. Serait-il là d'ailleurs, que l'utilisation des masques, des tubes, des soufflets à air, des réservoirs d'oxygène et des manomètres nécessiterait, pour être efficiente et sans danger, des opérateurs entraînés.

Tout cela est bien certain et explique que les voitures de prompt-secours doivent, dès l'alerte, voler au secours des victimes pour amener auprès d'elles en un temps record le personnel et le matériel sanitaire convenant.

Mais l'objection n'est aujourd'hui plus valable, car *il existe une technique très simple de ressuscitation* qu'il est capital de connaître et qui peut être appliquée partout, en attendant l'arrivée des **prompts-secours qualifiés**.

Cette technique, dite de **respiration « bouche à bouche »** (1), a été longuement étudiée ces cinq dernières années, quant à son efficacité inspiratoire et à sa valeur oxygénatrice. Grâce à elle et à sa valeur supplétive indiscutable, il ne devrait plus être aujourd'hui possible de perdre de précieuses secondes dans les secours aux arrêts ou aux grandes gênes respiratoires. C'est ainsi que l'expérience a montré que des victimes estimées « mortes » d'emblée ont pu être réanimées par un immédiat « bouche à bouche » de témoins entraînés et que purent secondairement relayer les masques et les appareils amenés ultérieurement sur place par les ambulances de prompt-secours.

(1) Cette méthode, la plus ancienne de toutes, renouvelle l'action « miraculeuse » (citée dans la Bible au 4^e livre « des Rois ») obtenue par ÉLISÉE réanimant l'enfant de la Sunamite. C'est W. TOSSACH, médecin d'un village du pays de Galles qui, en 1763, en relata le premier les grandes valeurs réanimatrices. Depuis 5 ans, le « bouche à bouche », très scientifiquement étudié dans ses effets, a pris la première place dans les techniques de prompt-secours.

Marcel ARNAUD et ses proches (DUFRAISSE, ARRIGHI, SERRE, JOLIS et d'autres médecins sapeurs pompiers comme PRIM, HERAUT...) élabore le programme de formation, réalisent des tableaux qu'ils prennent en diapositives et qui serviront pour les stages.

Les techniques et méthodes sont discutées et affinées lors des stages. Fin 1964, pour la revue « Sécurité routière » (association dont la création remonterait à 1950), il commente de nombreuses photos prises à Nainville lors des exercices et qui deviendra une plaquette : « Au secours des grands blessés de la route – (manœuvres de sauvegarde de dégagement et d'évacuation) Réalisée par LA SECURITE ROUTIERE sous la Direction technique du Docteur Marcel ARNAUD ».

Dans le tome I, on trouve la couverture de cette plaquette, la préface de Marcel ARNAUD « Le drame s'est produit là, Public, sous tes yeux ! Que dois-tu faire ? », avec plusieurs photos et ses commentaires concernant la « respiration assistée par bouche à bouche », les hémorragies (« Comprimer ») et la manière d'immobiliser les membres inférieurs en les réunissant l'un à l'autre...

Ci-après, d'autres commentaires et une photo où Marcel ARNAUD se trouve à la tête de la victime pour diriger la PLS et surveiller tout ce qui se passe*.

En (février) 1970, la société France Sélection publiait un « recueil » qui reprenait de nombreux articles parus dans sa revue trimestrielle « Protection Civile et Sécurité industrielle », titre à cette date, dont je reprenais des éléments pour la formation au secourisme routier des secouristes actifs de l'ASAR (Voir la couverture et la table des matières ainsi que le texte depuis bien connu de Marcel ARNAUD : « Le secourisme routier est une manière de chirurgie »).

Et c'était enfin le « précis » de secourisme routier qui paraîtra en 1971, rassemblant dans cet ouvrage tout ce qu'il avait pensé pour faire comprendre aux intervenants les « polytraumatisés » de la route et surtout comment les secourir.

La préface de cet ouvrage fut signée du Docteur Bernard LAFAY, alors secrétaire d'Etat, publié dans le tome IV (1) et un avant-propos signé du Professeur André SICARD (publié dans le tome I). Dans le tome IV seront repris la couverture du livre ainsi que les pages 87 à 90 sur les polytraumatisés.

Ci-après, nous trouverons les pages :

- 28 : page qui explicite les dégâts causés par les « impacts indirects »
- 155 : mise en PLS sur un brancard (classique) par rotation du corps de la victime (donc sans la soulever)
- 177 : le tableau des « tests de surveillance »
- 179 : tests (permanents) concernant la respiration (ventilation)
- 181 : tests des pupilles.

Une série de diapositives « secourisme routier » a été réalisée par le Professeur ARNAUD et ses proches, avec un livret comprenant les commentaires* (Les pages 1 et 2 ont été publiées dans le tome I, la page 3 dans le tome II).

Ci-après les pages 4 et 5 qui concernent les commentaires pour les diapositives (numérotées) de 9 à 12.

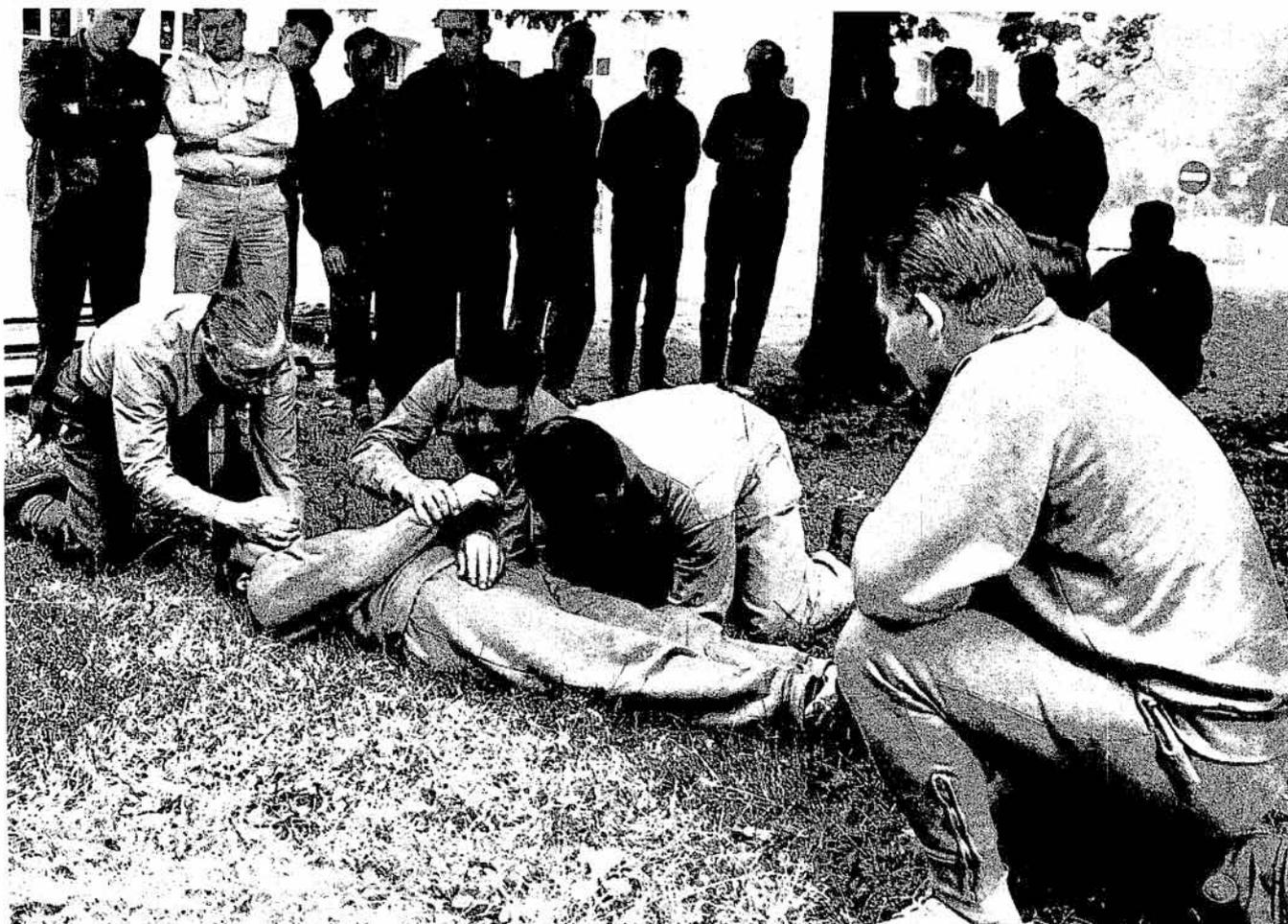
* Suite dans les bulletins du CAPSU (ou les mémoires sur les « 5 gestes qui sauvent » pour les gestes concernés et expliqués par Marcel ARNAUD).

1 – Docteur LAFAY que j'ai eu l'occasion de rencontrer lors des réunions à Paris de l'UNPC, à l'Etat-major de la BSPP.

SECOURISTES ROUTIERS, VOICI POUR VOUS :
voici comment manœuvrer les moribonds de la route
(protéger à la fois a) *Les fracas* possibles de la colonne
vertébrale, des viscères et des membres inférieurs, et
b) *La vie restante* que détériorent vite les détresses
respiratoire et cérébrale) :

- 1° - *Saisir* les deux extrémités de l'axe du blessé :
la tête (une main sous la pointe du menton et
une main sous la nuque) et les deux cou-de-pieds.
- 2° - *Ramener* ses deux membres supérieurs croisés
sur le ventre.
- 3° - *Engager très à fond* vos mains et avant-bras sous
le bassin (1^{ère} main) et sous les cuisses (2^{ème} main)
de la victime.

Faire vite, c'est bien : faire très bien, c'est mieux!





SECOURS ROUTIER

RECUEIL D'ETUDES PUBLIEES DANS LA REVUE « PROTECTION CIVILE ET SECURITE INDUSTRIELLE » SOUS LA SIGNATURE DE MM. LE PROFESSEUR MARCEL ARNAUD, LE MEDECIN GENERAL GENAUD, JEAN DOUARD, LEON ROBINE, LE MEDECIN COMMANDANT DUFRAISSE.

Éditions FRANCE - SÉLECTION

TABLE DES MATIERES

Professeur Marcel Arnaud :	
Définitions et bases d'un « secourisme routier » moderne et de haute qualité	7
Avant-propos sur le prompt secourisme routier	11
Médecin général Genaud :	
Données générales sur les accidents de la route	39
Jean Douard :	
Organisation des secours aux victimes d'accidents de la route	47
Léon Robine :	
L'enseignement du secourisme routier	61
Médecin commandant Pierre Dufraise :	
Les sapeurs-pompiers et le secours routier	67

SECOURS ROUTIER

secours immédiats aux grands blessés de la route

LE SECOURISME ROUTIER est une manière de « CHIRURGIE » (au sens étymologique du mot) qui se déroule au ras de terre, en bords ou au cœur de terrains libres (routes, prés, champs) ou couverts de garrigues, sous des fatras ou des obstacles, au sein de décombres hostiles à la progression des mains secourantes, en basses fosses ou en fonds de ravins. Cette chirurgie-là qui se pratique très souvent à bout de bras, genoux en terre ou à plat ventre, s'exécute à mains nues, dans le sang, dans la boue et dans la graisse. Elle a lieu en plein air, quelles que soient les intempéries ambiantes et se déroule à n'importe quelle heure du jour et de la nuit.

Ce secourisme-là exige en outre de ses praticiens un travail en EQUIPE et leur présence (abusivement attentive et permanente) à un poste d'alerte où ils restent, avec un matériel toujours prêt à tout, à disposition totale d'un éventuel appel au secours auquel il doit être instantanément répondu par un départ séance tenante.

Mais le secourisme routier exige surtout les bons et intelligents services d'exécutants conscients de leurs responsabilités et, pour cela, enrichis des savoirs théoriques, pratiques et opérationnels nécessaires à l'accomplissement correct et efficace de leur mission ;

Connaissance générale des blessés de la route (aussi bien des raisons et des processus physiques des drames, que la motivation des incidents bio-pathologiques qui entraînent immédiatement leurs survies) ;

Connaissance des gestes les mieux adaptés à protéger les victimes contre la mort (ou contre de secondaires dégâts) à l'heure des inévitables manœuvres du dégagement et du transport ;

Connaissance exacte des valeurs, des formes et situations de points-tests (véritables « clignotants d'alerte »), enfermés dans leur mutisme et si délicats à préserver du pire et à sauvegarder dès leur premier abord, sur place ;

Connaissance enfin de tout un matériel et arsenal de secours, d'approche, de levage, d'écartement, de casse, d'amarrage, d'éclairage, d'appareillage et de bandage, de transport et de liaison radiophonique..., permettant de faire face aux ampleurs et aux diversités des sinistres modernes de nos routes.

C'est tout cela, désormais, le secourisme routier tel qu'il s'impose (s'il veut être opérationnel et efficace) à la conscience de tous ceux qui ont mission de l'organiser, de l'enseigner et surtout de le pratiquer avec la seule préoccupation d'assurer sa HAUTE QUALITE.

Professeur Marcel ARNAUD

Il en résulte des dommages fréquents, profonds, cachés, dommages qu'il faut toujours suspecter. Ces dommages-là consistent en entorses, fractures, luxations ou dislocations de la colonne vertébrale.

Le deuxième groupe d'impacts indirects résulte de la projection des viscères à l'intérieur même des cavités qui les contiennent (fig. 10), véritable phénomène de rebond.

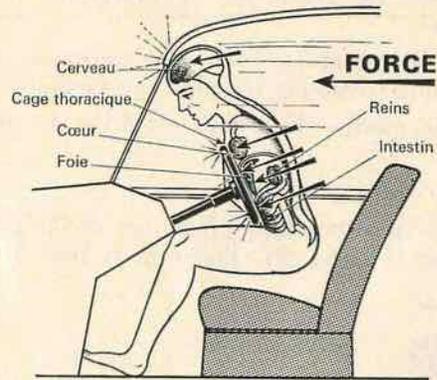


Fig. 10. - Les impacts indirects (deuxième groupe).

Ces impacts entraînent des lésions profondes, cachées, absolument invisibles et que seule la connaissance du phénomène physique de l'accident permet de soupçonner. Si au moment du choc en effet, l'homme projeté vient lui-même se stopper contre les parois du véhicule, ses viscères, contenus dans des cavités où ils ont une certaine mobilité, n'en continuent pas moins leur progression. Et si l'homme a été stoppé à 100 kilomètres à l'heure, les viscères eux-mêmes, dès que l'homme est arrêté contre les parois du véhicule, se précipitent à 100 kilomètres à l'heure contre les parois des cavités qui les enferment.

Et c'est ainsi que le cerveau est projeté contre les parois de la boîte crânienne. Et c'est ainsi que le cœur, l'aorte et les poumons sont projetés contre les parois de la cage thoracique. Et c'est ainsi que les viscères abdominaux sont projetés contre les parois de l'abdomen.

Inutile de dire que tous ces organes tirent alors sur leurs insertions et se déchirent, se désinsèrent ou bien s'abîment

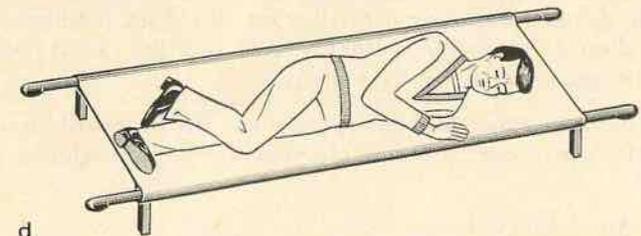
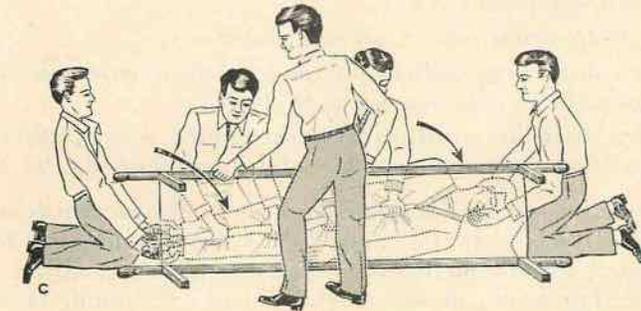
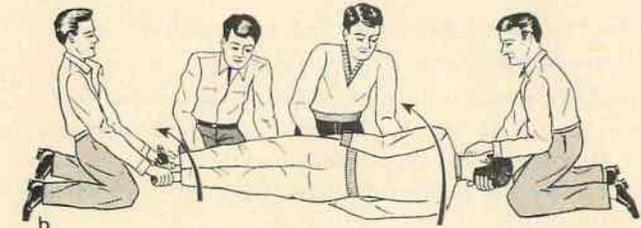
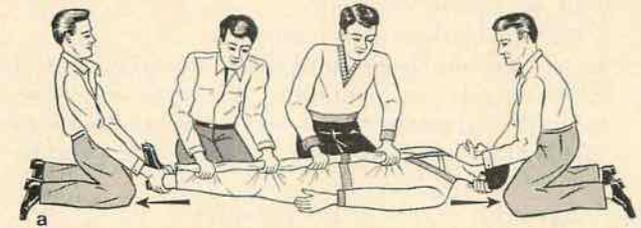


Fig. 97. - Mise sur brancard.

- a) Mise en place des brancardiers.
- b) Rotation du blessé.
- c) Présentation du brancard.
- d) Blessé en position de sauvegarde.

Les cinq tests essentiels de surveillance qu'il convient de vérifier de temps à autre chez les victimes graves au cours des séquences du secours, les cinq points à surveiller sont (tableau XVI) :

- le pouls,
- la respiration,
- la coloration du visage et des lèvres,
- les pupilles,
- les saignements des plaies.

Le *pouls* d'abord dont la fréquence normale est plus ou moins égale à 70 pulsations par minute, doit se chercher certes à l'artère radiale. Mais chez les grands blessés on peut ne

TABLEAU XVI

Les TESTS (Normes) de SURVEILLANCE
1. Pouls (Tension)
2. Respiration
3. Coloration (Peau-Muqueuses)
4. Pupilles
5. Saignements (Externes)
VÉRIFIEZ ces Tests entre les Diverses Manœuvres

plus le trouver à cet endroit et il faut le chercher à l'artère fémorale, à la racine de la cuisse ou, mieux encore, à l'artère carotide, au niveau du cou (1). Il faut en noter la fréquence par minute et l'ampleur estimée par rapport à la normale, c'est-à-dire par rapport à ce que l'on constate sur soi-même au repos. On estimera ainsi s'il est normal, c'est-à-

(1) La carotide est beaucoup plus accessible. Partant de la pomme d'Adam, on fait glisser, sans appuyer, l'index et le médium latéralement jusqu'à percevoir les pulsations.

Ainsi, on remarquera les bruits de cette respiration :

- parfois inaudible, ce qui oblige à rechercher l'existence d'un souffle réel mais faible par son effet sur un fragment de coton ;
- parfois soupirante ou ronflante ;

TABLEAU XVIII

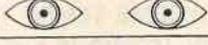
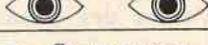
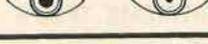
SURVEILLANCE	
RESPIRATION (± 12 / MIN.)	
VUE • PALPER • OUIE	
A.	AMPLEUR (efficacité) : THORACIQUE - ABDOMINALE
B.	FRÉQUENCE : RÉGULARITÉ - RYTHME
C.	BRUITS : <ul style="list-style-type: none"> ● INAUDIBLE (COTON) ● SOUPIR ● RAUQUE, RONFLANTE ● GARGOILLANTE
A TESTER PRESQUE TOUT LE TEMPS	

- parfois gargouillante à travers un fond de gorge inondé, ce qui est grave et motive aussitôt une aspiration libératrice.

Très précise devient cette surveillance quand il s'agit d'un blessé où les dégâts prédominent au thorax. Du trouble respiratoire à l'anoxie par dette en oxygène, les limites sont

inconscients et comateux graves qui signe l'excès de précipitation d'une manœuvre, l'insuffisante efficacité d'une respiration assistée ou la détérioration par aggravation de l'état des victimes.

TABLEAU XX

SURVEILLANCE		
• PUPILLES •		
LUMIÈRE - OMBRE - LUMIÈRE		
A.	MOYENNES en demi-lumière	} = NORMAL  } = NORMAL  } = NORMAL 
B.	PUNCTIFORMES dès l'éclairement	
C.	DILATÉES dans le sombre	
D.	PUNCTIFORMES dans le sombre	= A NORMAL 
E.	DILATÉES en pleine lumière	= A NORMAL 
F.	INÉGALITÉ permanente	= A NORMAL 
Tester surtout les Variations		

Toutes les modifications du pouls, de la respiration, de la coloration, des pupilles et des saignements des victimes, survenant brusquement au cours des manœuvres de secours, sont d'importantes indications à transmettre le plus vite possible au médecin qui peut en déduire les causes et, peut-être, utilement les pallier.

N° 1 : le stop a lieu. Le conducteur glisse sur son siège et touche avec les genoux le tableau de bord. En même temps, la projection continuant, il heurte de son thorax le volant contre lequel il se projette (n° 2 et 3). En positions 4 et 5, il se plaque contre l'avant de la voiture, puis il se plie lentement sur le volant.

Ces impacts directs là sont la cause, partout où frappe l'individu, de plaies, de fractures, de luxations, d'ecchymoses, d'enfoncement.

Il importe de retenir que ce sont toujours ces lésions qui sont les plus voyantes, les plus spectaculaires.

9 Le deuxième groupe de lésions est dû à des impacts indirects résultant des plicatures de la colonne vertébrale ou rachis. En effet, sous le poids de la pesante tête, le cou, le dos et les reins se plient violemment soit en avant, soit en arrière, parfois alternativement en avant et en arrière. Ces brusques mouvements font subir des dommages importants :
 au cou, au niveau de la sixième vertèbre cervicale,
 au dos, au niveau de la douzième vertèbre dorsale,
 dans la région lombaire, au niveau de la 4ème vertèbre lombaire.

Il en résulte des dommages fréquents, profonds, cachés, dommages qu'il faut toujours suspecter. Ces dommages consistent en fractures, luxations, dislocations de la colonne vertébrale.

10 Il vous est projeté là l'image d'un dommage cervical important qui se voit sur le cliché de gauche au niveau de la quatrième vertèbre cervicale. Celle-ci est non seulement écrasée mais projetée en avant. Un dommage analogue figure sur le cliché de droite où vous voyez une fracture de la sixième vertèbre cervicale avec une subluxation de cette vertèbre sur la vertèbre sous-jacente.

11

Enfin, il existe, superposés aux deux groupes de lésions précédents, des impacts indirects qui sont dus à la projection des viscères à l'intérieur même de leurs cavités.

Ces impacts entraînent des lésions profondes, cachées, absolument invisibles et que seule la connaissance du phénomène physique de l'accident permet de soupçonner. Au moment du choc, l'homme projeté vient lui-même se stopper contre les parois du véhicule. Mais ses viscères, qui sont contenus dans des cavités où ils ont une certaine mobilité, n'en continuent pas moins leur progression. Et si l'homme a été stoppé à 100 km à l'heure, les viscères eux-mêmes, dès que l'homme est arrêté contre les parois du véhicule, se précipitent à 100 km à l'heure contre les parois des cavités qui les renferment.

Il en est ainsi pour le cerveau dans le crâne; il en est ainsi pour le coeur et les poumons dans le thorax; il en est ainsi pour les viscères abdominaux. C'est ce qui nous est indiqué sur ce schéma sous les numéros 1, 2 et 3.

Inutile de dire que ces viscères tirent alors sur leurs insertions et se déchirent ou bien s'abiment contre les parois des cavités, ce qui entraîne à leur niveau des contusions, des ecchymoses, quelquefois même des hémorragies à l'intérieur de ces cavités.

La fréquence de ces dommages est considérable. Comme c'est d'eux surtout que découle le maximum de gravité des traumatismes des blessés de la route, il faut encore insister sur leur mécanisme.

12

Voici quatre clichés qui vont expliquer parfaitement comment se produisent ces lésions.

Cette image rappelle que l'harmonie est parfaite entre la vitesse du véhicule et le confort du conducteur ou du passager lorsque l'ensemble roule à une vitesse uniforme, comme c'est ici le cas, et égale à 80 km à l'heure.

Les archives de Marcel ARNAUD

Ces archives* ont déjà été utilisées pour les tomes précédents, à partir du tome II ainsi que pour les bulletins du CAPSU (1).

J'ai retiré pour ce tome V, des notes, sur papier à en tête de l'hôpital de la Conception, non datées, et qui résument sa pensée d'alors, sur les conséquences des accidents à grande vitesse sur les « structures humaines » et ce qu'il propose comme doctrine d'intervention : le bord de route (préhospitalier), le sauvetage puis la sauvegarde, que nous retrouverons toujours dans son enseignement de secourisme routier.

Sur des feuilles, séparées, on retrouve les points-clés. Un « flash conseil » avant le dernier exercice (lors des stages) où il rappelle bien le « pré secours » avec le P.A.S. et le A.B.C pour le public, les passants, les témoins. Ce qui fut repris pour les « gestes élémentaires de survie ».

Et les différentes phases de « l'abordage » d'un blessé, avec l'équipement du secouriste routier, serpette comprise (que j'avais moi-même dans ma (grande) trousse de secours) ; les gestes dans un ordre d'urgence et d'une logique implacable : tout de suite la préservation de la ventilation (respiration), donc la désobstruction et la LVA, le « bouche à bouche » si nécessaire ; la compression des hémorragies. Le secouriste de « 1^{ère} vague » est bien le premier témoin.

Les autres gestes appartiennent au secouriste de passage, entraîné à d'autres gestes et au secouriste routier en particulier, aux professionnels (sapeurs pompiers) avant l'arrivée d'une équipe médicale (SMUR de nos jours). L'utilisation de la radio, pour demander des conseils et tenir (les secours) informés, est très présente.

Et nous retrouvons le « tableau de bord », c'est-à-dire la face d'une victime en détresse qui, avec ses « 7 clignotants d'alerte » permettra au secouriste routier de comprendre l'état du blessé (polytraumatisé) et de suivre son évolution.

J'avais retrouvé dans ses archives, que j'ai classées par année, un manuscrit sous forme de projet, intitulé : « Au secours des blessés de la route (Livre de Secourisme), daté de l'année 1965 avec la mention de l'éditeur MASSON – comme pour son livre de 1961.

Il s'agit bien d'un projet d'ouvrage, très détaillé, écrit de sa main, avec des renvois et l'utilisation de la couleur.

Dans le tome III a été publié, la page de couverture ainsi qu'un avant propos, signé de lui, où il explique le pourquoi ce livre (se reporter à ce tome).

Nous avons ici reproduites les pages suivantes qui composent le chapitre I – environ le tiers de ce manuscrit (2). Il n'aura pas été publié même si le « précis » de 1971 reprendra des passages, explications, données ou schémas.

Il expose, dans ce chapitre I : « 1^{er} problème : Du Secourisme en général, au prompt secourisme routier en particulier », avec, en I : « Qu'est ce que le secourisme ? » où en est sa réflexion (depuis environ dix ans) sur les moyens de secourir convenablement ce qu'il a toujours appelés les « blessés de la route ».

On trouvera les deux renvois * et ** à la page suivante (car il avait collé ces commentaires en bas de page ce qui allonge la première page au-delà des dimensions normales).

* Qui m'ont été confiées par le Docteur François NEUVEUX, en 1998 (Voir notre discussion à Marseille le 17 août 1997 avec le Docteur SOUBIRAN et le Professeur JOLIS).

1 – Les références bibliographiques du CAPSU reprendront – en ce qui concerne le Professeur ARNAUD – tout ce qui aura été publié, dans un ordre chronologique. Fichier créé en 2009, complété régulièrement.

2 – Suite dans les bulletins du CAPSU à partir de 2012.

HOPITAL DE LA CONCEPTION
SERVICE DU
Docteur Marcel ARNAUD
CHIRURGIEN-CHEF

MARSEILLE

1° / L'accident a été négocié par
les structures humaines

2° / Les structures humaines
atteintes mettent en danger
la vie par les réactions
secondaires qui ont
à instaurer dès les premiers
instants -

- faire par ces réactions tout le + réduct
- aider l'organisme à bien ^{possibilité}
négocier ces réactions

HOPITAL DE LA CONCEPTION
SERVICE DU
Docteur Marcel ARNAUD
CHIRURGIEN-CHEF

MARSEILLE

Stade bord de route [méhospitalier]

1° / Sauvetage ressuscitation

2° / Sauvegarde réanimation
conditionnée
(emballage)
des blessés
transport correct

Flash - conseil avant le dernier exercice

- A. Pré Secours P.A.S. A.B.C. : public, parents, témoins
- B. Secours Sauveteurs spécialisés / en commando
secouristes zookiers
 - abordage ^{temps} immédiat (la face - les constants) successif
 • temps de reconnaissance (lieux, richesses, possibilités, ...)
 permet { choix / décision } des gestes (appels multiples évènements)
 - temps de dégagement (moyens, voies) 1^{ère} liaison radio
 { décider (saisie, direction) / exécuter } la cueillette
 - temps de mise sur brancard (la face, les constants) et de protection contre le choc (pontons, attelles, ...)
- C. TRANSPORT
 - Evacuation primaire 2^{ème} liaison radio

Nécessité absolue d'un CHEF qui dirige, commande, organise et coordonne (sans agir directement lui-même)

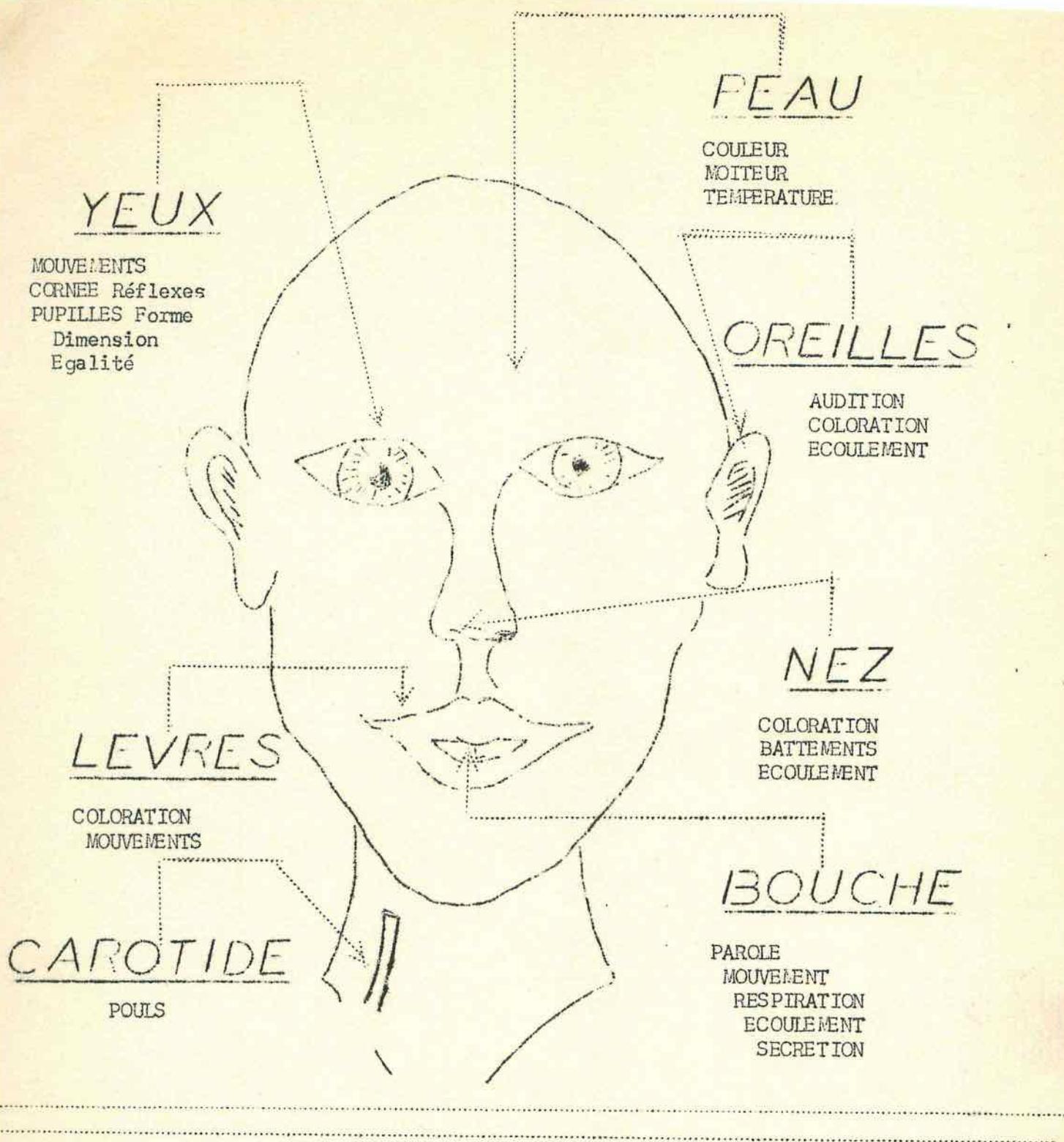
● Equipement de l'abordage { serpette
pansement / compresse
mouchoir
lampe (nuit)

● Secouriste 1^{re} vague "D'avant à la mort"
 (acts manuels) }
 le chef }
 visite gorge
 compression
 position (éventuell. B. à B.)

● Secouriste 2^e vague "Secours, sauvegarde"
 (acts manuels + appareils) }
 (administration) }
 visite la face
 aspirateur
 insufflateur
 couverture

● Secouriste 3^e vague "Secours dégagement, cueillette"
 (acts manuels) }
 brancard
 attelle

Message radio: 1^{er} aspect = avis - conseils
 2^e aspect: incidents = conseils
 3^e aspect: retard = information



LA FACE DES VICTIMES
 et leur TABLEAU de BORD qui
 porte 7 CLIGNOTANTS d'ALERTE

CHAPITRE I

DE QUELQUES GRANDS PROBLÈMES GÉNÉRAUX

1^{er} PROBLÈME : DU SECOURISME EN GÉNÉRAL, AU PROMPT-SECOURISME ROUTIER EN PARTICULIER.

① Qu'est ce que le secourisme ?

On s'accorde aujourd'hui à considérer le secourisme comme un ensemble de gestes ^(beaucoup plus) ~~significatifs~~ protecteurs ~~et~~ ^{préventifs} et précis visant à porter assistance et aide ~~rapide~~ ^{précipite} et efficace aux victimes d'accidents corporels fortuits, ~~mettant souvent en péril la vie des victimes.~~ ^{immédiat}
Ces ~~gestes~~ ^{accidents} ~~et~~ cette protection qui débute sur place par la recherche ~~et~~ le dégagement des ~~loisirs~~ ^{et la mise en condition de transport} se terminent habituellement après qu'une ~~ambulance~~ ^{évacuation} ~~est~~ ^{ambulancier}, recrutée et prudente, ait remis les victimes aux mains de médecins et de auxiliaires médicaux qui les attendent au sein du service d'urgence de l'hôpital d'accueil. (**)
C'est essentiellement le caractère fortuit et ^{capit} ~~imprévisible~~ de son action qui justifie l'existence même du secourisme et qui le rend, aujourd'hui, indispensable aux sociétés civilisées modernes.

Les deux * de la page précédente, collées en bas de page :

(*) que les Italiens appellent : "soins médico-assistants"

(**) Il est bien évident en effet que le secours de la route ne saurait être efficace pour les blessés, si ces derniers ne pouvaient, après un désengagement, un relevage et un transport corrects, être accueillis, ramassés et traités d'urgence dans un service hospitalier (public ou privé) équipé pour les "soins d'urgence." Il semble qu'aujourd'hui les services hospitaliers qui avaient pu dans le domaine des "soins d'urgence" un regrettable retard, ont enfin compris l'importance et les nécessités d'organisation de ces soins.

En 2 : « Les secourismes de circonstances » (avec au dos de cette page encore un renvoi * afin de compléter ses explications).

En 3 : « Modernisation constante des secourismes »

En 4 : « Secourisme routier »

Puis, le 2^{ème} problème : « De l'instant du drame » avec, En I : « Quand le drame éclate » et, inséré entre deux pages, un tableau avec les statistiques des accidents corporels au cours des cinq dernières années (1959 à 1963) comprenant le pourcentage de tués par rapport au nombre de victimes.

En 2 : « Ceux qu'il frappe »

En 3 : « La carte de Santé ».

Il a glissé un bout de papier prévoyant d'insérer à cette place la figure 40 de la page 113 « Les blessés de la route », son livre de 1961, que l'on retrouvera ci-après.

Quels sont les commentaires que nous pouvons faire de ces pages ?

Marcel ARNAUD décrit, expose, explicite le secourisme et met à part celui de la route, son secourisme routier. Il lui donne ainsi toute son importance, ses « lettres de noblesse ». Pour lui, c'est « le premier échelon de soins ». Il utilise le mot « soins » alors qu'ensuite il nous invitera à l'éviter pour le laisser aux médecins et paramédicaux, en nous proposant une longue liste d'autres mots plus adaptés au secourisme.

Le secourisme ne « doit pas être improvisé » et il insiste sur une « solide formation pratique de base mais encore un bagage d'éléments de médecine suffisant ». Ce que l'on retrouve autant dans son livre « Les blessés de la route » prévu d'abord pour les médecins (mais qui aura été également très important pour les professionnels des secours non médecins et des associations) que dans son « précis de secourisme routier » de 1971, publié donc après ce projet de « livre de secourisme ».

Dans un autre paragraphe, « Modernisation constante du secourisme », il revient sur deux éléments clés qui seront ceux de sa doctrine en secourisme routier : « Le caractère capital... de la réanimation respiratoire (et même cardiaque rajouta t'il ensuite)... et la collusion du sauvetage et du secourisme ».

Après cette présentation du secourisme d'alors et de son devenir avec le (nouveau) secourisme routier en création (depuis 1963, expérimenté lors des stages), il commente « l'hécatombe routière », des chiffres déjà affolants à l'époque et expose comment les victimes vont être touchées au moment du choc, en fonction de leur état antérieur qui va les conduire vers celui de polytraumatisés en détresse, en sursis parfois pour quelques minutes.

Puis, il aborde la « Carte de santé »* en précisant en bas de page par un renvoi qu'une « carte de secours d'urgence » avait été présentée (ou proposée) à l'Académie de médecine, dès 1956.

* Une « carte d'urgence sanitaire » avait été insérée dans la brochure « 5 gestes qui sauvent », édition de 1974 financée par les « Assurances générales de France ». 4 exemplaires d'un recto verso comprenant l'identité complète du porteur et renseignements complémentaires et un volet à remplir par le médecin. Depuis, d'autres initiatives ont eu lieu mais l'objectif commercial de ces projets ou leur finalité pas très claire pour leurs promoteurs, les ont fait capoter.

Ainsi défini, le secourisme constitue le premier échelon de "soins"; c'est une secouriste là et surtout nécessaire à la sau-
vegarde des victimes en un moment et en des lieux où tout
secours médical compétent et autorisé serait impossible à
obtenir, sans un délai d'attente ^{si non} ^{du moins} incertain, et dangereusement
retardant.

Mais le secourisme procède essentiellement de méthode,
de manière de faire et de façons d'agir; et c'est pourquoi, étant
méthodique, le secourisme ne doit pas être improvisé: sa
base ~~est~~ ^{doit} se trouver ~~une~~ ^{non seulement} science, un savoir ^{et tout} un ensemble
de connaissances indispensables mais encore une organisation.

Aussi, pour remplir efficacement son rôle ~~indispensable~~
~~essentiel~~, un porteur- il quel secouriste possède, une seulement une
solide formation préalable de base, mais encore une bagage ~~offi-~~
~~sant~~ d'éléments de médecine ^(suffisant) pour qu'il puisse instantanément
parer correctement aux dangers majeurs qui menacent les victimes
et surtout pour faire à temps et bien le "geste qui sauve". Quant
à l'organisation elle doit ^{en toute circonstance,} ~~se consacrer~~ à cette formation et à la mise en place
de secouristes.

② Les secourismes de "circonstance".

Même ainsi limitée au temps de l'immédiat et au lieu
du "sur place", le champ d'action du secourisme est
devenu très vaste. Mais il est surtout devenu très divers,
tant sont aujourd'hui compliqués et dissemblables les circons-
tances de la vie au cours desquelles l'accident peut frapper
l'homme. Aussi, en sus du secourisme traditionnel,
~~se sont~~ ^{se sont} peu à peu créés des secourismes de "circonstance",
adaptés aux besoins nouveaux; ~~ils en viennent~~ ~~logiquement~~
~~et~~ ^{ils en viennent} ~~logiquement~~
~~et~~ ^{ils en viennent} ~~logiquement~~
peu à peu ~~se sont~~ ~~spécialisés~~ ^{spécialisés} (urbains, scolaires,
Et c'est ainsi que sont nés des secourismes ~~en accidents de~~
ruraux et des secourismes en accidents de

au secours d'urgence

(*) Nous rappelons qu'hier encore existait une très nette séparation de fonctions entre le sauveteur (chargé de tous les actes de mains et de force, propres à dispenser contre une cécité de victimes en situation physique dangereuse & anormale) et le secouriste, véritable infirmier ambulatoire ^{mais} particuliers et retraités. Si l'infirmier est et reste un indispensable auxiliaire médical travaillant en maison de soins ou en infirmerie de soins - ce qui est sa stricte définition - le secouriste, lui, est une manière d'infirmier "en campagne", donc en auxiliaire élémentaire de resuscitation et de surveillance de victimes, seul à effectuer d'urgence & sur place en dehors d'une maison de soins, et souvent en dehors d'une présence médicale.

montagne, de sports d'hiver, de baignades, de plongées sous-marines, d'explorations polaires, d'universités souterraines, de vols aériens, d'industries ^{électriques} atomiques, pétrolières ou chimiques et ... des trafic routier.

C'est ainsi que sont parallèlement nés les moyens et les outils de secours que sont les vedettes rapides, les avions et les hélicoptères sanitaires, les nacelles ^{les fusées} et les trainsaux-brancards, les ceintures à plateau ^{les tubes de secours souterrains}, les caissons de décompression, ... qui ont chacun leur rôle ^{très} spécialisé en secourisme. A l'emploi très particulier de chacun de ces équipements, il a bien fallu que le secouriste s'habitue, s'adapte et s'entraîne.

③ Modernisation constante de secourisme

Enfin, conjointement à cette croissante floraison de moyens requis par les activités diverses du secourisme de notre époque, voici que viennent d'apparaître, et ~~qui se développent~~ ^{de s'imposer} deux éléments fondamentaux nouveaux. Ces éléments s'imposent déjà impérativement dans tous les secours immédiats, quelle que soient les circonstances, qui les motivent: le premier élément découle du caractère capital que revêt aujourd'hui la réanimation respiratoire ^{et même cardiaque} en secourisme; le second élément concerne cette collusion du sauvetage et du secourisme qui s'avère de plus en plus nécessaire ~~aux~~ ^{recours de victimes de la vie moderne (*)}

C'est ^{la notion} des rapides et déconcertants détresse pathologiques par dette en oxygène (hypoxie, anoxie puis asphyxie) qui a mis au centre des préoccupations actuelles du secouriste la réanimation respiratoire immédiate, ressuscitatrice de mourants ou protectrice de survivants.

C'est la complexité des circonstances accidentelles modernes

allant du bord ou du fond desmers aux embroglios des
flotilles et des aciers, en passant par les souffres et les éboule-
ments, les fatras, les poutiers, les funes, les flammes, les
boues, les pierres ou les eaux, qui obligent d'assembler leurs
les mêmes mains Sauveteurs et secourisme. Cela impose
aux secouristes - sauveteurs d'aujourd'hui de nouvelles obli-
gations de connaissances, aussi bien fondamentales et théo-
riques, que spécialisées et pratiques.

④ Secourisme routier.

Le prompt-secourisme des polytechniciens de la route cons-
titue certainement le plus éclatant exemple de ^{cette} coopé-
ration indispensable de deux éléments : l'animation
respiratoire et bivalence sauveteur-secouriste, en cas
de secours en bord de route. (*)

Aussi ces deux bases, essentielles à la formation technique et
pratique des secouristes routiers, seront-elles revues refrains
et rappelés au cours des pages à venir de ce livre.

2^{ème} PROBLÈME : DE L'INSTANT DU DRAME

① quand le drame éclate.

Si nul n'ignore plus aujourd'hui la gravité de l'hécatombe routière

(*) Si nous avons exclu du "secourisme" ceux qu'il est encore convenu d'appeler "ambulanciers", c'est parce que nous considérons que ces derniers n'ont en réalité aucune action d'urgence à pratiquer directement sur les victimes. Leur rôle est, par définition, d'être "attachés au service de la voiture ambulance". (Larousse). La force des choses fera certainement que demain les "ambulanciers" deviendront également "secouristes" diplômés, et cela sera un avantage considérable pour les blessés qu'ils ont charge de véhiculer.

Bilan français des accidents corporels de la circulation (5 années)

ANNEES	VICTIMES	^{Port} MORTS ^(*)	% des MORTS
1959	187.202	8.409	4.56
1960	193.326	8.245	4.28
1961	222.744	9.140	4.17
1962	239.250	9.928	4.15
1963	250.981	10.027	4.00
<u>Total</u>	<u>1.093.503</u>	<u>46.799</u>	<u>4.10</u>

On remarquera (colonne de droite) l'heureuse diminution du pourcentage des morts par rapport au nombre de victimes depuis 1959.

C'était exactement l'inverse que l'on avait observé avant l'année 1959.

(*) Les chiffres de morts correspondent aux décès survenus dans les 3 jours

qui fait chaque année en France plus d'un quart de million de victimes^{*}, trop peu de gens encore en ont vécu les faits "en direct", pour pouvoir s'imaginer l'intensité dramatique de leurs fracassants effets : stridents crissemments de fers et de pneus, rebondissement des aciers et des hommes sous les entre-chocs fracasseurs, catapultages, éjections ou incarcérations de corps sautants et disloqués, ... tout cela se succède en un éclair, avant que tombe le dernier grand silence, interrompu parfois par quelques râles ou ponctués de déchirants appels.

② Ceux qu'il frappe.

87 cet instant d'un drame, ~~sur qui plane une érosante~~ ~~palpé érosive~~ ~~qui ébrase parfois~~ ~~angosse et un air d'épouvante~~, tout peut alors s'observer : bébés, enfants, adultes ou vieillards, hommes avant être valides, mais d'autres fois malades, porteurs d'infirmités, de crises cardiaques ou nerveuses, de paralysies, de cancers, de diabète, de fièvre, ... toute une gamme de situations, s'observe chez des victimes, brutalement minés par les fracas, tels qu'ils étaient quelques secondes plus tôt. De même en est-il pour "l'instant physiologique" des victimes : biberons, sucettes ou bonbons en gorges, cigarettes, pipes, dentiers ou gorgées en bouches, estomacs pleins ou plats, ventres creux, libres ou surchargés, état de veille, de tension ou de sommeil, ... tout ~~s'observe~~ ^{se voit} et tout influence le comportement in ^{se voit} ~~de~~ victimes, variable à l'infini et jamais ^{absolument} comparable. Tout ~~se~~ ^{influence} également

* Exactement : 240.964 blessés et 10.027 morts en 1963 (les morts étant calculés dans les 3 jours après l'accident).

sur l'importance et sur la forme de l'acte, ^(sur l'explosion des délits) ^{donc dit} ^{autres sur les modalités}
sur les nuances d'un diagnostic et, plus tard, ~~de~~ ^{de} l'acte.

③ La carte de santé.

L'intérêt de connaître l'état antérieur ^{et habituel} des victimes et tel, qu'il fut souvent ^(et qu'il est toujours) question d'inciter les usagers de la route à se munir d'une carte ou d'une fiche de santé (*) mentionnant l'essentiel de l'état physique de chacun et, en particulier, les maladies chroniques et les troubles anormaux (diabète, troubles du sang, vices circulatoires, respiratoires ou rénaux, épilepsie, ...), ainsi que l'état d'immunisation vaccinale (tétanos) (**). Ces renseignements, d'une utilité, deviennent indispensables pour les blessés sans connaissance, mal conscients ou comateux, qu'aucun interrogatoire ne peut valablement consulter.

(**) Les "Directeurs de Centres de Transfusion sanguine" considèrent aujourd'hui comme très imprudent de se fier uniquement aux indications portées parfois sur les Cartes individuelles de santé et concernant le groupe sanguin du titulaire. Aussi n'acceptent-ils plus de délivrer de sang iso-groupe sans avoir procédé à un test préalable in vitro de compatibilité sanguine. Il ne résulte aucun retard notable de cette tâche actuelle, qui est indiscutablement la plus sûre pour les victimes à transfuser d'urgence. Qui donc ferait reproche d'exagérer ici les actes de prudence?

(*) Carte de secours d'urgence : L. Triollet (Académie de médecine, séance du 30 octobre 1956).

Fig. 40 de la page
113 "Les Dents de la nuit"

même légende - (neai remplacer
19⁴⁹ par ... 20⁴⁹ et ajouter :
les années 1960, 61, 62 et 63

L'ACCUEIL HOSPITALIER

tenants toujours actuels de la traumatologie, prennent acte et fassent profit de ces informations en corrigeant et repensant leurs méthodes.

4^o Rien de sérieux n'a été réalisé pour les soins aux **polytraumatisés**, ces **grands méconnus** de la pathologie moderne. L'organisa-

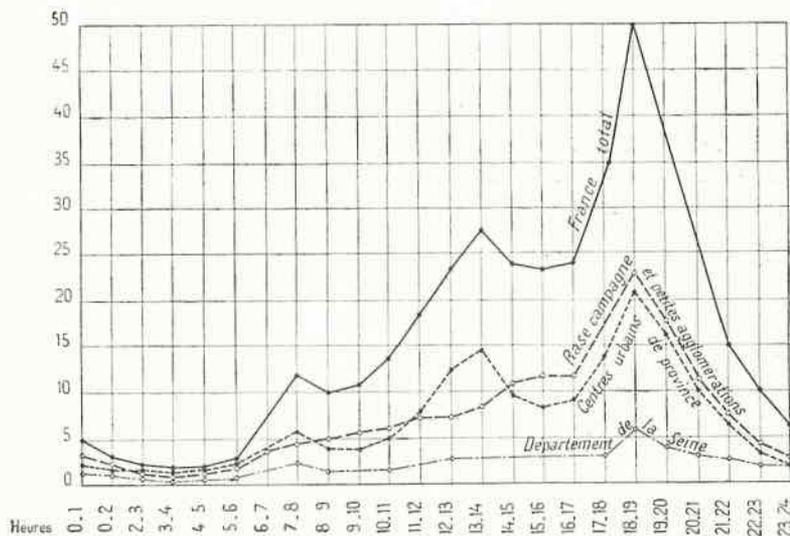


FIG. 40.

Cette courbe de répartition horaire des accidents survenus en France en 1956 est destinée à instruire les médecins traumatologues des horaires qui doivent s'imposer aux équipes de secours et de soins.

Il est indiscutable que c'est surtout entre 18 et 19 h que se situent les sinistres. Les équipes de secours auront donc à prévoir, autour de ces heures, leur renforcement. Les décisions opératoires, plus tardives habituellement, se situeront en moyenne entre 22 et 24 h.

Les courbes statistiques de 1957, 1958 et 1959 sont identiques à celle-ci avec un décalage d'une heure (12 à 13 h au lieu de 13 à 14 h) pour la « pointe traumatique » du milieu du jour.

tion habituelle et classique des actuels services de « chirurgie de garde » leur est totalement inadaptée. Dès leur accueil à l'hôpital, il est aisé de le constater aux manipulations nombreuses auxquelles ils sont habituellement soumis. Rien n'est réellement prévu à leur

Le témoignage du Docteur François NEUVEUX

C'est le Professeur Louis SERRE qui m'avait parlé de lui. Puis également son épouse. Je lui avais donc écrit le 7 août 1993. Je joignais différents documents afin qu'il puisse comprendre qui nous étions et ce que nous faisons pour la diffusion du secourisme.

(Joint : journal n° 2 (octobre 1985) et 12 (février 1993) de l'ASAR ; plaquette de présentation de l'ASAR ; brochure « 5 gestes qui sauvent », 8^{ème} édition – 1990 – ACMF).

Nous nous sommes enfin rencontrés à Marseille le 17 août 1997 lors de l'hommage rendu à Marcel ARNAUD, pour le vingtième anniversaire de sa disparition.

C'est à la suite de ce contact et de nos entretiens, en compagnie du Docteur André SOUBIRAN et du Professeur Pierre JOLIS, qu'il me remit, l'année suivante, les archives qu'il détenait de notre Maître commun.

Je lui faisais parvenir les « tomes », le premier, déposé chez les sapeurs pompiers de Sisteron en 1998 à son intention ; le tome II par un envoi du 25 février 1999, puis les deux suivants.

Très discret, le Docteur NEUVEUX m'avait toutefois envoyé le texte des « propos tenus » par le Docteur Marcel ARNAUD – qu'il avait recopié, le manuscrit original étant détenu par lui – quand il prit sa retraite hospitalière, à l'hôpital de la Conception, à Marseille, le 21 décembre 1961 (Voir documents).

Le Professeur Robert VIGOUROUX, son collaborateur de l'époque, alors maire de Marseille, avait évoqué ce moment inoubliable, lorsqu'il nous avait reçus dans son bureau le 18 août 1987, après l'hommage rendu au cimetière de Mazargues.

Le Docteur André SOUBIRAN, en avait aussi parlé dans l'un de ses écrits, impressionné par la teneur, la qualité et la hauteur de vue de ce texte. Venant d'un écrivain de son niveau, c'était donc un hommage supplémentaire à l'homme en temps que tel.

Mais comment le futur Docteur NEUVEUX a-t-il rencontré le Professeur ARNAUD ? Son témoignage est ici très intéressant. Il permet également d'apporter quelques précisions historiques sur cette période, l'ère nouvelle qui commençait, avec d'énormes difficultés pour les intéressés de se faire comprendre.

François NEUVEUX commence ses études de médecine. Il voulait être médecin. Pour permettre de vivre correctement cette période, il était aussi, à Avignon, sapeur pompier, afin d'y effectuer des gardes. Confronté donc aux accidents de la route, aussi spectaculaires que meurtriers. On peut comprendre qu'il se fit inscrire à un stage de « secourisme routier », à l'école de Valabre (vers 1965), là où le Professeur ARNAUD testait son enseignement et l'affinait régulièrement, aidé par le Professeur SERRE en particulier, avec l'appui du sous-préfet ARRIGHI qui avait voulu, en tant que DDPC, développer l'enseignement du secourisme dans son département.

A Valabre, au milieu des autres stagiaires, François NEUVEUX ne tarde pas à se faire remarquer (repérer) par le Professeur ARNAUD. Sapeur pompier certes mais aussi et surtout étudiant en (3^{ème} année probablement) médecine. Et c'est pourquoi « Monsieur ARNAUD » puisqu'on l'appelait aussi beaucoup ainsi, lui demandera de prendre en charge « quelques cours ».

A Avignon, c'est le Docteur Pierre DUFRAISSE qui était le principal relais du Docteur Marcel ARNAUD. Médecin généraliste mais aussi médecin chef. Il ne pouvait aller de ce fait, retenu par son cabinet et sa clientèle, sur « toutes » les graves interventions de secours routier.

ASSOCIATION DES SAUVETEURS SECOURISTES ACTIFS DE LA REGION NORD

Créée en 1979 sous l'appellation "A.S.A.R."
par Didier BURGGRAEVE, Président d'Honneur

"Poursuite de l'oeuvre du Professeur Amaud, créateur du Secourisme routier.
Campagne Nationale des 5 gestes qui sauvent - Secourisme
Equipe d'urgence départementale
Groupe d'intervention catastrophe pour missions en France ou à l'étranger"

Adresse postale: 15A, rue Paul Lafargue, 59100 ROUBAIX - FRANCE

Le 7 août 1993

Docteur François NEVEUX,
9 Place Docteur ROBERT,
04200 SISTERON

Cher Monsieur,

Déjà, l'an dernier, à Palavas, le Professeur Louis SERRE m'avait parlé de vous comme proche du Professeur Marcel ARNAUD.

Je l'ai revu ce jeudi 5 août à Saint-Laurent-le Minier, en compagnie de son épouse, et nous avons évoqué évidemment la mémoire de Marcel ARNAUD.

Dans les souvenirs évoqués, vous êtes revenu souvent et je me suis rendu compte de l'importance que vous avez eu pour Marcel ARNAUD.

Or, en 1985, quand j'ai voulu qu'un Hommage lui soit rendu par une rue à son Nom, j'ignorais votre existence et donc je ne vous ai pas invité, ni en 1986, ni en 1987, notamment à Marseille puis en 1988...

Je prends donc contact avec vous très tardivement car, en août 1992, avec le Professeur SERRE, j'ai avancé l'idée de faire connaître son oeuvre, par l'intermédiaire d'une structure qui recueillerait ainsi des archives et documents. Nous avons mentionné ce point dans les statuts de l'ASSARN - qui remplace l'ASAR - lors de notre A.G. de février dernier.

Je vous remets un exemplaire de notre modeste journal d'octobre 1985 qui relate l'inauguration de la lère rue "Marcel ARNAUD" à Lys lez Lannoy et le n° 12, le dernier sorti, avant notre Assemblée Générale, qui mentionne mon passage au cimetière de Mazargues où je n'ai pas manqué d'aller me recueillir ce vendredi 6 avant mon retour à Lille.

En espérant ce premier contact avec vous utile, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 25 février 1999

Monsieur le Docteur François NEUVEUX

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus le tome II à la mémoire de Marcel ARNAUD intitulé "La Providence des blessés de la route" et qui fait suite à celui que je vous avais déposé à Sisteron, chez les Sapeurs-Pompiers.

Je tiens à vous remercier à nouveau de m'avoir confié et ainsi de m'avoir fait confiance, les archives en votre possession de M. le Professeur ARNAUD.

J'ai assuré un classement par année et, vous le verrez, déjà utilisé des documents historiques pour la rédaction de ce tome II.

Je l'avais signalé à Louis SERRE et il en était très heureux.

Dans ce nouveau dossier le Professeur SERRE est à nouveau très présent tant il était lié à Marcel ARNAUD.

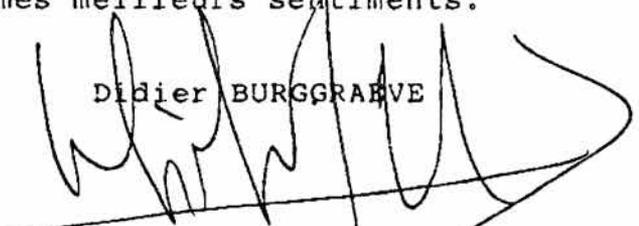
Je vous remercie de me faire part de votre sentiment sur ce deuxième dossier dédié au Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE que vous avez connu.

Evidemment, je suis toujours preneur de tout nouveau document ou photographies que vous retrouveriez pour les autres dossiers à venir.

Je me rendrai, avec mon épouse, fin juillet, à SAINT-LAURENT afin de rendre hommage à Louis SERRE, n'ayant pas pu, hélas, me libérer, pour assister à ses obsèques.

En espérant que tout aille bien pour vous, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en mes meilleurs sentiments.

Didier BURGGRAEVE



Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

Les accidents de la route étaient très graves à cette époque, de véritables « sinistres routiers » dira Marcel ARNAUD pour les décrire. Donc avec de nombreuses victimes, souvent incarcérées et au final de nombreux tués.

Marcel ARNAUD prodiguera de nombreux conseils à François NEUVEUX et l'encouragea dans ses études de médecine. Il quittera Avignon et, comme interne, fera des gardes (pour de nombreux services) dans différents hôpitaux.

Ce qui l'amènera à contacter différents hôpitaux. C'est celui de Gap qui lui répondra car il était envisagé de mettre en place une ambulance afin d'intervenir (1972) à l'extérieur des murs. Engagé dans cet hôpital, il sortait ainsi avec cette « ambulance » accompagné de deux ambulanciers.

Sa thèse de médecine ne surprendra personne puisqu'il la consacrera à « L'implantation d'une ambulance médicalisée à l'hôpital de Gap » ; mais (à cause de sa discrétion), nous n'en prenons connaissance qu'à l'occasion de ce tome V*.

La soutenance eut lieu à Montpellier (en 1975). Le Professeur SERRE fera partie du jury et le Professeur ARNAUD sera présent. Deux illustres novateurs et pionniers qui donnent ainsi un prestige supplémentaire au travail du futur Docteur NEUVEUX, conseillé directement par Louis SERRE pour la préparation de sa thèse ; montré quand même au « Maître » (le nôtre à tous, c'est-à-dire Marcel ARNAUD).

Le Docteur NEUVEUX conservera donc évidemment des contacts avec le Professeur ARNAUD. Le créateur du secourisme routier voulait que, notamment les sapeurs pompiers qui envisageaient enseigner ce secourisme particulier passent par l'école de Valabre (pour que la transmission soit ensuite la même partout – sans déviation ou interprétations diverses possible ailleurs). [Ce que nous vivrons ensuite avec la PLS à une seule personne, avec les critiques sur la « rotation du corps de la victime, du sol vers le brancard ou la planche afin d'éviter de devoir le soulever », également à propos de la « traction axiale »].

Le Docteur NEUVEUX fut nommé adjoint au médecin chef dans son département. Il assurait, bénévolement (1) des « cours » de formation aux sapeurs pompiers. Il s'installera comme médecin généraliste vers 1975, puis continuera, un peu, ces formations.

Sur les pionniers, François NEUVEUX qui, habitant le sud pourra côtoyer l'équipe du sud proche de Marcel ARNAUD, est précis :

« BOURRET était « poussé » par SERRE et ARNAUD ».
ARRIGHI fera connaissance du Professeur ARNAUD car, recherchant un médecin (il était alors DDPIC des Bouches du Rhône), il fit paraître un communiqué dans la presse indiquant que « la DDPIC cherchait un médecin pour faire des cours de secourisme »).
Marcel ARNAUD, qui venait de prendre sa retraite hospitalière et avait publié « Les blessés de la route » répondit ! On connaît la suite mais surtout, celui qui préparait le « secourisme routier » lui expliquera comment faire.

« SERRE a beaucoup aidé Marcel ARNAUD. Professeur à la faculté et ses relations avec la CRF », lui permettaient d'avancer et de conforter les thèses de son ami qu'il partageait et appliquait.

* Nous en parlerons dans les prochains bulletins du CAPSU.

1 – Au cours des années 1965 jusque la fin des années 70, on peut dire que l'essentiel de l'enseignement du secourisme était assuré bénévolement (cas évidemment de Marcel ARNAUD dont les frais de déplacement pour l'animation des stages dans les écoles départementales n'étaient pas toujours remboursés par le SNPC) et quasiment gratuit pour les participants (une modeste participation était demandée pour couvrir les frais d'assurance et le prix du « manuel » remis à chacun – ce qui était le cas avec les ESPC de Wasquehal-Flers à partir de 1969 puis pour mes autres associations).

« PRIM voulait (lui aussi) intervenir comme médecin sapeur pompier sur les lieux des accidents de la route ».

Mais, également médecin généraliste, il ne pouvait intervenir dans tous les cas. Il se fit toutefois attribuer un véhicule spécifique pour ces interventions, afin de rejoindre sur les lieux les sapeurs pompiers (il n'y avait pas à l'époque de SMUR dans tous les hôpitaux).

« DUFRAISSE », avec qui le Docteur NEUVEUX avait de très bonnes relations « avait son cabinet en ville, ce qui, également, n'était pas évident pour intervenir, souvent lors des graves accidents de la route ».

Ces détails confirment que la préoccupation de tous ces médecins sapeurs pompiers était bien les accidents de la route et non les autres détresses, notamment médicales, du ressort ensuite des SMUR. Les sapeurs pompiers devaient intervenir pour les asphyxiés et les blessés de la route, ce qui sera confirmé par l'appellation de leurs ambulances dites VSABR (Véhicule – ou voiture – de secours aux asphyxiés et blessés de la route).

« GALLEGO, garagiste à Sisteron, est venu au secourisme routier car on l'appelait sur les accidents. Il y allait avec sa dépanneuse et parfois il y avait encore des personnes incarcérées. Il aidait à leur désincarcération mais le matériel pour couper ou écarter était inexistant ». Longtemps on a utilisé des disqueuses qui, avec leur gerbe de flammes, pouvaient mettre le feu au véhicule.

« GALLEGO mis ainsi au point, lui-même, un matériel de désincarcération (voir plus loin dans le chapitre disciples), fabriqué également par lui dont il déposera les brevets.

Le docteur NEUVEUX ne connaissait que les médecins du sud et non ceux de Paris (Professeurs SICARD, CARA, JOLIS) ou d'ailleurs (LARCAN, LARENG...).

Pour lui, les « débroussaillers », si on peut les nommer ainsi, car il fallait tout penser, tout prévoir, tout organiser et surtout convaincre, donc être crédibles, pour le début de ces secours routiers sont bien « ARNAUD, SERRE, DUFRAISSE » (Il parle de l'enseignement du secourisme routier et des techniques d'intervention). D'autres ont suivi, après, y compris le ministère de la Santé.

Le docteur NEUVEUX aidera (sur le plan rédactionnel) M. GALLEGO à sortir un manuel sur la « désincarcération » tactique et techniques. Qui aujourd'hui le sait ?

Il a bien voulu m'adresser l'exemplaire qu'il avait corrigé avant son tirage. On y trouve les remerciements de M. GALLEGO, un hommage au Professeur ARNAUD par le sous-préfet ARRIGHI (Marcel ARNAUD était mort peu de temps auparavant) – ce qui permet de dater cette épreuve vers fin 1977, début 1978 ; avec ces phrases :

« ... au plan intellectuel, il était d'une minutie exceptionnelle » ;
« Avec le temps, son impact ne fera que s'étendre au fur et à mesure que ses écrits seront analysés, ses phrases lues et relues pour en extraire sa pensée pure ».

L'hommage de François NEUVEUX d'un « élève au Maître » permet de comprendre ce qui s'est passé.

La préface de Charles PRIM complète les propos précédents et anticipe ceux qu'écrira ensuite Pierre DUFRAISSE.

Le « manuel », ensuite édité, fut diffusé par M. GALLEGO – probablement lors de l'achat de son matériel de désincarcération. (suite dans les bulletins du CAPSU).

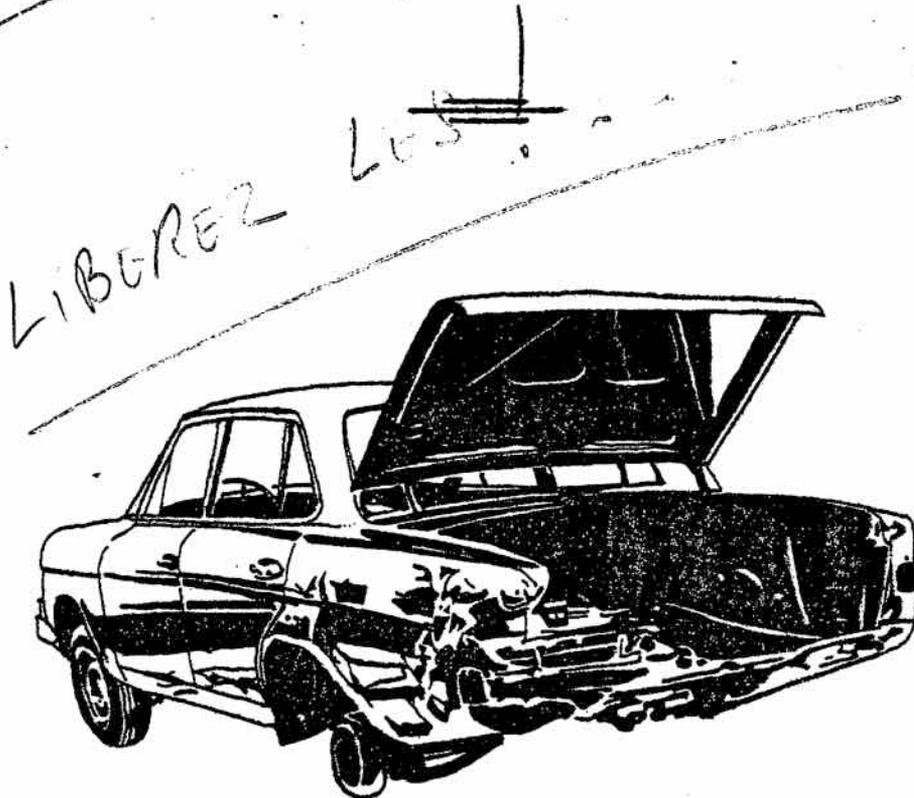
Le nom de NEUVEUX est donc bien à ajouter aux pionniers du sud.

LA DESINCARCERATION

Techniques pour une vie

Tactique & Techniques

ECHEC à la MORT
par J. Gallego



Je remercie toutes les personnes qui spontanément et gracieusement ont collaboré à ce manuel. Leur avis autorisés et éclairés m'ont été d'un grand et précieux secours.

Ces remerciements s'adressent plus particulièrement à :

Le Médecin Colonel
Monsieur DUFRAISSE, ~~Médecin~~ Colonel, Vice Président de la Commission Médicale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, Conseiller Technique Médical permanent de la Direction de la Sécurité Civile,

Monsieur le Médecin Colonel PRIM, Conseiller Technique Médical permanent de la Direction de la Sécurité Civile, Coanimateur de la Commission Médicale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers,

Monsieur le Commandant de Groupement G. M. S. RAVOT, *de la*
Commission Médicale de la Sécurité Civile,

Monsieur ARRIGHI, Sous Prefet E,R, Ex-chargé de Mission de la Sécurité Civile auprès du Préfet de zone,

ainsi qu'à Monsieur François NEVEUX, Docteur en Médecine, qui a eu, ainsi que nous, *Tous double* le privilège de *recevoir* ~~subir~~ l'enseignement et de côtoyer *a tous* durant treize années, notre Maître le Docteur Marcel ARNAUD de l'Académie de Chirurgie.

J. GALLEG0.

Sa longue et droite silhouette ne se profilera plus dans nos facultés, nos écoles, nos centres d'études ; cependant, pour tous ceux qui eurent le privilège de l'approcher au plus près, il animera longtemps leurs gestes et leurs pensées.

Rares sont les hommes de sa trempe, qui souvent malmenés par leurs semblables, persistent à les défendre contre eux-mêmes.

Sa vision globale de la vie lui interdisait de se fixer sur le détail quotidien, mais au plan intellectuel il était d'une minutie exceptionnelle.

Le soin jaloux avec lequel il préparait ses stages, qu'il suivait de bout en bout, demeurera un modèle d'enseignement.

Faire comprendre surtout à ceux qui, à première vue, ne le pouvaient pas, était pour lui une règle sacrée à laquelle il se contraignait de toutes ses forces.

Il n'acceptait pas qu'un homme ne soit pas capable, entre ses mains, de saisir à un certain moment le pourquoi de tel phénomène

Avec des mots simples, il parvenait à éclairer pleinement le difficile, mais il se gardait bien d'approuver sans réserve la devise "Il n'y a pas de mauvais élèves, il n'y a que de mauvais maîtres". Il exigeait l'effort et la sincérité, gages pour lui d'une communion étroite avec ses élèves.

Il exécrait la soumission sous toute ses formes et redoutait par dessus tout de sentir sa pensée détournée ou mal interprétée

Il ne cherchait pas à imposer mais à être entendu ; sa discipline intellectuelle l'empêchait d'ailleurs, en certaines circonstances, de donner des explications ou de rechercher des excuses.

Peut-être se sentait-il hors du commun, mais jamais il n'en fit mention, sa vaste connaissance le lui interdisait.

Son enthousiasme, sa générosité d'esprit étaient discrets.

Ils se révélaient néanmoins à l'occasion de réunions intimes, car il n'aimait pas le forum pour le forum.

Son oeuvre en matière de secourisme paraît, pour le moment difficilement discernable, tant ses contours sont d'une ampleur considérable.

Avec le temps, son impact ne fera que s'étendre au fur et à mesure que ses écrits seront analysés, ses phrases lues et relues pour en extraire sa pensée pure.

Il fut un des premiers, il y a vingt ans, à appréhender le problème complexe de l'accident en BORD DE ROUTE ; il sensibilisa bon nombre de ses confrères et fut souvent à l'origine de la prise de conscience, en ce domaine, d'une partie de l'opinion publique.

Désintéressé, il ne garda jamais son savoir pour lui.

Il répétait souvent à l'occasion de certaines discussions "Je suis comme le Larousse, je sème à tous vents".

Il milita, c'est pourquoi il surprit, il transforma, il anima, il maintint, jamais il ne méprisa, jamais il ne chercha à choquer ; c'était un pur humaniste dans un monde médical moderne et hautement technologique.

Comme Jean ROSTAND, il appartenait au siècle dernier, mais il prit clairement et courageusement les responsabilités de son temps.

Nous en fûmes les témoins attentifs et émerveillés.

Pendant ces vingt dernières années, il parcourut la France à travers les Centres d'Instruction de TOULOUSE, de BORDEAUX, de SAINT-BRIEUC, de LILLE, de VALABRE, de DIJON et de NAINVILLE-LES-ROCHES... Là, au milieu de "ses" secouristes, élèves moniteurs et ses confrères, il reprenait inlassablement ses cours magistraux.

Il était probablement un des rares, sinon unique, pèlerins du secourisme moderne scientifique, capable de détecter à tous moments les lacunes et les remèdes possibles. De retour de ces missions il nous livrait sans fard le fruit précieux de ses réflexions, ses satisfactions, ses peines, car sous des dehors rudes se cachait une sensibilité aiguë, une intelligence sans cesse en mouvement. Il recherchait alors l'explication du fait nouveau, l'enseignement le mieux adapté aux hommes et aux circonstances.

C'était bien sûr un éminent praticien, mais il ne refusait jamais le contact de l'autodidacte.

D'une rigueur intellectuelle absolue, d'une lucidité percutante, il défendit un style de qualité et jusqu'au bout l'homme, l'être vivant et conscient contre toute atteinte physique ou morale.

Dans sa simplicité, c'était un grand Monsieur. En pensant à lui, nous constaterons que les hommes ne peuvent rien contre le pur savoir.

Francis. ARRIGHI.

Avec le Professeur ARNAUD et autour des années 1962-1965, nous nous hâtions afin de trouver un spécialiste de la mécanique automobile pour étudier et connaître "l'anatomie" des véhicules intacts puis sinistrés.

Ce fût chose réalisée en la personne de l'auteur de ce manuel qui révèle à certains, et met l'accent sur une autre dimension du secours routier moderne, à savoir la désincarcération-cueillette des victimes.

La lutte contre les fracas matériels et corporels, l'asphyxie et l'hémorragie en bord de route, pourra ainsi être davantage efficace si le secouriste connaît parfaitement ces manoeuvres.

Je suis personnellement reconnaissant à l'auteur d'être resté fidèle, en ce sens, à l'enseignement du Maître.

Francis ARRIGHI

Sous Prefet E,R,

Ex-chargé de mission de la Sécurité
Civile auprès du Prefet de zone.

HOMMAGE D'UN ELEVE AU MAITRE

Il m'a frappé par son dynamisme, sa sensibilité, sa compétence, son enthousiasme qu'il savait placer à une dimension peu banale et dont j'ai eu la grande chance de profiter.

Dès 1966, il m'a fait entrevoir l'obsédante vision sur nos routes de cette traînée sanglante, laissée chaque année par 350 000 victimes ; saignée quotidienne et d'autant plus cruelle qu'elle découle de facteurs évitables et de mobiles trop souvent futiles. Il engendra en mon coeur le désir de me mettre au service de tout ce qui peut contribuer à la réduire.

Pendant quinze années, médicalisant les tout premiers commandos de prompt secours, d'AVIGNON, d'AIX, et de GAP, j'ai étudié sous ses hautes directives, Ce polytraumatisé, très "spécial" et "embarrassant" qu'est le blessé de la route.

Cet Homme m'aida à devenir médecin.

Ce Médecin m'apprit à être un homme.

U
François NEVEUX. Docteur en Médecine.

Préface

A ma connaissance il n'existait pas en France jusqu'à ces temps derniers, d'ouvrage d'ensemble sur les techniques de désincarcération et les matériels spécialisés afférents.

L'ouvrage de Monsieur Gallego-Moniteur National de Secourisme de qualité autant que d'expérience-vient heureusement de combler cette lacune.

Cela s'avérait aussi nécessaire qu'indispensable.

Cet écrit n'a d'ailleurs d'autre intention que de donner au lecteur, secouriste actif ou médecin d'urgence, de précieux conseils avec des notions aussi claires et concises que possible dans un domaine pratique du secourisme routier de plus en plus répandu.

Son illustration, objectivant le texte et facilitant la compréhension, a été soigneusement choisie et étudiée.

J'engage vivement tous les personnels opérationnels en bord de route à parcourir avec une attention infinie le document proposé s'ils veulent se trouver désormais à la fois en possession d'un guide et d'une information technique précise, adaptée à la situation de détresse, permettant sur place la meilleure assistance et la meilleure efficacité garantissant la sauvegarde fonctionnelle.

C'est je l'avoue, un très réel bonheur que d'avoir été sollicité pour le leur présenter, car son originalité, sa rédaction et sa présentation seront à coup sûr génératrices d'éloges qui ne seront pas inférieurs aux miens.

Ces derniers, outre l'hommage, s'accompagneront dans le cas les plus nombreux de sentiments de particulière reconnaissance à l'égard de l'auteur.

Médecin-Colonel PRIM

Conseiller Technique Médical Permanent de la

Direction de la Sécurité Civile,

Coanimateur de la Commission Médicale de la

Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers.

Mis au point par notre regretté Maître Marcel ARNAUD, le "secourisme routier" est tout à fait différent du secourisme habituellement couramment diffusé dans le public.

Cette différence est la conséquence des conditions matérielles des accidents de la route ainsi que des aspects particuliers des victimes qui en résultent. Ces "polytraumatisés" dont l'allure et les risques sont sans commune mesure avec ceux des "monoblessés" étudiés en secourisme traditionnel.

Les indications de véhicules observés à la suite de carambolages à grande vitesse déterminent de véritable "prise au piège" de victimes augmentant la difficulté des secours.

L'accès auprès de ces victimes, leur protection, leur sauvegarde, leur dégagement nécessitent un matériel adéquat mis à la disposition de sauveteurs qualifiés intervenant en équipes permanentes ("Les Commandos" si chers à Monsieur ARNAUD) rompus à toutes les techniques de son utilisation.

Ce matériel a fait l'objet de nombreuses études, modifications et perfectionnements.

Il ne s'agit pas d'études théoriques mais de vieilles mises au point "sur le tas" par un moniteur national particulièrement qualifié, intervenant de façon habituelle sur les accidents de sa région

Ce matériel a été ensuite expérimenté dans nos Centres de Secours, et sa conception actuelle permet de réaliser dans les meilleures conditions, toutes les manoeuvres de désincarcération.

Il était indispensable que des règles soient codifiées en vue de son utilisation parfaite.

C'est ce que va permettre ce précieux opuscule rédigé dans un but essentiellement pratique.

Les principales situations y sont exposées et les solutions proposées avec clarté et précision.

Il s'agit d'un véritable "réglement de manoeuvre" dont l'observation en facilitant la tâche des utilisateurs rendra les plus grands services aux victimes.

Au nom de celles-ci l'auteur doit en être remercié et félicité.

Médecin Colonel DUFRAISSE

Vice Président de la Commission Médicale
de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers,
Conseiller Technique permanent de la Direction de la
Sécurité Civile.

Les disciples, fidèles toute leur vie

Tous ceux qui ont aidé le Professeur Marcel ARNAUD ne peuvent pas être cités. Il y aura eu de nombreux médecins, hospitaliers ou, les plus nombreux, de sapeurs pompiers, ce qui est normal. Pour les premiers, du fait de la « médicalisation » des secours aux blessés de la route et, pour les seconds, du fait de l'implication des sapeurs pompiers qui s'est ensuite imposée tout naturellement. Par contre, il y a les vrais disciples qui lui resteront fidèles toute leur vie. Ceux-là ne sont pas très nombreux. Ils apparaissent tout au long de ces cinq tomes et il est normal de leur rendre hommage, à nouveau, dans ce dernier ouvrage*.

On ne s'étonnera pas que je commence par le **Professeur Paul BOURRET**. Je lui avais écrit en décembre 1968 (j'étais alors en permission de la BSPP) et j'avais pris connaissance d'un article paru (publié plusieurs fois dans mes documents) qui relatait « l'expérience » (déjà de plus de dix ans) de Salon de Provence.

Ce n'est que le 18 août 1987 à Marseille que j'ai pu lui serrer la main, participer au déjeuner organisé par le SRF où il était présent avec d'autres fidèles comme le Professeur Louis SERRE et le Professeur Robert VIGOUROUX. Puis, après la cérémonie au cimetière, il nous proposa de suivre son véhicule pour rejoindre la mairie de Marseille (1) et nous fera passer par la rue « Dragon » où Marcel ARNAUD avait son domicile, au n° 7 de cette rue, au premier étage (Voir photo publiée dans le tome I).

Dans les tomes précédents, de nombreux textes ont été insérés sur Paul BOURRET et son action exemplaire, expérimentale d'abord, reprise ensuite par des médecins hospitaliers ou de sapeurs pompiers.

L'article : « Ici, l'hôpital vient au devant des blessés » a été publié plusieurs fois, dans le tome I - 1997 (normal car dédié à Paul BOURRET) et dans le volume 1 du 10^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » (7.2007). D'autres textes ont été écrits par le Docteur SOUBIRAN ou sont parus dans des revues ou dans les tomes précédents, dans la revue « sécurité routière », en 1958 ; dans la revue de la CRF en 1968 : « Les secours d'urgence aux blessés de la route », écrit par Paul BOURRET lui-même (tome III).

Je sais que ses amis du 18 août 1987 présents à Marseille avaient et ont un grand respect pour cet homme qui, contrairement à d'autres qui ramènent tout à eux et qui, dès qu'un des pionniers vient à disparaître, ont soudain une vocation nouvelle, s'arrogeant brutalement telle ou telle action, ne se mettait pas en avant. Il préférerait agir et sauver des vies. Nous avons tous pour lui une extrême reconnaissance.

Son témoignage téléphonique à André SOUBIRAN confirme son honnêteté dans cette aventure. Oui, c'est Marcel ARNAUD qui lui avait demandé de mettre en place cette « expérience de médicalisation », dans une ville moyenne comme Salon ; oui il était lui-même révolté de la situation de ces accidentés qui mouraient sur place ou durant le transport faute de ces secours rapides et médicaux-secouristes. Oui il a fait le boulot, le premier, sachant prévoir et organiser. Le père du premier SMUR s'appelle donc Paul BOURRET. L'antenne, fut aussi appelée GMUR un moment.

Puis, des polytraumatisés de la route en détresse, il y eut extension à d'autres détresses (noyades avec Louis SERRE notamment), puis cardiaques. Les SMUR traiteront ainsi toutes les urgences (vitales en principe) et la réanimation.

* Mais nous les retrouverons dans les prochains bulletins du CAPSU, le 11^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » prévu à partir de 2014 et les « Mémoires d'un Secouriste ».

1 – Le Docteur SOUBIRAN était à bord du véhicule conduit par Paul BOURRET. Il le raconte dans l'un de ses écrits.

Comme moniteur de secourisme, j'avais entendu parler du **Professeur SERRE** – comme évidemment nous parlions aussi souvent du Professeur ARNAUD et de nouvelles techniques pour secourir les accidentés de la route.

Ce n'est qu'en 1975 que je pus le rencontrer lors d'une de ses interventions sur la « ranimation », à l'occasion d'un stage « d'instructeur (fédéral) de secourisme que je suivais à Mâcon, organisé par la FFSS*. Et nous nous sommes ensuite revus à deux réunions (je ne crois pas me tromper) de la Commission nationale de secourisme à Levallois où se trouvaient alors les bureaux de la « sécurité civile », le SNPC (un service), devenu en 1975 avec la nomination de Christian GERONDEAU, une direction (DSC).

Je raconte, dans le tome IV qui lui est dédié (2006) le cheminement de ces rencontres puis de nos discussions, au cours desquelles, suite à mes questions, Louis SERRE faisait un effort de mémoire pour y répondre le plus précisément possible, en insistant parfois sur des détails si j'émettais non pas une réserve éventuelle mais plutôt une surprise.

C'est en octobre 1984 que je prenais probablement la mesure du lien quasi affectif qui liait Louis SERRE à Marseille, lors du congrès de l'ANIMS à Montpellier. Je rendais alors publiquement hommage au Professeur ARNAUD.

C'est à lui que je faisais appel pour inaugurer la première rue au nom du « Précurseur des SAMU », à Lys lez Lannoy, le 28 avril 1985. Nous allions alors rester en contact jusqu'à sa mort. Je le rencontrais plusieurs fois, à Palavas mais surtout en son domicile de Saint Laurent le Minier.

Je raconte dans le tome IV mes « entretiens » avec Louis SERRE. Ils sont essentiels car ils précisent l'état d'esprit de Marcel ARNAUD au cours de toutes ces années, des années 50 à sa mort en 1977.

Mais surtout, lors de notre dernière rencontre à Saint Laurent le Minier, le mercredi 25 février 1998, il était revenu sur la « conférence sur les secours aux blessés de la route », organisé à Paris par l'UNPC, le 3 mai 1971.

Au cours de cette soirée, après mon « intervention » (reprise, car transmise par moi à la revue « sécurité routière » dans un numéro l'année suivante), Louis SERRE me confirma et il était formel, le Professeur ARNAUD lui dira : « Celui-là il faut s'en occuper et le soutenir ». J'avais noté mot pour mot ce qu'il m'avait dit (comme en 1997 à Marseille, mes « notes »), afin qu'on ne puisse pas me dire bien après que je transformais des propos, pour qu'ils me soient favorables (ce qui arrive à beaucoup de nos compatriotes).

C'est ce jour là qu'il me dira : « Le vrai fondateur, le concepteur des SAMU d'aujourd'hui, c'est bien Marcel ARNAUD et non le Professeur LARENG qui a fondé à Toulouse une organisation pour les transports de malades graves et blessés. LARENG nous appelait pour se renseigner. Le premier c'est BOURRET ».

Le second « SMUR » fut celui de SERRE et, « pour les autres, au début des années 60, LARCAN, CARA, LARENG ».

(Lors de l'entretien du 25.2.1997 il m'avait précisé : « 1957 P. BOURET, 1958 L. SERRE, 1962-63 L. LARENG et A. LARCAN « pour les SMUR »).

Pour le sigle « SAMU », il fit état des discussions avec René COIRIER, au ministère de la Santé, avec le Professeur ARNAUD et lui-même (où Robert DEJOUR les conduisait). Le « S » au départ, signifiait système puis c'est service qui fut retenu.

* Pierre BLAHA ainsi que plusieurs « aides moniteurs » de mes équipes de secouristes de l'époque faisaient partie de ce stage et suivaient le monitorat. Sans aucune note, le Professeur agrégé Louis SERRE, anesthésiste réanimateur, nous offrira un cours magistral où l'essentiel était mis en exergue s'agissant de préserver coûte que coûte la respiration, c'est-à-dire la ventilation, afin d'éviter plus grave, c'est-à-dire la détresse voire l'arrêt cardiaque.

Tous mes courriers à Louis SERRE n'ont pas été publiés. Il fallait les choisir en fonction du récit et des faits évoqués.

Toutefois, cette lettre du 20 mai 1985, après l'inauguration de la première rue, est intéressante car elle fait le lien entre Marcel ARNAUD, ceux qui l'ont connu et pouvaient encore agir, Louis SERRE et mes associations (ASAR et CAPSU). Le verso de cette lettre est sans intérêt.

Celle de Philippe LAUWICK, non datée (mais rappelant le congrès de l'ANIMS d'octobre 1984) donc vers la fin de cette année, où il revient sur les encouragements de Louis SERRE et notre souhait qu'il participe aux réunions de la CNS afin de revoir le décret de 1977 (qui aboutira hélas à la suppression des GES).

J'adressais régulièrement des informations sur nos actions, pour le tenir informé ; notamment à propos de l'inauguration des autres rues. Comme par ma lettre du 10 mars 1987 ou du 8 juillet 1987 en vue de l'hommage à Marseille le 18 août.

Puis le 11 décembre 1987.

Pour les années suivantes, je retiens la lettre du 31 octobre 1993.

Mais il faut souligner le rôle de Madame SERRE aux côtés de son mari. Elle aura connu personnellement tous les protagonistes de cette « aventure humaine ». Et Marcel ARNAUD en particulier.

Aussi, en me rendant à Saint Laurent en juillet 1999, pour la revoir et me recueillir devant la tombe de son mari, dans ce village, nous avons pu à nouveau évoquer ces souvenirs. Je lui écrivais le 16 août pour la remercier d'avoir bien voulu me remettre des documents sur le secourisme, ainsi que photos et diapos, qu'il me serait possible d'utiliser dans les publications à venir, comme pour ce tome V.

Tout au long de ces années, j'ai souhaité témoigner de l'action, de Marcel ARNAUD certes, mais aussi de celle de Louis SERRE. Je diffusais alors, en 2002, un « cours » qu'il avait fait imprimer et que j'avais retrouvé dans les archives de Marcel ARNAUD.

J'adressais le 18 août 2003 le tome III à Madame SERRE. Puis il y eut le tome IV qui lui fut dédié. Mais le bulletin du CAPSU est revenu souvent sur son œuvre et le n° 42 de novembre 2008 lui rendait un nouvel et juste hommage.

Louis SERRE aura été aux côtés de Marcel ARNAUD, son ami, celui qui l'aidera à améliorer ses projets pour la médicalisation, mettant l'accent sur la réanimation pour les polytraumatisés, ce que Marcel ARNAUD validera ensuite.

Pour ceux qui l'ont connu, côtoyé, agi avec lui, nous ne pouvons conserver que de bons souvenirs, même quand il exprimait des désaccords, ce qui est normal car c'est bien à partir de divergences que l'on peut faire évoluer des propositions qui, parfois, au début, se cherchent.

Pour mesurer l'estime que lui portait médecins ou sapeurs pompiers notamment à qui il savait transmettre son savoir afin qu'ils le partagent avec lui, il suffit de lire ce qu'avait prononcé, un élu de Lunel, lors de l'inauguration du « Pôle santé de Lunel » qui porte son nom.

Et l'éloge, lors de ses obsèques, de son ami « Robert » où il n'y a rien à ajouter. On y retrouve vraiment le Louis SERRE plein d'humanité et de dévouement.



ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMÉRATION DE ROUBAIX

Fondée par Didier Burggraeve

Association animatrice de la Campagne Nationale "5 gestes qui sauvent"

Equipe d'Urgence en cas de catastrophe en France et à l'Etranger

Adresse Postale : A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

"Pour Sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection".

A.S.A.R.

Le 20 mai 1985

- Information sur le Secourisme et la Prévention des accidents.
- Formation
- Recyclage
- Perfectionnement
- Secouristes actifs
- Postes de Secours
- Equipe d'urgence médicalisée en cas de catastrophe
- Diffusion Nationale de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent"
- Fiches techniques de Secourisme de Ranimation de Secours Routier de Sauvetage-Déblaiement
- Visites Techniques Voyages d'Etudes
- Journal de l'A.S.A.R. diffusion à tous les membres

ASSOCIATION
INDÉPENDANTE
ENTIÈREMENT
BÉNÉVOLE

Correspondants et
Délégués Régionaux
dans toute la France

Monsieur le Professeur Louis SERRE,
Service d'Aide Médicale Urgente,
20 rue du Carré du Roi,
34000 MONTPELLIER

Cher Professeur,

Je n'ai pas eu le temps de vous écrire à nouveau depuis mon dernier courrier du 2 mai. Je suis en contact actuellement avec une centaine de Députés pour la Campagne des "5 gestes qui sauvent" et donc de nombreuses questions écrites vont être posées ces prochaines semaines auprès du Premier ministre ou des Ministres de l'Intérieur et l'Équipement-Transports.

Je vous adresse sous ce pli quelques derniers témoignages reçus, de l'ADPC du Var, du Professeur LARENG, du Médecin-Commandant ROBIN et une lettre de remerciements de M. LUCOT.

Par ailleurs, je vous remets un original d'article de Presse qui était paru dans le journal "La Voix du Nord" et photocopie d'un autre article paru depuis dans "Nord-Eclair". Nous en avons récupéré les photos pour la revue de France-Sélection. Le dossier de Presse part ce jour. Inclus également un nouvel article paru après notre exercice de nuit.

Vous trouverez enfin photocopie d'un article qui était paru en août 1977 juste avant la disparition du Professeur ARNAUD et un autre quand nous avons dédié un exercice dès la reprise de nos activités en septembre 1977 après les congés.

Evidemment, je vous ferai parvenir des photos et probablement un grand agrandissement couleur en souvenir que nous vous remettrons lors d'une rencontre, soit à PARIS, soit lors d'une réunion de la CNS, soit lors d'une réunion de Secourisme ou de Sécurité Routière.

Un numéro spécial de notre journal sortira sur le Professeur ARNAUD. Nous le préparons.

Campagne Nationale des "5 Gestes qui Sauvent"

Action Nationale permanente lancée par Didier Burggraeve
le 24 Septembre 1967 pour Secourir les Accidentés de la Route
ALERTER - BALISER - RANIMER - COMPRESSER - SAUVEGARDER
5 gestes essentiels à apprendre à tous les usagers de la route
Animée par l'Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix
59390 LYS-LEZ-LANNOY

Pr Serre.

Monsieur et Cher Maître,

Lors du congrès de l'A.N.I.M.S. d'octobre vous avez très largement contribué à promouvoir une nouvelle vision du Secourisme de masse, notamment dans le cadre de la préparation au permis de conduire.

Nous avons été particulièrement flatté de voir que votre analyse était identique à la notre, cela nous prouvait que nous étions dans la bonne direction et votre approbation publique nous a beaucoup réconforté car, même quant on est persuadé d'avoir raison, il est parfois dur de se heurter au manque de compréhension de non spécialistes. Vous l'une des autorités en la matière avez dit ce qu'il convient de faire.

Fort de votre avis, nous avons défendu le dossier de la C.N.S. du 6/11 à laquelle vous n'aviez pas pu assister.

Comme vous le savez probablement, une sous commission va se mettre en place afin de revoir le décret de 1977.

Nous pensons que celle ci ne fera un travail valable que si elle est composée de véritables praticiens de l'urgence. Ce n'est qu'à ce prix que l'on pourra faire un "secourisme" véritablement adapté à toute la population, et efficace.

C'est pourquoi je tiens à vous faire savoir que j'espère que vous ferez partie de ce groupe de travail. Je rejoins en ce sens l'opinion de M. BURGGRAEVE et des moniteurs de l'A.S.A.R.

Je profite de ce courrier pour vous remercier de votre bon accueil au S.A.M. V. 36 en octobre dernier.



Le 10 mars 1987

Monsieur le Professeur Louis SERRE,
Service d'Aide Médicale Urgente,
20 rue du Carré du Roi,
34000 MONTPELLIER

Cher Professeur,

J'espère que vous avez bien reçu mon envoi
du 13 octobre dernier.

En complément des articles de Presse relatant
les cérémonies en hommage au Professeur ARNAUD à Leers
puis à Hem, vous trouverez sous ce pli copies d'articles
parus dans la Presse médicale, dans "Allo 18" et la
revue "Face au risque", regrettant toutefois que la
revue des SAMU n'ait rien inséré, ni en 1985, ni en
1986 ?

Puis-je vous rappeler ma demande de recevoir
une copie de la cassette audio de l'émission de
France-Inter avec le Professeur ARNAUD.

Par ailleurs, je prépare l'Homage National
que nous lui rendrons à Marseille le 18 août prochain,
date de sa disparition il y aura déjà 10 ans.

L'ASAR a ouvert une souscription publique afin
de déposer sur la tombe du Professeur ARNAUD une plaque-
souvenir.

Disposeriez-vous de photos du Professeur ARNAUD
qui pourraient nous servir pour nos prochaines invita-
tions ou nos articles à sa mémoire ?

En espérant que vous pourrez satisfaire ces
demandes et en vous en remerciant par avance, je vous
prie de croire, Cher Professeur, en l'expression de
mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE



ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMERATION DE ROUBAIX

Fondée par Didier Burggraeve

Association animatrice de la Campagne Nationale "5 gestes qui sauvent"

Equipe d'Urgence en cas de catastrophe en France et à l'Etranger

Adresse Postale: A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

"Pour Sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection".

A.S.A.R.

Le 8 juillet 1987

- Information sur le Secourisme et la Prévention des accidents.
- Formation
- Recyclage
- Perfectionnement
- Secouristes actifs
- Postes de Secours
- Equipe d'urgence médicalisée en cas de catastrophe
- Diffusion Nationale de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent"
- Fiches techniques de Secourisme de Ranimation de Secours Routier de Sauvetage-Déblaiement
- Visites Techniques Voyages d'Etudes
- Journal de l'A.S.A.R. diffusion à tous les membres

ASSOCIATION
INDÉPENDANTE
ENTIÈREMENT
BÉNÉVOLE

Correspondants et
Délégués Régionaux

+ S/inv. 27-9
: inv. par 10/10
+ ph. art. v. n. s. 18-8
ph. couleurs face à la
tombe déposée au
seul

Monsieur le Professeur L. SERRE,
S. A. M. U.
20 rue du Carré du Roi,
34000 MONTPELLIER

Cher Professeur,

+ mot AB espoir présence
le 10/10
un s/chemise
Carte

J'espère que vous êtes bien en possession de mes courriers des 10 mars et 30 avril derniers.

Je suis heureux de vous remettre sous ce pli le carton d'invitation pour l'Hommage que nous rendrons à Marseille le 18 août au Professeur ARNAUD.

Vous trouverez également la délibération du Conseil d'Administration de la Ville de Roubaix qui vient d'attribuer le Nom du Professeur ARNAUD à une rue de cette grande ville qui sera inaugurée en octobre par le Médecin-Colonel HERAUT qui, je pense, sera avec nous à Marseille.

Enfin, la ville de Leers (4ème ville où nous agissons en permanence pour le Secourisme) fera de même probablement courant 1987-début 1988. Nous aurons ainsi dans nos 4 Villes de l'ASAR une rue au Nom de notre Maître

En souhaitant vivement vous revoir à cette occasion exceptionnelle à Marseille et que votre état de santé se soit amélioré, je vous prie de croire, Cher Professeur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE

PS : un compte-rendu de Presse sur notre dernier exercice de secours à Roubaix il y a quelques jours, ci-joint.



Le 11 décembre 1987

Monsieur le Professeur Louis SERRE,
1 rue Antoine Carles,
Saint-Laurent-le-Minier,
30440 SUMENE

Cher Professeur,

J'ai été heureux de vous retrouver à Marseille pour l'Homage que nous avons rendu à Notre Maître et Ami le Professeur Marcel ARNAUD.

Je vous ai fait parvenir par un courrier du 21 septembre un compte-rendu de Presse ainsi qu'une photo-souvenir.

J'espère que la revue de la FNPC, que vous avez représentée, en fera un écho, notamment à destination des nouveaux Secouristes.

Je vous remets sous ce pli copie de l'article qu'a fait paraître la revue SCI sur Marseille, de mon intervention lors de l'inauguration de la rue "Marcel ARNAUD Précurseur des SAMU" à Roubaix le 10 octobre dernier et des comptes-rendus de Presse sur notre journée du Secourisme.

Je ne manque pas de vous joindre le n° 5 du journal de l'ASAR qui relate notamment notre intervention à ZEEBRUGGE en mars dernier. *et le n° 4*

En souhaitant rester en contact avec vous, je vous prie de croire, Cher Professeur, en mes respectueux sentiments.

Le Président,

Didier BURGGRAEVE

PS : Je me permets de vous rappeler la cassette France-Inter avec le Professeur ARNAUD

Campagne Nationale des "5 gestes qui sauvent"

Action Nationale permanente d'information du grand public
animée par Didier Burggraeve depuis le 24 Septembre 1967

5 gestes essentiels à apprendre à tous les usagers de la route
au moment du permis de conduire

Campagne organisée par l'Association des Secouristes de l'agglomération de Roubaix
avec correspondants et délégués en France et à l'Etranger

Adresse Postale: A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

ALERTER



BALISER



RANIMER



COMPRESSER



SAUEGARDER

Brochure gratuite "5 gestes qui sauvent" agréée par le Professeur Marcel ARNAUD

Le 31 octobre 1993

Monsieur le Professeur L. SERRE

Mon Cher Professeur et Ami,

Je n'ai pas oublié notre rencontre du 5 août dernier et je vous remets en souvenir une photo prise ce jour-là en votre compagnie.

Je vous remercie de tout ce que vous m'avez dit sur Marcel ARNAUD, ainsi que votre épouse qui l'a bien connu.

J'ai retrouvé dans mes archives un mot sympathique qu'il m'avait adressé le 11 (ou 13) janvier 1976 dont je vous transmets copie. Je suis toujours preneur, vous le savez de tout document sur son oeuvre.

Je vous transmets également copie de la lettre adressée au Docteur François NEVEUX dont nous avons parlé lors de notre rencontre. J'attends et j'espère un contact de sa part. Nous pourrions alors peut-être nous rencontrer à SISTERON un de ces prochains jours ?

Egalement copie de la lettre adressée à la fille du Professeur ARNAUD le 13 septembre pour l'informer de la reprise dans les statuts de l'ASSARN de la poursuite de l'oeuvre de notre Maître.

La 9ème édition de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent" vient de sortir co-financée par 3 partenaires (A.C.M.F., 3.M et ASSARN) comme vous pourrez le constater sous ce pli.

Le Docteur SOUBIRAN continue d'écrire l'ouvrage sur le Baron LARREY et Marcel ARNAUD qui pourrait sortir fin de l'année.

Donnez-moi de vos nouvelles. Très cordialement.

Didier BURGGRÆVE

Philippe LAUWICK - Délégué Régional Nord-Picardie et Coordinateur National

Pierre BLAHA - Délégué Régional Est

Jean-Marie MAGNENOT - Délégué Régional Centre

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 16 août 1999

Madame Louis SERRE

Chère Madame,

J'ai bien reçu votre lettre du 6 août et je vous en remercie.

J'ai été heureux de vous revoir et par ma présence à Saint-Laurent rendre ainsi hommage à votre mari.

Je vous remercie des documents que vous avez bien voulu me confier et qui seront utilisés afin de présenter en détail ou rappeler l'oeuvre de votre mari.

Concernant ce qui se fait ou fera, de nouveau par l'éducation nationale en matière de Secourisme, il s'agit en effet de relancer la formation aux "premiers secours". Une brochure - qui m'a été adressée par le Ministère - précise les modalités de mise en place et l'expérience de la région d'Amiens (d'où probablement la démonstration avec des praticiens de cette ville sur France 2).

J'ai adressé une lettre ainsi que le tome II sur le Professeur ARNAUD au Docteur DESLANDES en l'informant de mon passage à Saint-Laurent le 28 juillet.
J'espère pouvoir le rencontrer une prochaine fois.

Je lui ai remis un exemplaire de la 2ème proposition de loi déposée à l'Assemblée Nationale (que vous trouverez dans le bulletin n° 24 que je vous remets ci-inclus) en espérant qu'il voudra bien la publier dans sa revue afin de nourrir le débat sur cette importante question.

J'ai appris, comme vous, le décès du Docteur SOUBIRAN, ce 29 juillet. Le CAPSU a publié un communiqué pour lui rendre hommage et le remercier de tout ce qu'il aura fait et pour la mémoire de Marcel ARNAUD et pour les "5 gestes qui sauvent".

Bien cordialement à vous,

Didier BURGGRÆVE

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention
- déclarée en Préfecture du Nord -

Je dispose, vous le savez, depuis juillet 1998, des archives de notre Maître, le Professeur Marcel ARNAUD.

Ces documents étaient détenus par le Docteur NEUVEUX, de Sisteron, qui avait assisté à l'hommage que nous avons organisé à Marseille, le 17 août 1997, pour le 20^{ème} anniversaire de la disparition de Marcel ARNAUD.

Il a probablement compris que ce que nous faisons était sérieux et qu'il pouvait en toute quiétude nous confier ce trésor. J'ai pris en charge les cartons lors d'un rendez-vous que nous avons fixé à Vinon sur Verdon, dans le Var.

De retour chez moi, je m'empressais de tout regarder puis de classer, au moins provisoirement, toutes ces pièces par années, à partir de la fin des années 50.

J'en informais par téléphone le Professeur Louis SERRE ainsi que le Docteur André SOUBIRAN qui en étaient ravis. C'est difficile d'exprimer ce que je ressentais alors. J'étais très fier de les toucher et d'être le dépositaire des archives de mon Maître en Secourisme.

Ensuite, j'utilisais quelques documents pour le Tome II dont la lettre historique du Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE, des commentaires sur les accidents de la route et les secours ainsi que pour le bulletin du CAPSU ou le 7^{ème} mémoire sur les « 5 gestes ».

J'ai le plaisir de vous remettre aujourd'hui le résumé d'un cours du Professeur Louis SERRE, retrouvé dans les archives de Marcel ARNAUD. Vous trouverez en dernière page les notes de Marcel ARNAUD, de son écriture que l'on reconnaît facilement.

Ce document, Louis SERRE nous l'avait remis à MACON, en 1975, lors du stage national de formation des Instructeurs et Moniteurs de Secourisme que je suivais alors avec Pierre BLAHA.

Je vous laisse le soin de le découvrir et de l'apprécier, ce qui nous donne ainsi l'occasion de penser à eux, des hommes dévoués, désintéressés, exemplaires et exceptionnels dans leur métier, qui n'ont pas uniquement exercé leur talent à l'hôpital dans le cadre de leur fonction, mais qui se sont dévoués afin de former le grand public, aussi, aux « gestes qui sauvent ».

En ces temps où nous nous interrogeons sur le devenir du Secourisme, en France, saluons ces précurseurs, ces bâtisseurs, ces hommes pleins d'ardeur pour leur combat jusqu'au bout de leur vie.

Didier BURGGRAEVE
18.1.2002

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention des accidents et pour l'organisation des Secours, du citoyen (5 gestes qui sauvent) à la grande catastrophe.

Le 18 août 2003

Madame Louis SERRE,
1 rue Antoine Carles,
30340 SAINT LAURENT LE MINIER

Chère Amie,

J'ai achevé le tome III sur l'œuvre de Marcel ARNAUD et de ses disciples, nouveau document de témoignage, sorti en ce jour historique du 18 août. Il y a 16 ans jour pour jour, nous étions tous à Marseille afin d'honorer sa mémoire.

Vous êtes donc la première à qui j'adresse ce nouveau dossier car, comment ne pas y associer immédiatement votre mari, à ses côtés, depuis le début, afin de mettre en pratique, sur le terrain, les idées de la médicalisation des secours.

D'autres ont certes, aussi, créé leur organisation, comme je le rappelle et précise dans ce tome III. Mais Louis SERRE a fait beaucoup plus, il a créé ce qui deviendra le premier SAMU et aussi et surtout il se préoccupa, toujours, de la formation de nos concitoyens, comme le faisait Marcel ARNAUD en le nommant le « public ».

Vous trouverez en fin d'ouvrage le témoignage de M. Serge ADAM, sur le rôle joué par le S.R.F, puis hélas sa disparition, ce tome étant dédié à M. DEJOUR et donc à travers lui au Secours Routier Français.

Comme je vous l'ai dit par téléphone, après Paul BOURRET, Pierre DUFRAISSE et Robert DEJOUR, le tome IV sera dédié à votre mari, pour qui, vous le savez j'avais beaucoup d'estime, d'admiration et d'affection ; et je crois qu'il le savait.

J'ai conservé précieusement les documents que vous m'aviez remis de ses archives. Il est bien évident que je suis preneur de tous documents ou photographies qui pourraient illustrer le tome IV.

Le présent document sera adressé au Professeur JOLIS ; (j'attends des informations en ce qui concerne le Docteur PRIM) ; j'ai eu au téléphone le Docteur HERAUT, ce qui va me permettre de lui adresser ce document, au Docteur DESLANDES qui dispose peut être de documents concernant votre mari et le SAMU de Montpellier, aux personnalités citées, etc.

Je vous remercie de me faire part de vos observations.

PRESENTATION DU PROFESSEUR LOUIS-SERRE

par Jean-Paul Roustan, anesthésiste-réanimateur et adjoint chargé de la santé publique à Lunel, prononcée lors de la journée portes ouvertes du pôle santé professeur Louis-Serre

Le nom de Louis-Serre peut paraître bien modeste à côté des noms prestigieux que portent les hôpitaux montpelliérains : François de Lapeyronie, Arnaud de Villeneuve, Gui de Chaulhiac. Contrairement à ces illustres médecins du moyen âge, Louis-Serre ne soignait pas les papes et ne s'exprimaient pas en latin mais sa contribution aux progrès de la médecine moderne est immense. En effet, pionnier de notre spécialité qui regroupe l'anesthésie, la réanimation, la médecine d'urgence et de catastrophes, Louis-Serre est à l'origine de l'idée simple mais géniale qui a donné naissance aux services d'aide médicale d'urgence, les fameux SAMU que le monde entier nous envie.

Au départ un constat : la plupart des urgences vitales mouraient durant le transport avant d'arriver à l'hôpital. Si le patient ne pouvait plus aller à l'hôpital, il fallait donc que l'hôpital se rende auprès de lui. La mise en œuvre de ce principe fut une tâche énorme : il fallait des médecins spécialistes, des infirmières, du matériel lourd de réanimation pouvant intervenir rapidement partout sur le territoire dans des véhicules adaptés. Pour arriver à ces fins, inlassablement le Professeur Serre a hanté les ministères et parcouru d'interminables labyrinthes administratifs. Il est enfin parvenu à rassembler les hommes et les femmes provenant d'horizons différents, croix rouge, pompiers, armée, hôpitaux, autour de cette mission dont la finalité était de sauver des vies humaines : les premières ambulances du SAMU sortaient enfin des hôpitaux, nous étions en 1955.

Quelques années plus tard, et se fut pour lui une victoire emblématique, l'armée de terre mettait à disposition les Alouettes pour réaliser les premiers transports hélicoptérés de patients. De nos jours réaliser une anesthésie générale ou placer un patient sous respirateur au bord d'une route avant de le transporter à l'hôpital sont des gestes quotidiens et salvateurs. Ainsi le bilan de l'engagement passionné du Professeur Serre se traduit par des milliers de vies sauvées chaque année en France.

Je ne peux pas finir cette évocation sans parler de Loulou. Loulou c'est comme cela qu'avec beaucoup de respect nous parlions de notre patron. Quand il venait enseigner, comme par exemple à la caserne des Pompiers de Lunel, tout le monde se réjouissait de la venue de Loulou. Sa porte était toujours ouverte pour remonter le moral de ceux qui avaient connu des interventions difficiles et qui doutaient. Cette gentillesse, cette humanité, la modestie qui se dégageait de sa personne a pu constituer pour lui un handicap dans un monde universitaire ou

beaucoup de grands professeurs jouaient les mandarins. La simplicité n'était pas la valeur la plus répandue chez les grands patrons de médecine.

Un jour de novembre 1998 j'ai eu le terrible devoir d'arrêter un respirateur. Mes collègues et moi-même avons éprouvé une immense tristesse car nous perdions un maître qui nous avait enseignés non seulement notre métier mais aussi les valeurs humaines qui étaient les siennes. En me confiant la tâche et l'honneur de trouver un nom de baptême au Pôle Santé de Lunel, Claude Arnaud m'a permis de rendre hommage à celui qui a été mon maître. Claude du fond du cœur je t'en remercie.

Le docteur Roustan salue le professeur Louis-Serre

Anesthésiste-réanimateur et maire adjoint chargé de la santé publique, le docteur Jean-Paul Roustan a rendu un vibrant hommage au professeur Louis Serre dont le nom a été donné au pôle santé de Lunel.

Emu, il a expliqué ce choix, son choix : *« En me confiant la tâche et l'honneur de trouver un nom de baptême au pôle santé de Lunel, Claude Arnaud m'a permis de rendre hommage à celui qui a été mon maître. »*

Le docteur Jean-Paul Roustan a donc salué ce médecin

dont *« la gentillesse, l'humanité, la modestie qui se dégageaient de sa personne ont pu constituer pour lui un handicap dans le monde universitaire où beaucoup de grands professeurs jouaient les mandarins. La simplicité n'était pas la valeur la plus répandue chez les grands patrons de médecine. »*

Jean-Paul Roustan n'a pas caché que le professeur Louis Serre ne soignait pas les papes et ne parlait pas le latin, contrairement aux illustres médecins du Moyen-Age, François Lapeyronie, Arnaud de Villeneuve ou encore Gui

de Chauillac : *« Le nom de Louis-Serre peut paraître bien modeste à côté du leur. Mais sa contribution aux progrès de la médecine moderne est immense. En effet, pionnier de notre spécialité qui regroupe l'anesthésie, la réanimation, la médecine d'urgence et de catastrophe, Louis Serre est à l'origine de l'idée simple mais géniale qui a donné naissance aux services d'aide médicale d'urgence, les fameux Samu que le monde entier nous envie. »*

Le docteur Roustan arrachait alors une larme à la fille du professeur Louis Serre. ●



Très Très Cher Ami Louis.

Je suis sûr, qu'à l'instant, tu m'entends et tu nous vois. Si ce n'était pas le cas, si j'en éprouvais le moindre doute, je ne serais pas là à te dire ce mot d'adieu, à la demande expresse de nos Amis du Lions Club le Vigan des Cévennes et particulièrement du Docteur Jacques Granier qui parraina ton entrée au Club.

Deux jours déjà ! Tu venais d'arriver ; dans ton lit, dans ta chambre, celle où tu avais exprimé le désir de terminer ta vie terrestre.

Nous étions là, frappés par l'éclat et la sérénité que reflétait ton visage. Georgette et moi-même, nous nous attendions à ce que tu rouvres les yeux. Aux nôtres tu étais encore bien vivant.

À te regarder longuement, on pensait que le séjour des morts doit être bien agréable à vivre car tu nous souriais.

Au cours de tes derniers jours à Lapeyronie, la confiance avait regagné Renée et tous tes proches. Tu étais euphorique, tu te sentais bien et prêt à retourner à Saint Laurent. Tes neveux et nièces t'avaient amené le mignon petit François et cela t'avait rempli de joie.

Euphorie prémonitoire ? Il faut y croire ! C'est ainsi que tu es entré dans cette antichambre, que tes confrères appellent Coma profond, ta main serrée sur celle de ta chère Renée, qui t'aura soutenu et accompagné jusqu'au seuil de la maison où notre Père à tous t'attendait.

Il faudrait des pages et des pages, des heures et des heures, pour dessiner ton valeureux parcours tant professionnel, que sur les chemins de la solidarité, de la fraternité de l'altruisme, du don de soi, et de l'humanisme en général.

En résumé (ton confrère et Ami, le professeur Ducaïlar, ton presque jumeau, pourra dire si je me trompe) Tu es né le premier août 1925 à Saint Hippolyte du Fort, le pays des Cigales. Vous vous êtes côtoyés tout au long de vos études, de la communale à l'Agrégation, jouant par saine émulation à saute mouton, à qui serait devant l'autre dans cette compétition que fut la réalisation de vos carrières tout à fait parallèles.

Professeur de médecine en 1964, titulaire, chef de service d'anesthésiologie en 1970. Médecin chef du SDIS où tu atteindras le grade de Médecin Colonel.

Tu fus conseillé du Préfet de Région en matière de protection civile.

On t'a chargé de nombreuses missions, nationales et internationales.

On t'a vu et entendu un peu partout dans le monde. En France, bien sur, mais aussi et notamment en Angleterre, en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Brésil, aux USA, à l'OTAN et ailleurs.

N'as tu pas été nommé Conférencier à vie ?

Tes travaux et publications sur, les urgences, sur l'alerte, sur la médicalisation des secours, sur l'emploi des hélicoptères médico-sanitaires, ont été lus, appréciés et reconnus par le monde médical et politique aux plus hauts degrés.

On va, maintenant, avoir à te trouver un successeur à la tête du conseil d'Administration du Centre de réadaptation de Peyrefitte dans les P.O.

Collectivement ou individuellement la base de la loi sur le SAMU c'est toi. Le centre d'appel unique (N° 15) c'est toi, l'affectation et l'utilisation des hélicoptères pour les urgences c'est toi, le CAP d'ambulancière c'est toi, la création et l'animation des centres de formation aux premiers secours et leur généralisation dans toute la France c'est encore toi.

Tu as su, par ta persistante pugnacité, faire ouvrir les portes des cabinets ministériels trop longtemps fermés à tes idées pour diminuer les hécatombes hebdomadaires.

Si tu as été honoré de la médaille d'or de la Croix Rouge, de l'Ordre National du mérite, du Zénith d'or du bénévolat méritant, si tu as reçu le prix Gaston Cordier, si tu as été le premier à qui la médaille d'or des SAMU ait été décernée, on peut affirmer que ces titres et insignes pour reconnaissance de services rendus, n'étaient pas usurpés tant tes coups de gueules étaient désintéressés. Malheureusement, une proposition de nomination dans l'Ordre de la légion d'honneur, présenté début 1993 reste à ce jour en cours d'instruction, ça va plus vite pour des footballeurs aux salaires et primes mirifiques.

Monsieur Menthoneix, Directeur National des SAMU pourrait, le 10 décembre 1992 à l'occasion de la remise de ta médaille d'Or dire nous vos élèves , en toutes révérences et profonde Amitié, nous vous nommions Le Serre Volant des urgences !!! ... et un peu plus tard Maintenant je ne peux plus vous dire Monsieur le professeur, ni mon Colonel, ni même Monsieur mais Cher Ami.

Ici je vais ouvrir une parenthèse par un témoignage personnel. En effet, j'ai pu assister une seule fois à un de ces cours de secourisme que tu prodiguais, bénévolement à des gendarmes, à des forestiers, à des pompiers, à des jeunes, à des moins jeunes de conditions diverses, et à des travailleurs immigrés analphabètes qui ignoraient avoir un cœur et des poumons.

Je t'ai admiré dans la minutie de tes explications, et je me suis dit : Voilà un universitaire, médecin, tout à fait atypique dans sa simplicité.

Ton palmarès est bien plus qu'éloquent, et pourtant, tu n'as jamais revendiqué les honneurs, leur préférant l'efficacité dans une lutte permanente ou tu as laissé beaucoup de tes forces alors que c'était en vue de sauver toujours plus de vies humaines,

Au plan local, nul ne pourra oublier le poids de tes interventions en faveur du maintien, de la clinique Saint-Louis à Ganges, si souvent menacée de fermeture en tout ou partie.

Tu peux t'élever, Louis, l'âme en paix, aux portes du ciel ou déjà Saint-Pierre t'a sûrement ouvert le grand passage et ou Dieu, Seigneur de tous les univers, t'attend.

Chère Renée, tous vos enfants, Bernadette, Marie Elisabeth, Paul et vos petits enfants soyez assurés que notre Amitié qui heureusement, a pu s'exercer Avant, continuera Après avec beaucoup de persévérance, de chaleur et de force.

ADIEU LOUIS

Robert

En page de couverture du tome II, nous avons, dans les jardins de l'école nationale de Nainville, à côté du directeur de l'institution, autour de Marcel ARNAUD, ceux qui étaient le plus souvent avec lui.

A sa droite il y avait le Docteur PRIM et le Professeur SERRE et, à sa gauche, le Professeur JOLIS et le Docteur DUFRAISSE.

Le futur **Médecin Colonel Pierre DUFRAISSE** (à qui le tome II a été dédié), je l'avais rencontré justement à Nainville en 1971 à un stage de « Pédagogie du secourisme ». Secrétaire de ce stage car le plus jeune, j'avais pu ainsi me trouver à la table des intervenants pour les déjeuners. Il y avait le Professeur ARNAUD, le Médecin Général GENAUD. J'avais pu m'entretenir avec M. ROBINE*.

Puis lors d'une ou deux réunions de la Commission nationale de secourisme, à Levallois. Sous sa plume, de nombreux textes paraîtront dans la revue officielle des sapeurs pompiers « Le Sapeur Pompier » dont certains ont été repris dans les tomes précédents.

Surtout, j'avais retrouvé dans les archives de Marcel ARNAUD la lettre, manuscrite, qu'il lui avait adressée le 31 janvier 1960 en lui joignant une étude, pour le secteur d'Avignon, de médicalisation (avec les médecins sapeurs pompiers) des secours aux accidentés de la route (Voir tome II).

Après nos rencontres à la CNS, je lui avais remis puis fait parvenir les trois parties de mon mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » qui sont devenues ensuite les 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} mémoires (1).

Du « Monsieur » de 1960 à « Mon bon Maître » à la mort de Marcel ARNAUD, on peut mesurer le chemin parcouru par cet homme qui œuvra, dans son département, pour appliquer la « doctrine », mais se dévoua aussi pour diffuser l'enseignement du secourisme routier, participant lui-même activement, notamment à Nainville, à son élaboration.

Un texte, reproduit à nouveau dans « Le Sapeur Pompier » en 1977 à la disparition de « Notre Maître », mentionné par la rédaction de la revue qui nous l'a fait parvenir (déjà publié par ailleurs), précise qu'il avait fait l'objet d'une « communication à l'Académie de médecine en sa séance du 12 octobre 1976). Il avait été repris dans la revue de l'ANIMS (Secourisme revue), n° 70, en 1985, soit quand même huit ans après la disparition de Marcel ARNAUD.

Mais, à la même période (origine non notée, ni la date précise) un article du « Colonel Pierre DUFRAISSE », vice président de la commission de la FNSP, revient sur le rôle essentiel des sapeurs pompiers et de leurs médecins, dans cette organisation qu'il nomme « Les secours d'urgence chez les sapeurs pompiers ».

On retrouve dans cet article les grands principes évoqués dans son étude (Tome II) de 1959 et envoyée au Professeur ARNAUD avec sa lettre du 31 janvier 1960.

Pierre DUFRAISSE, je l'avais vu ému à Marseille le 18 août 1987, restera, toute sa vie, un ami proche et donc un disciple fidèle de Marcel ARNAUD. Il savait aussi prendre sa défense quand il constatait des critiques ou des « attaques », le plus souvent de la part de ceux qui n'avaient pas été à l'origine des techniques qu'il fallait inventer, mais aptes à dénigrer, souvent incapables de faire mieux. Restons avec l'histoire réelle.

* Il me sera possible de revenir sur ces contacts dans les « Mémoires d'un Secouriste », probablement le volume 3.

1 - En cours, actuellement, le 10^{ème} mémoire, totalement consacré au ministère des Transports (Le volume 5 sur 8, 1989-1995, a été publié en avril 2011).

LES GESTES DE SAUVETAGE, DE SAUVEGARDE & DE SECOURS

qui devraient toujours précéder
les transports évacuateurs primaires
des polytraumatisés de la route

par M. Marcel ARNAUD*

*Communication
à l'Académie de Médecine
séance du 12.10.1976*

Notre Maître, le Professeur ARNAUD, a marqué de son autorité incontestée l'organisation des secours aux blessés de la route. Ses conceptions doivent continuer à diriger toute politique en ce domaine.

J'ai eu le privilège d'hériter de lui un certain nombre de documents inédits. Je pense rendre

hommage à sa mémoire et à sa compétence en faisant publier ce texte toujours d'actualité en face d'attaques récentes, injustifiées et partiales.

Médecin Colonel P. DUFRAISSE
Membre de la Commission Médicale Fédérale.

* Le Professeur Arnaud était membre de la Commission nationale du secourisme, de la Commission médicale consultative de la sécurité civile, de la Commission médicale de la FNSPF. Il est décédé le 18 août 1977.

Les polytraumatisés de la route sont réputés à juste titre au moins autant pour leur gravité que pour le particularisme de leur pathologie. Ce particularisme qui s'affirme tout au long de l'évolution de leur maladie traumatique, mérite tout d'abord quelques rappels.

RAPPELS

En tout premier lieu, il convient de remarquer que tout le singularisme des polytraumatisés résulte de leur **très spéciale pathogénie**; ils sont en effet le résultat de la très violente énergie cinétique qui fabrique intégralement leurs dommages ($E = 1/2 mv^2$).

C'est ainsi que la projection-catapultage de la victime, produite par une telle énergie, engendre, d'une part la rupture de nombreux tissus périphériques et, d'autre part, l'agression de divers viscères; ces derniers sont essentiellement frappés par les rebonds d'ondes de choc centripètes; c'est le cerveau (et le tronc cérébral en particulier) qui est ici la cible de choix; son parenchyme est atteint directement, ou par hypoxie interposée, par ces ondes de choc répercutives.

Au **plan clinique**, évolutif, c'est d'abord au stade de l'immédiat et pendant l'initiale séquence du « bord de route » que les effets de cette brutale agression vont surtout faire éclater leur particularisme. L'observation immédiate des blessés décèle très nettement la superposition de deux séries de dommages différents: les uns sont des dégâts anatomiquement visibles et très dispersés à la surface du corps; c'est le cas de meurtrissures, d'attritions, d'ecchymoses, d'œdèmes, de déformations, de plaies souvent accompagnées de fracas osseux (dégâts plus ou moins spectaculaires parfois même atroces à voir); les autres sont des dommages internes, profonds et de siège anatomique clandestin; ceux-ci étant invisibles ne peuvent se déceler qu'à l'observation des trou-



bles fonctionnels qu'ils provoquent. Ces troubles sont habituellement très parlants très expressifs et très graves; ils dénoncent des états de « détresse vitale » où se combinent les altérations fonctionnelles des trois grands systèmes: respiratoire, circulatoire et neurovégétatif.

Mais on peut également observer à ce stade, en cas d'accidents survenus à moindre vitesse et suivis d'impacts moins appuyés (ce qui est surtout le cas des accidents intra-urbains) des polytraumatisés dont les profils cliniques initiaux sont bien moins dramatiques. Ces victimes se particularisent par leurs situations-pièges dues au caractère incomplet et très provisoire des dégâts anatomiques dont elles sont porteuses. Les plus typiques exemples de ces blessés sont les fracturés du rachis sans déplacement osseux nocif pour l'axe médullo-radicaire; ce sont les cas de volets thoraciques qui, restés momentanément engrenés, ne se compliquent pas encore de respiration paradoxale; ... ce sont aussi les fracas osseux sans grands chevauchements fracturaires, ni ouvertures des parties molles et sans superposition d'un trouble métabolique dénonciateur du dommage contemporain d'un viscère.

DEUX GROUPES CLINIQUES

On peut ainsi, dès le stade immédiat d'un drame, classer déjà les polytraumatisés en deux groupes cliniques essentiels: un premier groupe qui assemble les blessés en immédiats états de « détresse vitale » (ce qui rend leur survie très précaire et ce qui les met parfois en état de « mort apparente »), et un second groupe composé de victimes qui paraissent d'emblée plus bénignes que les premières; celles-ci gardent cependant sous la forme d'un véritable « intervalle

libre » une allure évolutive qui restera habile et inquiétante aussi longtemps que les dégâts, initialement incomplets, n'auront pas été stabilisés. Nous savons en effet par expérience que la bénignité apparente de tels polytraumatisés est aussi trompeuse que provisoire, sujette qu'elle est aux pires aggravations sous le simple effet d'un geste malhabile ou d'une manœuvre malencontreuse.

BREVET DE SECOURISME ROUTIER

C'est à l'intention d'une prompt et judicieuse assistance à ces polytraumatisés de la route, assistance aussi indispensable aux victimes en dangereuses détresses qu'aux victimes apparemment moins graves, qu'un brevet spécialisé en « secourisme routier » a été créé par le Service National de la Sécurité Civile au Ministère de l'Intérieur. Toute la procédure des gestes de sauvetage, de sauvegarde et de secours les mieux convenants à ce type de blessés y est précisée. C'est en avril 1963, qu'après recherches, études et expérimentations, tout cet ensemble opérationnel de petits gestes secourants, ainsi que de manœuvres techniques d'approche, de dégagement, de manipulation, de réanimation élémentaire et d'immobilisation provisoire des victimes, ont commencé à être enseignés. Actuellement, le « secourisme routier » est diffusé dans nos divers départements; cet enseignement y est largement dispensé aux personnels secouristes d'associations et d'administrations, aux sapeurs-pompiers, aux gendarmes, aux policiers, à l'armée..., en bref à toutes les personnes concernées par les secours d'urgence en bord de route.

Il est très rassurant pour les éventuelles victimes de savoir que le nombre est croissant des docteurs et des étudiants en médecine qui, non seulement acceptent, mais encore désirent recevoir un tel enseignement secouriste, afin d'en connaître les bases et la valeur pratique dans le but d'en instruire les autres.

Ce secourisme-routier, tel qu'il est aujourd'hui enseigné et diffusé, précise très nettement les divers temps du déroulement de ses successives opérations logistiques; il met chaque geste secourant à sa place; il motive et il situe chaque manœuvre à son heure.

avec photos

OPÉRATION EN 3 TEMPS

Les premières de ces manœuvres sont essentiellement destinées à ce qu'il est convenu d'appeler le sauvetage des victimes, c'est-à-dire à l'immédiate mise hors danger de « vies en péril » : c'est le but de manœuvres protectrices contre l'incendie d'une voiture accidentée, ainsi que contre un éventuel sur-accident par télescopage ; c'est aussi le but des gestes libérateurs d'un gosier et de mesures de protection contre une possible inondation trachéale par reflux œsophagien ; c'est encore le but des compressions manuelles directes ou à distance, visant à contrôler un saignement excessif.

L'appel au secours par le déclenchement d'une alerte est la seconde action à entreprendre. Téléphonée le plus souvent, cette alerte provoque l'arrivée rapide des matériels et des personnels de secours ; actuellement en France, le temps d'arrivée de cet ensemble secourant est en moyenne de vingt minutes dans les années 1970*.

C'est la survenue d'une équipe, d'un « commando » de secours qui constitue ensuite le troisième temps de l'opération. Ce temps est certainement le plus décisif ; c'est celui dont les qualités d'exécution vont peser le plus lourdement sur les chances de survie des blessés, ainsi que sur la simplicité ou la complexité de leur évolution ; c'est le temps qui voit souvent s'amorcer ou se dégrader les détresses respiratoires (chez les crânio-thoraciques en particulier),... c'est le temps qui déclenche parfois les paralysies des fracturés rachidiens ;... c'est le temps qui voit l'état de choc survenir chez les grands hémorragiques ou chez les grands polyfracturés. Il est donc primordial que ce temps de prompts-secours soit très posément et très correctement effectué.

MANŒUVRES OPÉRATIONNELLES

L'équipe chargée de cette opération secourante est habituellement composée de trois secouristes. Sa mission première est de **parfaire la mise en condition de survie** des victimes, opération souvent déjà amorcée par un témoin de passage. Sa mission est ensuite de **procéder à l'abordage direct et complet** du polytraumatisé (abordage de sa tête, de sa figure d'abord, car cette dernière est le véritable « tableau de bord » qui permet de très vite observer une « survie ») ; viennent ensuite la difficile et délicate **saisie du blessé**, ainsi que les précises manœuvres permettant de le mobiliser **après l'avoir dégagé** des environnements qui l'enserrent ; ce sont enfin les instants cruciaux du **positionnement correct** sur brancard et des **immobilisations provisoires des fracas** ; parfois c'est aussi la pose d'un pansement protecteur de plaie ou du bandage compresseur d'un saignement. Tout doit être, pendant ce temps-là, sacrifié à la sûreté et à la

* Article écrit dans les années 70.

finition des gestes et manœuvres de secours, plutôt qu'à leur rapidité.

Au cours de ces diverses manœuvres opérationnelles, l'instant le plus délicat, et peut-être le plus décisif, est celui de l'approche secourante des victimes, de leur abord direct, du premier « face à face » avec elles. Pour peu, ce qui est fréquent, que les blessés soient masqués, enfouis, lointains d'accès, encadrés par des environnements hostiles à leur approche, enfermés dans une carrosserie déformée ou piégés par les pédales, ... cet instant de l'abordage va voir accroître ses difficultés ; cela va dramatiser encore plus la situation, cela va augmenter le danger et va prolonger le « suspense ».

Dans le cas où un tel dégagement de victimes exigerait de longues et préalables manœuvres instrumentales (de découpage ou d'écartement de tôles, par exemple) les secouristes routiers doivent savoir « désamorcer » sur le champ un trépas qui peut suivre une suffocation passée inaperçue, ou qui peut résulter d'une malposition insoutenable ; ils doivent savoir « relancer une vie » mise en défaut par un obstacle laryngé, par une torsion du cou ou par une hémorragie externe incontrôlée. Mais tous ces gestes là s'accomplissent sur le champ et dans le cadre de ce « sur place » qui les rend toujours difficiles.

De fait, ici tout s'effectue souvent au sein d'un fracas d'aciers et de verres, dans l'huile et dans la boue, à bout de bras et les genoux ou le ventre à terre. C'est ce qui permet de comprendre pourquoi l'instant est plus favorable aux gestes de mains d'un secouriste habile qu'aux explorations cliniques et surtout instrumentales d'un médecin.

ROLE DU MEDECIN

Le rôle de ce dernier, lorsqu'il est présent sur place, est cependant indéniable. Une équipe de secours instruite et entraînée, conseillée par un médecin compétent en secourisme routier informé des situations pièges que l'on y rencontre et habitué aux servitudes particulières d'un tel service de santé en campagne, représente l'idéal.

Bon nombre de médecins de Centres de Secours et de médecins ranimateurs se sentent désormais concernés par de tels secours. Ils s'intéressent de plus en plus à cette pathologie routière de grande urgence et ils acceptent de s'intégrer dans ces équipes de prompts-secours qui sont le plus souvent dépendantes des corps de sapeurs-pompiers.

CONCLUSION

On me permettra de conclure de tout ce que nous savons aujourd'hui des expériences du bord de route qu'il est grave pour l'avenir des victimes de confondre ou de laisser confondre les opérations de prompts-secours, c'est-à-dire l'ensemble des gestes de sauvetage, de sauvegarde et de secours les mieux conservatoires de la survie des polytrau-

matés, avec l'action isolée de leur transport évacuateur, fût-il assuré par un véhicule ambulancier très sophistiqué.

Ces opérations prioritaires de prompts-secours, indispensables pour la sécurité immédiate du polytraumatisé tout au long des manœuvres d'abordage, de dégagement et de ramassage-gueillette des victimes, sont un tout indissociable où se combinent harmonieusement et logiquement divers gestes successifs de petite technicité certes, mais de très grande valeur opérationnelle. Ces gestes associent à des actions manuelles pures (dont la force musculaire et l'habileté ne sont pas exclues) des manœuvres parfois instrumentales à visée ranimatrice qui imposent aux secouristes routiers la connaissance de quelques éléments de biologie.

Il serait regrettable et dangereux pour la sécurité immédiate et pour l'avenir évolutif des polytraumatisés de la route de voir se dégrader et négliger ce prompt-secourisme qui a toujours fait la preuve de son efficacité. Il serait plus regrettable encore et surtout beaucoup plus dangereux de le voir perdre son caractère prioritaire absolu et disparaître au bénéfice de ce transport-évacuateur d'urgence, véritable enlèvement immédiat en catastrophe et « coûte que coûte » qui a encore beaucoup trop la faveur du public, ce témoin constant des drames de la route.

Aussi devient-il urgent de bien informer ce public de tout cela, afin de le sensibiliser sur les divers et très précis problèmes que posent en bord de route les prompts secours aux polytraumatisés. On ne peut pas ignorer en effet que le public, cet usager permanent de la route, est le premier témoin habituel des drames de la route. Il est ainsi très souvent la première personne concernée par les secours, auxquels il se prête d'ailleurs de plein gré. Il est cependant souvent très ignorant des actions que ces très immédiats secours peuvent nécessiter.

Il ne paraît pourtant pas impossible que ce public soit mieux informé et qu'il connaisse au moins la programmation des gestes qui constituent une « opération de secours », ainsi que l'importance de leur correcte réalisation technique.

Mais le public devrait surtout être très exactement informé des dangers encourus par ces polytraumatisés de la route quand ils sont comme on le voit trop souvent encore, enlevés, évacués d'extrême urgence par une voiture ambulance sans que la formelle priorité des gestes et des correctes manœuvres de prompts-secours ait été respectée et sans qu'aient été préalablement contrôlées les détresses de ces victimes, assuré leur correct dégagement, favorisé le confort de leur position de transport et effectuée l'immobilisation des dégâts, voire la compression d'une hémorragie.

Ainsi, mieux instruit, et partant meilleur juge, le public pourrait, par sa réprobation directe, influencer éventuellement sur l'insuffisante correction de certains faux-secours auxquels on aurait pu le prier de participer. Et tous les blessés y trouveraient leur compte !

LES SECOURS D'URGENCE

chez les

SAPEURS-POMPIERS

Le Service médical des sapeurs-pompiers a été créé à sein du Service National de Protection Civile (devenu Direction de la Sécurité Civile), au lendemain de la libération. Jusque là, des médecins étaient attachés à certains corps communaux, mais ils ne bénéficiaient d'aucun statut particulier, leur rôle se limitant, du reste, à une activité de clientèle parmi les familles des sapeurs-pompiers.

Ce service est composé d'un médecin-chef par département et d'un ou plusieurs médecins pour chaque Centre de Secours au Corps de première intervention.

Son rôle est triple :

1°) Contrôler l'aptitude physique des sapeurs-pompiers par :

- les examens d'incorporation des candidats, professionnels ou volontaires ;
- des visites périodiques obligatoires ; tous les ans pour les professionnels ; tous les deux ans pour les volontaires ;
- le contrôle des vaccinations réglementaires ;
- la surveillance des exercices sportifs d'entraînement ou de compétition - ("Parcours Sportifs" en particulier).

2°) Participer aux missions de sauvetage

- soit en intervenant auprès des victimes d'accidents ou de sinistres (c'est la "médicalisation des secours")
- soit en assurant la couverture médicale des sauveteurs en action, principalement à l'occasion d'interventions importantes ou de longue durée.

3°) Enseigner le secourisme aux sauveteurs, en complétant les no-

tions déjà acquises par l'organisation de cours de recyclages et par la préparation à diverses spécialisations (ranimation, secourisme routier).

Cette mission est très importante car elle permettra au médecin de se faire comprendre par les sauveteurs, de se faire admettre et de s'intégrer à eux, de leur inculquer les notions indispensables qui leur permettront d'avoir toute confiance en leur possibilité d'action auprès des victimes en détresse.



C'est cet enseignement, perfectionné et spécialisé qui doit permettre au médecin de remplir avec la plus grande efficacité son rôle d'officier de sapeurs-pompiers.

LES SECOURS D'URGENCE

Dans notre monde où, à côté des cataclysmes naturels se multiplient les dangers résultant de l'utilisation et parfois de l'abus de techniques nouvel-

les, la notion de secours d'urgence devient chaque jour plus préoccupante.

De quelle façon définir le "Secours", si ce n'est comme l'intervention, auprès des personnes en danger du fait de facteurs extérieurs, subits, innopinés? Intervention qui doit permettre d'agir contre la ou les causes de ce danger et contre ses conséquences. Intervention qui doit comporter tous les moyens en matériel et en personnel utiles à ces missions.

Les plus complexes et les plus absorbantes de ces missions sont celles **d'assistance aux blessés de la route**.

L'ampleur des sinistres routiers, la fréquence des collisions plurivéhiculaires au nombre important de victimes polytraumatisées pour la plupart, les unes en état de détresse vitale immédiate, les autres en équilibre instable susceptible de se dégrader sous l'influence des moindres fausses manœuvres, confirme l'assertion maintes fois répétée que le secours efficace aux blessés de la route comporte un ensemble d'actions complexes nécessitant un personnel instruit disposant d'un matériel spécialisé.

L'interdépendance habituelle des lésions corporelles et leurs causes matérielles font que le sauvetage doit être considéré comme une mission bien particulière, un ensemble cohérent de moyens permettant de résoudre le plus rapidement possible tous les problèmes posés par l'urgence accidentelle.

Ces problèmes sont nombreux et de solutions souvent difficiles.

Ce serait trop simple s'il ne s'agissait alors que de soigner et de transporter : il faut aussi savoir en outre aborder, protéger, dégager, désincarner les victimes, les dépiéger des en-

vironnements hostiles, les soustraire à l'action des éléments agressifs (le feu par exemple).

Cette mission de secours, dont les directives ne peuvent être abandonnées à la seule initiative privée, doit intéresser un véritable service public, mettant en action de réels professionnels du sauvetage, instruits des mesures à mettre en œuvre dans chaque cas, disposant du matériel adéquat, pouvant protéger, ranimer, dégager, soigner, transporter les victimes dans les meilleures conditions de sécurité et, dans ce domaine, l'importance de l'action des sapeurs-pompiers est évidente.

Il doit s'agir de véritables "commandos" instruits, équipés et disciplinés suivant les critères propres à ces unités, c'est-à-dire une réelle "force de frappe", capable d'intervenir rapidement, d'être littéralement parachuté en tous lieux et à toutes heures, disposant de tout le matériel nécessaire, sélectionné, éprouvé et sachant s'en servir grâce à une pratique habituelle entretenue par des exercices rapides.

Une telle organisation de prompts secours, pour être efficace, devra répondre à un certain nombre de conditions impératives :

1°) Condition :

LA PERMANENCE, qui doit être intégrale, jour et nuit, jours ouvrables comme jours fériés afin d'assurer la réception de l'alerte et le départ immédiat, en quelques fractions de minutes, des moyens de secours.

2°) Condition :

LA DENSITE DU MAILLAGE, les commandos de secours ne doivent pas être basés à plus de 10 à 15 Km, en moyenne, les uns des autres, de façon à permettre la réalisation de la

3°) Condition : qui est LA RAPIDITE D'INTERVENTION = il faut que le moyen de secours mette au maximum 15 minutes pour arriver sur les lieux de l'accident, car il est impossible de laisser sur place un blessé sans soins durant un laps de temps plus important avec la seule assistance de témoins, généralement mieux intentionnés que compétents ; il est dangereux de le ma-



LES SECOURS D'URGENCE



nipuler, et même de le transporter, par des moyens de fortune vers une destination souvent inadaptée au caractère des lésions dont il est atteint.

4°) Condition :

L'UTILISATION D'UN MATERIEL APPROPRIE :

- à la protection des victimes (balisage pour éviter le suraccident, lutte contre le danger d'incendie, lutte contre les intempéries...)
- à leur dégagement (désincarcération)
- aux soins de première urgence (ranimation respiratoire et circulatoire)
- à l'appareillage des lésions
- à l'évacuation en sécurité des blessés couchés en véhicules spacieux permettant de réaliser toutes manœuvres sécurantes en cours de trajet.

5°) Condition :

UNE EQUIPE DE SECOURS BIEN STRUCTUREE.

Elle arrive sur les lieux de l'accident à bord d'un V.S.A.B. ("véhicule de



CHEZ LES SAPEURS POMPIERS

secours aux asphyxiés et aux blessés"), qui est une ambulance pourvue d'un matériel médical spécialisé. Elle doit se composer d'un chef et de deux équipiers, dont les rôles sont bien définis. (Conduite du véhicule, surveillance des victimes, liaison radiotéléphonique).

En cas de sinistre important, d'autres moyens en personnel et en matériel seront dirigés par le Centre dont dépend l'équipe d'intervention. Le commando constitue, en effet, l'équipe de base qui en cas de besoin, peut être renforcée par le nombre d'éléments nécessaires accompagnés de leurs moyens matériels.

Ces moyens supplétifs sont possibles grâce à la :

6°) Condition :

DES LIAISONS EFFICACES.

L'équipe de secours ne doit pas être isolée dans la nature. Elle doit être en liaison avec sa base afin de faire parvenir tous renseignements sur la gravité du sinistré, l'état des victimes et

afin de solliciter le départ de moyens complémentaires s'ils s'avèrent nécessaires.

Cette équipe ne peut être, évidemment, tributaire des liaisons téléphoniques, et c'est aux liaisons hertziennes qu'il convient de recourir. La coordination nécessaire sur place sera assurée par un chef d'équipe, ou un chef de chantier (les gros sinistres peuvent être comparés à de réels chantiers quant à l'organisation) aux instructions duquel devront se soumettre les participants.

7°) Condition :

L'INTERVENTION SOUS
CONTROLE MEDICAL.

Les équipiers composant ces commandos doivent être sélectionnés suivant leurs qualités, morales, physiques et techniques.

QUALITES MORALES : Ce sont celles qui caractérisent en général des sauveteurs, courage, dévouement, sang-froid, bon équilibre psychique afin d'éviter la panique, de clarifier l'atmosphère de drame qui entoure les acci-

dents graves à grand spectacle, d'imposer une discipline indispensable aux témoins, probité également, les sauveteurs ayant parfois à découvrir les biens des victimes avant que les services de Police les aient pris en charge.

QUALITES PHYSIQUES : Les sauveteurs doivent être robustes, aptes à des manœuvres fatigantes et souvent périlleuses, devant être mise en œuvre rapidement, à n'importe quelle heure et par n'importe quel temps (les accidents les plus graves se produisant plus fréquemment la nuit et par mauvais temps) : il faudra parfois ramper sous les véhicules au milieu des tôles tranchantes, dans les flaques d'huile chaude, d'autres fois pénétrer dans les carrosseries imbriquées, écarter les parois, manipuler avec précaution des victimes pesantes, autant de manœuvres qui, pour éviter que ne s'aggrave l'accident nécessitent une main forte et intelligente.

QUALITES TECHNIQUES : Le sauveteur, pour être complet, devra être un technicien non seulement des soins, de



LES SECOURS D'URGENCE C

l'immobilisation, de la réanimation d'urgence, mais encore du maniement des divers instruments nécessaires au dégagement des victimes.

LA FORMATION DES SAUVETEURS

L'instruction technique des sauveteurs se fera avant tout par l'enseignement du secourisme :

- Enseignement de base par l'obtention du Brevet National qui devra, obligatoirement, être complété par les spécialisations en secourisme routier et en réanimation.

Un brevet particulier qui sera exigé des entreprises d'ambulance pour leur agrément. Cette mesure est parfaite en ce qui concerne les transports habituels de malades. Il ne nous semble pas qu'elle soit du même intérêt en matière de secours aux blessés de la route. Il ne s'agit pas en effet, dans ce cas, de simples transports, mais de missions de sauvetage, bien différentes et plus complexes, en vue desquel-

les la formation des "secouristes routiers" nous paraît plus opportune que celle des "transporteurs sanitaires".

La formation des sauveteurs doit être complétée par un entraînement régulier, facile à réaliser lorsqu'il s'agit de sauveteurs professionnels, ainsi que par des séances périodiques de recyclage.

Ces sauveteurs seront donc formés et entraînés aux divers aspects du secours (qu'il s'agisse de la protection, du dégagement des victimes, de leur réanimation éventuelle, de leur transport en sauvegarde) et à l'utilisation du matériel spécialisé.

Ils devront, nous l'avons dit, intervenir sous le contrôle de médecins. Cette "médicalisation des secours" est un élément essentiel de leur succès par la sécurité qu'elle apporte non seulement aux victimes mais encore aux sauveteurs. Elle est difficile à réaliser, car dans l'état actuel de l'exercice de la médecine, il ne sera jamais possible d'obtenir la présence d'un médecin

(j'entends bien d'un docteur en médecine et non d'un figurant en blouse blanche) au sein de toutes les équipes de secours.

Des moyens mobiles hospitaliers ont été mis en place en certains endroits (SMUR émanant de centres hospitaliers ou de SAMU).

ROLE DES MEDECINS DE SAPEURS-POMPIERS DANS LES SECOURS D'URGENCE

Depuis 1970, des médecins militaires du contingent sont mis à la disposition des secours, mais ils ne montent, évidemment pas la garde tout au long des routes, dans l'attente d'un hypothétique accident. Ils ont été affectés à certains centres hospitaliers. Leur intervention peut s'effectuer dans un périmètre d'une vingtaine de kilomètres autour de ces centres, mais au delà que se passera-t-il ?

Car le plus souvent les acci-

dents graves de la route ne se produisent pas à proximité de tels centres.

C'est ici que les médecins de sapeurs-pompiers vont jouer leur rôle.

Rappelons que l'un des facteurs d'efficacité de l'opération de secours est outre la sécurité, la rapidité de l'intervention : la rapide arrivée des moyens sur les lieux des sinistres ne pourra être obtenue que par un maillage assez serré du territoire à protéger. Pour respecter ces impératifs, nous pensons qu'une bonne organisation peut consister en la mise en place, dans les centres de secours de sapeurs-pompiers de commandos d'intervention, disposant des moyens mobiles, du matériel et des liaisons nécessaires, contrôlées par les médecins de ces centres. Si la présence de ces médecins n'est pas effective sur les lieux de tous les accidents, ils pourront néanmoins, être alertés par les sauveteurs lorsque ceux-ci l'estimeront nécessaire, cette alerte étant facilitée par la mise à leur disposition de postes radiotéléphoniques mobiles (ERM) voire

de véhicules d'intervention médicale (VRM).

L'efficacité d'une chaîne de secours réside dans la parfaite articulation de ses éléments afin d'assurer la sécurité des victimes depuis les lieux de l'accident jusqu'à l'établissement de soins. D'où nécessité d'une collaboration parfaite entre les sauveteurs, les transporteurs, les accueillants et les soignants. Non seulement, il ne doit pas y avoir de hiatus entre le secours, le transport et la réception, en particulier au moment de cette dernière, mais encore les établissements de soins devraient pouvoir dans certaines circonstances faire intervenir, à la demande des premiers sauveteurs et pour parfaire l'efficacité de ceux-ci, des moyens des personnels plus spécialisés (médecins réanimateurs en particulier). Tel devrait être le rôle des SMUR moyens mobiles émanant de certains SAMU).

La position des médecins de sapeurs-pompiers, ou plus justement, des "médecins - sapeurs-pompiers" paraît donc primordiale dans une chaîne de secours ininterrompue des

lieux de l'accident aux établissements de soins, chaîne de secours dont ils doivent constituer l'élément médical avancé (notre maître Marcel ARNAUD avait comparé cette organisation à un "Service de Santé en Campagne").

Cette position doit leur permettre de couvrir l'urgence accidentelle courante dans le cadre d'un réel service public, l'urgence lourde réquerant l'appel aux moyens spécialisés détachés par les SAMU.

De cette évolution, de leur mission, ils ont pleinement conscience et pour la satisfaire ils s'inquiètent de se perfectionner en oxilogie ("médecine des secours et des transports").

Quant à l'urgence d'origine pathologique d'apparition subite nécessitant les grands moyens médicaux ou chirurgicaux, elle doit être traitée par l'ensemble des praticiens libéraux, en liaison également avec les moyens hospitaliers spécialisés.

Colonel Pierre DUFRAISSE
Vice-président de la commission
médicale de la F.N.S.P.

IEZ LES SAPEURS POMPIERS



Le **Professeur Pierre JOLIS** est lié à cette formidable histoire du secourisme et du secourisme routier à double titre. Il a été un pionnier du secourisme dans les années 50 et sera le coauteur, avec Norbert VIEUX, d'un « manuel », édité sous l'égide de la CRF ; puis évidemment il sera associé à l'enseignement du secourisme routier.

J'avais eu l'occasion de rencontrer M. JOLIS à la Commission nationale de secourisme. Mais nous n'avions pas de relations par ailleurs. Je n'avais jamais pu obtenir son avis sur les deux premiers mémoires sur les « 5 gestes qui sauvent » que je lui avais remis. Il me répondait suite aux invitations pour l'inauguration des rues.

Mais c'est à Marseille probablement que nous nous sommes rapprochés. Le Professeur JOLIS a certainement compris le niveau de mon attachement au secourisme et à Marcel ARNAUD. Il est difficile en effet d'apprécier à distance la valeur de l'action ou des arguments d'un individu tant qu'on ne l'a pas vraiment rencontré, écouté. Je le ressens moi-même et regrette par exemple n'avoir pas pu discuter avec le Professeur LARENG, ni avec le Docteur JULIEN, tous les deux réservés à mon égard ou à celle de mon action. S'ils ont agi pour m'empêcher de participer à des réunions de travail, ils ont alors commis une faute qui apparaît bien plus grave que des observations ou critiques que j'ai pu émettre parce que, à mon sens, le secourisme ne se développait pas (dans la population). Les fonctions ou les responsabilités, c'est eux qui en étaient et en sont toujours les détenteurs. Secouriste ou simple instructeur de secourisme ou président d'associations (locales), je n'avais pas la possibilité d'être écouté comme eux et d'agir directement au niveau central.

Avec le Professeur JOLIS, les contacts se sont développés après l'hommage à Marseille de 1997 où il n'avait pas hésité à venir en train, de Paris à Marseille, utilisant le temps de trajet pour lire en détail le tome I que je lui avais fait parvenir.

Quelques jours auparavant, je lui avais adressé (le 21 juillet 1997) le dernier mémoire sur les « 5 gestes » puis, le 10 août, le premier tome.

Je le remerciais d'avoir été parmi nous, le 18 octobre, en revenant sur la proposition de loi qui avait été déposée. Un « Observatoire du secourisme » avait été créé afin de remplacer l'ancienne commission nationale. Je pensais y être associé ou au moins invité. Je sais que M. JOLIS n'y voyait aucun inconvénient. Ce ne fut ni l'un ni l'autre.

La lecture de mes lettres du 24 décembre 1998, 16 février 1999, 26 février 2000, 29 juillet 2001, pour ne retenir qu'elles* suffit pour comprendre non seulement l'estime et le respect que je lui porte, mais toute l'importance que je donne à ses observations, conseils ou critiques. Car je suis pour la critique, celle qui permet de corriger un projet ou une position, donc des idées ou des propositions.

Le Docteur puis Professeur agrégé Pierre JOLIS aura apporté énormément au secourisme, celui de l'après guerre ou, de la « défense passive » il fallait inventer de nouvelles techniques, de nouvelles méthodes. Il a fait œuvre du pionnier (1).

* Mes autres échanges avec le Professeur JOLIS pourront faire l'objet d'une publication, soit dans les bulletins du CAPSU, le prochain mémoire (11^{ème}) sur les « 5 gestes qui sauvent » (en cours le 10^{ème} mémoire : 5 volumes réalisés sur 8) ; ou, évidemment, dans les « Mémoires d'un Secouriste ».

1 – Dans le bulletin n° 42 du CAPSU, de novembre 2008 (notamment) le Professeur JOLIS fut présenté à juste titre comme « Un pionnier du Secourisme ».

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 21 juillet 1997

Monsieur le Professeur Pierre JOLIS,
16 rue du Lieutenant OFMAN,
33930 MONTALIVET

Monsieur le Professeur,

J'ai été très heureux de vous avoir eu au téléphone ce soir et je vous remercie de m'avoir appelé.

J'avais en réserve, en attente de votre adresse, un exemplaire de mon document "29 ans de campagne" sur les 5 GESTES QUI SAUVENT que j'ai l'honneur de vous remettre ci-inclus.

Je sais que vous prendrez le temps de le lire et je vous serais reconnaissant de me faire connaître votre sentiment.

Par ailleurs, si vous participez aux travaux de l'observatoire qui a été créé, nul doute que vous pourrez faire passer le message que Marcel ARNAUD avait été le premier à diffuser "Public, connais au moins les gestes qui sauvent" !

Le dossier-Hommage au Professeur Marcel ARNAUD et dans lequel figure l'article que je vous ai cité par téléphone ainsi que le compte-rendu de l'inauguration de la lère rue "Professeur Marcel ARNAUD" à LYS LEZ LANNOY, en 1985, par Louis SERRE, vous sera également adressé ou remis, lors de notre rencontre à MARSEILLE le 17 août prochain.

Je vous remercie également d'avoir eu des mots amicaux envers le Professeur Louis SERRE qui, effectivement, aimait bien Marcel ARNAUD. il suffit de l'entendre parler de son Ami et on comprend vite.

En attente d'avoir le plaisir et l'Honneur de vous revoir, je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Didier BURGGRAEVE

Président

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 18 Octobre 1997

Monsieur le Professeur Pierre JOLIS,
16 rue du Lieutenant OFMAN,
33930 MONTALIVET

Cher Monsieur le Professeur,

Je vous remercie à nouveau de votre présence effective à Marseille le 17 août dernier afin de rendre Hommage à notre Ami Marcel ARNAUD. Le Docteur SOUBIRAN m'a dit qu'il en a été également très heureux.

Je vous remets ci-inclus trois photos de cette journée car celles publiées dans le n° 19 des "dossiers du CAPSU" que vous trouverez sous ce pli sont noircies par le tirage.

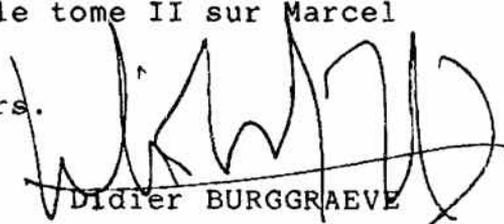
Avec ce dossier 19 adressé aux membres du CAPSU - et en complément du dossier "29 ans de campagne", vous pourrez prendre connaissance de nos démarches incessantes afin de faire progresser l'idée d'une formation pratique aux 5 GESTES QUI SAUVENT lors du passage de tout permis de conduire - et donc de la proposition de Loi déposée par le Député du Nord Patrick DELNATTE.

Comme vous, je regrette la tournure des relations entretenues entre la D.S.C et les acteurs, le plus souvent bénévoles, du Secourisme et de ce que nous appelons la Protection Civile.

C'est l'objet de ma lettre récente au Directeur de la Sécurité Civile que vous trouverez dans le dossier joint.

J'attends de votre part toute observation sur ces différents documents et vous recevrez évidemment le dossier "30 ans de campagne" ainsi que le tome II sur Marcel ARNAUD.

Avec mes sentiments les meilleurs.


Didier BURGGRÆVE

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 24 décembre 1998

Monsieur le Professeur Pierre JOLIS,
36 Sentier des Torques,
92290 CHATENAY-MALABRY

Cher Monsieur le Professeur,

En complément de mes envois précédents (dossiers sur les "5 gestes qui sauvent") expédiés à MONTALIVET, je vous fais parvenir le bulletin n° 22 du CAPSU qui fait le point sur la proposition de loi et de l'amendement proposé en ce sens dans le cadre du projet de loi sur la sécurité routière.

Dans ce bulletin, nous faisons part de la disparition de notre Ami le Professeur Louis SERRE qui sera très présent dans notre prochain bulletin ainsi que dans le tome II sur Marcel ARNAUD que je prépare actuellement.

Lorsque j'avais rencontré Louis SERRE et son épouse en février - et que je m'étonnais n'avoir aucunes nouvelles de votre part depuis notre dernière rencontre de Marseille - ils m'avaient précisé que vous aviez accepté de nouvelles responsabilités.

J'ai récupéré, cet été, les archives de Marcel ARNAUD qu'a bien voulu me confier le Docteur François NEVEUX présent lui aussi à Marseille l'an dernier.

Plusieurs documents seront d'ailleurs utilisés pour le tome II dédié au Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE, autre fidèle (comme vous) de Marcel ARNAUD.

J'ai proposé au Docteur SOUBIRAN de rendre un Hommage à Louis SERRE dans la revue de l'A.C.M.F. Il a accepté bien volontiers et m'a demandé de préparer un texte.

Je n'ai pas pu assister et je le regrette infiniment aux obsèques de notre Ami. J'ai demandé à Madame SERRE de me communiquer des copies d'articles de presse et je crois qu'elle attend la copie de l'éloge que vous avez prononcé et qu'il me serait important d'obtenir

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention .../...

afin que je puisse m'en inspirer (et pour l'Hommage du CAPSU et pour le texte à proposer au Docteur SOUBIRAN).

J'ai pris des notes de tous mes entretiens avec Louis SERRE depuis 1992 et j'en rendrai compte dans les bulletins du CAPSU ou dans les 3 autres tomes à venir à la mémoire de Marcel ARNAUD et de ses disciples.

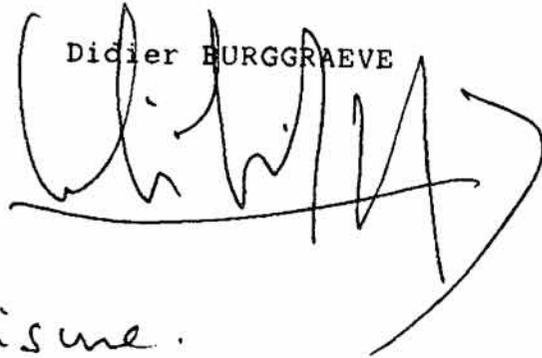
Evidemment, je suis toujours en attente de tout document de votre part sur l'oeuvre de Marcel ARNAUD, la traumatologie routière et le Secourisme routier quand vous aurez le temps de trier vos propres archives.

Je vous remercie également de me donner votre point de vue (car j'y tiens beaucoup) sur le projet des "5 gestes qui sauvent", notamment dans la perspective de la prochaine phase au Sénat (2ème lecture du projet de loi sur la sécurité routière et tentative d'un amendement comme à l'Assemblée).

Souhaitant conserver le contact avec vous, je vous prie de croire, Cher Monsieur le Professeur, en l'expression de mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Excellente année
1999 pour vous et
les vôtres.

Didier BURGGRAEVE



Et pour le Secourisme.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile

Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 16 février 1999

Monsieur le Professeur Pierre JOLIS,
36 Sentier des Torques,
92290 CHATENAY-MALABRY

Cher Monsieur le Professeur,

J'ai été très heureux de vous avoir longuement au téléphone, ce jour et je me suis réjoui de vos propos lorsque nous avons évoqué les "premiers gestes" de secours aux accidentés de la route (l'article paru dans la revue de l'ACMF - et également les objections pas très sérieuses du Ministère des transports à propos de la P.L.S).

Comment pourrait-il en être autrement puisque vous êtes vous-même un collaborateur direct de notre Maître à tous (pour reprendre l'expression du Docteur PRIM), Marcel ARNAUD, et moi-même, son humble élève ("mon élève", c'est ainsi qu'il m'avait qualifié lors d'une conférence à Paris en mai 1971 pour conforter mes propos - déjà - en faveur des 5 gestes qui sauvent).

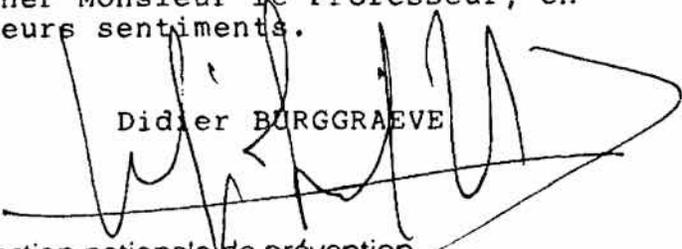
Selon votre demande, vous trouverez ci-inclus quelques copies de courriers relatifs notamment à des contacts récents avec le Ministère de l'Intérieur ou à propos de l'observatoire du Secourisme.

Vous trouverez également copie du fax adressé ce jour à Madame DERICKE, Sénatrice du Nord, qui avait déposé l'amendement au Sénat en faveur des 5 gestes qui sauvent. Je vous informerai de sa réponse.

Dès sa sortie, vous serez l'un des premiers destinataires du tome II à la mémoire de Marcel ARNAUD.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur le Professeur, en l'expression de mes meilleurs sentiments.

Didier BURGGRAEVE



Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

Le 26 février 2000

Monsieur le Professeur Pierre JOLIS
36 Sentier des Torques,
92290 CHATENAY-MALABRY

Cher Monsieur le Professeur,

Je vous remercie de votre appel téléphonique, ce mercredi, qui nous a permis d'échanger sur le projet des « 5 gestes » suite au mémoire que je n'ai pas manqué de vous faire parvenir.

Je suis très attaché au maintien de ce contact entre nous, depuis nos conversations à Marseille, le dimanche 17 août 1997, quand vous étiez venu nous rejoindre afin de rendre un juste et nouvel hommage à notre Maître et Ami Marcel ARNAUD.

J'ai, à l'époque, pris quelques notes sur nos échanges afin de pouvoir m'y reporter lors de futurs écrits. J'ai en effet plusieurs projets. Peut être un livre afin de raconter « l'histoire des 5 gestes qui sauvent » (je ne suis pas sûr que je suis le mieux placé pour le rédiger), mais surtout une série de documents (un peu comme les différents tomes sur l'œuvre de Marcel ARNAUD et les mémoires sur le concept des « 5 gestes »), sur le développement du Secourisme depuis les années 60.

C'est la raison pour laquelle je vous avais déjà sollicité à Marseille afin que vous regardiez dans vos archives si vous n'y aviez pas des documents que vous auriez pu me remettre, sur la période avec Marcel ARNAUD, votre propre action avec lui ou au sein de divers organismes ; des documents historiques sur le Secourisme etc. Vous m'aviez répondu à l'époque que vous vous apprêtiez à commencer à trier vos documents - si j'ai bien compris.

Je suis donc toujours preneur donc à la recherche d'écrits sur ces sujets, à partir, au moins, de 1960. Merci de ce que vous pourrez faire pour m'aider.

Marcel ARNAUD m'avait écrit qu'il m'autorisait à publier ses écrits et documents, à condition de le citer. Non seulement, pour moi, cela va de soi, mais vous avez pu constater à travers les deux premiers tomes et le dernier mémoire sur les « 5 gestes » dans quelles conditions je le fais.

Il est vrai qu'entre Marcel ARNAUD et moi il y a un lien particulier qui s'est créé au fur et à mesure où j'ai pris connaissance de son œuvre, que je l'ai vu agir et avec quel désintéressement il l'a fait (ce dont j'ai eu l'occasion de parler à plusieurs reprises avec Louis SERRE, que j'aimais beaucoup, vous le savez).

Le tome III consacré à Marcel ARNAUD qui doit sortir cette année, relatera notamment notre hommage à Marseille le 18 août 1987 et l'inauguration de la 3^{ème} rue à son Nom à Roubaix, par le Médecin-Colonel Michel HERAUT. D'autres documents seront publiés, notamment retirés de ses archives.

C'est aussi dans ce cadre que je souhaite relater l'action de ceux qui ont été, comme vous, auprès de Marcel ARNAUD (comme je l'avais fait dès le tome I en publiant un article qui était paru dans la revue de la C.R.F). Votre témoignage, comme celui de Louis SERRE que j'ai pu recueillir en le rencontrant à plusieurs reprises chez lui, me serait donc important.

En ce qui concerne le projet des « 5 gestes », nous avons reçu jeudi la proposition de loi qui a été déposée au Sénat par M. Jacques LEGENDRE, Sénateur (RPR) du Nord, cosignée par 38 Sénateurs de son groupe.

Ce qui porte à 4 le nombre de propositions de loi, à ce jour. 2 dans chaque assemblée.

Je vous remets pour votre information, la note interne du CAPSU diffusée récemment ainsi que nos nouveaux statuts. Vous y verrez que Louis SERRE fait partie de nos membres d'Honneur et que Marcel ARNAUD est cité puisqu'il s'agit pour nous de notre référence.

Evidemment, après l'accord de Marcel ARNAUD pour ma campagne et ma brochure (en 1972), ce qui est inestimable, votre aide personnelle c'est à dire votre appui moral dans ce combat et le fait que vous puissiez le défendre à la DDSC (puisque nous avons sollicité une rencontre avec M. SAPPIN) me serait très précieuse.

Je vous ajoute, ci-après, copie de la lettre adressée récemment au Chef de Cabinet de M. le Président de la République, suite à l'envoi du mémoire au Chef de l'Etat.

Comme Marcel ARNAUD, comme vous-même, nous n'avons qu'un seul et unique but : **Sauver des vies humaines** (notamment sur les routes avec le projet des 5 gestes). Nous devons donc tout faire, chacun à notre place avec notre influence et nos possibilités, pour faire aboutir ce projet en France.

Je prépare la 10^{ème} édition de la brochure. Je me permets de vous remettre un exemplaire de la dernière édition que je vais remanier pour l'aérer un peu. Je vous remercie de me faire part de toutes vos observations et suggestions (comme l'avait fait Marcel ARNAUD en 1972 pour la sortie de la 1^{ère} édition).

Depuis la mort du Docteur SOUBIRAN je n'ai plus de contact avec l'ACMF. Je ne reçois donc plus la revue. Je ne sais pas si au prochain MEDEC il y sera question de Secourisme et d'accidents de la route. Mais je suis, vous le savez, preneur également de toute information qui pourrait paraître dans la revue de l'ACMF.

J'espère vivement vous rencontrer lors d'un de mes prochains passages à Paris et je vous prie de croire, Cher Monsieur le Professeur, en l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Didier BURGGRAEVE

Le 29 juillet 2001

Monsieur le Professeur Pierre JOLIS,
36 Sentier des Torques,
92290 CHATENAY-MALABRY

Cher Professeur,

C'est avec plaisir et émotion que j'ai lu, dans le dernier numéro de la revue « Sécurité Civile et industrielle », l'hommage rendu à Béziers il y a quelques mois au Professeur Louis SERRE, par l'inauguration d'une rue à son Nom.

Je me souviens que le 28 avril 1985, il était venu ici, à Lys lez Lannoy, afin d'inaugurer la première rue de France portant le Nom de Marcel ARNAUD.

Surtout et je vous en remercie profondément, vous avez rappelé ce qui, à mes yeux est essentiel : « **Organisateur, il créa dès 1963 le premier SAMU** ».

En effet, si Marcel ARNAUD est « **Notre Maître à tous** » pour reprendre les propos du Médecin-Colonel Charles PRIM (c'était en 1975 lors de ma formation d'instructeur de Secourisme routier à Boulouris), ses disciples ont mis en pratique son concept de médicalisation : Paul BOURRET à Salon en 1957 avec le 1^{er} SMUR, Louis SERRE à Montpellier en 1963 avec le 1^{er} SAMU.

Louis SERRE est, vous le savez, Membre d'Honneur du CAPSU et nous lui rendons hommage régulièrement.

Je profite de ce courrier pour vous parler de la « nouvelle PLS ».

Je ne peux qu'être très surpris et un peu inquiet de la « nouvelle » méthode qui nous vient d'ailleurs. Le créateur de la P.L.S est Marcel ARNAUD et voici (lettre du 23 octobre 1976 copie jointe) ce qu'il m'avait écrit au sujet de la PLS déjà diffusée à l'époque dans la revue de l'ANIMS ! La PLS seul (en cas de chute ou d'accident) doit être **exceptionnelle** c'est à dire si on est seul afin de préserver la ventilation.

Quand on regarde les photos qui viennent d'être publiées dans « Secourisme revue », après une « chute du haut de l'escabeau » on est en droit de se poser des questions !

Je me souviens avoir interpellé l'ANIMS à Montpellier, en 1984 (en présence de Louis SERRE qui apporta une précision à propos du maintien dans l'axe) afin que l'on distingue bien la PLS pour la victime inconsciente suite à un malaise et la PLS du blessé grave, donc celui de la route !

D'ailleurs, c'est lui-même qui avait fait mentionner (PLS à 3) sur le dépliant du Secours Routier Français sur les « G.E.S » c'est à dire les « 5 gestes ».

L'article de presse ci-joint se passe de commentaires. Avec ces changements répétitifs de méthodes, le « public » ne s'y retrouve plus et on diffuse bien tout et n'importe quoi en matière de Secourisme.

Si l'on veut être cohérent, il faut donc interdire à la vente tous les ouvrages antérieurs à 2001, date d'application du nouveau programme ! Est-ce raisonnable ?

Il ne m'est pas possible de cautionner cette PLS pour un blessé. Comment en sommes-nous arrivés à un tel stade ? Je veux bien comprendre qu'il faille évoluer mais est-ce le cas ? Voyons maintenant la réalisation sur le terrain réel, face aux vrais blessés !

Je n'oublie pas le tome III sur l'œuvre de Marcel ARNAUD. C'est que nous avons beaucoup de retard du fait de la création du GRIC du CAPSU (groupe de secours en cas de catastrophe), nos actions pour les « 5 gestes », la sécurité routière et la Protection Civile.

Je vous prie de croire, Cher Professeur, en l'expression de mes sentiments dévoués.

Didier BURGGRAEVE



Un autre médecin, qui fut également colonel comme Louis SERRE et Pierre DUFRAISSE, le **Docteur Charles PRIM**, est à considérer comme un proche et un fidèle de Marcel ARNAUD.

Dans les tomes précédents j'ai pu faire état de nos échanges par courrier et j'ai raconté comment j'avais fait sa connaissance, en 1975, lorsque j'avais suivi au CREPS de Boulouris un stage de formation d'« Instructeur de secourisme routier », donc réservé aux titulaires, au préalable, du monitorat.

Mais je ne peux oublier qu'en 1972, l'ANUR lui avait demandé, ainsi qu'au Professeur SERRE – ce qui n'est pas rien – d'être les animateurs d'une « conférence sur les cinq gestes qui sauvent », à Toulon, dont le compte rendu avait été publié dans la presse locale (article de presse du 23.10.1972 publié plusieurs fois dans mes documents – et dédié aux moniteurs de l'ASAR à Montpellier par le Professeur SERRE en 1984).

J'ai poursuivi mes échanges par courrier avec le Docteur PRIM (qui fut également conseiller médical à la DSC). Il y eut aussi quelques échanges téléphoniques.

Ma lettre du 6 mars 1997 (ci-après) le précise (son nouveau numéro m'avait été communiqué par Louis SERRE). Je lui rappelais le stage de 1975 et c'est à cette occasion que j'avais constaté dans quelle estime il tenait « Notre Maître à tous », comme il l'appelait. Marcel ARNAUD était encore vivant. J'étais toujours en contact avec lui. J'avais fait parvenir au Docteur PRIM mon dernier mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent ».

Dans sa réponse du 16 mars 1997, il accueille favorablement le projet des « 5 gestes » et ne formule aucune réserve sur le mémoire. Mais, concernant les travaux de la CNS, il regrettait les « prises de position techniques ou opérationnelles contradictoires », époque où il y avait des oppositions pour le développement des SAMU (1976-1978). On peut relever que la passion du secourisme « inculquée » par Marcel ARNAUD diminua pour lui. Il rappelle son texte paru dans « PCSI » (déjà publié). J'apprenais que c'était à la demande de M. GERONDEAU. Dans ce document, il avait tenu à rappeler qu'une décision avait été prise en 1974 (« pour une formation pratique des candidats aux permis de conduire aux gestes de survie »). Enfin, il faisait honnêtement porter la responsabilité de « l'échec » au ministère des Transports (ce que, en ce qui nous concerne nous pouvons confirmer, sans exonérer toutefois quelques personnes influentes ou considérées comme telles qui ont agi également en parallèle).

Et, en s'associant par avance à la réussite de ce projet, il y associe (il évoque le « texte de base » qui était en préparation, c'est-à-dire une proposition de loi), « Notre Maître » et tous ses élèves. Mais nous savions Marcel ARNAUD d'accord puisqu'il nous l'avait dit (et directement à Robert ARDOINO dès 1972) ainsi qu'en approuvant le contenu de la brochure.

Après quoi je me devais de lui adresser le tome I (le 31 août 1997). Je vous envoyais le 18 octobre, le « bulletin » du CAPSU qui faisait le point sur la « campagne » des 5 gestes.

Il me répondait, en octobre (lettre reçue le 27). On retiendra de cette correspondance qu'il déplorait « l'attitude actuelle » de la DSC (à mon égard et pour le projet des « 5 gestes »).

Puis, à la réception du tome III, sur deux cartes à son nom, (25.9.2003) il me donna d'autres précisions. Il pouvait alors tout dire ou presque...

Après avoir nommé les disparus (ARRIGHI et DUFRAISSE), il rappela qu'il avait connu « L'apôtre du secourisme routier » à Sainte Marguerite en 1954 où il était neurochirurgien et lui externe. Il confirme que le Professeur ARNAUD lui avait demandé d'enseigner le secourisme routier à Valabre (Bouches du Rhône) et à Nainville (Essonne).

Didier BURGGRAEVE
59390 LYS-LEZ-CANNOY
T. fax 03 20 82 17 15

6 mars 1997

Docteur PRIM

Cher Docteur,

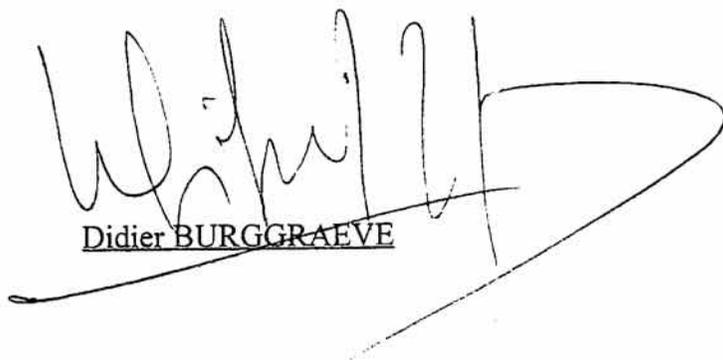
J'ai été heureux de pouvoir converser par téléphone l'autre jour avec vous après avoir obtenu votre numéro de téléphone par le Professeur SERRE.

J'avais suivi, en janvier 1975, avec vous, à BOULOURIS, un stage d'Instructeur de Secourisme routier. Je n'ai jamais oublié comment vous parliez du Professeur Marcel ARNAUD en disant «Notre Maître à tous».

Je me suis permis de mentionner ce point dans le dossier que je viens de rédiger sur les 5 GESTES QUI SAUVENT, un combat que je mène depuis 29 ans. J'adresse par même courrier un exemplaire à Louis SERRE et vous le trouverez ci-inclus, comme promis lors de notre entretien téléphonique.

Je vous remercie de me faire connaître autant vos observations que critiques ou suggestions dont je tiendrai évidemment le plus grand compte et votre avis sur l'éventualité d'une obligation, en France, de cette formation pour le permis de conduire automobile.

En attente de notre prochain contact, je vous prie de croire, Cher Docteur, en mes sentiments les meilleurs.



Didier BURGGRAEVE

Docteur Charles Prim * o. I. U. S. I.

Colonel Professionnel (Honneur) de Sapeurs Pompiers

135, Route Nationale - 83490 Le Mug

Le 26 Mars 1997,

Monsieur le Président-Fondateur du CABSU et Chen Moussier,

Je vous remercie infiniment d'avoir bien voulu me faire parvenir votre nouveau dossier relatif aux "5 gestes qui sauvent" (ce qui représente pour vos 29 ans de carrière, soit une période de vie et de combats particulièrement imposable) en me d'abordant "in fine" à une obligation de cette formation lors de l'examen de permis de Conduite.

Personnellement je le considère comme parfaitement étayé, et ne méritant aucune observation ou critique particulière au plan de la rédaction ou du texte qui traduisent, ou ne font mieux, l'objectif de l'auteur et la passion tenace qui l'a animé.

En 1976, après le décès du médecin-fonctionnaire Genard, Christian Genondeau me nomma conseiller technique de la Direction de la Sécurité Civile, chargé notamment des questions sanitaires concernant les Sapeurs-Pompiers.

Néanmoins à ce titre (judant deux ans l'assistais, en tant que représentant de l'administration, aux travaux de la Commission Nationale de Sécurité, et celle-ci ne s'avérait que consultative en même temps que réfractaire à cette époque des prises de position techniques ou opérationnelles contradictoires dans les secours à personnes (les ^{unilatéraux} fédéralistes s'opposant aux ^{unilatéraux} questuistes dans la mise en place de l'Aide Médicale Urgente), j'avoue que ma vision du Secourisme que j'ai eu à l'époque Marcel Anand dirigeait diminue grandement après la réforme du Secourisme en Avril 1978.

Je publiais cependant dans "Protection Civile et Sécurité Industrielle" n° 276 - Juin 1978. un document sur "Les gestes élémentaires de Secours", à la demande de M^l Genondeau, et après l'avoir remis à M^l Anand.

D'ailleurs, en préambule à mon écrit, je citais Alfred Sauvy
qui disait "La question se pose de savoir à quel moment, à quel degré,
nous ne nous vainement empêcher les Hommes de mourir", et cette
citation (au plan de son objectif) me fait penser à celle que vous
invoquez concernant B. Granet sur la cruauté de votre domien.

J'écrivais également: "Par ailleurs, le 28 novembre 1974, le
Comité Interministériel de Sécurité Routière avait formulé le vœu formulant
l'enseignement obligatoire des "gestes qui sauvent" aux candidats au permis de
conduire et aux militaires du contractuel qui peuvent être à tout instant les
premiers témoins d'un drame accidentel, et nous venons d'apprendre que
la réalisation de ce vœu pourrait être amorcée dès le 1er janvier 1979".

En tout état de cause, le médecin-chef, Albin-Camille
Tschu, médecin du Comité Interministériel de la Sécurité Routière (décédé,
son ami, voici environ 4 ans) qui était un admirateur de Marcel Arnaud
et qui était un ami intime de Louis Senne et de moi-même, et qui partageait
nos opinions - est totalement hors de cause quant à l'échec du projet
qui vous tient particulièrement à cœur.

Au plan du Ministère de la Santé (qui n'a jamais parlé
au Ministère de l'Intérieur d'avoir été le promoteur des Secourisme), je
ne pense pas, non plus, qu'il se soit opposé au projet afférent.

Par voie d'élucidation, il en résulte que c'est au niveau
administratif du Ministère des Transports que vraisemblablement s'est
manifestée la "non adoption" de cet enseignement, secrètement en faisant
valoir des mauvais prétextes. Hélas, depuis cette époque beaucoup de temps
sont écoulés et aujourd'hui il serait vain de vouloir le réexaminer,
quoiqu'il en soit, je vous félicite pour la courtoisie de
votre action persévérante, et souhaite de tout cœur qu'elle fructifie
dans le plus prochain avenir au profit de tout désigné - dont Marcel
Arnaud "Notre Maître" et tous ses élèves qui l'estimaient et se souviennent
grandement réjouis à l'annonce de la sortie d'un "texte de base"
permettant la réalisation de votre projet.

Avec mon mille fois meilleur souvenir, veuillez agréer, Monsieur
le Président et cher Monsieur l'expression de ma considération
distinguée.



Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 18 Octobre 1997

Monsieur le Docteur Charles PRIM,
135 Route Nationale,
83490 LE MUY

Cher Docteur,

J'espère que vous avez bien reçu mon envoi du 31 août comprenant le tome I d'un dossier-Hommage au Professeur Marcel ARNAUD.

Je vous remets le n° 19 des "dossiers du CAPSU" qui fait suite au n° 18 que je vous avais fait parvenir en juin dernier.

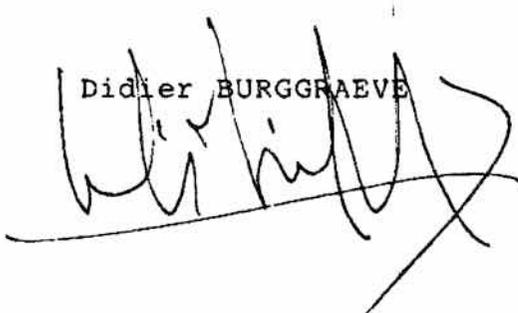
Vous verrez qu'une nouvelle proposition de Loi pour les 5 GESTES QUI SAUVENT a été déposée. Le CAPSU a écrit à tous les Députés. Ils ont été destinataires et de la proposition de Loi et d'une brochure 5 GESTES QUI SAUVENT.

Je vous remercie de me faire connaître votre sentiment sur ces différents documents.

Je dois être professionnellement à DRAGUIGNAN le jeudi 13 novembre. Est-ce possible de vous rencontrer en fin de matinée par exemple ?

En espérant avoir le plaisir et l'honneur de vous revoir, je vous prie de croire, Cher Docteur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE



~~MÉDECIN-COLONEL C. PRIM
MÉDECIN-CHEF
DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
D'INCENDIE ET DE SECOURS DU VAR
CENTRE JACQUES VION
87, BOULEVARD DU MALJOURNAL
B.P. 256 - LE FOURNAS
83007 DRAGUIGNAN CEDEX
TÉL. : 94 60 37 08~~

Octobre 1997

27 OCT. 1997

135 Route Nationale
83490 - Le Muy

Monsieur le Président du CAPSU.

Vous voudrez bien m'excuser de ne pas vous
avoir remercié en son temps de votre envoi du
N° 18 de votre association transmis le 31 Août dernier
tandis que je séjournais dans les Pyrénées-Orientales
et dont je n'ai revu il y a Jones de Frais Lemaires.

Votre document, Bien entendu, m'a
Beaucoup intéressé me remémorant le passé vécu avec
mon maître Marcel Arnaud.

Votre dernier envoi du n° 19 du 18 octobre
coupant n'en a pas moins été digne d'intérêt,
votre action actuelle portant notamment sur une
nouvelle proposition de loi concernant les cinq gestes

qui sauvent, et dont vous êtes l'initiateur, affectée
au service de conduite -

Ce dossier m'a permis de constater le bon nombre
d'aliés auxquels vous avez eu à faire face
malgré tout le soutien des élus, notamment au
niveau de la DSC - Bureau du Secourisme - dont je
déploie l'attitude actuelle.

Étant retraits maintenant depuis plusieurs
années et n'exerçant plus les fonctions que j'occupais,
en particulier au plan national (si le médecin-colonel Dufray
avait mission de s'intéresser quasiment "à plein temps"
aux problèmes de Secourisme, pour ma part depuis 1976
je ne m'occupais au sein de la DSC que de problèmes
statutaires relatifs aux confrères sapeurs-pompiers),
aujourd'hui je ne peux être pour vous qu'un "très fâlé"
conseiller à l'avenir sur les problèmes si intéressants
qui vous passionnent dans le cadre administratif.

Néanmoins je vous félicite très chaleureusement
pour l'action que vous avez entreprise depuis très
longue date, ainsi que pour celle à venir des plus
courageuses et des plus opiniâtres.

Par ailleurs je vous informe, compte tenu de
mes obligations, que je ne pourrai pas vous rencontrer le
13 novembre à Magnanguan.

Veuillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de
mes sentiments les meilleurs.

29 SEP 2003

25.9.2003
— 0 —

LE COLONEL CHARLES PRIM * o. 303

Médecin de classe exceptionnelle
Médecin-Chef départemental (H) des Services d'Incendie et de Secours du Var

Monsieur le Président et cher ami,

De retour d'un séjour dans les Pyrénées-Orientales, je viens de prendre connaissance avec beaucoup de plaisir du Tome III concernant notre maître le Pⁿ Marcel ARNAUD. Je vous remercie

infiniment de me l'avoir adressé, et me permet de vous adresser mes plus vives félicitations pour sa rédaction et sa présentation.

- A propos de Valabre, si vous ne le savez déjà, Francis Arrighi et Marc Egloff sont décédés depuis 2 ans. - Dufraigne est décédé depuis 13 ans.
- A propos de "L'afrope du Secours Rentré", je l'ai connu à Sainte Marguerite en 1954 où il était neuro-chirurgien, et moi médecin externe.

Dès 1972, j'ai été promu premier médecin chef
des sapeurs-pompiers à plein temps en France
et le P. Arnaud me demandait d'enseigner
le Secourisme toutier à Volaine et à Nauviale-les-
Roches, tandis que je succédais au médecin
Général Bénard en 1976 et que Christian
Jefordeau me nommait conseiller technique
médical finalement de la Direction de la
Securité Civile.

- Marcel Arnaud détestait tout particulièrement
les P^{rs} Louis Larcenet et Maurice Coka, ainsi que
tous les anesthésistes du SNAUV sauf les P^{rs}

Louis Serra et Jolis.

- il aimait les P^{rs} Bouppet et Vigoureux aussi

LE COLONEL CHARLES PRIM * o. 3 0 3

Médecin de classe exceptionnelle
Médecin-Chef départemental (H) des Services d'Incendie et de Secours du Var

que André Soubiran, Robert Dejour, et Michel
Herault

- Les confidentiels : Alexis Arneghi, Pierre Dufray,
et moi même.

- Merci de m'avoir rappelé votre venue au
CREPS de Boulonnais en 1975. Déjà 28 ans

Je vous adresse l'expression de mes meilleurs
et très fidèles amitiés.

Il mentionne pour la première fois que le Professeur ARNAUD n'appréciait pas les professeurs LARENG et CARA et les « anesthésistes du SNAMU ». Mais il mettait nettement à part (« sauf ») les Professeurs SERRE et JOLIS.

Reprenant les noms cités dans le tome III, il confirmait que Marcel ARNAUD aimait bien « les Professeurs BOURRET et VIGOUROUX... André SOUBIRAN, Robert DEJOUR et Michel HERAUT ». Citant enfin les « confidentes » c'est-à-dire ARRIGHI, DUFRAISSE et lui-même.

Lors de mes rencontres avec Louis SERRE, un homme qui pouvait avoir des différences mais pas d'hostilité envers les autres, nous avons parlé de tous ces hommes, autour de Marcel ARNAUD ou qui agissaient ailleurs en France. Il avait minimisé. Les détails complémentaires du Docteur PRIM datent de 2003. Louis SERRE nous avait quittés en 1998.

Mais je crois qu'il y a une part de vérité. Certes, le Médecin Colonel de sapeurs pompiers Charles PRIM ne cite pas les sapeurs pompiers, mais il y avait eu un moment des difficultés relationnelles car ils estimaient (certains d'entre eux) que le développement des SMUR et surtout des SAMU, soit leur enlèverait une partie de leur « travail », soit ferait basculer les appels de détresse des uns vers les autres....

Quant au SNAMU, un syndicat, créé (sauf erreur) à l'initiative du Professeur LARENG, je savais qu'il y avait des problèmes pour reconnaître à Marcel ARNAUD le rôle de précurseur. Le Professeur LARENG a créé le SAMU de Toulouse, mais pas tous les SAMU et le SAMU en tant que tel en France. Président du SNAMU mais pas président du SAMU, ou « père du SAMU ». En suivant au cours des années les propos et écrits de M. LARENG, je notais bien qu'il n'avait pas beaucoup d'estime pour celui qui, avant lui, avait tout proposé. Cela n'enlève en rien le fait que M. LARENG ait eu, ensuite, une influence et une action, au sein du SNAMU ou comme député, afin de faire voter une loi pour l'aide médicale urgente ; et par ailleurs en s'intéressant également au secourisme.

Le Professeur CARA mit en place des transports médicalisés, en 1954, à Paris, durant la période d'épidémie, pour transporter et sauver les personnes atteintes de poliomyélite. Il eut une carrière exceptionnellement riche et s'intéressa également au secourisme, en relançant la commission médicale du SRF dont il assura la présidence. Il créa le SAMU de Paris, (seulement) en 1972 et il m'avait répondu, à moi-même qui lui posais la question, pourquoi si tard ? « Parce qu'on n'en voulait pas ».

Bref, si je n'ai jamais pensé solliciter le Professeur LARENG pour inaugurer une rue au nom de Marcel ARNAUD, je l'ai fait pour le Professeur CARA et je ne le regrette pas.

Mais, pour revenir au Docteur PRIM, nous comprendrons combien il estimait son « Maître » médical qui est aussi le nôtre pour le secourisme et le secourisme routier et pourquoi il insistait pour connaître son avis sur tel ou tel sujet ou projet.

Le 3 février 1976 (archives de Marcel ARNAUD), il lui écrivait (alors Médecin Colonel), à son domicile de Marseille, pour lui soumettre un projet afin de réformer les épreuves du « Brevet national de moniteur de secourisme »*.

Sur le terrain de l'enseignement à l'époque avec mes équipes SOS (affiliées à la FFSS) je partageais les souhaits exprimés par le « Professeur de CEG » que j'avais connu moi-même à Boulouris en 1975.

J'ajoute que, pour lui rendre hommage, je n'ai pas manqué de dédier le volume 3 (septembre 2008) du 10^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » au Médecin Colonel Charles PRIM (ce qui a été précisé par ailleurs dans le bulletin n° 42 du CAPSU de novembre 2008).

* Moniteur de secourisme de la CRF en mai 1967, un mois avant mon incorporation à la BSPP, j'obtenais, en juin 1968, mon brevet de moniteur national de secourisme (Préfecture de police de Paris).

SERVICE DEPARTEMENTAL



D'INCENDIE ET DE SECOURS

CENTRE JACQUES - VION

SECTION : E

Numéro :

0956

CP/EA/

Draguignan, le

3 - FEV. 1970

Le Médecin Lieutenant Colonel
PRIM
Médecin-chef du S.D.I.S

à

Monsieur le Professeur M. ARNAUD
Conseiller Technique de la
Direction de la Sécurité Civile
57, Rue Dragon
13006 - MARSEILLE

OBJET : Monitorat National de Secourisme.P.J : 1

Mon Cher Maître,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir un projet de modification de l'examen du Brevet National de Moniteur de Secourisme que vous trouverez en pièce jointe.

Il a été établi par un excellent ami, jeune et dynamique, professeur de C.E.G, excellent pédagogue et moniteur de secourisme très compétent en secours routier, qui collabore activement à BOULOURIS (comme Monsieur RAYNE à VALABRE) à la formation théorique et pratique des moniteurs de secourisme sapeurs-pompiers ou appartenant aux diverses associations départementales.

Son souci essentiel qui rejoint en cela le mien est :

- 1/ - d'obtenir une sélection plus rigoureuse des candidats portant sur l'ensemble des programmes du Brevet National de secourisme et des spécialités en réanimation et en secours routier, et constituant une épreuve de connaissances bien distincte de l'épreuve pédagogique.
- 2/ - de contraindre le moniteur à la formation de secouristes afin d'éliminer les "moniteurs passifs" (qui passent un diplôme uniquement en vue de se voir attribuer l'indemnité prévue par les textes de base).
- 3/ - de soumettre cet enseignant à une épreuve pédagogique.

Ce projet a été modulé en tenant compte à la fois du

.../...

- 2 -

Brevet de moniteur de secourisme tel qu'il existe sous sa forme actuelle, du C.A.P d'instituteur et du Brevet de Directeur ou d'animateur de Centre de vacances.

Je désirerais connaître votre avis en ce qui concerne la présente proposition.

Avec mon meilleur souvenir, veuillez agréer, Mon Cher Maître, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Médecin Colonel PRIM



Projet de changement de forme de l'examen du Brevet National de Moniteur de Secourisme.

1^{ère} phase: Tous les candidats devront subir une épreuve de sélection: Cette épreuve constituée d'une partie écrite et d'une partie orale est une épreuve de connaissances.

Elle portera sur les programmes de secourisme, de spécialiste en réanimation et de spécialiste en secours routier.

L'épreuve écrite comportera 5 questions (notée sur 20)
L'épreuve orale constituée par un entretien de 10 minutes sur une question tirée au sort et tirée des programmes cités ci dessus. (notée sur 20)

Seront admis les candidats ayant obtenu la moyenne de 14 sur 20 sans aucune note inférieure à 12.

Nul ne peut être dispensé de cette phase.

2^{ème} phase: Dans les trois mois suivants, les candidats ayant satisfait à la 1^{ère} phase devront suivre un stage de pédagogie, jamais inférieur à une durée de 7 jours pleins.

À l'issue du stage les candidats deviendront "moniteurs stagiaires" et s'engageront à dispenser une session de secourisme dans l'année suivante.

3^{ème} phase: Brevet d'aptitude aux fonctions de moniteur de secourisme

Au cours de la session de secourisme les candidats subiront une inspection pédagogique. À l'issue de cette inspection et dans la mesure où ils obtiendront une note jamais inférieure à 12 ils seront titulaires d'un Brevet d'aptitude aux fonctions de moniteur de secourisme.

Ce brevet est délivré pour une période de 5 ans.
Son renouvellement est soumis à 2 conditions.

1°. Effectuer un recyclage sous forme de stage portant à la fois sur la connaissance et sur la pédagogie d'une durée de 4 jours pleins.

2°. Le moniteur devra pendant ces 5 années organiser au moins ^{une} session de recyclage par an et y participer activement.

Les moniteurs qui ne réuniraient pas ces 2 conditions se verraient obligés de recommencer toutes les épreuves.

Le Médecin Colonel Michel HERAUT, je fis sa connaissance à un stage de « recyclage » pour moi, de formation pour d'autres, de moniteur de secourisme routier à Arras, en décembre 1982.

J'ai compris tout de suite les liens qui l'unissaient à Marcel ARNAUD. Ce qu'il me confirmera par la suite lors de nos conversations téléphoniques.

Présent à l'inauguration de la première rue à Lys lez Lannoy en avril 1985, il avait été – comme moi – très ému. Philippe LAUWICK me dira qu'il avait pleuré. Il n'aura pas été le seul. Mais il s'agissait de larmes d'émotion, de souvenirs, pour un homme envers qui nous avons une admiration et une estime sans bornes.

Je suis resté ensuite en contact avec lui et il présidera l'inauguration de la troisième rue, celle de Roubaix, en octobre 1987 (Il n'avait pas pu faire le déplacement de Marseille en août). Je l'attendais à Roubaix avec fierté (ma lettre du 6 octobre) car ce médecin chef là était à la hauteur des DUFRAISSE et PRIM. Je mets à part le Médecin Colonel SERRE car, anesthésiste réanimateur il était aussi professeur agrégé et agissait donc, également, en milieu hospitalier.

Puis, à la retraite, il avait déménagé mais devait trier à nouveau ses cartons pour retrouver ce qu'il pourrait me remettre sur le secourisme routier et Marcel ARNAUD. Dans le dernier courrier que je lui ai fait parvenir, en date du 15 novembre 2008, je lui disais :

« Cher Docteur,

J'ai été heureux de vous avoir par téléphone et d'évoquer avec vous des souvenirs communs ainsi que la mémoire de notre Maître Marcel ARNAUD.

Je suis heureux aussi de vous adresser le bulletin du CAPSU (c'était le numéro 42) qui rend hommage à Louis SERRE – et par la même occasion à Charles PRIM.

Si vous avez dans vos archives des photos et des textes (Secourisme, médicalisation des secours aux blessés de la route), c'est maintenant que vous devez me les confier pour les documents à venir.

Vous avez ci-dessous (il s'agissait du papier à en tête du CAPSU) mon adresse et mon numéro de téléphone domicile.....

En espérant conserver le contact avec vous. Bien cordialement. Didier BURGGRAEVE ».

D'autres médecins chefs ou médecins de sapeurs pompiers ont participé à l'enseignement du secourisme routier, mais je ne les ai pas connus.

Nombreux sont passés par Nainville suivre le « stage ». Des photos de ces stages ont été reprises dans les tomes précédents. Il leur fallait ensuite diffuser l'enseignement dans leur département ou secteur concernés, le relayer auprès des moniteurs de secourisme sapeurs pompiers. Ce qui permettra aux sapeurs pompiers de devenir – et de confirmer – le maillon indispensable et irremplaçable des secours routiers.

Parmi les non médecins qui participèrent activement à l'œuvre de Marcel ARNAUD, il faut citer et rappeler le rôle tenu par le **sous-préfet Francis ARRIGHI** (qui fut directeur départemental de la Protection Civile des Bouches du Rhône) et **Joseph GALLEGRO**, garagiste à Sisteron, qui mettra au point un matériel de désincarcération anti-étincelles au tout début des années 70.

+ invit. 10/10 de la Mairie de Rx
protocole off. de la Mairie
itineraire + plan de Roubaix



Le 6 octobre 1987

Monsieur le Médecin-Colonel M. HERAUT,
31 Place Auguste Gollet,
62221 NOYELLES SOUS LENS

Mon Cher Colonel,

Je ne sais pas si vous lirez ce courrier avant
votre venue à Roubaix ce samedi.

Je n'ai pas reçu votre liste pour l'envoi de
cartons d'invitation. La Mairie de Roubaix a diffusé
son propre carton, que vous avez dû recevoir, que je
vous remets sous ce pli. Il est bien évident que vous
pouvez convier à l'inauguration ainsi qu'à l'Hôtel de
Ville les Personnalités et Sapeurs-Pompiers de votre
choix. Vous m'aviez parlé d'un Officier de Béthune.

Vous trouverez sous ce pli le protocole de
cette journée tel qu'il a été établi entre l'ASAR et
la Ville de Roubaix. Je vous confirme que vous aurez
le premier la parole à l'Hôtel de Ville pour rendre
Hommage à notre Maître vénéré que je suis fier de pou-
voir honorer à nouveau, ce jour là, à vos côtés.

A toutes fins utiles, je vous remets un iti-
néraire qui a été envoyé aux délégations prévues (Haute-
Savoie, Nogent le Rotrou et Région Parisienne) ainsi
qu'un plan de Roubaix. Nous nous donnons rendez-vous
au carrefour correspond vers 14h 45.

Pour tout problème, vous pouvez toujours me
joindre à mon domicile : 20.82.17.15 ou déclencher
mon Eurosignal en appelant le 20.83.43.93.

A samedi,

Didier BURGGRAEVE

Je n'ai rencontré le sous-préfet ARRIGHI que deux fois. La première, lors de mon stage avec Marcel ARNAUD en avril 1970 à Châtel Guyon. Il suivait le stage puisqu'il était présent. C'est lui qui avait véhiculé le Professeur ARNAUD dans sa voiture, de Marseille au CREPS, lieu de ces études et exercices intensifs.

La seconde fois, ce fut à Marseille, le 18 août 1987, pour l'hommage rendu à Marcel ARNAUD pour le dixième anniversaire de sa disparition.

Entre temps, ce fut par courrier essentiellement (Voir notamment le tome III) ainsi que quelques échanges téléphoniques.

J'ai su ensuite le rôle très important qu'il avait eu dans la lutte contre les feux de forêts.

Il m'avait communiqué, à ma demande, les coordonnées de la fille de Marcel ARNAUD, afin que je puisse prendre contact avec elle. Par une lettre du 2 mai 1985, après l'inauguration de la première rue à Lys lez Lannoy par le Professeur SERRE, je le lui apportais quelques informations sur son déroulement (copies des nombreux témoignages reçus). Le « espérant vous revoir un jour » fut exaucé le 18 août 1987 à Marseille.

Il n'avait pas pu nous rejoindre le 17 août 1997. Mais le 21 mars 1998, ce fut ma dernière lettre, je ne manquais pas de lui adresser le tome I.

Dans la revue SCI du 3^{ème} trimestre 2001, un hommage rendu par ses amis de « L'entente », créée dans le sud pour lutter plus efficacement contre les feux de forêts, n'était pas passé inaperçu pour moi. En le rapportant ci-dessous, il complète ainsi l'hommage que nous-mêmes nous lui apportons pour tout ce qu'il a fait, aussi, pour les secours aux blessés de la route avec son ami Marcel ARNAUD.

Monsieur GALLEGO était au stage de Châtel Guyon. Il préparait sûrement déjà à cette date un (son) « nouveau » matériel afin d'éviter les étincelles lors des découpes. Lors des exercices pratiques, nous utilisions toujours une tronçonneuse avec son jet d'étincelles. Il était venu nous rejoindre un après-midi si j'ai bon souvenir.

Je le lui rappelais d'ailleurs par une lettre de l'ASAR, le 18 juillet 1987. Il avait voulu participer personnellement au financement de la plaque qui serait déposée sur la tombe de Marcel ARNAUD (et dont tous les participants ont été cités dans un tome précédent).

Le SRF (M. ADAM) nous offrira, pour notre équipe (bénévole) d'urgence en cas de catastrophe, de l'ASAR, créée en 1980, ce fameux matériel « Gallégo » que j'étais allé chercher moi-même à Sisteron, de passage dans la région, l'été 1988. Il nous fut remis officiellement à Lys lez Lannoy en octobre de la même année.

Dans la revue « Sécurité routière », je le rappelle, d'une association du même nom, un article était paru (n° 138 – juillet-août 1974) sur ce matériel.

Joseph GALLEGO avait pris contact avec la rédaction pour leur présenter les trois principaux matériels qu'étaient : le « désincarcérateur », la « cisaille » et « l'écarteur de pédales », mis au point avait-il tenu à rappeler avec le concours de « cet éminent spécialiste qu'est le Docteur ARNAUD ».

De nombreux centres de secours s'équipèrent et une « note d'information » signée du préfet directeur du SNPC, du 25 juillet 1971 avait été diffusée (Voir ci-après).

Il est rappelé qu'à l'hiver 1970, il avait été utilisé à l'école de Valabre – en présence du préfet ARRIGHI et surtout des Professeurs ARNAUD et SERRE.

Cette page provient de la revue « La Route », non datée précisément, mais certainement fin 1971 ou début 1972.

Le 2 mai 1985

Monsieur le Préfet F. ARRIGHI,
13 Bld Elzéard-Rougier,
13012 MARSEILLE

Monsieur le Préfet,

C'est un Hommage National et Solennel que nous avons rendu ce 28 avril à notre Maître, le Professeur Marcel ARNAUD, votre Ami.

Nous avons reçu des dizaines de témoignages de toute la France et je vous adresse sous ce pli la plupart d'entre-eux qui seront également remis à Madame MUSELLI.

J'ignore si vous avez pu la rencontrer lors de votre séjour en Corse mais je sais qu'elle était très émue de notre initiative.

Outre les très nombreux témoignages, vous trouverez ci-inclus photocopie de la lettre que j'avais reçue de Madame MUSELLI par laquelle elle me demande de vous remercier pour votre fidélité à l'Oeuvre de son Père. Je vous remets également ma réponse du 13 avril et la lettre du même jour adressée au Professeur Louis SERRE suite à sa lettre du 2 avril.

C'est le Professeur SERRE qui a dévoilé la plaque qui porte désormais le Nom du Professeur ARNAUD au cours d'une cérémonie très émouvante. Par un autre courrier, je vous ferai parvenir d'autres informations sur cette mémorable journée.

En espérant vous revoir un jour, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en mes sentiments dévoués et les meilleurs.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 21 mars 1998

Monsieur Francis ARRIGHI,
72 rue Elzéard-Rougier,
13012 MARSEILLE

Cher Monsieur,

Je vous avais eu au téléphone bien avant la cérémonie à Marseille, le 17 août dernier, en Hommage et à la mémoire de Marcel ARNAUD.

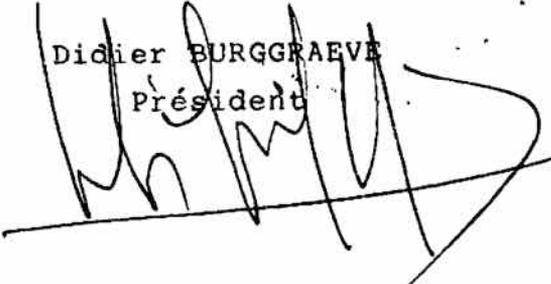
Vous trouverez ci-inclus copie d'un article de presse (La Voix du Nord) qui apporte quelques précisions.

Je ne manque pas de vous remettre le tome I d'un dossier en Hommage à Marcel ARNAUD, "phare ses secours d'urgence en France" et dédié à son élève et disciple Paul BOURRET.

J'espère qu'il vous intéressera et je vous redis être très intéressé de documents sur l'oeuvre de Marcel ARNAUD pour ce qui concerne son action en traumatologie routière, la création du Secourisme routier et la médicalisation des secours.

En espérant que votre état de santé se soit amélioré, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE
Président



HOMMAGE À MONSIEUR FRANCIS ARRIGHI

Nous reproduisons ici le texte de l'hommage rendu par la revue "L'entente en direct" (avril 2001) à Francis Arrighi :

«De sa longue carrière de membre du corps préfectoral, il serait difficile de prétendre à l'exhaustivité dans l'énoncé des actions ou des structures que le Sous-Préfet Arrighi aura initiées ou créées par lui-même.

On peut, sans se tromper, dire de lui qu'il fut un visionnaire authentique sachant anticiper les règles qui prévalent aujourd'hui en matière de prévention et de lutte contre les incendies de forêts.

Personne ne peut lui contester le titre de "père" de la base d'avions amphibies de Marignane car, dès 1963, il mit en œuvre l'utilisation de vieux hydravions du Pacifique. Avec le Sénateur Pierre Gaudin, il impulsa non seulement la création de l'Entente interdépartementale, mais creusa les premières fondations et posa les premières pierres du centre de formation, du centre de recherche et du CIRCOSC de Valabre. A ce titre, ceux qui aujourd'hui œuvrent sur le domaine de la Marquise de Gueydan, prolongent quelquefois sans le savoir, l'œuvre visionnaire du Sous-Préfet Francis Arrighi.

Notre reconnaissance lui est acquise pour toujours.»



ASSOCIATION DES SECOURISTES DE L'AGGLOMÉRATION DE ROUBAIX

Fondée par Didier Burggraeve

Association animatrice de la Campagne Nationale "5 gestes qui sauvent"
Equipe d'Urgence en cas de catastrophe en France et à l'Etranger

Adresse Postale : A.S.A.R. - 59390 LYS-LEZ-LANNOY

A.S.A.R.

- Information sur le Secourisme et la Prévention des accidents.
- Formation
- Recyclage
- Perfectionnement
- Secouristes actifs
- Postes de Secours
- Equipe d'urgence médicalisée en cas de catastrophe
- Diffusion Nationale de la brochure gratuite "5 gestes qui sauvent"
- Fiches techniques de Secourisme de Ranimation de Secours Routier de Sauvetage-Déblaiement
- Visites Techniques Voyages d'Etudes
- Journal de l'A.S.A.R. diffusion à tous les membres

ASSOCIATION
INDÉPENDANTE
ENTIÈREMENT
BÉNÉVOLE

Correspondants et
Délégués Régionaux

"Pour Sauver une vie humaine, faire le maximum ne suffit pas, il faut la perfection".

Le 18 juillet 1987

Monsieur Joseph GALLEGO,
11 rue de la Mission,
04200 SISTERON

Cher Monsieur,

Nous tenons à vous remercier pour votre geste en faveur de l'initiative que nous avons prise d'Honorer à Marseille le 18 août prochain la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD que vous avez bien connu.

J'espère en ce qui me concerne avoir le plaisir de vous revoir à cette date. Je n'ai eu l'occasion de vous rencontrer qu'une seule fois, c'était lors d'un stage de Secourisme routier animé évidemment par le Professeur ARNAUD, en avril 1970, à CHATEL-GUYON.

Vous trouverez sous ce pli l'invitation à participer aux cérémonies prévues.

J'en profite pour vous soumettre un projet qui nous tient à coeur. Nous voudrions disposer d'un minimum de matériel de désincarcération, type Gallégo. Disposeriez-vous d'un matériel, déjà utilisé pour des exercices par exemple, que nous pourrions acquérir pour un prix en rapport avec nos moyens financiers ?

Pour vous informer de notre action, vous trouverez ci-inclus quelques documents - journal de l'ASAR et articles de Presse - qui vous intéresseront sûrement.

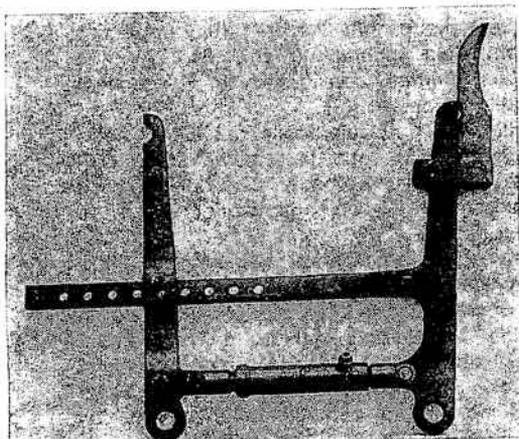
Désincarcérateur français pour libérer les accidentés prisonniers de leur véhicule



Désincarcération avec chaîne :
dégagement du conducteur



Cisaille hydraulique



Désincarcération muni de sa faux

A la suite de l'article publié sur les « Mâchoires de survie » (1), cet appareil américain permettant de désincarcérer rapidement les accidentés de la route emprisonnés dans leurs véhicules, un moniteur national de secourisme routier, M. J. Gallégo de Sisteron, nous signale qu'elles ne constituent pas un privilège exclusivement américain, puisque ce type de matériel existe chez nous depuis plusieurs années déjà.

M. Gallégo sait d'autant mieux de quoi il parle que c'est lui-même qui l'a mis au point avec le concours de cet éminent spécialiste qu'est le Dr Arnaud, dont la méthode de désincarcération est aujourd'hui enseignée non seulement dans les centres de secours, mais également à l'étranger, dans de nombreux pays.

Réputation solide

Le matériel français se compose de trois éléments :

- du **désincarcérateur** proprement dit qui a la forme d'un parallélogramme déformable et réglable, et développe une puissance de 10 tonnes (2). Muni de bras pouvant être omnidirectionnels, il offre une capacité d'écartement variable entre 8 centimètres et 1,60 mètre. Il fonctionne soit au moyen d'une chaîne soit d'une crémaillère.

- d'une **cisaille** dont la puissance de coupe est la suivante : 8 mm sur 120 mm au ras de l'axe d'un fer plat, 70 mm pour un tube rond, 60 mm par 70 mm pour un tube carré, 60 mm pour un fer cornière, et 50 mm pour un fer à U. Quant aux lames, elles ont 24 cm de long. Ce qui permet de couper d'un seul coup, dans la plupart des cas, les panneaux de custodes arrière des véhicules accidentés.

- d'un **écarteur de pédales** à

fonctionnement très rapide, pour dégager les jambes et pieds des victimes coincées sous les pédales ou la colonne de direction. L'écartement peut atteindre jusqu'à 33 cm.

Tout ce matériel, auquel s'ajoutent divers accessoires (couperet, ouvre-boîte-géant, marteau, burin, cisaille à mains pour sectionner les câbles de batterie, pinces, tenailles, etc.) utilise les mêmes verins et les mêmes pompes hydrauliques, ceci pour en faciliter l'emploi. Le cas échéant, la pompe manuelle peut même être remplacée par une autre « hydro-air » actionnée par air comprimé.

Ni incendie, ni bruit, ni vibrations

Voici en quoi consiste le matériel français qui a été mis au point par M. Gallégo pour libérer en un minimum de temps les prisonniers d'un véhicule accidenté. Et ce, avec la certitude de ne pas provoquer d'incendie, ni de créer du bruit ou des vibrations qui pourraient être néfastes à la vie des blessés. C'est un point sur lequel l'instructeur national de secourisme routier insiste tout particulièrement.

Quant au prix, il est très intéressant : 6.900 francs, tout compris, pour l'ensemble des appareils. Alors que son concurrent américain revient, rappelons-le, à quelque 35.000 francs.

Dans ces conditions, se demande avec étonnement M. Gallégo, pourquoi faire venir de si loin un matériel qui coûte si cher. Quand on sait qu'il existe ici et qu'il jouit d'une solide réputation, comme peuvent en témoigner les centres de secours routiers, la S.N.C.F., et les bases aéro-navales qui s'en servent couramment.

La question reste en effet posée. Quoiqu'il en soit, remercions M. Gallégo d'avoir consacré son expérience de secouriste routier à la mise au point de cet appareil de désincarcération.

(1) Voir Sécurité Routière n° 134.

(2) 4,5 tonnes pour les mâchoires de survie.



Cisaille au travail

Présenté pour la première fois l'hiver dernier, au centre de Protection civile de Valabre, près de Gardanne (Bouches-du-Rhône), en présence de M. le préfet Arrighi, directeur départemental, et de nos amis les professeurs Arnaud et Serre, le « désincarcérateur de blessés » (photos ci-contre) mis au point par M. Joseph Gallego, garagiste à Sisteron, vient d'obtenir l'agrément du service national de la Protection Civile, ainsi qu'en témoigne la « note d'information technique n° 152 », du 25 juillet, dont nous reproduisons le texte.

Permettant de sortir en 6 minutes un blessé de n'importe quelle voiture accidentée, sous une poussée de 10 tonnes, grâce à l'action combinée d'un écarteur de pédales et d'une cisaille, cet appareil augmentera les chances de sauver des victimes de la route.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SERVICE NATIONAL DE LA PROTECTION CIVILE

Sous-Direction des Etudes et de la Prévention

Bureau des Etudes et Recherches

PARIS, le 25 juillet 1971

PC/EP/ER/A 775

18, rue Ernest Cognacq - 92 - LEVALLOIS
tél : 270-65-50 - poste 360.

NOTE D'INFORMATION TECHNIQUE N° 152,

OBJET. - Matériel de désincarcération antiétincelles:

REFER. - Circulaire n° 71-355 du 7 juillet 1971.

La circulaire de référence a mis en garde les corps de sapeurs-pompiers contre l'utilisation sans précautions de découpeuses à disque, utilisés lors des opérations de dégagement des victimes à la suite d'accidents de la route.

Par ailleurs, elle préconise l'utilisation d'outillages antiétincelles, chaque fois que la proximité d'hydrocarbure présente un danger potentiel.

Parmi ces derniers, il y a lieu de signaler particulièrement les outils hydrauliques écarteurs et découpeurs de tôle, qui, sous un faible volume et grâce à des accessoires multiples, permettent d'appliquer des efforts importants aux endroits les plus difficiles d'accès et de mener à bien des opérations de désincarcération, qui seraient beaucoup plus difficiles et dommageables pour les victimes avec d'autres outils.

Un matériel de ce type, particulièrement ingénieux, fait l'objet de la planche de photographies jointe en annexe à la présente note et peut être commandé à l'adresse suivante :

J. GALLEGO, route de Marseille - 04 - SISTERON.

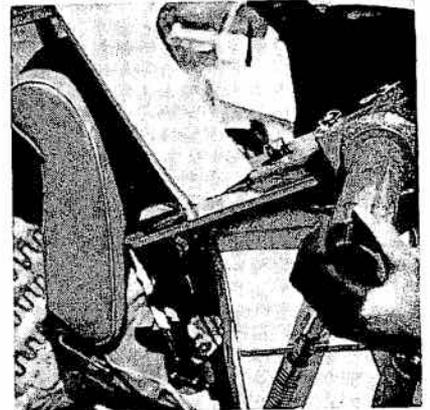
DESTINATAIRES :

Tous Préfets
(Inspection départementale
des Services d'incendie et
de secours).

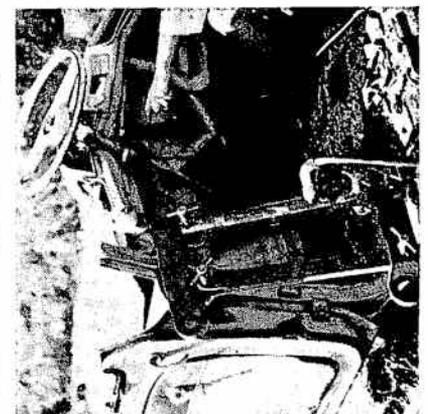
LE PRÉFET, DIRECTEUR DU SERVICE NATIONAL
DE LA PROTECTION CIVILE

J. FERREAU PRADIER

P.J.1



Cisaille



Désincarcérateur

Il me faut citer enfin le **Professeur André SICARD**. Dans les archives de Marcel ARNAUD, on le retrouve associé, dès le départ, à ses réflexions, propositions avec une participation active aux « Assises sur les accidents de la route » de l'ACMF. Il avait repris, de sa main, une citation du Professeur SICARD, faite à l'Académie de chirurgie en 1959 (Voir tome III).

Invité à l'inauguration des rues dans le Nord, il avait, en 1985, fait parvenir un message au Professeur SERRE via l'ASAR pour l'inauguration de la première rue à Lys lez Lannoy. Et, en 1987, pour celle de Roubaix, écrit directement, confirmant la « profonde amitié » et la « grande admiration » qu'il avait pour le Professeur Marcel ARNAUD.

Certes, il n'agissait pas « directement » en faveur du secourisme proprement dit, mais on peut retrouver, à travers sa préface des « Blessés de la route », en 1961 ou également en 1971 pour le « Précis », un accord total sur la « doctrine » de Marcel ARNAUD, de la fabrication du « polytraumatisé » de la route, aux secours médicaux à mettre en place, à la définition de la traumatologie routière et enfin, le volet secourisme routier.

Mais il manquerait un nom ainsi qu'une action également exemplaire si le **Professeur Alain LARCAN** n'était pas également cité, non pas comme proche et collaborateur direct de Marcel ARNAUD mais de par ce qu'il a mis en place, en 1962, à Nancy, peu après BOURRET et SERRE mais bien avant d'autres, en mettant dans le circuit des « secours d'urgence », comme DUFRAISSE en 1960 à Avignon, les sapeurs pompiers, en « médicalisant » leurs ambulances (VSABR) avec la présence à bord d'un médecin.

Dans le tome III également, j'avais repris un article très complet de deux pages, de sa main, de la revue du « Comité interministériel de la sécurité routière », n° 9, de mars 1976, où il décrit avec une précision exemplaire ce qui avait été entrepris pour Nancy et sa région, que l'on peut considérer comme une variante des expériences de SERRE. L'un pensait que le départ devait se faire de l'hôpital, l'autre des centres de secours. La différence venait de l'emploi, soit d'un médecin hospitalier, soit d'un médecin sapeur pompier.

L'essentiel durant cette période était bien de médicaliser ces interventions, qui, d'abord sur les routes, furent étendues à d'autres détresses (Les noyades nombreuses durant l'été avec SERRE dans l'Hérault), puis, progressivement d'autres urgences « vitales ».

C'est à M. LARCAN que je pensais pour inaugurer la cinquième rue, celle de Wasquehal qui, au final, si elle existe bien (voir par ailleurs) n'aura pas eu de cérémonie, occasion d'expliquer aux élus, membres des services de secours publics et autres participants, professionnels ou bénévoles et à la population, qui était le Professeur ARNAUD.

Evidemment, le Professeur LARCAN a été destinataire des quatre tomes*. Sans revenir sur nos différents échanges, sa lettre du 4 septembre 1996 permet de situer l'homme qui aime la précision et comprendre.

Dans cette lettre, il confirme l'axe d'action de Marcel ARNAUD, c'est-à-dire les secours routiers avec l'intégration de tous les protagonistes. Ce qui le différencie il est vrai du Professeur ARNAUD et de plusieurs autres de ses confrères, qui n'ont eu qu'une action ciblée pour d'autres détresses. C'est le cas du Professeur CARA lors de l'épidémie de poliomyélite à Paris en 1956. Ceux à sauver étaient bien uniquement les « Blessés de la route » au départ, ce que fit Paul BOURRET le premier à Salon.

* Ainsi que le troisième mémoire (1984) sur les « 5 gestes qui sauvent », Cf. lettre du 24 mars 1985 ci-après.

"5 GESTES
QUI SAUVENT"

+ mémo. 3

Le 24 mars 1985

Monsieur le Professeur A. LARCAN,
Service d'Urgence et de Réanimation,
29 Av. du Mal De Lattre de Tassigny,
54037 NANCY Cédex

Monsieur le Professeur,

Il me paraît important de vous adresser la troisième partie de mon mémoire sur les "5 gestes qui sauvent" qui dresse un historique de ce concept en France.

Je vous remercie de me communiquer vos observations, mêmes critiques et d'user de votre influence et de votre expérience afin que nous avancions tous dans cette direction, si vous pensez également qu'elle est la bonne, afin que les candidats au permis de conduire aient une formation pratique.

Je pense notamment à la Commission Nationale du Secourisme et à la sous-commission créée pour adapter le programme des "gestes élémentaires de survie".

En espérant avoir l'honneur de vous lire, je vous prie de croire, Monsieur le Professeur, en ma parfaite considération.

Didier BURGGRAEVE

Nancy, le 4 septembre 1996

Professeur A. LARCAN

Chef de Service

Tél.: 03 83 85 14 94

Professeur P.-E. BOLLAERT

Tél.: 03 83 85 21 23

Docteur M.-C. LAPRÉVOTE-HEULLY

Tél.: 03 83 85 15 04

Docteur Ph. BAUER

Tél.: 03 83 85 20 82

Docteur L. NACE

Tél.: 03 83 85 19 46

Mr Didier BURGGRAEVE
Président
Conseil d'Action pour la
Prévention des Accidents et
les Secours d'Urgence
C.A.P.S.U.
59390 LYS LEZ LANNOY

Monsieur le Président,

J'ai reçu avec beaucoup d'intérêt votre lettre du 3 août et et je comprends bien votre louable intention d'honorer à nouveau le très regretté Professeur Marcel ARNAUD.

Je connais bien toutes les personnalités auxquelles vous vous référez et pense qu'en effet hommage doit être rendu à Marcel ARNAUD qui fut à dire vrai surtout un maître dans le domaine des premiers secours, du secours routier et de l'intégration des secours : sapeurs-pompiers, paramédicaux et médecins.

C'est dans ce sens en tout cas que personnellement j'interprète l'essentiel de son oeuvre consacrée surtout comme vous le savez à l'accidenté de la route et aux traumatisés.

Je me permets avant d'accepter définitivement de participer à cette cérémonie et sans en connaître bien entendu la date qui devra s'intégrer à un calendrier particulièrement chargé de faire remarquer qu'il est peut-être un peu redondant de donner le même nom dans des communes proches et qu'il serait peut-être souhaitable d'envisager un certain rayonnement régional et surtout national à moins que le Professeur Marcel ARNAUD n'ait des liens très précis de caractère géographique avec votre région.

Restant à votre disposition et vous donnant un accord de principe, je vous prie de croire, à l'assurance de mes sentiments dévoués.



Professeur A. LARCAN

Secrétariats :

Réanimation : 03 83 85 19 37

Annexe de Réanimation Médicale : 03 83 85 19 87

Télécopie : 03 83 85 26 22

Hospitalisation :

Réanimation secteur 1 : 03 83 85 19 94

Réanimation secteur 2 : 03 83 85 20 04

Annexe de Réanimation Médicale : 03 83 85 13 33

A sa lettre (du 4.9.1996), le Professeur LARCAN ajoutera un PS dans lequel il rappelle « un autre précurseur », le Médecin Général COT des sapeurs pompiers de Paris (Régiment à l'époque) que tous les pompiers secouristes connaissent ou connaissaient s'ils recevaient leur formation au secourisme au sein du corps. (PS ci-dessous).

P.S. : je me permets de vous signaler qu'un autre précurseur des SAMU est le Médecin Général COT de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris dont j'ai eu l'occasion d'étudier à plusieurs reprises l'oeuvre particulièrement importante et même prophétique.

Je répondais longuement à M. LARCAN le 12 janvier 1997 et tout semble dit dans cette lettre, l'explication des rues dans la seule agglomération de Roubaix. Toutefois, il y en avait quand même une autre à Marseille (également à Salon depuis 1992 sans que je le sache à cette date) ; M. ROBINE avait fait une demande en ce sens pour la ville de Saint Briec. Mes messages, au moins lors de deux congrès de l'ANIMS devaient inciter d'autres enseignants du secourisme à nous imiter !

Le 21 octobre 2003, suite à (enfin) l'accord de la ville de Wasquehal pour donner le nom de Marcel ARNAUD à l'une de ses rues, le Professeur LARCAN s'intéressait à mes nouveaux projets ; il citait alors Louis Serre et André SOUBIRAN. Le tome IV qu'il a reçu en 2006 lui fut dédié. Le présent tome à M. SOUBIRAN.

Surtout, avec cette lettre, il me fit parvenir plusieurs copies de documents très intéressants et importants pour l'histoire des secours d'urgence et de la médicalisation, ainsi que du « service SOS » de Nancy dont il est le créateur.

Il m'avait dédié l'un des articles, celui consacré aux « Précurseurs et acteurs de l'aide médicale urgente en France ». (Première page ci-après). Sa dédicace :

« Pour M Didier Burggraeve historien des secours d'urgence. En cordial hommage »

Si tout est bien repris précisément, cette attention me touche profondément, venant d'un homme aussi éminent car, si historien il y a, c'est bien à cet homme que ce titre revient. Il suffit de lire ce seul document des « précurseurs » pour en être persuadé (1).

Par une carte reçue le 3 décembre 2003, M. LARCAN voulait bien me remercier de mon dernier envoi l'achevant par ces mots qui valent plus que n'importe quelle distinction :

«... et vous félicite pour l'action que vous déployez en l'honneur des pionniers de la médecine d'urgence ». (2).

On aura pu lire dans le chapitre « Retour sur les quatre premiers tomes » un autre mot de sa main avec ses remerciements.

1 – Ce document historique et exceptionnel sera utilisé pour les bulletins du CAPSU qui reviennent régulièrement sur l'organisation des secours.

2 – Dans « Documents » on pourra lire ma lettre personnelle envoyée au Professeur Alain LARCAN le 26 octobre 2003.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile

Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 12 janvier 1997

DIDIER BURGGRAEVE

PRESIDENT

Monsieur le Professeur Alain LARCAN,
Centre Hospitalier Universitaire,
Service de Réanimation médicale,
29 av. du maréchal de Tassigny,
C.O. n° 34,
54035 NANCY Cedex

Monsieur le Professeur,

Je vous remercie vivement de votre lettre du 4 septembre 1996 et de votre acceptation de principe pour présider, cette année, dans l'agglomération de ROUBAIX, la cérémonie d'inauguration d'une rue "Professeur Marcel ARNAUD".

Pourquoi toujours l'agglomération de ROUBAIX ?

J'ai créé, en 1979, en rassemblant des équipes de secouristes mises sur pied antérieurement dans diverses communes, une association qui prit le titre de A.S.A.R (association des Secouristes de l'Agglomération de ROUBAIX).

Notre rayon d'action était donc les communes de cette agglomération et essentiellement ROUBAIX, LYS LEZ LANNOY, HEM et LEERS afin de ne pas gêner les autres structures associatives existantes ailleurs.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité que nous donnions le Nom de notre Ami Marcel ARNAUD - en reconnaissance de son oeuvre et pour perpétuer sa mémoire - à une artère de ces communes (LYS LEZ LANNOY, siège de l'A.S.A.R, en 1985; puis HEM, ROUBAIX et LEERS avec, le 18 août 1987 une cérémonie au cimetière de Mazargues puis une rue à MARSEILLE obtenue grâce au concours du maire de l'époque et lui-même élève de Marcel ARNAUD, le Professeur R. VIGOUROUX).

Alors à la Brigade de sapeurs-pompiers de PARIS, j'avais aussi créé à WASQUEHAL, en 1968-69, ma première association de Secouristes (E.S.P.C) et c'est aussi la raison pour laquelle, pour ce 20ème anniversaire de la disparition de Marcel ARNAUD j'ai sollicité le conseil municipal

.../...

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

afin qu'une rue existe également dans cette ville où j'ai enseigné pour la première fois le secourisme routier de Marcel ARNAUD.

Ce sera la 5ème rue de l'agglomération comme le 5 des "5 GESTES QUI SAUVENT", approuvés et encouragés par notre Maître.

Evidemment, comme ancien Sapeur-Pompier de PARIS - même si mon passage fut de courte durée, 3 ans - j'avais eu connaissance de l'action de pionnier du Médecin-Général COT dont les anciens parlaient à la Brigade et notamment les médecins que je côtoyais à l'époque, moi le passionné de Secourisme (Médecins ROBERT, COUZINET... et NOTO).

L'organisation des secours à victimes, le service médical du Régiment, les matériels de ranimation des asphyxiés, etc.

C'est pourquoi je me permets de vous joindre sous ce pli, copies d'un article paru en avril 1984 dans "Allo 18" qui évoque cette période et le rôle éminent de COT..... en 1924 ainsi que de "l'histoire du secours d'urgence" qu'un ami officier de la Brigade a bien voulu me fournir.

Quant à Marcel ARNAUD, ce sont essentiellement les accidents de la route qui auront eu sa faveur, le champ de bataille du XXème siècle, à l'image de ceux d'Henry DUNANT à SOLFERINO.

Marcel ARNAUD s'est intéressé à la médicalisation (Paul BOURRET, Louis SERRE et vous-même puis bien d'autres), à l'invention du Secourisme routier inexistant (notamment pour les sapeurs-pompiers et leurs médecins) et la mise en place des SAMU (avec Robert DEJOUR et René COURIER). Ce sont des Personnalités que j'ai côtoyées, moi le simple moniteur de Secourisme car passionné par cette action humanitaire.

Mais surtout, Marcel ARNAUD a voulu toucher ce grand public ignorant auquel personne ne sait vraiment intéressé sérieusement avant lui : "sans être Secouriste, connais au moins les gestes qui sauvent" disait-il !

Je sais que vous n'êtes pas hostile à cette entreprise car lors de votre discours comme Président de l'Académie Nationale de Médecine (que malheureusement je n'ai pas pu obtenir) vous avez soulevé ce problème de la formation indispensable du grand public (et si je ne me trompe pas dans le cadre du permis de conduire).

C'est ce combat que nous menons aujourd'hui, dans l'esprit de Marcel ARNAUD c'est à dire d'une manière désintéressée, afin de prolonger son oeuvre inachevée.

Monsieur le Professeur, autour de la mémoire de Marcel ARNAUD, nous devons nous unir pour faire passer ce projet en France. En inaugurant une rue à son Nom nous lui rendrons ensemble un juste et nécessaire Hommage. La date sera la vôtre, en 1997, date anniversaire de sa mort (20 ans) et des "5 gestes" (30 ans).

Je vous prie de croire, Monsieur le Professeur en l'expression de mes sentiments les meilleurs.


D. BURGGRÄVE

PROFESSEUR ALAIN LARCAN

MEMBRE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

« LE BELVÉDÈRE »

ROUTE DE FLEURFONTAINE

54770 AMANCE

TÉL : 83-31-13-17

23 OCT 2003

Paris, le 21 octobre 2003

Cher Monsieur,

Je n'ai pas oublié tous vos efforts en vue de faire connaître l'œuvre de Marcel Arnaud et me réjouis de l'accord donné par la commune de Wasquechal d'une rue Professeur Marcel Arnaud.

Je suis également très heureux de savoir que vous préparez de nouveaux documents consacrés à deux hommes que j'ai bien connus, Louis Serre et André Soubiran.

Je vous adresse quelques tirés à part consacrés au Service SOS de Nancy qui fut un des premiers SMUR de France et, je pense, le premier SMUR d'une grande ville. Je vous laisse les découvrir et si vous souhaitez des documentations complémentaires, je m'efforcerais de les réunir et de vous les faire parvenir.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Professeur Alain LARCAN

Monsieur Didier BURGGRAEVE
CAPSU
Résidence Auteuil Bâtiment D
59390 LYS LEZ LANNOY

Jubilé

*Leur 4 pidius Burgeaera
Historique de secours d'urgence
13^e ans de leur vie
opérations.*

Précurseurs et acteurs de l'aide médicale urgente en France

A Larcan

Service de réanimation médicale polyvalente, hôpital Central, 54035 Nancy Cedex, France

Les services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) et les services d'aide médicale urgente (SAMU) qui ont la charge en France des secours d'urgence à composante médicale et qui collaborent avec les services hospitaliers, les sapeurs-pompiers et leur corps médical, les médecins praticiens et les ambulanciers privés ont eu des précurseurs dont l'action a préfiguré les missions actuelles et se poursuit dans le cadre d'une collaboration plus ou moins harmonieuse. Nous envisagerons successivement le rôle du service de santé militaire, des sapeurs-pompiers militaires et civils, de la sécurité civile, des municipalités, des services d'hygiène et de l'assistance publique, des initiatives privées et associations caritatives puis nous rappellerons les principales réalisations françaises qui précéderont les SMUR et SAMU actuels.

et ceci en dépit de la suppression des facultés, de la nécessité d'improviser un enseignement pour les médecins et chirurgiens aux armées et aussi d'une subordination à l'intendance du service de santé donnant parfois l'impression d'être éloigné des préoccupations de l'Empereur.

On doit à Percy (fig 1), chirurgien en chef de la Grande Armée et à Dominique Larrey (fig 2), chirurgien en chef de la Garde impériale « l'invention » des ambulances volantes.

On trouve dans les mémoires de Larrey la description de ces ambulances. Il y définit des voitures légères (à deux ou quatre roues) et des voitures « pesantes » (fourgons à quatre roues) (fig 3) ². Les ambulances volantes marchaient avec les avant-gardes afin d'apporter leurs secours au plus près des combats. Malgré les services rendus, Larrey n'obtiendra pas la généralisation de ces ambulances et seule la Garde impériale dont il était chirurgien en chef en fut équipée. Le décret du 12 février 1812 qui en préconisait la généralisation ne put guère être appliqué.

Percy, chirurgien en chef de l'armée du Rhin avant de

Le service de santé militaire ¹

Secourir un blessé sur le champ de bataille, sur les lieux mêmes de sa blessure, l'amener à bras d'homme sur un brancard improvisé ou sur des brancards de secours, le

3 DEC 2003
Le PROFESSEUR ALAIN LARCAN
Membre et Ancien Président
de l'Académie Nationale de Médecine
*Waf a remercié de votre lettre de
nombreuses personnes qui elle m'apporte
il est avec y de ce que le complément
qui est intéressant
il est avec de ce que le complément de
un article sympathique de vous présente
l'histoire que vous exposez en l'honneur de
Cél 03 83 31 13 17 premiers de la médecine d'urgence
54770 Amance*

Les échanges avec Madame MUSELLI – ARNAUD

Le chapitre consacré aux disciples, complété par une mention particulière pour les Professeurs André SICARD et Alain LARCAN, s'achève par l'évocation de mes relations avec la fille de Marcel ARNAUD, avec qui, depuis notre rencontre à Marseille du 18 août 1987 je suis resté en contact jusqu'à sa mort, en septembre 2010*.

Dans le chapitre sur les tomes précédents, plusieurs de nos échanges sont publiés au cours de ces années. On trouvera ici d'autres correspondances, les plus significatives.

Après l'hommage à Marseille en 1997 où Monsieur et Madame MUSELLI n'avaient pas pu nous rejoindre, je lui écrivais pour me permettre de rectifier ce qu'elle m'avait écrit à propos de son père qui, d'après elle, avait « commencé modestement ». Quand on reprend tout ce qu'il a fait, entre, 1954-55 et 1977 pour ses « blessés de la route », on ne peut qu'être admiratif.

Le 13 octobre, Madame MUSELLI me remerciait de l'envoi du tome I qui permettra à ses propres enfants « de mieux connaître l'action de leur grand père ».

Je lui adressais le tome II le 25 février 1999. A sa réception, elle le lira « immédiatement », selon sa lettre du 18 mars. On relèvera la mention pour le Médecin Colonel DUFRAISSE auquel son père était « très attaché ». Nous le savions aussi. Je l'ai encore compris quand j'ai observé son visage le 18 août 1987 devant la tombe de Marcel ARNAUD puis à la mairie de Marseille.

Le 7 février 2000, je lui faisais parvenir le 7^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent », dédié à son père. Nos lettres suffisent, l'une pour rappeler notre admiration et notre reconnaissance, l'autre pour déceler chez sa fille cette fierté de mesurer « la portée de l'œuvre de mon père ».

Le tome III était adressé à Monsieur et Madame MUSELLI, en ce 18 août 2003. Je lui disais que je ferai, par la suite, « état de mes contacts ». Je le fais avec ce dernier tome.

Puis ce fut le tome IV. Le 10 décembre 2006 : « vous remercions de vos envois des divers fascicules, si précieux pour ma famille ».

Avec le volume 2 du 10^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » (période 1971 – 1975) c'était pour moi une occasion de rappeler à Madame MUSELLI le rôle de son père, aussi, en ce qui concerne l'éducation, l'information et surtout la formation du « public » aux « gestes qui sauvent » et son « appui et conseils » pour le projet des « 5 gestes », dès 1971 et 1972.

Il y eut encore des échanges entre nous, par courrier puis par téléphone.

Le 18 août 2008, journée du souvenir, elle m'avait dit, par téléphone, qu'elle « conservait précieusement tous les documents pour l'héritage, ses enfants et petits enfants ». C'est ce jour là, car nous n'en avons jamais parlé auparavant, qu'elle me précisa avoir eu quatre enfants, dont une fille qui vivait également dans son village, deux autres, à Lyon et Marseille mais qu'elle avait eu – il y a sept ans – un fils tué dans un accident de la route. Et se demandait ce que son père, au cœur de ces drames quotidiens, aurait pu penser s'il avait été vivant...

*** Sa dernière lettre, datée du 3 juillet 2010, a été publiée dans le bulletin n° 47 du CAPSU (mai 2011) pages 94 et 95. Elle me répondait notamment sur le « sort » du blessé de 1954, ne sachant pas s'il avait « survécu ». Ce qui était peu probable du fait de son état critique. Mais la réponse se trouve dans le récit même que Marcel ARNAUD en avait fait lui-même, de sa main et dont le Docteur André SOUBIRAN avait la copie que l'on retrouve dans la partie le concernant. Le blessé de 1954 mourra cinq heures après son admission à l'hôpital.**

> On lira, dans la partie « documents » en retour, l'hommage du Professeur SERRE (lors de la journée nationale de la FNPC en 1986 – paru dans « La Route »), corrigé de sa main avec une petite note et ses précisions, agrafée par elle en haut et à gauche de cet article.

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 25 août 1997

Madame MUSELLI-ARNAUD,
Place des Tilleuls,
20117 OCANA

Chère Madame,

Lors de la cérémonie qui a suivi notre hommage au cimetière au Professeur Marcel ARNAUD, je vous ai bien sûr excusée.

Je me suis permis de corriger ce que vous m'avez écrit car votre Père n'a pas commencé modestement, il a tout créé. Vous trouverez, pour votre information, copie de mon intervention.

Egalement, je vous remets copie des deux articles parus en ce 18 août 1997 à MARSEILLE.

Et surtout, je vous adresse le tome I d'un document-Hommage à votre Père, adressé au Professeur Louis SERRE (absent le 17 pour raison de santé), au Docteur SOUBIRAN, au Professeur JOLIS qui a enseigné avec le Professeur ARNAUD, ainsi qu'à d'autres personnalités médicales.

Ce document pourra peut-être apprendre à vos enfants certaines actions de leur grand Père.

J'ai appris par un officier de sapeurs-pompiers, présent à Mazargues, qu'une rue "Professeur Marcel ARNAUD" existait également à SALON DE PROVENCE.

Vous le voyez, votre Père a marqué son époque et son oeuvre est encore aujourd'hui toujours présente et d'actualité.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs que vous voudrez bien également transmettre à votre époux.

Didier BURGGRAEVE

Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

Canada le 13 Octobre 1997

Monsieur,
c'est avec grande honte que je
vous présente mes excuses pour le
grand retard avec lequel je réponds
à votre lettre.

J'ai été très touché de l'hommage
que vous avez organisé pour honorer
la mémoire de mon père.

Comme j'ai regretté de ne pas
avoir pris part aux diverses manifesta-
tions! Mais depuis notre dernière
rencontre dix années sont passées et
plus soudainement que les dix
précédentes.

Je tiens à vous féliciter tout

particulièrement du travail intense
et méticuleux que vous avez effectué
pour élaborer ce fascicule. Il est
très bien fait et mes enfants sont
heureux de mieux connaître ainsi
l'action de leur grand-père.

Avec toute ma reconnaissance,
venillez accepter, Monsieur, mes
sincères amitiés.

J. Muselli

Conseil d'Action pour la Prévention des Accidents et les Secours d'Urgence

Objectif principal: Création en France d'un Ministère de la Protection Civile
Président d'honneur: Paul REYNAËRT (†) "Pionnier de la Protection Civile"

Le 25 février 1999

Madame MUSELLI-ARNAUD,
Place des Tilleuls,
20117 OCANA

Chère Madame,

J'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli le tome II rédigé à la mémoire de votre Père, notre Maître, le Professeur Marcel ARNAUD, intitulé "La Providence des blessés de la route" et dédié à l'un de ses plus fidèles collaborateurs, son Ami le Médecin-Colonel Pierre DUFRAISSE (qui était à nos côtés au cimetière de Mazargues le 18.8.1987).

Comme vous le lirez, j'ai pu obtenir les archives de votre Père que le Docteur NEUVEUX, de Sisteron, avaient conservées précieusement. Il s'était joint à nous le 17.8.1997 à Marseille.

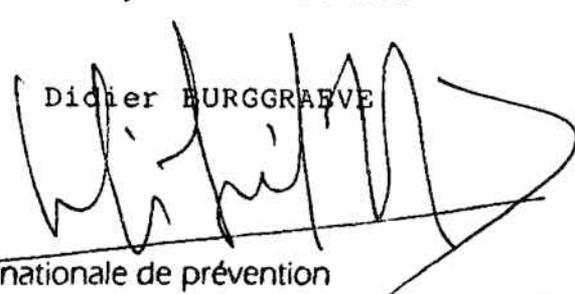
Dans ce tome II plusieurs documents viennent donc des archives de votre Père.

Ce document confirme le rôle essentiel qu'il aura tenu, le premier, pour secourir convenablement les accidentés de la route et nous sommes très fiers aujourd'hui de poursuivre son oeuvre exemplaire.

Nous sommes en contact avec le Maire de Wasquehal, entre Roubaix et Lille, pour qu'il y ait dans cette ville pilote du Secourisme (voir dans le tome II), une rue (la 5ème pour notre agglomération) au Nom du Professeur Marcel ARNAUD.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRÆVE



Association de bénévoles pour une action nationale de prévention

Madame Musselli née ARNAUD
Place du Tillands

20117 - DEANA
DEANA le 18.3.99

cher Monsieur,

J'ai bien reçu le Tome II que
vous m'avez adressé. Je l'ai lu
immédiatement et c'est avec
émotion que j'y ai trouvés certaines
notations de la main de mon
père. Je le savais très attaché au
médecin - Colonel Dupuisse, il
m'en avait souvent parlé.

Je ne me suis jamais rendue
compte, avant sa mort, de l'étendue
de l'œuvre de mon père. Vous
m'en faites découvrir son impact.

Ce document très travaillé
intéressa mes enfants et aussi
un jour peut-être mes petits-enfants.
Votre action est très méritoire et
votre dévouement exemplaire.

Avec mes remerciements et
mes félicitations pour cet ouvrage,
je vous adresse mon meilleur
souhait.

A Musselli

Le 7 février 2000

Madame MUSELLI-ARNAUD,
Place des Tilleuls,
20117 OCANA

Chère Madame,

Pour faire suite à mon courrier en date du 16 août 1999, j'ai l'honneur de vous remettre sous ce pli, le nouveau mémoire que j'ai réalisé sur le projet des « **5 gestes qui sauvent** ».

Comme vous le constaterez, il est dédié à mon Cher Maître, votre Père, qui a tant fait, d'une manière totalement désintéressée, afin de développer le Secourisme auprès des premiers témoins des accidents de la route.

Son enseignement est évidemment cité car il est toujours une référence en matière de Secourisme.

Le tome III, sur son œuvre, prévu cette année, le confirmera.

J'ai tenu à vous adresser personnellement un exemplaire de ce document qui vient ainsi en complément des dossiers réalisés sur l'œuvre de votre Père.

Ainsi, les « 5 gestes qui sauvent » sont le complément et l'achèvement de l'œuvre initié par votre Père, avec tout d'abord la médicalisation des secours, la création du premier SMUR à Salon avec le Professeur Paul BOURRET, la définition de sa doctrine avec la publication en 1961 des « blessés de la route », donc d'une nouvelle discipline, la traumatologie routière puis la création totale d'un nouveau Secourisme, au début des années 60, le « Secourisme routier ».

Nous lui devons beaucoup et comme je me suis permis de le dire dans le bureau du Maire de Marseille, en votre présence, le 18 août 1987 : « votre Père fut et demeure le plus grand » !

Je vous prie de croire, Chère madame, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

N.B : Ce 7^{ème} dossier sur les « 5 gestes qui sauvent », comme les précédents, ainsi que les deux premiers tomes sur le Professeur Marcel ARNAUD ont été remis à la bibliothèque municipale de Lys lez Lannoy (siège du CAPSU) à la disposition des lecteurs.

Par ailleurs, nos démarches se poursuivent pour la dénomination d'une rue « Professeur Marcel ARNAUD » à Wasquehal, lieu de création, en 1969, de ma 1^{ère} association de Secouristes.

Orava le 25 Février 2000

Monsieur,
je suis toujours très émue de
voir la portée de l'œuvre de mon
père dans tous vos écrits. Ce que
vous faites en son souvenir
me touche. C'est un grand
travail que vous réalisez
chaque fois.

Les dossiers que vous
m'envoyez intéressent mes
enfants et plus tard j'espère
mes petits enfants.

En leurs noms ainsi qu'en

mon nom, je vous remercie
de toutes vos attentions et
vous prie d'accepter, Monsieur,
mes sincères amitiés.

J. Murat

Le 18 août 2003

Monsieur et Madame MUSELLI,

Place des Tilleuls,

20117 OCANA

Chère Madame, Cher Monsieur,

Il y a aujourd'hui 16 ans, nous étions tous ensemble à Marseille afin d'honorer la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD, pour nous tous un Maître exceptionnel, à l'origine de la médicalisation des secours aux accidentés de la route.

J'ai l'honneur de vous remettre le tome III qui relate cette journée historique du 18 août 1987 et l'inauguration, à Roubaix, quelques semaines plus tard, de la 3^{ème} rue à son Nom.

Vous pourrez également prendre connaissance de nouveaux documents inédits, insérés dans ce dossier.

Outre les originaux détenus par notre association, un exemplaire de chaque tome est remis aux bibliothèques de Lys lez Lannoy, Hem et Leers dans le Nord, à Salon de Provence (lieu de création du 1^{er} SMUR), ainsi qu'à l'OIPC (Organisation internationale de Protection Civile) à Genève.

C'est par le sous-préfet ARRIGHI que j'avais pu retrouver votre adresse et prendre contact avec vous. J'insère dans ce document, à titre d'hommage, nos échanges de correspondances.

Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, à partir du tome IV (dédié au Professeur Louis SERRE, très proche et fidèle de votre Père), j'envisageais de faire état de mes contacts avec vous car il me semble important que sa fille soit évoquée dans cet historique.

Certain que la lecture de ce nouveau document vous rappellera des souvenirs importants et émouvants, il vous apportera aussi des informations nouvelles sur l'œuvre immense de votre Père.

Je vous prie de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier BURGGRAEVE

14 DEC 2006

Ocana 10 Décembre 06

Monsieur,

Je suis très touché de voir comme vous
gardez le souvenir de mon père et des efforts
que vous faites pour honorer sa mémoire -

Je suis également admiratif du
travail énorme, certainement, qu'a représenté
l'élaboration de ce 10^e fascicule.

Quant au site internet dont vous
m'avez signalé la préparation, je ne
manquerais pas de le signaler à mes enfants
et pense pouvoir le regarder moi-même
chez ma fille aînée.

~~Merci~~ mais eh moi vous remercie

de vos envois des divers fascicules,
si précieux pour ma famille -

Nous vous adressons notre plus
amicaal soutien -



Le 16 avril 2008

Madame MUSELLI-ARNAUD
Chemin de Saint Antoine
20117 OCANA

Chère Madame,

Certes, il est impossible de vous faire parvenir tous les documents qui sont publiés sur l'action du CAPSU, mais je me devais de vous adresser le volume 2 du 10^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent », consacré au ministère des transports et qui couvre la période 1971 - 1975.

En effet, ce volume de plus de 300 pages apporte des précisions sur la sortie, en 1972, de la première brochure gratuite avec l'appui et les conseils de votre Père, Mon Maître, celui que tous appelaient « Monsieur ARNAUD » ou tout simplement « Professeur ARNAUD ».

En écrivant ces lignes, j'ai à nouveau pris conscience de l'honneur qu'il m'avait fait et de ses sincères et amicaux encouragements.

Nous espérons mettre sur le site du CAPSU cette année l'intégralité du tome I sur son oeuvre (sorti en 1997), dédié au Professeur Paul BOURRET, afin de porter témoignage de l'action exemplaire et exceptionnelle de ces personnalités qui furent bien les pionniers de la médicalisation des secours et du secourisme routier.

Ce document viendra compléter ceux que vous avez déjà et qui pourront être conservés par vos enfants et petits-enfants qui auront ainsi une idée sur l'oeuvre de votre Père, de qui, sachez-le, nous avons conservé un souvenir intact et affectueux.

De nouveaux documents de ses archives seront publiés prochainement.

En vous en souhaitant bonne réception, je vous prie de croire, Chère Madame, à l'expression de mes meilleurs sentiments que vous voudrez bien partager avec votre époux.

Didier BURGGRAEVE
Président

PS : Vous trouverez également sous ce pli la première brochure (1972) présentée partiellement dans le mémoire et que nous voulions diffuser à tous les usagers de la route en attente d'une formation pratique obligatoire (4 heures) pour l'obtention de tout permis de conduire. Une nouvelle proposition de loi a été déposée le 27 septembre 2007 à l'Assemblée Nationale. Elle a été mise sur le site du CAPSU (www.capsu.fr).

Conclusion

Il était normal de dédier le premier tome au Professeur Paul BOURRET (1^{er} SMUR) et de faire présider l'inauguration de la première rue par le Professeur Louis SERRE.

De même, dédier le tome II au Médecin Colonel Pierre DUFRAISSE et faire présider l'inauguration de la seconde rue au Docteur André SOUBIRAN ; le tome III à Robert DEJOUR (et donc au SRF), la présidence de l'inauguration de la troisième rue au Médecin Colonel Michel HERAUT.

Enfin, la quatrième rue, par le Professeur Maurice CARA et le tome IV dédié au Professeur Louis SERRE (1^{er} SAMU) et ce tome V au Docteur André SOUBIRAN (donc également à l'ACMF) pour tout ce qu'ils ont apporté à Marcel ARNAUD.

Concernant la cinquième rue dans le Nord, à Wasquehal, elle ne fut pas inaugurée officiellement, mais j'avais, on le sait, sollicité le Professeur Alain LARCAN, largement à l'avance, qui m'avait donné son accord de principe. La rue existe dans cette ville où j'ai relayé, dès mon retour de stage en 1970, l'enseignement du Professeur ARNAUD, siège de mes premières équipes de secouristes (ESPC) créées en 1969.

S'il me faut utiliser une citation pour compléter cette conclusion, je l'emprunte volontiers à CICERON qui a (ou aurait) dit !

« Il y a un art de savoir et un art d'enseigner »

Marcel ARNAUD, nous l'appellerions aujourd'hui « notre héros », maîtrisait autant l'art de savoir que l'art d'enseigner.

Pour le « savoir », outre son niveau exceptionnel en neurochirurgie, son métier, son intelligence était douée aussi pour l'organisation. Ces deux facultés associées ne sont pas courantes.

C'est pourquoi on peut être un très bon médecin, ainsi que dans sa spécialité et peu doué pour organiser et surtout créer, inventer, concevoir. Ce qui doit être le cas pour tous les métiers.

Pour l'art d'enseigner, il utilisait toutes les astuces et plusieurs de ses disciples confirmeront son talent pour la « mise en scène » (Louis SERRE le rappela en 1985 à Lys lez Lannoy).

J'avais pu admirer – moi le simple moniteur de secourisme avide d'animer les séances de formation par tous les moyens susceptibles d'attirer l'attention et surtout l'intérêt – au stage d'avril 1970, comment il savait manœuvrer ces artifices pour faire passer ses messages ; jusqu'à la dramatisation, jusqu'au questionnement : « Je vous renvoie ce problème, à vous de le résoudre ou de me donner votre solution ».*

Pourquoi cet homme m'aura-t-il autant marqué ?

En 1970, je (n'avais) derrière moi que cinq (petites) années de secourisme mais elles avaient déjà été intenses (1).

* Notamment à propos de la fracture (supposée) de la colonne vertébrale et des risques lors de l'intervention donc des premiers secours et des manipulations.

1 – Voir Volume 1 « Mémoires d'un Secouriste » 1965 – 1967, 2010.

Moniteur de secourisme de la CRF (mai 1967), puis moniteur national (juin 1968) c'était d'autres moniteurs, essentiellement, et quelques médecins généralistes ou des sapeurs pompiers, qui m'avaient transmis et appris les bases, les principes, les méthodes et les techniques d'alors. Mais je retrouvais tout ce qu'ils me disaient dans les manuels.

Pour le Professeur ARNAUD, c'était différent. J'avais en face de moi le créateur du secourisme routier lui-même. Il voulait former ceux qui le souhaitaient (j'étais de ceux-là) et qui pourraient ensuite et le voudraient, enseigner à leur tour, propager son enseignement, avec la même qualité, les mêmes précisions, les mêmes détails. Toute la doctrine, sa doctrine.

Devenu son « élève », ce qu'il confirmera lui-même à Paris le lundi 3 mai 1971 à la conférence sur les secours aux accidentés (blessés) de la route organisée par l'UNPC, devant tous les participants (dont le Professeur SERRE, le Général PERDU de la BSPP, en fonction lorsque j'y étais ; et, près de moi, Pierre BLAHA et Marie-André SCHWINDENHAMMER – à la tribune Paul REYNAËRT, grâce à qui j'avais pu obtenir un temps de parole). Donc ceux qui croyaient en ma volonté d'agir !

Ainsi, il était devenu « Mon Maître » en secourisme routier bien sûr et s'il m'a tout appris dans ce domaine, il nous parlait aussi du secourisme classique.

Je me souviens en 1970 à Châtel Guyon, des discussions et des échanges avec les stagiaires sur la conduite à tenir face à une suspicion de fracture de la colonne vertébrale, la hantise des secouristes qui finissaient par la suspecter tout le temps !

Je me souviens qu'à la table du déjeuner à l'école de Nainville, en septembre 1971 (j'avais ce privilège car désigné secrétaire du stage – le plus jeune – à l'instigation de Léon ROBINE). Il dira : « Tout secouriste doit maîtriser l'administration d'oxygène » (Donc avec inhalateur et insufflateur).

Marcel ARNAUD possédait de multiples qualités qui faisaient que rayonnait de sa personnalité quelque chose qui imposait le respect des autres – pas seulement de simples moniteurs de secourisme ; mais de ses confrères médecins ou ailleurs dans les institutions ou lors de ses interventions dans des colloques, congrès, réunions de toutes sortes.

A l'exception d'une minorité qui était probablement, comme toujours, jaloux de son savoir, de la réussite de son action, de son aura, de sa notoriété ; ou qui pouvait lui reprocher tel ou tel aspect de sa personnalité ou autre décision qu'il aurait pu prendre, voire éventuellement ses opinions politiques car, je le sais par ma propre expérience, nous avons parfois des « gens » contre nous ou qui nous critiquent, simplement parce qu'ils ont appris, savent ou supposent nos opinions politiques personnelles. C'est assez pitoyable, mais c'est ainsi.

L'enseignement reçu directement par Marcel ARNAUD, c'était différent, une sorte d'apothéose. Nous étions obligés de changer de braquet intellectuel.

« Je n'ai jamais rencontré une personne aussi cultivée que lui » me dira son gendre à Marseille le 18 août 1987. Il ne peut y avoir plus bel hommage.

De plus, malgré une première impression de sévérité, par son visage, il était aimé de ses proches et disciples qui eux le connaissaient mieux. C'était un homme droit. Il voulait sauver des vies, il ne voulait pas récolter des honneurs.

Il suffit de relire les lettres du médecin Colonel PRIM ou se rappeler le « Mon bon Maître » du Médecin Colonel DUFRAISSE et l'affection que lui portait le Professeur Louis SERRE, ce que j'avais ressenti personnellement lors de nos entretiens, plus de quinze années après la mort de Marcel ARNAUD.

S'il me fallait utiliser une seconde citation pour compléter cette conclusion, je choisirais celle de BALZAC :

« L'homme meurt pour la première fois à l'âge où il perd l'enthousiasme »

Car Marcel ARNAUD, je crois, ne perdit jamais son enthousiasme. A 73 ans, à Châtel Guyon, j'y étais, quel enthousiasme pour nous transmettre son secourisme adapté aux polytraumatisés de la route !

Puis partout où nous nous sommes revus, à Paris, à Nainville, à Saint Amand les Eaux, toujours le même !

Il mourra à 80 ans sans l'avoir perdu, même s'il savait combien certains hommes, certaines structures (publiques) peuvent être absurdes, injustes, voire incompétents ! Il savait comme nous se mettre en colère et être vindicatif s'il le fallait.

Il faut reconnaître que certains méritaient son indifférence. Mais le ressentait-il vraiment envers eux ?

Je me dois d'achever ce document par cette conclusion à la mémoire de Marcel ARNAUD, pour porter témoignage. Je le ferai enfin en évoquant, curieusement, deux confidences exprimées au cours de nos conversations, par Louis SERRE et André SOUBIRAN, tous les deux associés à l'œuvre de Marcel ARNAUD.

Pour Louis SERRE, c'était lors d'un déjeuner à Palavas en août 1992. Nous parlions de secourisme, de ranimation et donc, pour lui, de réanimation. Il évoqua ainsi plusieurs cas de personnes qu'il était en train de tenter de réanimer, mais qui mourront, en indiquant qu'il avait compris – ou décelé – ou envisagé – qu'il se passait « quelque chose, ensuite ».

Je fus très étonné de ce témoignage mais il n'y eut pas de dialogue entre nous sur cette réflexion.

Pour André SOUBIRAN, c'était le soir du dimanche 18 août 1997 (voir dernière photo) à Marseille. Il nous avait invités à dîner (mon épouse, moi-même et Isabelle BLAHA).

Il aborda un moment également cette question, cette interrogation, en précisant qu'il était « prêt à partir tout de suite » si, après, il y avait une suite.

J'ai donc conservé en mémoire leurs remarques et cette question qu'ils se posaient à la fin supposée de leur vie. Et j'ai pu les mettre en parallèle avec ce que dira lui-même, le Professeur Jean BERNARD (Interview « Le Figaro » parue le 29.9.2003), quand il précise :

« J'attends avec beaucoup d'intérêt ce point mystérieux. Je suis sûr que ce sera très différent de toutes les hypothèses religieuses et philosophiques qui ont été formulées mais je suis persuadé qu'il se passe quelque chose ».

Pour l'instant présent, il nous faut, comme secouristes, formateurs, bénévoles ou professionnels, médecins de l'urgence, ne pas oublier l'œuvre des précurseurs, des pionniers. Nous les connaissons, nous ne devons pas, ni relativiser ou minimiser leur rôle, ni omettre de transmettre leurs messages à ceux qui nous succéderont ou plus tard rappelleront cette époque extraordinaire. En ce qui nous concerne, nous savons ce qu'est la reconnaissance.

« La reconnaissance a la mémoire courte »

Benjamin CONSTANT

Documents

- Dans les archives du Professeur ARNAUD, on retrouve de nombreuses feuilles comportant des notes de sa part, lors de réunions, congrès, conférences. Ici ses notes lors des « Assises sur les accidents de la route », les premières, réalisées sur sa proposition, par l'ACMF, en 1959. Il est question du nombre d'intervention des « antennes », notamment de la première, celle de Salon et de la répartition morts ou blessés graves.
- Allocution du Professeur ARNAUD lors de son départ à la retraite de l'hôpital de la Conception à Marseille, le 21 décembre 1961, recopiée et transmise par le Docteur François NEUVEUX qui en détient le manuscrit original. Le Docteur André SOUBIRAN avait commenté ce récit professionnel d'une manière élogieuse dans un de ses écrits, relevant ainsi le niveau intellectuel, médical, professionnel et culturel de son ami (Pages numérotées, après la première page, de 3 à 11).
- Autres notes sur papier à en tête à son nom pour l'organisation d'une réunion de travail avec débats (mai 1962) à Salon où on retrouve les éléments-clés de sa doctrine : les polytraumatisés, l'organisation des secours depuis l'alerte à l'accueil hospitalier. Sur la seconde feuille, il a listé les villes concernées selon les secteurs.
- Article (des archives du Professeur ARNAUD) provenant de la revue « La Route » du Secours routier français, 2^{ème} trimestre 1962 (donc dès la création de cette revue par M. DEJOUR qui date de 1961), concernant René COIRIER, un acteur essentiel, du ministère de la Santé qui, tout en intervenant lors des congrès et autres réunions, sera le lien entre les pionniers (ARNAUD, SERRE, BOURRET, DEJOUR) et les pouvoirs publics (textes sur l'intervention des médecins à l'extérieur de l'hôpital). Ce document historique est très important pour comprendre la situation à cette date. (La deuxième page est amputée d'un morceau suite à une découpe au verso...).
- Fiche (classique) du Professeur ARNAUD, rédigée totalement de sa main, où il résume « l'organigramme d'un secours sur route », en quatre temps, après l'alerte, soit l'«abord», la «cueillette», le transport et l'accueil hospitalier (tout ce qui sera expliqué dans son livre de 1961 destiné notamment aux médecins puis son « précis » de 1971 pour les professionnels des secours (sapeurs pompiers) et les secouristes actifs des associations).
- Autre feuille remaniée et complétée (ce qu'il faisait en permanence), mise à jour d'après sa note le 26.7.1976.
- Liste (il en avait parlé à Saint Amand les Eaux lors d'un stage de formation de moniteurs de secourisme routier où j'avais pu le rejoindre une journée, en 1971), de mots à utiliser afin d'éviter d'utiliser le mot « soins », réservé pour les médecins (ou paramédicaux), en ce qui concerne le secourisme. Son commentaire en bas de page résume son opinion.
- Lettre personnelle adressée le 26 décembre 2003 à M. le Professeur Alain LARCAN lui exprimant mes sentiments à son égard et le lien qui existe entre les actions secouristes et médicales.
- Retour, par Madame MUSELLI (fille de Marcel ARNAUD) du texte paru en 1986 dans la revue du SRF (La Route) où elle a corrigé de sa main une partie de l'allocution de Louis SERRE en hommage au Professeur ARNAUD lors du congrès de la FNPC à Paris, en y ajoutant une petite note avec des informations complémentaires. Elle évoque la « défense passive » à Marseille et son rôle, de 1946 à 1948 à Saïgon comme médecin colonel. Reçu le 27 février 2009.

ADIEU A LA CONCEPTION

Propos tenus à la cérémonie du 21/12/61 à l'hôpital de la Conception

Les éloges m'embarrassent toujours, même s'ils se présentent avec délicatesse. Aujourd'hui, mon embarras tourne à la confusion, car vos éloges m'accablent autant que vos amitiés m'émeuvent.

Permettez pour ne point succomber sous leur poids que j'en détourne une très grande part sur ceux, et ils sont nombreux, sans qui rien de ce que vous venez de dire n'aurait dû être dit, sur ceux qui ont vertébré ma vie hospitalière et qui, par leur foi, leur travail et leur dynamisme, m'ont permis d'accomplir de bout en bout malgré ma longue césure d'un stage néo-concentrationnaire et d'un voyage autour du monde la mission hospitalière que j'avais choisi de remplir.

Je dois bien reconnaître que sur ce point, j'ai été gâté et qu'à un collègue et à un collaborateur près, je n'ai trouvé au près de moi, de moi du moins présent, que loyauté, franchise et cordialité.

Permettez-moi donc de distraire de tant d'éloges successifs une gerbe de choix. Elle est pour vous Mesdames les employées de mon service, pour vous toutes les sans grade, les galonnées et les étoilées, vous que j'unis dans le dévouement et dans l'action et qui avez durement oeuvré à mes intransigeants cotés. Et vous surtout, mes fidèles infirmières, vous surtout qui savez la valeur que prend la permanence de vos secours à côté des actes de main de la neuro-chirurgie, vous devez mieux deviner encore le prix que j'ai accordé à l'ampleur de vos sacrifices et à ces dévouement silencieux qui ont protégé tant de vies humaines. Je sais que vous trouvez en la paix de vos consciences les meilleures joies. Mais n'oubliez pas que mes pensées vont toujours vers vous et qu'aujourd'hui, ému par votre gentillesse et votre fidélité, les mots seraient impuissants à exprimer avec exactitude tout l'infini de ma reconnaissance.

Mesdames et Messieurs mes externes, mes internes, mes assistants, mes chers collègues et vous tous mes amis: vous qui m'avez observé, aidé, épaulé, conseillé, soutenu et parfois même suppléé ou dépassé dans mes efforts de praticien hospitalier, sachez que j'ai souvent admiré vos confiantes ardeurs à mon endroit. Chacun sait dans quel abîme d'horreurs et d'inefficacités tombe le chirurgien hospitalier privé de confiants collaborateurs; chacun comprend et apprécie les enrichissements qu'attendent celui qu'entoure une intelligente assistance. Veuillez trouver ce soir dans le plaisir que j'ai à vous voir tous auprès de moi la plus expressive marque de ma gratitude pour la richesse des idées et des actes que vous m'avez apporté.

Mesdames, Messieurs les Administrateurs Directeurs et chefs de service administratifs: tout au long de ma vie hospitalière (qui a vu se succéder déjà 3 styles d'administration centrale) j'ai souvent eu à faire à vous et à vos divers départements administratifs. J'ai souvent usé de vos bienveillances et de vos attentions. Je les ai

rarement trouvés en défaut de bonne volontés de compréhension de largeur de vue
Je vous dis ici toute ma reconnaissance.

MM. Les Administrateurs, **MM** les directeurs, **M** le Président de la commission médicale des hôpitaux **MM** et chers collègues, **MM** les employés de cet hôpital:

Le service que je quitte est en grande partie le votre . La vie moderne nous a, les uns et les autres, conduit à lui donner son style, un style imprévu au début, certes, mais un style moderne. Ce style, il le doit, et vous le savez bien aux dimensions de la neuro-traumatologie actuelle.

Vous l'avez tous entouré de tant de sollicitudes et de bienfaits qu'il est devenu maintenant aussi cher à vous qu'à moi-même. Né des nécessités de l'époque, il est devenu l'enfant naturel de cet hôpital.

MM. Les représentants de l'Assistance Publique je vous rends en partant, adulte et vigoureux ce service que vous m'avez confié nouveau-né. On est déjà conscient de son rôle social; il a déjà prouvé et fonctionnalisé sa mission d'assistance au public.

Pour moi qui ai déjà pris le temps d'estimer les rares vertus de son éventuelle et future tutelle, j'ai acquis conviction de sa pérennité.

C'est en plein Océan Indien, voguant vers une Indochine en flammes, que j'ai célébré mon demi-siècle. C'est ici ce soir, à 10 jours de la retraite, que je double le cap des 65 ans. 15 années corrigent un destin. Le Saint patron de ce 21 Décembre ne pourra le nier, qui peut voir cette fête de famille et juger de sa noblesse et de son charme.

Cette cérémonie qui nous assemble me vaudra d'inoubliables souvenirs et surtout, en sus de cette médaille, le souvenir de votre amitié.

Que ceux qui furent l'âme de cette fête sachent ma reconnaissance, mon émotion et ma joie.

J'eusse voulu, à mes côtés, celle qui est la compagne de ma vie. Le sort hélas lui interdit cet immense plaisir. Mais sa pensée est là; tout près de moi, tout près de vous.

X

X

X

Je n'oublierai jamais le 2 Octobre 1914, en plein drame de la Grande Guerre, où j'ai franchi pour la première fois la grille de cet hôpital. Cette maison devint et resta le berceau de ma vie hospitalière. C'est ici en effet que j'ai pris mes grades successif d'externe, d'interne, puis de chirurgien des hôpitaux. Et c'est ici que s'achève également mon activité de chef de service Voici donc 47 ans que je fréquente cet hôpital qui m'a tant appris de la vie. Je pense qu'à l'instant de notre séparation, je lui dois un peu plus qu'un amical salut de la main. Aussi est-ce à ce compagnon de mes années de travail et champ de mes activités dernières que je désire consacrer quelques brefs propos..

X

X

X

C'est bien là en effet au-dessus de vos têtes, sur le plancher qui nous couvrait que j'ai réellement vécu le plus pur de mes jeunes années médicales. Cet étage de l'hôpital était alors réservé à tout l'Internat des hôpitaux de Marseille, car dès 1915, il y a de cela 46 ans, la Conception était le seul hôpital civil de la ville et tous les internes y trouvaient logement.

C'était alors une vraie communauté, vivant au coude à coude en de très sobres et monacales cellules. On y était servi par un vieux garçon d'internat irascible et bougon. La régence était assurée par l'authentique interne le plus ancien, conseiller toujours présent, des novices; des timides ou des hésitants.

Avant mon départ aux Armées j'avais bien un peu, faisant fonction d'Externe chez ROUX DE BRIGNOLES, timidement abordé certains jours cet étage redouté de tous les débutants. Y vivaient alors un peu à part, sous l'oeil distrait d'un curieux résidant, aussi hermétique que solitaire et qui se nommait CALLOURT, tout un groupe de très rares authentiques internes et de très anciens externes un peu honteux d'être étrangers ou provisoirement refusés aux Armées. L'autre partie de la communauté portait uniformes caducées et galons. De ceux-là les uns attendaient une affectation aux Armées pour y remplacer leurs aînés dont certains déjà glorieusement tombés étaient entrés dans la légende. D'autres venus en permission ou en convalescence, faisaient de temps en temps surface. Replongés quelques heures ou quelques jours dans les services qu'ils avaient dû quitter, ils y contaient d'extraordinaires aventures guerrières dont le coeur des infirmières se faisait longtemps l'écho.

Mais je ne fis mon entrée officielle dans cet internat de la Conception qu'en 1919 après ce vaste concours d'externat qui nous fut offert au retour des Armées. J'y débutais comme externe de garde. La communauté de l'époque y était devenue homogène et Charles MATTEI la patronnait dignement. J'en garde quelques souvenirs: je me souviens surtout de ces repas que terminaient un frugal dessert mais auquel s'ajoutait souvent un extra, lorsque le plus ancien, accédant au désir de Louis HAYEM attaquait pour le régal de tous ce répertoire des chansons de Paul DELMET qui était son morceau de bravoure.

Mais la nuit de l'externe de garde n'était, à cette époque, pas de tout repos. Il fallait assurer une mission rituelle et redoutable, mission dont la régularité pesait lourd dans le sommeil de l'externe : toutes les 3 heures en effet, à minuit, à 3 heures et à 6 heures l'externe de garde assumait la « tournée des piqûres ». Régulièrement alerté par une servante au verbe haut, il se présentait en hâte un peu ébouriffé à ce brave M. TRINQUE, le surveillant de nuit de l'hôpital qui lui confiait un panier à salade contenant des flacons d'huile camphrée et le sulfate de spartéine ainsi que les seringues métalliques de PRAVAZ, le coton et l'éther. Flanqué du père TRINQUE, vénérable barbu au langage chaud et fleuri, bonnet étoilé en tête et portant fanal, l'externe circulait par les tristes opacités des couloirs et des salles pour dispenser à une vingtaine de fiévreux répartis dans tout l'hôpital ces injections sous-cutanées tonocardiaque qui étaient dans le rite des prescriptions nocturnes des thérapeutes de l'époque. On en avait pour un peu plus d'une heure à faire cette tournée et il fallait en faire deux autres dans la nuit. Bénissez, MM. les Externes, les législateurs modernes qui ont créé les auxiliaires médicaux et ont autorisé du même coup nos infirmières à beaucoup d'actes de l'ancienne pratique médicale courante. Songez quel serait sans cela le volume de vos activités les jours de garde !...

Après avoir porté le calot de velours bleu qui distinguait à cette époque parmi les sarraus blancs l'externe titulaire des hôpitaux, je fus reçu Interne et j'en pris les insignes (nous en étions fiers alors), le calot grenat d'abord et, comme interne dans un service de chirurgie, camisole courte et tablier droit.

Je fis ainsi mon entrée à l'internat, puis à la salle Elie DASSAUD.

L'Internat était alors paternisé par Edmond AUBERT, aussi savant anatomiste que chirurgien chevronné mais qui mourut hélas ayant d'avoir pu conclure son pacte avec le chirurgicat. Cet homme timide et doux, était la providence des nouveaux venu à qui de jour et de nuit il prodiguait sur leurs instances les plus précieux conseils.

Ce qui caractérisait cette communauté, amputée dès cette époque des Internes d'un Hôtel-Dieu redevenu civil et d'un Salvator qui déjà détournait Ste Marguerite de sa mission d'hospice; ce fut la cohabitation pendant 3 années d'internes d'avant guerre et d'internes d'après guerre. 5 ans avaient séparé Concours et promotions; les hommes eux-mêmes ne se connaissaient pas. Des internes chevronnés achevaient leur temps tandis que d'autres commençaient le leur. Cette superposition d'âges, d'expériences et de générations médicales qui dura ainsi 2 ans fut extrêmement bénéfique aux nouveaux venus de ma génération : elle accélère sans aucun doute notre maturation clinique et pratique. Mais le plus curieux de cela fut surtout que coexistence et cohabitation entre ces deux générations d'internes furent rapidement cordiales et fraternelles. André ASTIER fut l'âme de cette cohésion. Un an demeuré plus ancien de cet internat d'après guerre lui suffit à donner une âme à la communauté et à forger un esprit d'équipe et de corps qui marqua longtemps le passage inoubliable de notre regretté camarade à la chefferie de cet Internat.

L'Interne était alors véritablement interné. Vivre à l'hôpital, y travailler, participer à des intimités sociales, assister au premier rang des événements nocturnes et diurnes qui s'y déroulaient était alors une série de privilèges et dont les internes se montraient jaloux. Nos aînés, nos anciens des générations précédentes qui avaient pu mesurer au cours de leur vie en ambulances d'Armées et qu'ils venaient de quitter, la valeur pratique de ce « plein temps » forcé, nous avaient communiqué leur ardeur, leur goût et même leur passion pour ce style de présence hospitalière. Aussi nous entraînaient-ils avec eux (auprès de chaque entrant quelqu'il fut) à observer et à discuter ces dispositions d'urgence du style toujours particulier et à suivre leurs vérifications en salle d'opération. ou à l'amphithéâtre.

Avant d'émigrer vers l'hôtel-Dieu, j'ai vécu 3 ans dans l'internat de cet hôpital. Ne croyez pas surtout qu'on ne savait pas s'y distraire à ses heures. On y recevait beaucoup : peintre, homme de lettres, avocat, artiste...fréquentaient nôtre salle de garde qui certains jours se débridait.

Et je viens maintenant à genoux et mains jointes demander en ce jour, au Dieu des Bêtes, le pardon des offenses et misères que j'ai commis sur elles certains jours pendant ces années là:

Pardon pour les poules directoriales qui s'efforçaient de pondre des oeufs frais que je convertissais régulièrement en oeufs durs au grand dam de leur propriétaire M.JORDY!

Pardon pour le cheval blanc de l'hôpital que j'avais dans la nuit à grands coups d'encre de chine transformé en ce magnifique zèbre qui valut tant d'effroi le lendemain matin à son palefrenier, le brave père BARRET!

Pardon pour cet âne si doux et qui prit tant de peur dans l'escalier de l'Internat avant d'accepter de gîter dans une chambre jusqu'au retour à potron-minet que fit, à pas feutrés, son occupant parti en bonne fortune!

Pardon pour les chats transformés en taureaux de combat au cours des corridas mémorables organisées dans le réfectoire « plazzaiifié » pour l'occasion!

Pardon pour les chiens chéris de cette surveillante que j'ai si souvent chassé avec vivacité des salles d'opérations qu'ils fréquentaient trop assidûment!

Pardon, Dieu des Bêtes pour tout cela!

Mais je ne demande rien pour les hommes, car eux ils surent se défendre...certains même se venger. Eux et moi donc; pour l'heure, nous sommes quittes !

Lorsque je fis connaissance de la salle DUSSAUD, elle était du style commun , de toutes les salles communes des plus communs des hôpitaux.

Au petit jour, à l'heure où s'éveille une salle de malades beaucoup événements arrivent à la fois: une relève de personnel, des besoins impérieux de miction matinale, des alertes d'intestins, la prise des températures, la première cigarette et le café.

A ce moment la salle DUSSAUD prenait un pittoresque aspect. De malodorant reliefs des événements nocturnes stagnaient encore auprès des lits ajoutant leurs âcreté froides aux senteurs des vies nocturnes de la communauté. Tout cela dans un embuement que perçait mal le jour naissant et de pauvres filaments plafonniers donnait à l'ensemble une allure interlope. Au fond, bannières au vent quelques silhouettes, fesses et jambes nues, se rendaient aux latrines, tandis que d'autres, dans le même appareil, excitaient à coup de pique-feu le gros et noir poêle central encore endormi. De ci delà, des applaudissements frénétiques appelaient les secours d'urgence d'un bassin qui tardait.

Le Patron venait parfois très tôt, les jours d'opération. On devait ces jours-là, pour préparer sa visite, surprendre la salle en plein débraillé. Le premier service de jour s'y efforçait déjà d'organiser ce désordre et de donner à tout sa figure de jour. Mais rien n'est aussi lent en gestes qu'un malade qui s'éveille, rien n'est aussi peu pressé que lui de s'organiser. Aussi était-ce un affairément bonhomme fruit d'une philosophie provençale et mâtinée d'une nonchalance napolitaine qui présidait à cette matinale séquence.

Je ne nierais pas qu'à cette époque j'étais agréablement séduit par cette sincère placidité et je pensais qu'au fond si l'ordre est, comme on dit, plaisir de la raison, après tout un peu de désordre est quand même le délice de l'imagination.

C'est ainsi que, chacun à sa tâche et à son rang, malades et personnel, agissait sous la seule pression et avec la seule franchise de son propre tempérament. On avait bien le temps, que diable!

Mais parfois les actions étaient vraiment trop lentes du moins au gré des ordonnatrices que talonnaient les horaires administratifs et les nécessités. Alors les éclats verbaux débutaient; ils fusaient, répercutaient, faisaient échos; ordres secs et pressants qui soulevaient de truculents et joviales répliques; inoubliables souvenirs que ces lazzis à verbe haut qui traversaient en éclair toute la longueur de la salle.

Pour peu qu'un mistral malin ait trouvé la faille d'une vitre entamée ou forcé le carton délavé et bombant qui remplaçait l'absente, au remue-ménage de la salle s'ajoutait encore le vacarme des portes qui battaient et rebattaient, sans compter des persiennes qui s'affolaient à leur tour. Et dominant le tout un choeur d'imprécations contre le bruit, contre le ciel, contre le froid, contre le vent!

Mais voici que dans le lointain venant du hall d'entrée, c'était le ton dominateur et puissant de la cloche : tintements, roulements...La salle Dussaud arrêtait son souffle, elle écoutait la suite...Tintement, roulement encore!

« vite, vite, c'est le patron que l'on sonne » cela répercutait de bouche en bouche.

Miracle...En quelques minutes les bannières regagnaient leurs lits, disparaissaient les reliefs nocturnes, s'arrêtaient les portes battantes, se dissipaient les buées, s'éveillait le feu, s'agrafiaient les persiennes, se recoiffaient les infirmières, se détendaient et souriaient tous les visages...La salle avait d'un coup pris son aspect de jour...Le patron faisait son entrée.

Quand elle n'avait nulle hâte, la visite du patron était un vrai régal. Ces jours-là seulement on le voyait s'asseoir au chevet d'un entrant. On lui en narrait l'histoire, on en plaidait les symptômes, puis on guettait sur son visage une mimique de faveur sur la sentence conclusive et sur la sanction thérapeutique proposée. Ni rictus, ni gestes, ni remarques! Le patron restait hermétique...Il se levait alors, sans hâte, installait à son gré patiemment le malade, corrigeant l'oreiller, remodelant sa couche...Il allait s'emparer du malade. L'heure de l'enchantement commençait!...Dés cet instant, attentif à tout, précis en propos et en gestes, il prenait déjà l'écoute de ses doléances; il usait d'une langue imagée et fort souple, parlant à hauteur d'homme toujours. Employant au besoin l'Italien ou le Provençal, il scrutait l'homme 'en direct' pour le surprendre après de le mieux comprendre. Rien ne restait douteux, ni du mal, ni du corps, ni de l'âme, même des soucis familiaux ou des incidences sociales de la maladie. Les yeux du patron (ces yeux bons et perçants) intimaient l'aveu; son colloque entraînait confiance. Il répondait, comparait, touchait, effleurait, palpait, percevait et auscultait sans hâte ; il variait les angles d'attaque de ses observations, tournait et retournait le malade confiant. Il fouillait les orifices, se penchait longuement sur les courbes dont il vérifiait séance tenante quelques hésitations, il prenait connaissance à vue et à l'odeur des sécrétions, des urines, des expectorations, des excréments ; il ponctionnait sur le champ s'il le croyait utile ; il contrôlait lui-même et aussitôt aux rayons X s'il le jugeait nécessaire...Alors il acceptait, il discutait, il réfutait le diagnostic proposé. L'instant reste inoubliable tant la leçon était franche, sensée et claire. Magicien de la sémiologie, ce grand passionné de clinique aimait à affronter les plus délicats diagnostics. Il se risquait alors au jeu public d'en discuter et d'en affirmer les nuances.

Le patron était habituellement d'une gentillesse et même d'une familiarité touchantes. Mais parfois il avait des sautes d'humeur violentes et brutales qui étaient légendaires. On les devinait dès son arrivée dans l'hôpital dont il arpentaient alors lentement les couloirs. On les sentait surtout à son irruption brusque dans le bureau-vestiaire et à la rougeur de son crâne dès qu'il le libérait de son feutre. Le regard perçant devenait alors dur; sa moustache saillait tel un oursin en défense et surplombait une lèvre tremblante et nerveuse. Il semblait penser loin et déposait, sans y prendre attention, ses poignées empesées et sa veste. Puis, d'in coup, brusquement il retroussait ses manches et fonçait dans un calot et une chemisette. Malheur à eux s'ils étaient trop étroits, malheur au tablier à la ganse trop courte. Cela signalait pour nous une matinée dangereuse où peu serait permis et où tout serait épluché.

Assister le patron en salle d'opération était pour l'interne débutant un joli morceau d'audace et de bravoure. Il lui fallait prendre et très vite, le plus vite possible, le rythme opératoire étincelant du patron.

En quelques coups de lame données au droit d'un clivage inappréciable pour tout autre que pour lui, il avait cet extraordinaire don de faire jaillir la lésion et de l'exposer, dûment protégée des structures voisines, presque sans saignement et toujours sans bavures. Les plus inextricables dispositions pathologiques étaient d'un coup clarifiées et on avait la surprise de se trouver tout soudain devant une anatomie quasi normale miraculeusement recréée.

Malheur à l'aide fatigué, rêveur ou distrait. De sévères semonces martelées de coups du plat des ciseaux le réveillaient vite de sa torpeur. Mais si les gestes s'harmonisaient avec ceux du patron et savaient s'intégrer dans son rythme grégorien, on avait la joie immense de participer à un vrai chef d'oeuvre opératoire, réglé comme un ballet de théâtre et fini avec la perfection d'un objet de haute couture.

Le pittoresque coloré de ce vieil hôpital disparaît aujourd'hui peu à peu tandis qu'il élargit lui-même son enceinte englobant à la fois et couvent et prison. Il ne doit plus qu'à la crudité des intensités lumineuses de l'époque d'offrir à des yeux trop ouverts quelques crasses séniles et quelques rides. Mais déjà des techniciens s'affairent à tout effacer.

Et voici qu'elle m'apparaît lointain cette époque où les nausées des visiteurs accusaient l'archaïsme de cet hôpital et faisaient honte à sa sordidité. Mitraillée par une littérature qui insistait sur les horreurs et sur sa peste pour tirer du public des effets indiqués, la vieille Conception survécue et sort aujourd'hui de l'opprobre. On coquaine son aspect, on repeint son visage, on la maquille en beau -que dis-je de ci, de là on la greffe de rajeunissantes verrues. Et voilà que la coquette aujourd'hui retapée fait son petit effet. Elle reçoit des hommages et même des demandés... On dit même sous le manteau que des chefs de service se l'arrachent telle qu'elle est !

Quelles sont assourdies les imprécations que lui adressait Jean FIOLE et qu'ils sont lointains les bruyants hauts le coeur de Georges DUHAMEL ! Les années ont passées depuis. Les clameurs de dégoût se sont tues. Mais qui sait après tout si la coquette, fustigée par ces repousseurs, n'a pas senti et corrigé sa vieillesse et ne leur doit pas de guérir de sa morbidité ?

Je pense qu'elle serait heureuse l'âme sensible de Jean FIOLE si elle revenait planer aujourd'hui dans cet hôpital. Qui sait si ce romantique de la nonchalance n'en viendrait à regretter le jour les nobles souvenirs enfouis sous le ciment moderne !

Mais après tout, qu'importe les pierres disparues ou cuirassées par des bétons nouveaux ? Leur souvenirs demeurent inscrits dans l'histoire de cet hôpital et même pour quelques uns gravés dans ma mémoire. Rêvons quelques instants à eux. S'il est quelques ombres de choix encore collées à ce qui reste des vieux murs et je vois des plaques de marbre dont l'une évoque Arthur RIBAUD, il reste des points de cette maison, tout couverts cependant de lumière et dont on cherche en vain les traces sur un vaste tableau d'honneur.

J'en veux citer trois seulement qui ont éclairé cet hôpital et Marseille et mériteraient mieux que des renommées fugaces de bouches à oreilles :

Les plus brillant de tous ces feux fut peut-être Charles FALLOT qui a extrait de son service de la Conception les éléments de son impérissable et mondiale description de la tétralogie et de la trilogie.

Constantin ODDO nous instruit du second qui fut le tubage trachéal, préconisé dit-il par BOUCHET et repris par en Amériques, mais pratiqué pour la première fois en FRANCE par le Docteur Jacques à l'hôpital de la Conception.

J'ajoute enfin cette idée d'extrême avant garde née des salles basses du Pavillon 3 du cerveau d'Henry REYNES devenu le pionnier de cette chirurgie des glandes endocrines qui sont en plein essor aujourd'hui dans le traitement des cancers du sein.

Résumons : une impérissable étude anatomo-clinique, une audacieuse technique partout employée aujourd'hui, une idée de première grandeur et que ce siècle exploite.

Voilà pour ce vieil hôpital des titres indiscutables de noblesse ; et quels titres éminents devant l'humanité.

Vous comprendrez pourquoi j'ai de mon mieux évité qu'il disparaisse lorsqu'il fut discuté de son destin. Et pourquoi j'accueillis avec joie la décision administrative qui décidait de sa conservation.

X

X

X

Ainsi, fidèle à son souvenir, et si la nature m'avait donné un fils qui eut voulu devenir médecin, j'aurais moi-même accompagné mon enfant, un matin d'octobre, jusqu'à la porte d'entrée de ce vieil hôpital.

Chemin faisant, je lui aurais conté les quelques anecdotes que vous venez d'entendre;

Puis, à quelques pas d'ici, dans la cours d'entrée, avant qu'il n'aille dans quelque Pavillon y cueillir les leçons de la vie, je lui aurais donné les conseils suivants :

"Ici mon fils sont assemblés par l'espoir de guérir des hommes qui souffrent. Aime-les.

Si tu ne peux les aimer, sors d'ici, vas t'en, fais autre chose que Médecine.

Ces hommes, apprends à les voir, à les entendre, à les scruter, à les comprendre.

Regarde tout, longuement, bien et plusieurs fois.

Ecoute beaucoup; longtemps ; écoute chacun et sois curieux d'entendre.

Surprends par des examens précis et scrute ce que tu ne peux ni voir, ni entendre, ni comprendre en direct.

Réfléchis ensuite à ce que tu as cru voir, entendre et observer; fais cela sans hâte et dans le calme de ta conscience.

Essaie de comprendre le mal et l'homme.

Regarde au besoin à nouveau; écoute et scrute encore.

Et alors seulement risque-toi de conclure et encore de conclure ...du bout des lèvres.

Tels sont, mon fils, les simples conseils que je t'engage à suivre si tu veux devenir un honnête praticien.

REGARDE bien et regarde tout, t'ai-je dit...car c'est la somme de tes regards observateurs qui fera ton expérience...et il faut regarder longtemps pour savoir observer...

ECOUTE longtemps et souvent, t'ai je dit, car le corps humain; jaloux de ses secrets ne les livre qu'à voix très basse et, souvent, pas la première fois...

SURPRENDS par examens précis, t'ai je dit...car rien n'est pire en clinique qu'une recherche caricaturée, incomplète et, à fortiori, qu'un geste grotesque qui croit en tenir lieu...

REFLECHIS longuement, t'ai je dit...car il te faudra d'abord trouver le mal et son style pour l'intégrer ensuite dans le corps et dans l'âme du souffrant...

ESSAIE DE COMPRENDRE l'homme malade, t'ai je dit... car malgré d'identiques structures, chacun négociant différemment les incidents de la vie, corps et âmes les intègrent aussi diversement.

CONCLUE du bout des lèvres...t'ai-je dit. Ici mon fils je pense et j'y ai bien réfléchi que ce conseil est raisonnable...non pas que je t'invite à la timidité, mais parce que je veux de toi une grande modestie. Oui je veux que, parvenu à ce stade conclusif, tu saches rester prudent et modeste ; je veux que, tenant en laisse ton imagination, tu sois prêt à cueillir et même à sentir la vérité. Je désire surtout te donner conscience de ce fait essentiel que la conclusion diagnostique est un élément capital en pathologie. Car cette conclusion est une sentence, qu'elle est toute la sentence et qu'elle est même la seule sentence. Après elle, en effet, c'est la sanction (c'est le nom exact qu'on lui donne) c'est la sanction thérapeutique. Celle-là tu l'apprendras bien plus tard, mon fils ; tu sauras qu'elle use de tactiques médicales, chirurgicales ou physiques (plus ou moins collaborantes d'ailleurs), tactiques qui à leur tour utilisent des techniciens spécialisés que tu auras à fréquenter en fin de ta carrière.

Que pourrais-je ajouter à tout cela , mon fils, qui fut des banalités pratiques que tu ne connais déjà ?

-Que la profession médicale sincère et probe doit bannir l'ignorance, la maladresse, la mauvaise foi et la compromission.

-Que les patients efforts d'énergie laborieuse et du travail continu des praticiens valent en bénéfices et en noblesse autant que les chefs d'oeuvres de quelques virtuoses.

-Que tes possibilités et tes capacités de promotion se mesureront plus à ta volonté, à ton courage et à ta persévérance dans l'effort qu'à ton intelligence, à tes dons personnels et à tes arguties.

Et maintenant va...mon fils ; je te confie à cet hôpital de la Conception. Vas y vivre le plus possible. Fais-en ta demeure. Tu n'y perdras pas ton temps si tu es actif et curieux.

Et n'oublie pas cette doctrine que NELATON enseignait à ses élèves :

" Ne faites pas de bruit, faites du bien "

Voilà les conseils que j'aurais donné à mon fils, si j'en avais eu un qui eut désiré se faire médecin.

Dans ces conseils ne voyez surtout aucun message que ni mon rang, ni mon autorité, ne me donne droit de faire. J'ai simplement extrait de quelques épisodes de la vie professionnelle et hospitalière, quelques faits pratiques, d'un enseignement très personnel, et je vous les ai livrés en toute franchise, en toute simplicité comme je l'aurais fait à mon fils.

Au fond j'ai surtout désiré, et vous l'avez tous très bien compris, vous faire part de quelques unes des plus fortes sensations, sensations que j'ai ressenties au cours de la partie de la vie hospitalière passée dans cet hôpital.

Ai-je réussi à vous communiquer les sensations aussi intensément que je les ai moi-même ressenties et que je l'eusse désiré ? Je ne sais . Si je n'ai pu y parvenir complètement, vous voudrez bien m'en excuser à l'aube de ma retraite et dans ce cas c'est DIDEROT lui-même qui plaidera ma cause car il a dit , et fort bien, dans " le rêve de d'Alembert " :

*" Pour la raison seule qu'aucun homme ne ressemble parfaitement à un autre,
nous n'entendons jamais précisément;
nous ne sommes jamais précisément entendu;
Il y a du plus ou du moins en tout ;
notre discours est toujours en deçà, au-delà, de la "sensation".*

Marcel ARNAUD
De l'académie de Chirurgie

*Propos tenus par le Docteur Marcel ARNAUD lors son départ de l'Assistance
Publique de MARSEILLE le 21/12/61 à l'hôpital de LA CONCEPTION.*

Le manuscrit original est détenu par :

François NEUVEUX 8; Pl.Robert 04200 SISTERON. Tel : 04 92 61 09 20 fax : 04 92 61 11 18.

Audience Po darul ARNAUD
Revue "La Route" SRF 2e Tr. 1962

SANTÉ PUBLIQUE ET SOINS AUX ACCIDENTÉS DE LA ROUTE



Par R. COIRIER,
Chef de Bureau
au Ministère de la Santé Publique
et de la Population.

Pour qui veut se mêler d'améliorer les secours et les soins aux accidentés de la route, le risque existe de ruiner l'entreprise par excès d'ambition; mais le risque existe aussi, par faux réalisme, de ne pas viser assez haut.

Eternel problème, le plus souvent résolu par l'adoption d'un compromis entre ce qui devrait être et ce qui est possible, le possible étant généralement entendu au sens financier du mot.

L'Union Nationale des Associations de Tourisme, la Croix-Rouge, la Fédération Nationale de Sauvetage se sont rangées depuis longtemps dans le clan de ceux qui agissent. Les blessés n'ont jamais été abandonnés à eux-mêmes, mais il y a quelques années seulement les accidents constituaient des événements trop exceptionnels pour ne pas surprendre la collectivité et la mettre en défaut : « L'accident n'est pas accidentel », disait l'an dernier l'Organisation Mondiale de la Santé, voulant rappeler par là que l'accident résultait d'une série d'événements dont certains sont prévisibles. Il serait bien que cette formule puisse servir de devise aux services de secours dont l'action suit l'accident : celui-ci ne doit pas constituer pour la collectivité un événement exceptionnel. C'est parce que les accidents de la route constituent une catégorie nouvelle d'accident, dont l'étiologie se distingue de l'accident du tra-

vail ou de l'accident à domicile, que les solutions ne surgissent que maladroitement.

Les lecteurs de cette revue connaissent bien les difficultés propres au secours routier. L'accident peut survenir dans une zone déserte, la nuit, en dehors de tous témoins, souvent loin de toutes formes traditionnelles de secours. L'accidenté est parfois polytraumatisé et ses lésions très graves. Tout cela a été analysé depuis quelques années par d'éminents spécialistes. Des statistiques ont été publiées. Les efforts de certains chirurgiens tendent à la création d'une traumatologie spécialisée qui est loin d'avoir atteint son plein développement. Il faut lire à ce sujet le livre du Professeur Marcel ARNAUD, lequel d'autre part a bien compris les aspects administratifs et sociaux du problème de l'arrivée des secours et de leur qualité.

A l'étranger, la Belgique a su créer et réaliser un numéro d'appel unique, le 900. Il est vraisemblable que cette création aura des conséquences sur la qualité même des premiers secours et des soins, fatalement obligés de se situer au niveau élevé du système d'alerte. En Italie, la Croix-Rouge et l'Institut Italien de Médecine du Trafic collaborent pour élaborer des statistiques, et de magnifiques ambulances, battant pavillon Croix-Rouge, montées par des infirmiers et des médecins, sillonnent certaines autoroutes. Les Alle-

mands ont expérimenté le ramassage chirurgical à COLOGNE.

Tous ces exemples montrent bien que l'inquiétude a provoqué partout des gestes de défense, et l'un des mérites du Comité National du Secours Routier Français est d'avoir secoué l'opinion en lui montrant que le secours pouvait être organisé systématiquement et rationnellement.

*
**

En 1949, le Ministère de la Santé Publique préconisait déjà l'envoi sur les lieux d'une équipe composée d'un interne, d'une infirmière, d'un chauffeur-secouriste. C'était préfigurer l'antenne de réanimation de SALON-DE-PROVENCE, fruit de la coopération entre l'hôpital et le centre de secours.

Il n'existe plus guère de doute sur l'utilité d'antennes de ce genre : la solution la meilleure est celle qui consiste à offrir aux blessés un organe spécialisé, dirigé par un médecin, à défaut par un interne. Mais les adversaires de ces antennes disent : « Démagogie ! Sans doute, est-ce mieux ; mais SALON-DE-PROVENCE ne marche qu'animé par son créateur, et voyez les échecs que vous avez essayés ailleurs. » Il est bien vrai que les difficultés sont réelles. N'est-ce pas vouloir trop que vouloir généraliser l'exemple de SALON ? Je ne le crois pas. D'autres antennes fonctionnent parfaitement, et je ne citerai ici que la dernière mise en place par la Prévention Routière, au Centre Hospitalier de PÉRIGUEUX, ou encore le service de ramassage du Centre Hospitalier Universitaire de DIJON. Ce qui a été fait à SALON, PÉRIGUEUX et DIJON peut être fait ailleurs, à condition que, localement, il y ait unanimité des responsables et prise de conscience des collectivités intéressées. Un jour viendra peut-être où les modes de financement de tels services seront normalisés par la loi. Pour l'instant, la Santé Publique ne peut que préconiser la multiplication des antennes, sans les imposer. On peut concevoir que l'hôpital soit assez grand pour organiser un service à lui tout seul — comme à PÉRIGUEUX ou DIJON. A SALON, l'hôpital coopère avec le centre de secours. C'est peut-être la formule de l'avenir. L'hôpital prend en quelque sorte l'accidenté en charge, avec du personnel infirmier et médical spécialement instruit et entraîné, le centre de secours fournissant

le reste du personnel et le matériel, apportant en outre, à l'œuvre commune, cet art de l'urgence dont les sapeurs-pompiers semblent avoir le monopole. Malheureusement, l'application de cette formule n'est guère possible lorsque l'hôpital et le centre de secours sont trop éloignés l'un de l'autre : aux urbanistes de l'avenir de faire en sorte qu'ils soient voisins, sinon accolés. Il faut reconnaître aussi que certaines zones du territoire resteront toujours hors de portée des hôpitaux, peut-être même des centres de secours. Dans ces zones, les services de la gendarmerie devront avoir recours à leurs moyens propres, à moins que n'existent des ambulanciers privés. Quoi qu'il en soit, la diversité qui caractérise aujourd'hui les moyens de secours restera la règle. Elle ne pourra qu'être atténuée. C'est pour essayer d'éviter que cette diversité ne soit synonyme de désordre que le Ministère de la Santé Publique a publié la circulaire du 1^{er} juillet 1959.

*
**

Cette circulaire a pour ambition d'harmoniser l'action des différents services, et de soulager, autant que possible, la tâche de la police — de la gendarmerie — en lui épargnant le souci de l'évacuation du ou des blessés.

Cependant, elle pose le principe que l'alerte doit être donnée à la police dans les villes, à la gendarmerie dans la campagne. Pourquoi ? Parce qu'il faut donner au public un moyen simple et de portée universelle dans tel endroit, appeler les pompiers. D'autre part, dans la campagne, les centres de secours sont appelés à intervenir. D'autre part, dans la campagne, les gendarmes qui proviennent des sapeurs-pompiers. Il ne peut pas y avoir de centres de secours sans gendarmes en visite ou une ambulance. Certes, l'idéal serait un appel unique. Cela, peut-être, ne sera pas réalisable chez nous. D'autre part, la gendarmerie ou à la police doit arriver sur les lieux de l'accident. Bien entendu, cette règle peut être amendée en fonction des conditions locales. Mais, d'une manière générale, la première phase des secours doit être assurée par la gendarmerie.

Celle-ci a pour mission d'alerter l'ambulance la plus proche et de prévenir l'hôpital de l'arrivée d'un ou plusieurs blessés.

Il ne fait plus de doute, maintenant, qu'un blessé doive être transporté avec précaution et, de préférence, en ambulance. Mais quelle ambulance ?

La circulaire du 1^{er} juillet 1959 prescrit d'appeler d'abord l'ambulance de l'hôpital, puis celle des sapeurs-pompiers, enfin l'ambulance privée. En réalité, les brigades ou les commissariats savent quels sont les services qui répondent le mieux à leurs appels. Grâce aux efforts des collectivités locales, et en application des directives du Service National de la Protection Civile, les centres de secours s'équipent en ambulances, et les sapeurs-pompiers occupent la première place dès lors qu'il s'agit d'intervenir avec promptitude. Mais le choix des services de police, quant à l'appel d'un moyen de transport, est déterminé aussi par le lieu de l'accident : c'est l'appel à l'ambulance la plus proche. Le problème essentiel, en matière d'ambulance, est celui de son point d'attache. Les ambulances, publiques et privées, ont tendance à se grouper dans les agglomérations importantes. C'est pourquoi il ne sert à rien de constater que dans tel ou tel département il y a tant d'ambulances. Il faut savoir où elles sont. Leur implantation doit être envisagée en fonction du rayon d'intervention maximal de chaque véhicule, fixé à 25 km, d'où l'idée de découper le département en secteurs ambulanciers, chaque secteur devant disposer de ses moyens propres.

Les autres problèmes se rapportant à l'ambulance, au véhicule lui-même ou à la qualité de son équipage sont moins importants que celui du lieu de stationnement. Ils font néanmoins l'objet d'études au Ministère de la Santé Publique. Il est vraisemblable que la carte d'auxiliaire sanitaire sera exigée de tout conducteur d'ambulance.

Police et gendarmerie doivent téléphoner à l'hôpital de rattachement. C'est encore là l'idée de secteur qui est utilisée. La littérature médicale abonde en recommandations préconisant la sélection des hôpitaux en fonction de leurs aptitudes à recevoir des blessés de la route. Mais les choses ne sont pas simples, vues de plus près. Tout blessé a le droit d'être transporté là où il le veut. Cela est expressément rappelé dans la

circulaire du 1^{er} juillet 1959. D'autre part, si la sélection est trop sévère, les distances d'évacuation seront trop élevées. La circulaire du 1^{er} juillet 1959 a simplement déclaré que devaient être habilités à recevoir des blessés de la route les établissements dotés « d'un service de chirurgie, et disposant de moyens de réanimation, et à l'intérieur desquels un service chirurgical de garde peut être institué ».

Un certain nombre d'établissements ont ainsi été éliminés par les directeurs départementaux de la Santé.

Ce principe d'habilitation doit être respecté par les transporteurs, sauf volonté contraire exprimée par le blessé ou son entourage. Ce sera au chef du service de chirurgie du premier hôpital d'accueil de décider si le blessé doit être transporté sur un autre hôpital.

Les soins hospitaliers aux blessés de la route soulèvent maints problèmes, qui, comme ceux du transport, ont été étudiés par le Comité de Prévention Médicale des Accidents de la Route créé en 1960 à la diligence du Ministre de la Santé Publique. L'importance donnée à ces problèmes n'est pas toujours la même. Elle varie en fonction des écoles, du tempérament de chacun. Il me semble que l'opinion des chirurgiens des petits hôpitaux, qui, en quelque sorte, combattent en première ligne, n'est pas toujours la même que celle des chirurgiens des grandes villes.

*

**

Nous vivons une période intermédiaire caractérisée par la diversité des moyens et, dans une mesure variable, leur insuffisance. Cet état de choses n'est pas particulier à la France. Encore une fois, il s'explique par la nouveauté du phénomène, qui pourrait être comparé aux grands fléaux sociaux contre lesquels la collectivité a lutté avec énergie et avec succès depuis cinquante ans.

Mieux vaut prévenir que secourir : mais la prévention, objet de tant de sollicitude, ne sera jamais parfaite. La solution radicale serait de supprimer les engins mécaniques, ce qui n'est pas pour demain. Il faut donc s'installer définitivement dans le secours pour que l'accident ne soit une surprise que pour la victime elle-même.

SECOURS et SOINS

SECOURS	SECOURIR
PROMPT SECOURS	SAUVEGARDER
PREMIER SECOURS	SAUVER
AIDE SECOURANTE, AIDE EFFICACE	RESSUSCITER
SAUVETAGE	PROTEGER
ASSISTANCE	ASSISTER
SECOURS ASSISTANCIEL	AIDER
ASSISTANTE SECOURANTE	SOIGNER LES PREMIERS SECOURS
PREMIERE AIDE	RANIMER
SAUVEGARDE	FAIRE OBSTACLE A LA MORT
RANIMATION, AIDE OU ASSISTANCE RESPIRATOIRE.	AIDER A SURVIVRE
PROTECTION DE LA SURVIE	EMPECHER DE MOURIR
CONSERVATION DE LA VIE	MENAGER LA VIE
MESURES CONSERVATOIRES DES SURVIES.	EVITER LE TREPAS

LISTE DES MOTS À UTILISER DANS L'ENSEIGNEMENT
DU SECOURISME POUR ÉVITER DE PARLER
DE "SOINS" (ce dernier mot pourrait être lié
aux actes ou aux prescriptions purement MÉDICAUX).

Didier BURGGRAEVE
Résidence Auteuil – B
59390 LYS LEZ LANNOY

Monsieur le Professeur Alain LARCAN
Membre de l'Académie Nationale de Médecine
54770 AMANCE

Le 26 octobre 2003

Cher Monsieur le Professeur,

J'ai été à la fois très heureux et honoré de recevoir votre lettre du 21 octobre et je vous remercie très vivement des documents très précieux que vous avez bien voulu me transmettre.

Je n'ai pas oublié et j'ai donc toujours en tête le télégramme que vous m'aviez adressé, le 26 septembre 1986, pour le Docteur SOUBIRAN, pour l'inauguration de la 2^{ème} rue au Nom de « Professeur Marcel ARNAUD », inséré dans le tome II de janvier 1999 :

« Uni avec vous en pensée dans le souvenir de Marcel ARNAUD
Professeur Alain LARCAN Membre de l'Académie Nationale de Médecine ».

Votre lettre confirme que vous lui reconnaissez, à partir des années 50, le rôle de précurseur de la médicalisation des secours aux « blessés de la route », pour reprendre son expression et le titre de son ouvrage de 1961 ; mais aussi son travail sur la traumatologie routière qui donna naissance au Secourisme routier.

Surtout, moi le simple Secouriste devenu moniteur puis instructeur afin de répandre parmi nos concitoyens la connaissance des gestes essentiels pour sauver une vie, je retiens de lui son action permanente afin de ne pas oublier « le public », tellement ignorant ou mis à l'écart, car de trop nombreuses vies étaient et sont toujours perdues, avant l'arrivée des secours publics médicaux ou non.

Comme vous, il était très attaché aux Sapeurs-Pompiers, à leur organisation et à leur dévouement. Si le public devait connaître les « gestes qui sauvent », le Secourisme routier mis au point l'a été pour les Sapeurs-Pompiers.

J'ai lu une première fois tous les documents que vous m'avez adressés. Je vois que ce que vous avez fait pour Nancy et les communes limitrophes, en 1962, ressemble à l'action du Docteur Pierre DUFRAISSE, à Avignon, en 1960, telle qu'il l'avait détaillé dans une lettre manuscrite que j'ai retrouvée dans les archives de Marcel ARNAUD (publiée dans le tome II dédié à ce Médecin de sapeurs-pompiers).

L'étude, dactylographiée, date du 20 octobre 1959. La lettre manuscrite à Marcel ARNAUD du 31 janvier 1960.

Paul BOURRET, à Salon, déjà, avait associé les sapeurs-pompiers à la médicalisation qu'il mit sur pied en 1957. Beaucoup de collaborateurs ou de disciples de Marcel ARNAUD firent de même.

Certes, les organisations du Professeur BOURRET et du Docteur DUFRAISSE avaient pour but de secourir les accidentés de la route. Les autres services, appelés ensuite SMUR, ont fait face à toutes les détresses.

C'est la raison pour laquelle, je crois, les SMUR ont, de plus en plus, étaient « fixés » à l'hôpital public. Il a été mis souvent en avant, vous le savez, le « secret médical », comme si les auxiliaires que nous sommes, Secouristes militaires, professionnels et bénévoles, ne nous estimons pas soumis automatiquement à ce principe de base et essentiel de la discrétion, pour ne pas dire de la confidentialité !

J'ai été très intéressé par le numéro spécial « Annales médicales de Nancy et de Lorraine » que vous m'avez joint, et le texte de l'intervention du Professeur Maurice CARA – avec qui j'ai eu une conversation téléphonique, le 18 août (date de la mort de Marcel ARNAUD), avant l'envoi du tome III.

C'est un excellent témoignage historique qui complétera les informations de Louis SERRE lors de nos rencontres.

Le tome IV lui sera dédié. Je conserve de lui un souvenir ému, de sa gentillesse, de son dévouement et de son admiration pour Marcel ARNAUD.

Ce tome relatera l'inauguration à Leers, commune limitrophe à Lys lez Lannoy, en 1988, par le Professeur Maurice CARA, de la 4^{ème} rue « Professeur Marcel ARNAUD – Précurseur des SAMU ». Je rassemble les informations disponibles sur la création du SAMU de Louis SERRE qui fut bien le premier.

Je suis très intéressé d'être destinataire d'un texte, sous votre signature, mentionné dans la bibliographie retenu par Maurice CARA (Précurseurs et acteurs de l'aide médicale urgente en France » Urgence, Elsevier, Paris, 1984, 74-82).

Toute mon action bénévole, depuis 35 ans, n'a eu pour but que d'épargner des vies humaines par la diffusion du Secourisme à la population et, par rapport aux accidents de la route, par la formation pratique systématique des candidats aux permis de conduire aux « 5 gestes qui sauvent », c'est-à-dire l'essentiel.

Le Parlement a adopté, enfin, au printemps, une disposition afin de prévoir une telle formation. Mais il reste encore bien du travail pour la mettre effectivement en place.

Au-delà de ces « 5 gestes », de la formation de bons Secouristes, bouleversé par le tremblement de terre à El Asnam, en 1980, et devant ces besoins immédiats dans tous les domaines, essentiellement pour nous les premiers secours aux victimes du tremblement de terre, j'ai mis sur pied une « équipe d'urgence en cas de catastrophe » et notre première mission fut celle de Mexico en 1985.

Ce Secourisme de catastrophe sur lequel je travaille toujours actuellement, je le mets modestement en parallèle avec la Médecine de catastrophe dont vous êtes à l'origine avec

notamment le Médecin-Général NOTO, dont j'avais fait la connaissance lors de mon passage à la BSPP entre 1967 et 1970.

J'ai donc aujourd'hui au sein du CAPSU, un groupe, formé après le tremblement de terre en Turquie en août 1999. Au cours d'un week-end d'entraînement dans l'est, nous avons été reçus, en octobre 2001, par votre collègue le Docteur TONNELIER du SAMU des Vosges.

Dans ce courrier que vous trouverez sans doute un peu décousu, je m'exprime ainsi spontanément à vous car, votre démarche de médecin et d'enseignant je la ressens totalement comme simple Secouriste et formateur.

Dans votre remarquable intervention lors de votre jubilé, le 22 octobre 1997, à Nancy, vous citez des personnalités avec lesquelles j'ai été en contact pour mon action en faveur du Secourisme et de la Protection Civile.

Notamment M. Alain PEYREFITTE, avec qui j'ai correspondu à propos de mon combat contre l'alcool au volant lorsqu'il était Ministre de la Justice ou pour faire aboutir le projet des « 5 gestes » lorsqu'il était redevenu, si l'on peut dire, simple Sénateur (plusieurs échanges ont été rendus publics dans le 8^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » consacré aux partis politiques et groupes parlementaires, datant de 1969, 1986 et 1998).

Mais évidemment notre référence commune, le Général DE GAULLE. Je connaissais déjà votre admiration pour cet homme car j'avais suivi votre évocation de son œuvre avec M. Pierre MESSMER.

Il se fait que je viens de perdre, le mois dernier, une amie de longue date, mon aînée de 25 ans, Gaulliste de la première heure, dans la résistance, avec son mari, comme l'auront été de nombreux Français qui avaient refusé d'accepter ou de tolérer l'inacceptable.

Cet homme là, par son exemple et son action exemplaires, aura rassemblé des hommes et des femmes de toutes conditions, unis dans un même but, l'honneur et l'amour de la France, pour la défendre et la servir.

On retrouve ces qualités dans l'action que nous menons les uns et les autres, comme vous à travers votre œuvre.

Raymonde FRANCOIS demeurait justement à Wasquehal et nous étions allés, ensemble, rencontrer le Maire, M. Gérard VIGNOBLE, il y a quatre ans déjà, qui nous avait confirmé son accord pour une rue « Professeur Marcel ARNAUD ».

C'est à vous que j'avais immédiatement pensé lorsque la demande a été exprimée, pour la première fois, relayée par Mme FRANCOIS, alors adjoint au maire.

J'espère qu'il vous sera possible, le moment venu, d'accepter de présider cette cérémonie, après Louis SERRE à Lys en 1985, André SOUBIRAN à Hem en 1986, Michel HERAUT à Roubaix en 1987 et Maurice CARA en 1988 à Leers.

Wasquehal, commune située entre Lille et Roubaix-Tourcoing, aura été le lieu de création de mes premières équipes de Secouristes, de « Protection Civile », j'y tenais beaucoup, en 1969,

après de nombreux mois de tergiversations donc de temps perdu (car j'étais militaire à la BSPP – je ne pouvais pas en devenir, outre le fondateur, le président en exercice !).

Et je me souviens qu'au retour du stage de Châtel Guyon, en avril 1970, c'est plein de fierté que je répercutais l'enseignement reçu directement du Professeur ARNAUD, étant « devenu », après le stage intensif d'une semaine, un « moniteur de Secourisme routier », comme on disait à l'époque.

Cher Monsieur le Professeur, les documents que vous m'avez confiés seront utilisés afin que cet « historique » de la médicalisation des secours soit le plus juste et complet possible, à travers les tomes dédiés à la mémoire et à l'œuvre de Marcel ARNAUD.

Je n'ai, également, pas oublié, le rôle également précurseur et fondamental du Médecin-Colonel COT que vous m'aviez cité lors d'une précédente correspondance.

J'avais déjà en tête le Nom de ce médecin, notamment par la création des appareils mécaniques, avec PANIS, destinés aux asphyxiés, secourus par le Régiment des Sapeurs-Pompiers de Paris.

Vous le voyez, je le crois en ce qui me concerne, nos actions ont été et sont toujours les mêmes, nous voulons épargner des vies, aller à l'efficace, faire le mieux possible ; former de bons médecins (pour moi de bons citoyens secoureurs et de bons Secouristes).

Toutefois, il n'y a aucune comparaison possible entre votre oeuvre et ma modeste action. Je suis admiratif de ce que vous avez fait et faites encore.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur le Professeur, en l'attente, enfin, de vous rencontrer, en ma très haute considération.

Pièces jointes :

- article de presse du 16.9.2003 « Hommage à Raymonde FRANCOIS ».
- dossier n° 2 de formation des Secouristes de catastrophe, CAPSU-GRIC.

NB : Vous pourrez lire, en fin de dossier, le contenu du projet de formation en 7 modules, que nous continuons à enrichir. Evidemment, l'ouvrage « Médecine de catastrophe » MASSON 1987 est bien pour nous la « bible », comme le fut l'ouvrage de Marcel ARNAUD, en 1961, chez le même éditeur « Les blessés de la route » pour le Secourisme routier.

PS : Je vous retourne un recto-verso de notes personnelles de votre part retrouvées à l'intérieur du n° spécial des Annales et qui peuvent vous être utiles.

27 FEV 2009

Journée nationale de la FNPC

(11 octobre 1986)

Le professeur Arnaud et son Action

par le Professeur Serre

x(United Nations Rescue

Il fera à Marseille équipe avec le Professeur Roger En 1944 il dirigeait les secours médicaux au sein de la Défense Passive de Marseille. En 1945 il prête son concours à l'organisation UNRA avec surtout des anglais mais aussi des scandinaves pour s'occuper des personnes déplacées de Lituanie, Lettonie et Estonie.

Médecin - colonel de l'Armée française il est le seul neurochirurgien en Indochine à l'hôpital Castes (Saigon) de 1946 à fin 1948

l'époque par ses camarades Médecins auxiliaires.

Aussi, chaque fois que nous passions dans la Faculté de Médecine de Paris, il s'inclinait devant la plaque rappelant leur sacrifice.

A Montpellier, Marcel Arnaud passe en 1925 la Thèse de Docteur en Médecine. En 1929 il devient, après concours, chirurgien des hôpitaux de Marseille.

Au moment de la fin de la guerre d'Espagne (1939) il est chargé d'organiser et de diriger le Navire hôpital « Maréchal Lyautey » qui ramènera de Port Vendres à Marseille plus de mille blessés.

Neurochirurgien, élève du Docteur De Martel, il est l'un des quatre premiers spécialistes français. Il fera à Marseille équipe avec le Professeur Roger.

En 1944 il dirigeait les Secours Médicaux au sein de la défense Passive de Marseille. Médecin Colonel de l'Armée française après la campagne d'Allemagne, il est le seul neurochirurgien en Indochine à l'hôpital Castes de Saigon de 1946 au 5 novembre 1948. Marcel Arnaud dirige et anime de 1949 à 1962 le service de Neurochirurgie à l'hôpital Sainte Marguerite de Marseille.

Conception -
prij au KH de la
Timme -

1955-1957 furent les années clefs.

Il impose comme sujet au Congrès Français de chirurgie de 1957 : « Les Polytraumatisés de la Route ».

Il sort son livre introuvable actuellement sur « les Blessés de la Route », préfacé par le Professeur A. Sicard. En couverture on peut voir le dessin d'un bouche à bouche, geste de secours immédiat.

Ce livre va lui permettre en association avec le Médecin général Génaud, le Médecin Colonel Dufraisse, le sous-préfet Arrighi de réaliser le livre de « Secourisme Routier ».

Bourret crée le premier SMUR de Salon, en mariant hôpital et Sapeurs-Pompiers secouristes.

En 1958, en effet, avec Monsieur Le Tourneur Hugon, Directeur du Secours Routier Français et le Médecin général Génaud, ils créent le premier stage de secourisme routier à Nainville.

A partir de ce moment là, c'est le tour de France, Marcel Arnaud a consacré sa vie à la survie du blessé de la Route :

— Avec Robert Dejour, du Secours Routier Français sous la présidence de Marc Eyrolles et la collaboration de Michel Gravereaux, il organise à Paris trois cours par an de Secours Routier ; c'était sa « Tribune libre ».

Il étudie les Gestes Elémentaires de Premiers Secours développés par le Médecin général Génaud.

— Blois avec le Colonel Penalec, Valabre avec Arrighi, Dufraisse et Preim, Nainville-les-Roches avec les Médecins ruraux et les Médecins de Pompier. Macon avec Sauvage. Millau où il avait plaisir de retrouver Bernard et Lacombe.

Excellent metteur en scène, les exercices de simulation d'accident de la route et de secours routier étaient des pièces parfaitement bien montées de jour et de nuit. Son film d'Enseignement post-universitaire sur « le Médecin Praticien face au polytraumatisme de la route » est toujours d'actualité.

Par l'emploi d'un langage imagé : « le brancard va au blessé comme l'assiette à la soupière » « la cueillette du blessé » « le blessé étouffe »

Marcel fit avancer les solutions, pour l'Alerte et sa retransmission. — l'écoute médicale, l'oreille médicale. — la médicalisation des Secours. — l'Accueil des blessés.

S'il nous a quittés le 18 août 1977, personne n'oublie son langage imagé que voici :

« Mais mon voisin qui est dans le coma, celui-là qui est rivé dans le silence, celui-là on s'en fout. Ah non !! on ne s'en fout pas. Tiens, on vient d'examiner cette face, cette figure par laquelle ce comateux nous parle si on sait l'interroger. Oui, on vient de rechercher si ses pupilles ne varient pas ; On vient de rechercher si sa respiration ne change pas. On vient de rechercher si son pouls... Mais où prennent-ils ce pouls ? A la carotide, oui, oui, à la carotide, ils ont raison, c'est le seul endroit où chez ces gros blessés comme mon comateux voisin, chez ces très gros blessés où ce pouls se perçoit encore et où il se percevra tant que la vie reste. Oui. C'est vrai : ils se sont aperçus que cette figure portait les clignotants d'alerte des victimes dans le coma, que cette figure était le « Tableau de bord de surveillance » de ces comateux. Donc, je suis dans de bonnes mains et je risque d'arriver je ne dis pas en vie, mais nettement mieux à l'hôpital ».

PHOTOS

GALLEGO, SERRE et SMUR de Montpellier

Formation avec le SRF sur les quais

Les photos des diapositives

**Louis SERRE : SAMU Montpellier en 1984 ;
Lys lez Lannoy 1985**

Mairie de Marseille 18.8.1987

Roubaix 1987, Lys 1988

Palavas en 1992.



Photo du haut : J. GALLEGRO et L. SERRE à l'école nationale de Nainville les Roches (à l'arrière plan Christian GERONDEAU). Photo du bas : Intervention du SMUR (voir véhicule) de Montpellier. Photos retirées des archives du Professeur SERRE.

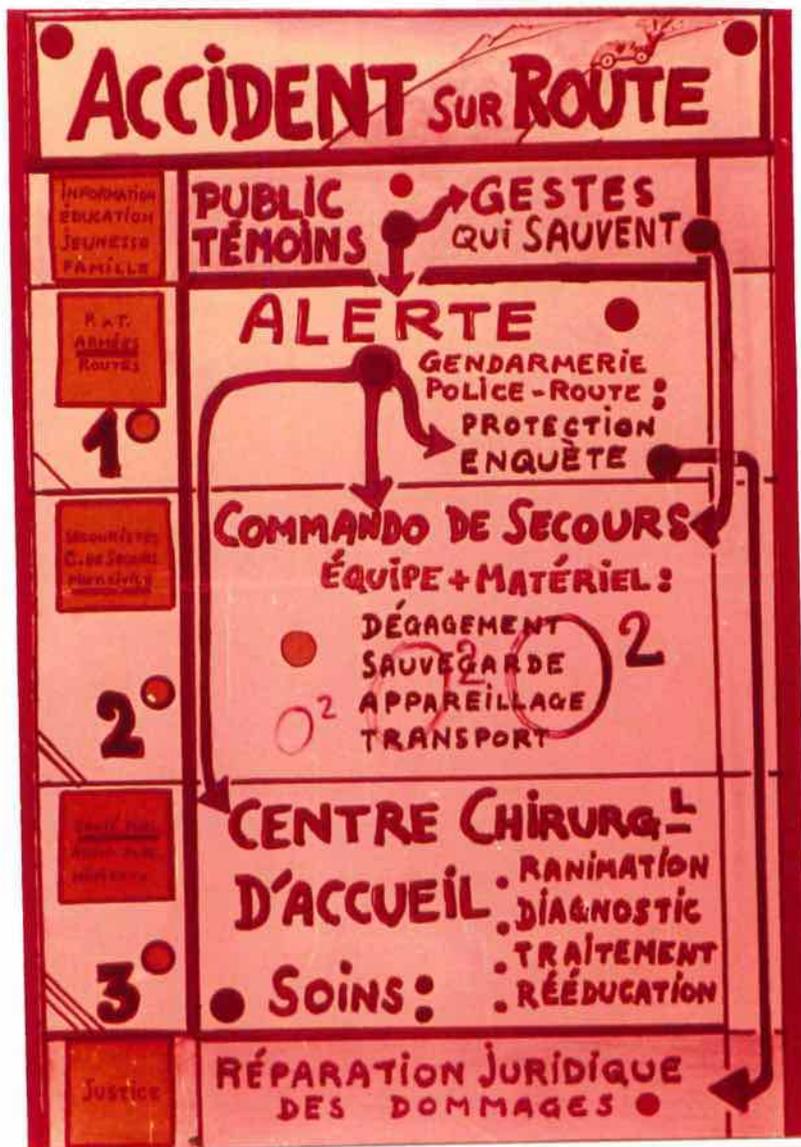


Photo du haut (archives du Professeur SERRE) : Sur les quais de la Seine à Paris, exercices pratiques avec le Professeur ARNAUD, au centre (stage organisé par le SRF). Photo du bas : Photo d'une diapositive réalisée par Marcel ARNAUD lui-même pour l'enseignement de secourisme routier.

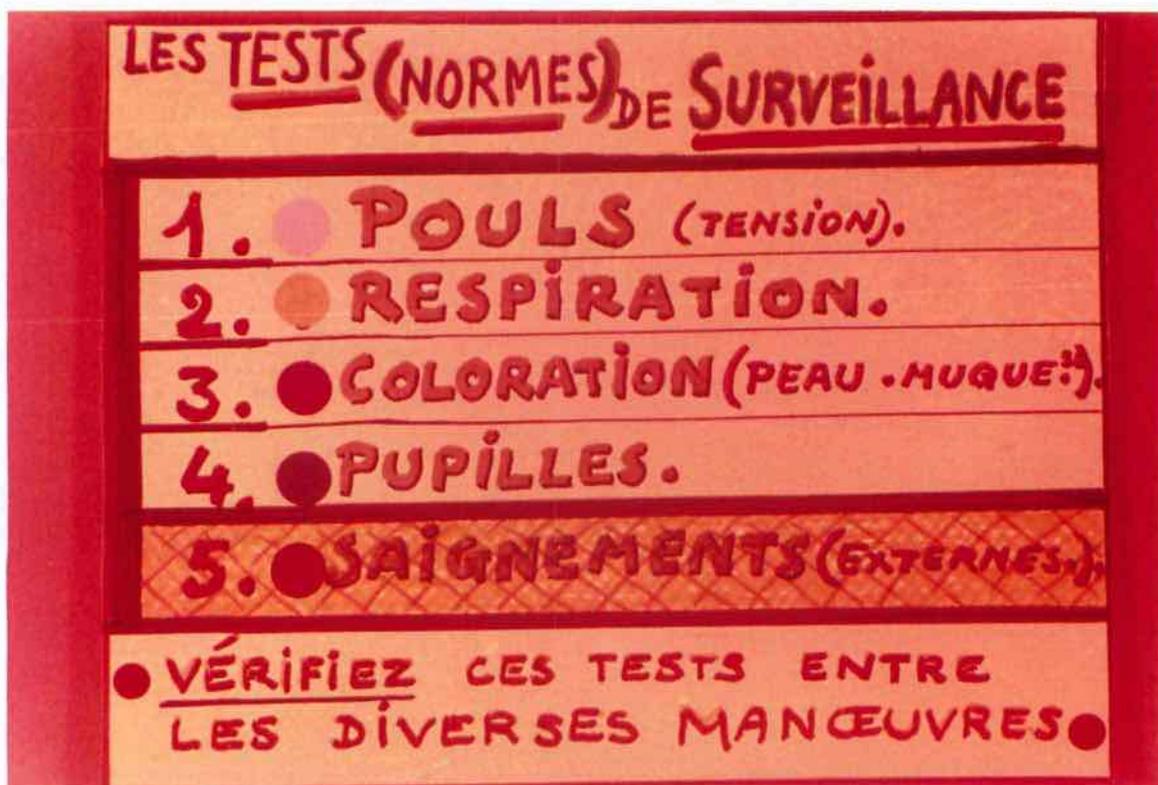


Photo du haut : Autre photo d'une diapositive de l'enseignement de Marcel ARNAUD où il met ensemble les maillons de la chaîne des secours avec le « pré-secours » pour le public (les 5 gestes).
Photo du bas : Les tests de surveillance à effectuer en permanence par le secouriste routier.



Photo du haut : Louis SERRE accueille les moniteurs de l'ASAR pour visiter le (son) SAMU de Montpellier en octobre 1984. Photo du bas : Inauguration de la 1^{ère} rue « Professeur ARNAUD » à Lys lez Lannoy le 28 avril 1985, Louis SERRE prend la parole.



Photo du haut : Accident simulé, commenté pour le public présent, dans la rue, à Lys lez Lannoy le 28.4.1985 ; Louis SERRE suit attentivement les premiers secours.
Photo du bas : Louis SERRE suit également de près la désincarcération, par les sapeurs pompiers, d'une victime assistée par un secouriste de l'ASAR.



Photo du haut : Au cimetière de Mazargues, le 18 août 1987, de gauche à droite : Madame MUSELLI, Didier BURGGRAEVE, Professeur Robert VIGOUROUX, Madame le Docteur Marcelle CARA et, en gros plan, le sous-préfet Francis ARRIGHI.

Photo du bas : Madame MUSELLI, fille de Marcel ARNAUD, lit l'inscription sur la plaque souvenir déposée sur la tombe de son père.



Photo du haut : Dans le bureau du maire de Marseille, après la cérémonie au cimetière.
A l'extrême gauche, le Professeur Paul BOURRET, le Professeur Robert VIGOUROUX
(maire), le Professeur Pierre JOLIS. Photo du bas : Le Professeur Maurice CARA (à droite)
discute avec Monsieur MUSELLI, gendre de Marcel ARNAUD (Photos de M. Serge ADAM).



Photo du haut : Le Sénateur-maire de Roubaix André DILIGENT coupe le ruban tricolore qui ouvre la rue « Professeur Marcel ARNAUD » à Roubaix en octobre 1987, aidé par le Médecin Colonel Michel HERAUT. Photo du bas : Serge ADAM, directeur général du SRF offre à l'équipe d'urgence de l'ASAR en octobre 1988 du matériel « Gallégo ».



Photo du haut : Avec Louis SERRE, dans son appartement de Palavas, en 1992.

Photo prise par son fils présent.

Photo du bas : La tombe fleurie de Marcel ARNAUD pour le 18 août 1997.

CHRONOLOGIE

Dates principales

- 1954** : Accident mortel sur la RN 7 près d'Aix en Provence.
Création du « Comité National du Secours Routier Français »*
- 1957** : Cri d'alarme de Marcel ARNAUD au Congrès de chirurgie.
Création d'une « Antenne de la route », un GMUR, pour médicaliser les secours aux blessés de la route, par Paul BOURRET, à Salon de Provence.
- 1958** : « SMUR » de Louis SERRE à Montpellier.
- 1960** : Médicalisation des VSABR du Vaucluse avec le Médecin-Commandant Pierre DUFRAISSE, médecin chef départemental.
- 1961** : Publication des « Blessés de la route » Ed. MASSON.
- 1962** : Médicalisation des VSABR de Nancy (service SOS) avec le Professeur Alain LARCAN.
- 1963** : Coordination des équipes médicalisées et de ses SMUR par le Professeur Louis SERRE à Montpellier, prélude au SAMU.
- 1964** : Premiers stages de formation au secourisme routier (Valabre, Nainville) avec l'appui du SNPC.
- 1965** : Textes sur les secours médicaux d'urgence.
- 1967** : 24 septembre : date de départ de la pétition nationale de 10 000 signatures afin de demander une épreuve de secourisme pour les candidats au permis de conduire (ce qui deviendra le projet des « 5 gestes qui sauvent »).
- 1969** : Création des ESPC de Wasquehal-Flers.
- 1971** : Publication du « Précis » de secourisme routier.
Ed. FRANCE SELECTION.
- Conférence sur les secours aux blessés de la route à Paris (UNPC).

1972 : Création des « Equipes secouristes actives (EPI) de Roubaix-Tourcoing ».

1^{ère} édition de la brochure gratuite « 5 gestes qui sauvent ».

1975 : Création des « Equipes de secours SOS » (Relais des équipes EPI) dans les villes de l'agglomération de Roubaix et création du « Comité départemental du Nord » de la FFSS.

Création de l'Association des moniteurs de secourisme du Nord (qui deviendra ADPS puis CAPSU).

1979 : Création de l'ASAR (Association des secouristes de l'agglomération de Roubaix) regroupant les équipes SOS (trois associations).

1985 : Inauguration de la 1^{ère} rue de France au nom de « Professeur ARNAUD » à Lys lez Lannoy, près de Roubaix.

1986 : 2^{ème} rue à Hem.

1987 : Hommage National à Marseille le 18 août.

3^{ème} rue à Roubaix.

1988 : 4^{ème} rue à Leers (secteur d'action de l'ASAR).

Rue à Marseille.

1992 : Rue à Salon de Provence.

1997 : Hommage à Marseille pour le vingtième anniversaire de la mort de Marcel ARNAUD.

1^{ère} proposition de loi pour la formation des candidats aux permis de conduire aux « 5 gestes qui sauvent » par un stage pratique.

Tome I sur l'œuvre de Marcel ARNAUD.

* Création de l'ACMF en 1952.

Bibliographie concernant Marcel ARNAUD

- Les Blessés de la route – Marcel ARNAUD – Du prompt-secours au bord de la route à l'accueil au Centre chirurgical. 1961 – Editions MASSON.
- Plaque avec photos et commentaires – « Au secours des grands blessés de la route ». Manœuvres de sauvegarde de dégagement et d'évacuation. Réalisée par La Sécurité Routière sous la direction technique du Docteur Marcel ARNAUD. Novembre-Décembre 1964 (Supplément à la revue Sécurité routière n° 80).
- Précis de secourisme routier – Professeur Marcel ARNAUD avec les Docteurs DUFRAISSE et GENAUD, le sous-préfet ARRIGHI et le capitaine RAVOT. 1971 – Editions FRANCE SELECTION.
- Les principes du secourisme routier. Document hommage de l'ASAR réalisé par Didier BURGGRAEVE. 1989. Textes repris de la revue SCI de France Sélection.
- Tome I sur Marcel ARNAUD : Le phare des secours d'urgence en France – 1997 – Didier BURGGRAEVE. Dédié au Professeur Paul BOURRET, fondateur du premier SMUR, à Salon de Provence, en 1957.
- Tome II sur Marcel ARNAUD : La Providence des blessés de la route – 1999 – Didier BURGGRAEVE. Dédié au Médecin Colonel de sapeurs pompiers Pierre DUFRAISSE.
- Tome III sur Marcel ARNAUD : Fondateur de la traumatologie routière, Précurseur des SMUR et des SAMU – 2003 – Didier BURGGRAEVE. Dédié à Robert DEJOUR, fondateur de la revue « La Route » du Secours routier français.
- Tome IV sur Marcel ARNAUD : Créateur du Secourisme routier « Maître d'hier pour demain ». L'apôtre des blessés de la route – 2006 – Didier BURGGRAEVE. Dédié au Professeur Louis SERRE, fondateur du premier SAMU, à Montpellier, à partir de 1963.
- Fiches techniques de « Secourisme routier » réalisées par Didier BURGGRAEVE 1970 – 1989 : (ESPC – Equipes de Secours Protection Civile – de Wasquehal-Flers 1969-1971 ; Equipes actives de l'EPI 1972-1975 ; Equipes de secours SOS 1975-1978 ; ASAR – Association des Secouristes de l'Agglomération de Roubaix 1979-1989 (Certaines fiches ont été reproduites dans les tomes I à IV).
- Revue PSCI (Protection Civile et Sécurité industrielle) puis SCI (Sécurité Civile et industrielle) de France Sélection. Et autres publications (dont brochure « Secours Routier », voir dans ce tome).
- Bulletins du CAPSU (dernier bulletin : n° 47 – mai 2011).

Bibliographie relative aux « gestes qui sauvent »

- Brochure « 5 gestes qui sauvent », 1^{ère} édition 1972 (Puis huit éditions suivantes).
- Gestes élémentaires de premiers secours. 1977. Professeur Louis SERRE.
- Plaquette « Gestes élémentaires de survie » éditée par le Secours routier français. 1985 et réédition.
- 1^{er} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Août 1981. Les 5 gestes essentiels. Les 5 gestes qui comptent. A la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD. 25 pages.
- 2^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Avril 1982. Alerter, Baliser, Ranimer, Compresser, Sauvegarder. A la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD. 25 pages.
- 3^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Décembre 1984. Apprendre les 5 gestes qui sauvent lors du permis de conduire. A la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD. 60 pages.
- 4^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Juillet 1992. 5 gestes qui sauvent – 25 ans de campagne 1967 – 1992. 62 pages.
- 5^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Mars 1997. 5 gestes qui sauvent – 29 ans de campagne. 130 pages.
- 6^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Février 1998. 30 ans de campagne 1967 – 1997. Dédié à Paul REYNAËRT, Marie-André SCHWINDENHAMMER et Pierre BLAHA. 196 pages.
- 7^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Décembre 1999. 5 gestes pour sauver 1000 vies sur les routes de France. 32 ans d'action et de démarches. 1967 – 1999. A la mémoire du Professeur Marcel ARNAUD. 315 pages.
- 8^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » Mars 2003. Conduite à tenir face à l'accident de la route et aux 2 urgences vitales. Les partis politiques et les groupes parlementaires. 1967 – 2002. Dédicacé à trois parlementaires : Serge CHARLES, député RPR ; André DILIGENT sénateur UDF ; Dinah DERYCKE sénatrice PS du Nord. 390 pages.
- 9^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » 1^{ère} partie 1969-1985, Septembre 2005, 480 pages. 2^{ème} partie, 1985-2005, Décembre 2005, 520 pages. Les 5 gestes qui sauvent et les services de la sécurité routière. Dédié à Christian GERONDEAU, premier délégué interministériel à la sécurité routière.
- 10^{ème} mémoire sur les « 5 gestes qui sauvent » consacré au ministère des Transports. Volume 1, 2007, dédié à Jean CHAMANT ancien ministre des Transports, 271 pages. Volume 2, 2008, dédié à Pierre BLAHA, 306 pages. Volume 3, 2008, dédié au médecin colonel de sapeurs pompiers Charles PRIM, 326 pages. Volume 4, 2009, dédié à Jacques BARROT, ancien ministre, 424 pages. Volume 5, 2011, dédié à Serge ADAM, ancien directeur général du SRF, 236 pages.
- Voir Bibliothèque du CAPSU.
- Voir Références bibliographiques du CAPSU.